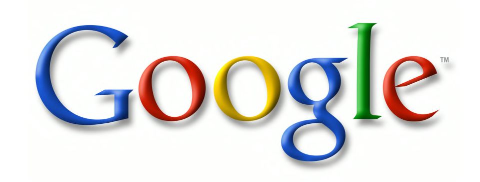






Stanford University Libraries
Bibliothèque
DV CH^AV DE BEAVLIEV



# L'ARTOIS
## SOUTERRAIN
## ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES
SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE
DE CHARLEMAGNE

PAR

**AUGUSTE TERNINCK**

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

---

**TOME DEUXIÈME.**

1 CARTE ET 16 PLANCHES.

---

ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS

P.-M. LAROCHE, DIRECTEUR.

Rue d'Amiens, 41 et 43

1879

# L'ARTOIS SOUTERRAIN

*Tiré à 200 exemplaires.*

# L'ARTOIS SOUTERRAIN

## ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

SUR CETTE CONTRÉE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AU RÈGNE DE CHARLEMAGNE

PAR

**AUGUSTE TERNINCK**

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
de la Commission de la topographie des Gaules,
de la Société des Antiquaires de France, de l'Académie d'Arras,
de la Société royale de Gand, etc., etc.

---

TOME SECOND.

1 CARTE ET 16 PLANCHES.

---

ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS
rue d'Amiens, 41 et 43

1879

# L'ARTOIS SOUTERRAIN

## DEUXIÈME PARTIE

## DOMINATION ROMAINE DANS L'ARTOIS

### CHAPITRE PREMIER

#### Monuments gallo-romains.

Lorsque les Romains eurent, au prix de beaucoup de sang et après une lutte bien longue et bien terrible, établi leur domination dans le pays, ils songèrent, non pas par amour des arts et de la civilisation, mais pour mieux consolider leur puissance dans les Gaules, à multiplier les forteresses et à tracer de belles et solides voies. Ces deux entreprises n'avaient qu'un même but, loger, protéger les légions et rendre leur transport plus facile. Les soulèvements devinrent donc moins sérieux et plus rares, d'autant plus que notre pays avait été épuisé d'hommes et d'argent. Mais si les habitants de ces lieux fortifiés, qui presque toujours étaient des colons italiens ou du moins des étrangers au pays, suivirent les idées et la religion des Romains ; s'ils adoptèrent leur architecture et leurs

arts ; dans nos campagnes du nord il n'en fut pas ainsi, et les Celtes, aussi bien que les Germains, continuèrent leur ancienne manière de vivre. Cachés dans les immenses forêts qui couvraient notre sol, ils y conservèrent les mœurs et le culte de leurs pères, et nous les retrouverons, même encore aux VI$^{e}$ et VII$^{e}$ siècles, presqu'aussi Gaulois qu'avant la conquête. Sans doute, les monnaies, les vases et bien des objets d'art romains furent adoptés par eux, c'était une nécessité, on n'en trouvait pas d'autres, mais pour le reste bien peu fut changé dans leur manière de vivre [1].

Néanmoins il y eut des exceptions à cette règle, et dans les provinces du midi et du centre surtout, la civilisation romaine poussa de plus profondes racines. Dans l'Artois même, un certain nombre d'habitants allèrent se fixer ou dans les villes ou dans quelques bourgades qui avaient jusqu'à un certain point abandonné les coutumes anciennes, mais bien d'autres se tinrent toujours à l'écart et demeurèrent étrangers aux progrès des arts.

Dans la cité atrébate, l'industrie arriva même jusqu'à un tel degré de perfection que sa réputation s'en répandit dans tout l'univers.

[1] Voir l'Introduction. Il serait facile de prouver que les Celtes de nos pays ne furent jamais complétement soumis et que pas un demi-siècle ne s'écoula sans avoir vu une ou plusieurs insurrections. Tantôt ils se révoltèrent pour leur compte, tantôt pour celui de ces tyrans ou compétiteurs à l'empire qui parurent si souvent dans nos contrées. Plusieurs fois, surtout sous le nom de Bagaudes ou sous les ordres de Civilis et d'autres, ils faillirent chasser les Romains et reconquérir l'indépendance. Enfin Rome dut céder devant l'alliance des indigènes avec les Francs et abandonner nos provinces que son bras énervé ne pouvait plus défendre, comme je le montrerai plus loin.

## CHAPITRE II.

### Étendue de l'Artois gallo-romain.

On sait que César après la conquête réunit à l'Atrébatie, en faveur de Comius, qu'il avait établi ou reconnu comme son roi, la Morinie. Le général Creuly et diverses présomptions assez fortes semblent indiquer aussi qu'il y annexa la Nervie, après sa conquête et le massacre d'une grande partie de sa population.

Le *Miliaire* de Tongres fortifie encore cette opinion, car on y lit les indications suivantes quant à la distance de cette ville à la frontière de l'Artois :

ITEM. A CASTELLO FINES ATREBATEN
L.-LVIII NEMETAC. L-LV ITEM APA

C'est-à-dire que Tongres n'était éloigné de la frontière des Atrébates que de LVIII lieues ou 129 kilomètres, distance évidemment trop petite si l'on se reporte aux anciennes limites des Atrébates véritables. Et puis ce *Miliaire* ne parle pas de la Nervie qui se trouvait entre cette ville et l'Artois. Ce qui semble prouver qu'elle n'était pas alors comptée comme province [1].

### LES ROUTES OU VOIES.

Parmi les travaux exécutés par les Romains dans nos pays, je dois citer d'abord les voies dont plusieurs ont été tracées aussitôt après la conquête, et dont les fondements et le parcours sont très-souvent restés visibles,

[1] Voir M. Ernest Desgardin dans *La Gaule*.

lors même que tous les autres monuments de la même époque sont tombés. Il fallait, en effet, avant de créer les villes et les constructions de luxe, pacifier les provinces conquises et faciliter aux armées et aux colons les moyens de pénétrer jusqu'à leurs capitales et jusqu'aux ports d'embarquement. Ce fut alors que se tracèrent les voies suivantes qui rayonnèrent autour de la cité atrébate.

La première, d'Amiens à Boulogne, Thièvres, Bailleulmont et Saint-Pol (Tervana), fut créée par Agrippa. Les autres, celles dirigées :

Vers Cassel par Estaires (Minoriacum) ;
Vers Thérouanne (Taruenna) ;
Vers Tournay (Tornacum) ;
Vers Cambray (Cameracum) ;
Et vers Saint-Quentin (Augusta Veromanduorum), furent ensuite faites par les ordres de Trajan, de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère.

Ces voies faisaient partie des routes stratégiques qui se dirigeaient :

De Rheims à Thérouanne et au portus Itius ;
D'Amiens à Boulogne par Saint-Pol ;
De Cambrai à Tournai.

Une de ces routes se bifurquait dans notre ville pour aller vers Lens, Estaires et Cassel.

Ces lignes formaient le réseau des grandes voies militaires et stratégiques.

Plus tard d'autres voies secondaires, *viæ vicinales*, dont beaucoup sans doute existaient déjà avant l'arrivée de César, complétèrent ce réseau et relièrent entr'eux

les forts, les camps et les centres principaux de populations ; mais la plupart de celles-ci ne furent pas consolidées comme les premières par des couches de pierre ; elles ne furent souvent que terrassées, aussi les appelait-on *viæ terrenæ*, et leur reconnaissance est-elle bien difficile aujourd'hui.

Je crois néanmoins avoir constaté l'existence de plusieurs d'entre elles que j'étudierai plus loin.

Voyons d'abord les voies militaires ou *viæ ferreæ :*

Elles se composaient ordinairement de quatre couches de matériaux ;

La première, dite *Stratumen*, était formée de pierres assez fortes, parfois cimentées et posées de plat sur le sol.

La deuxième était un tassage de pierres concassées ; on la nommait *Ruderatio.*

La troisième, amas de débris de tuiles et de briques mêlées de sable et de chaux, s'appelait *Nucleus.*

Enfin la *summa·Crusta*, ou croûte supérieure, était une couche de silex ou de petites pierres concassées, et tassées les unes contre les autres, ou bien seulement un lit de graviers de rivière ou de gros sable, dont la surface était rendue lisse et unie.

Mais souvent dans nos pays plusieurs de ces couches font défaut; quand le sol est solide le *stratumen* n'existe pas, et parfois aussi nous ne retrouvons pas le *nucleus*, et alors deux couches seules forment la voie. Tout cela dépendait sans doute, soit de la solidité du terrain, soit de l'importance de la route, que l'on jugeait devoir être plus ou moins fréquentée, soit peut-être aussi de la loyauté des entrepreneurs et des surveillants qui trop souvent profitaient de l'éloignement de l'Italie pour

s'entendre entr'eux et économiser à leur profit les matériaux.

L'une des grandes voies, de Saint-Quentin à Thérouanne, existe encore presque dans tout son parcours dans l'Artois ; elle traverse les territoires des communes de : Villers, Beugnâtre, Mory, Boyelles, Boiry, Arras, Saint-Aubin, Marœuil, Saint-Eloy, Camblin, Estrées, Gauchin, Rebreuve, Houdain, Divion, Camblain, etc.

La seconde, d'Amiens à Tournai, passe à Marieux, Hénu, Thièvres (*Teucera*), Pommier, La Cauchie, Humbercamps, Bailleulmont, Bailleulval, Basseux, Beaumetz lès-Loges, Arras, Bailleul, Oppy, Beaumont, Courcelles, Leforetz, Moncheaux.

La troisième, de Cambrai à Saint-Pol et au *septemvium* de Zoteux, parcourt les communes de Baillencourt, Marquion, Baralle, Haucourt, Vis, Tilloy, Arras, Duisans, Haute-Avesnes, Aubigny, Berles, Tincques, Ligny, Rœllecourt, Saint-Michel et Saint-Pol.

Enfin, l'embranchement sur Estaires et Cassel traverse Ecuries, Thélus, Vimy, Avion, Lens, Hulluch.

Presque dans toutes ces communes on retrouve des traces du passage et du séjour des gallo-romains : des fondations et des tombes ; souvent même le nom de ces villages rappelle le séjour du peuple-roi.

Pour n'en citer qu'un exemple, nous allons parcourir la dernière des voies que nous venons d'indiquer, celle d'Arras à Estaires dans son parcours dans l'Artois.

En sortant de cette première ville, nous trouvons d'abord Ecurie, *Ecuria,* près duquel on découvre des fondations antiques, et à côté Roclincourt, où l'on a

exhumé des tombes gallo-romaines, des restes de constructions et des monnaies.

Ensuite vient Thélus, *Telodium*, résidence de saint Ranulphe au VI[e] siècle; j'y ai reconnu des souterrains, des fondations et des médailles romaines.

Vimy, *Vimiacum*, qui le suit, renfermait un tumulus dans lequel j'ai étudié de nombreuses tombes celtiques. Un peu plus loin du côté d'Avion, au lieu dit le champ des Gaugues, j'ai vu un souterrain et des restes de constructions antiques qui semblent avoir appartenu à un fort bâti tout en grès. Enfin, près du même endroit, l'établissement du chemin de fer d'Arras à Hazebrouck par Béthune a mis au jour un grand nombre de tombes gallo-romaines du III[e] siècle.

A Avion, dont le nom est tiré de sa situation à côté de la voie, était un oppide, sans doute, autour duquel gisent encore des armes en pierre et des tombes gauloises, puis un tumulus du II[e] siècle qui m'a procuré une médaille d'Antonin et divers autres objets du même temps. D'autres parties de son territoire contiennent aussi d'antiques débris.

Eleu renferme bien des souvenirs gallo-romains, surtout sur la hauteur, du côté de Lens. J'y ai même remarqué des mouvements de terrains qui pourraient avoir appartenu à l'enceinte d'une forteresse, peut-être de l'ancien *Vicus Elena* dont le nom a pu dégénérer en celui d'Eleu.

Quant à Lens, son origine antique est bien prouvée, soit par l'histoire, soit par les découvertes archéologiques qui s'y multiplient tous les jours.

Au reste, je les décrirai tout à l'heure en étudiant cette position du *Vicus Elena*.

On trouve aussi une voie empierrée et évidemment antique dans les marais de Sauchy-Cauchy, Ecourt-Saint-Quentin, Eterpigny, Rœux, entre Biache et Pelves ; elle semble venir de Cambrai et rejoindre la voie de Thérouanne à Divion (deux voies), par Bailleul, Thélus, Gouy, Verdrel, le castrum d'Houdain. Ce serait une route *per compendium* (directe) de Cambrai à Thérouanne.

## CHAPITRE III.

### Les voies gauloises ou secondaires de l'époque romaine.

En étudiant la topographie de l'ancien Artois, j'avais reconnu çà et là des voies dont l'existence devait remonter très-haut, qui étaient distinctes et parfois presque parallèles aux routes romaines [1].

Il m'était impossible de ne pas les faire remonter au plus tard à l'époque gallo-romaine, puisque je trouvais partout sur leurs bords des fondations ou des cimetières antiques. Aussi en parlant, dans mon Etude sur l'Atrébatie, de ces voies encore inexplorées, les avais-je classées parmi les voies secondaires romaines, *viæ terrenæ*.

[1] M. Peigné-Delacourt dans une notice publiée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XIV, 1859, montre que la trace des pas d'un cheval en pointe tracée sur les chemins gaulois de Trosly et autres, prouve que les Gaulois connaissaient la limonière, tandis que la disposition des rues de Pompéï, trop étroites pour deux voitures établit par la présence de pierres élevées placées entre les deux ornières, que toutes les voitures qui y passaient avaient un timon et deux chevaux. (Voir les gravures ci-contre.)





Rues de Pompéï.

Mais depuis lors, mes rapports plus intimes avec M. Peigné-Delacourt, les études que nous avons faites ensemble en vue d'établir la topographie routière celtique du nord de la Gaule, et les preuves certaines qu'il m'a données des caractères et de l'existence de ces routes antiques, ont déterminé ma conviction et ont éclairci et expliqué bien des faits dont je n'avais pu encore me rendre compte.

J'ai donc étudié à nouveau cette question et c'est le fruit de ces recherches que je soumets à mes lecteurs. Tout d'abord il convient d'expliquer les caractères qui distinguent ces voies gauloises de tant d'autres qui sillonnent nos campagnes.

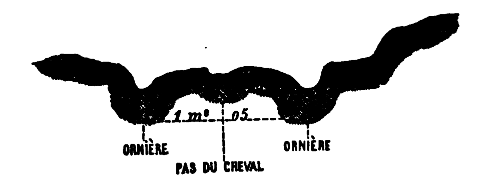
Ces caractères sont l'encaissement, la sinuosité ; en outre, elles bordurent et séparent les propriétés, les champs, sans les couper, et elles sont accompagnées çà-et-là des débris des habitations auxquelles elles conduisaient.

Je vais expliquer chacun de ces caractères.

1° Quand nos pays étaient couverts de forêts vierges et au fur et à mesure que la population augmenta et se civilisa, il devint nécessaire de percer au travers de ces fourrés épais des voies praticables, non-seulement pour les hommes et les bêtes de somme, mais encore pour les voitures. Mais comme déjà les eaux avaient raviné le sol, et s'étaient percé des lits souvent solidifiés par les pierres qui, plus lourdes que la terre et l'eau, s'étaient accumulées dans le fond, il était tout naturel qu'on se servît de ces routes presque faites, et qui évitaient un long travail de défrichement, de nivellement et même d'empierrement. D'un autre côté, au milieu d'ennemis, de brigands, et de bêtes féroces sans

cesse en quête de saisir une proie, le voyageur était plus caché et plus abrité en suivant ces creuses qu'en voyageant sur un sol uni.

Ces chemins sans doute étaient souvent étroits dans le fond, mais il était facile de les élargir ; et d'ailleurs les voitures des Celtes, ainsi que j'ai pu m'en convaincre moi-même en visitant dans l'Oise, avec M. Peigné-Delacourt et M. Marville, les ornières tracées dans la pierre dure, n'avaient que 1 mètre 05 cent. de voie, tandis que celles des Romains, ainsi que les nôtres, ont 1 mètre 35 centimètres. Ce peu de largeur était peut-être aussi une suite naturelle de l'étroitesse des ravins dans lesquels ces véhicules devaient circuler.




Routes gauloises.

2° On conçoit très-bien que les voies servant de limites aux propriétés sur un grand parcours, soient antérieures au partage des terres, c'est-à-dire très-anciennes; aussi n'ai-je pas besoin d'entrer à ce sujet dans plus de détails, pas plus que sur le caractère suivant : car il me paraît évident qu'un chemin bordé sur ses côtés par des constructions antiques a dû les précéder, ou tout au moins leur être contemporain, car il fallait à ces maisons une issue et un moyen de correspondance avec les autres centres de population.

On objectera peut-être que l'encaissement des voies

peut aussi avoir été causé dans des temps plus modernes, non-seulement par le fréquent passage des voitures et des piétons, mais aussi par les eaux qui les parcourent très-souvent et qui ont pu les raviner. A cela j'objecterai que d'abord ce caractère ne nous guide pas seul dans ce classement, puisque nous exigeons toujours les trois autres, et qu'ensuite, s'il est vrai que l'eau et l'usage peuvent parfois creuser les chemins, il arrive presque toujours que ceux qui s'en servent réparent ces dégâts en rejetant dans les ornières, dans le fond, des terres prises dans les talus; souvent même, ils y amènent des terres ou des matériaux de remblais pris ailleurs.

Quand les Romains se furent établis dans la Gaule ils dûrent nécessairement modifier cet état de choses, puisque d'ailleurs leurs voitures, à cause de leur largeur, ne trouvaient pas un passage suffisant dans nos chemins creux; et puis il leur fallait pour la facilité de leurs transports militaires et pour la nécessité de la défense, des routes larges et solides, les plus courtes possibles, et conduisant non-seulement de poste ou de cité à autre, mais encore du centre de l'empire, de Rome, à toutes les extrémités de son vaste territoire.

Alors se créèrent les voies militaires (*viæ ferreæ*), solidifiées par d'épaisses et solides couches de durs matériaux, et tracées en lignes droites, à moins que des obstacles insurmontables ne s'y soient opposés.

Ces voies suivirent çà-et-là les chemins anciens, mais furent redressées, ce qui fait que souvent à côté de ces lignes droites on aperçoit, comme nous allons le voir tout-à-l'heure, des creuses, parfois utilisées encore dans certaines parties, qui contournent et coupent les voies romaines. D'ailleurs cette co-existence presque paral-

lèle des deux chemins fut pendant assez longtemps nécessaire, car il paraît certain que la circulation des voitures étroites fut interdite sur les grandes voies [1] par cela même que l'existence trop rapprochée des ornières qu'elles produisaient rendait pénible la circulation des véhicules plus larges. Aussi ces voies romaines furent-elles nommées quelquefois *viæ privilegiatæ*.

Les Romains n'avaient pas non plus les mêmes motifs de contourner leurs voies que les Gaulois, qui voulaient éviter de faire des ponts et qui tournaient les monts et les marais pour aller trouver les gués ou les terrains plus unis. Ceux-ci cherchaient toujours à traverser les rivières aux endroits les moins profonds, car là ils n'avaient besoin que d'une passerelle pour les piétons ; les voitures et les bêtes de somme traversaient l'eau rendue moins profonde par des amas de pierres jetées dans le fond.

Les Romains, dans leur désir d'abréger toujours les distances, allaient droit devant eux. Ils entaillaient les collines trop abruptes, construisaient des ponts, des viaducs ou des jetées sur les rivières et les marais ; ils exécutaient dans ce but des travaux que nous admirons encore, et que renouvellent aujourd'hui nos lignes de chemins de fer.

M. Peigné-Delacourt a surtout étudié deux grandes

[1] M. Peigné-Delacourt, *Recherches sur divers lieux du pays des Sylvanectes*, p. 45.

Il est assez curieux de remarquer que même actuellement ces voitures à voies étroites sont encore utilisées dans cette partie de notre pays qui a conservé plus d'un usage antique; je veux parler des environs de Laventie, Carvin, Estaires, là où se voient, comme jadis, des fermes disséminées sur tous les points du territoire.

voies : l'une, qu'il nomme chemin de la Barbarie, qui porte encore en effet ce nom dans plusieurs de ses parties, et qui de Boulogne et Hesdin se dirige vers le Pont-du-Mat, près d'Amiens, et de là vers Paris. Ce chemin avait une bifurcation sur Wissant, par Leulinghem, Surques et Leulaine, puis une seconde sur Sangatte.

Une autre grande voie, qui n'était qu'un embranchement de la première, allait passer à Cambrai, puis en Belgique ; elle traversait Pierrefitte, Ecouen, Senlis, Pont-Sainte-Maxence, Coudun, Nesles, Cléry, Cambrai, Valenciennes.....

Mais d'autres routes existaient en même temps dans notre pays ; ainsi, nous en avons reconnu une partant de Cambrai et se rendant à Térouanne par Lécluse, Vitry, Izel, Drocourt, Rouvroy, Lens, Béthune, Lillers, Saint-Hilaire. Partout sur son parcours se trouvent des débris antiques.

De Lens, où nous avons fouillé un *vicus* ou *castrum* important, se bifurquaient deux autres chemins : l'un dit Tacette, qui se dirige vers Amiens par Saint-Eloi, Camblain, Aubigny, Ambrines, Frévent ; l'autre passant à Givenchy, Neuville, Marœuil, Duisans, Wanquetin, Gouy, Bavincourt, La Cauchie, Warlencourt, Graincourt, Famechon et Thièvres.

A Aubigny, une autre voie venant de Béthune, Estaires, par Nœux, Hersin, Frémicourt et Villers-Châtel, coupait celle-ci, et allait à Izel, Noyelle Vion, Avesnes, Soncamps, Coullemont, Doullens.

Etudions maintenant en détail quelques-unes de ces voies.

A Givenchy (*Juvenchy acum*) nous voyons des mottes, des enceintes et des haches celtiques ; à Neuville (*No-*

*va villa*), sont des souterrains, des fondations et des tombes antiques; à Marœuil on voit le camp de César, un cimetière romain du IIe siècle, un autre mérovingien et un troisième celtique ou germain.

On joint ensuite Duisans par le canton de Marc-Empereur et la cavée Bornobus, qui n'est autre que notre voie.

A Duisans j'ai exploré des fondations et des tombes gallo-romaines; à Gouy (*Gogicum*), sont des souterrains-refuges, des tombes et des fondations antiques. Il en est de même à Bavincourt (*Bavonis cortis*), où j'ai reconnu un cimetière du IIe siècle, puis à La Cauchie, dont le nom seul indique une chaussée ancienne; à Warlencourt, qui possède une motte considérable pleine de débris romains, etc.; à Graincourt (*Granicorte*), autrefois connu par son pèlerinage; à Famechon, où sont des débris romains aux lieux dits le Temple et la Maladrerie. Enfin vient Thièvres, l'ancienne *Teucera,* inscrite sur les itinéraires de l'époque.

## VOIES RAYONNANT AUTOUR D'ARRAS.

Arras, l'antique capitale civile et religieuse des Atrebates, était le centre d'un grand nombre de chemins qui conduisaient dans toutes les parties du pays. J'en ai déjà reconnu plusieurs dont je vais tracer l'itinéraire. Ce sont :

1er de Tournai, par Bailleul, Oppy, Neuvireuil, Izel, Beaumont, Courcelles etc. Ce chemin romanisé s'est redressé et a laissé sur le côté Neuvireuil et Izel ;

2e de Billy, Courrière et Carvin, par Roclincourt, Willerval, Acheville, Rouvroy ;

3e de Lens et Pont-à-Vendin, passage important vers la Germanie ; il traversait Ecurie, Thélus, passait près de la motte de Vimy, allait à Avion, et rejoignait le *Castrum* du Mont-Eleu en côtoyant le fort, aujourd'hui l'église de cette commune ; puis il passait à Annay, Pont-à-Vendin, Carvin, Gondecourt, Houplin, etc.; cette voie était encore très-fréquentée au Moyen-Age.

4e de Béthune, par Neuville, Souchez, Noulette, Hersin, Nœux ;

5e d'Hénin, par Saint-Nicolas, Bailleul, Fresnoy, Bois-Bernard et Drocourt ;

6e de Saint-Pol, par Saint-Aubin, Louez, Etrun, Aubigny, Savy ;

7e de Thérouanne, par Marœuil, Acq, Camblain, Villers, Fresnicourt, Houdain, Divion ;

8e de Frévent, par Dainville, Warlus, Hauteville, Avesnes, Beaufort, Estrée ;

9e de Thièvres et Amiens, par Beaumetz, Bailleulval, La Cauchie, Pas ;

10e de Bapaume et Saint-Quentin, par Neuville, Ervillers, Sapignies ;

11e de Cambrai par Tilloy, Wancourt, Chérisy, Villers, Baralle, Sains ;

12e de Bouchain, par Pelves, Hamblain, La Prée, Sailly, Tortequesne, Estrée. — Ce chemin est empierré en plusieurs endroits et bordé de constructions antiques, notamment à Pelves, puis aux lieux-dits : *Lancri*, *Grand Champ*, *La Prée*, enfin à Tortequesne, Estrée.

13e de Douai, par Athies, Fampoux, Gavrelle, Vitry, Lambres.

Les Romains ne consolidèrent et ne redressèrent,

sur tout leur parcours, que les voies n$^{os}$ 1, 3, 5, 6, 8, 9, 10 ; les autres conservèrent leur caractère tortueux, encaissé et souvent étroit. Elles furent en partie restaurées, élargies et relevées, dans les derniers temps, pour se ranger dans ce vaste réseau vicinal qui se complète aujourd'hui.

Tous ces chemins sont bordés de fondations ou cimetières antiques.

Ainsi, près des trois premiers et du onzième, on en rencontre sur les territoires de toutes les communes; le quatrième en montre à Neuville, Souchez, Noulette, Hersin, Nœux, Vaudricourt, etc.

Le cinquième possède des cimetières antiques à Saint-Nicolas, Bailleul, Fresnoy, Bois-Bernard, etc.

Le 6$^{e}$, très-excavé, entre Saint-Aubin, où se trouvent des *tumuli*, et Etrun, possède des débris antiques et des tombes à Etrun, Haute-Avesnes, Aubigny, si remarquable par ses deux vastes mottes, ses trois cimetières des II$^{e}$, III$^{e}$ et VI$^{e}$ siècles et ses souterrains ; Savy et Villers ne sont pas moins riches.

Près du 7$^{e}$, nous trouvons ces mêmes débris à Marœuil, Saint-Eloy, Acq, célèbre par ses deux peulvans, Villers-Châtel, Fresnicourt, avec son vaste monument druidique, Houdain, avec son *castrum* et ses souterrains, Camblain, avec ses cimetières, etc.

Le 8$^{e}$ côtoie Dainville, *Daingeville* ou (*Dioni villa*), Wanquetin avec ses tombes du II$^{e}$ siècle et du VII$^{e}$, Hauteville (*Alta villa*), qui montre des débris antiques au camp, Avesnes aux sépultures antiques, au dolmen et aux débris de tous genres, surtout près de notre voie au fond Dragon. Ensuite vient Beaufort (*bello fortis*), où se trouvait une grande motte près de

laquelle le docteur Ledru vient de découvrir un énorme grès couché en terre et des silex taillés.

En côtoyant le 11e, nous pourrons étudier ces restes antiques à Wancourt, où un oppide entouré d'instruments de pierre se distingue encore, à Chérisy, aux souterrains, aux fondations et aux tombes remarquables ; à Villers, à Baralle, où l'on a recueilli de belles sépultures ; puis à Sains et à Marquion, où notre si regretté collègue, M. Alexandre Grigny, a remarqué de belles et solides fondations gallo-romaines. Toutes les autres voies offrent les mêmes caractères.

### CHEMIN D'ARRAS A BILLY.

Il traverse en sortant d'Arras, le faubourg de Saint-Nicolas, laisse à gauche Roclincourt, va à Willerval, Acheville, Bétricourt et Billy. Il est assez direct et partout à côté de lui nous trouvons des traces d'habitations gallo-romaines.

A Roclincourt, se voyait une motte sur laquelle était bâtie l'église et qui, nivelée en 1746, procura des tombes garnies de vases et de bijoux. Puis c'est ce caveau en grès bruts non cimentés, découvert près de cette voie en 1863 par un laboureur et qui contenait deux squelettes et quelques objets qui n'ont pas été conservés. Enfin ce sont les débris de tuiles, les tessons de vases, les monnaies et même le nom du village, *Rodulfi Curtis* [1], qui tous ont évidemment une origine antique.

[1] Il peut paraître singulier que des antiquités gallo-romaines se trouvent dans des localités qui portent un nom germanique, mais ce fait s'expliquera si l'on considère que,

Thélus est connu depuis le VII[e] siècle, comme je l'ai dit plus haut : entre cette commune et celle de Bailleul, près de notre voie, nous voyons la charrue remuer des fondations et ramener des débris de tuiles, de meules et de vases gallo-romains.

A Willerval, tout rappelle l'antiquité, son nom, *Willeri Val* ou *Vallum*, et les nombreuses découvertes faites sur son territoire, surtout au lieu dit la ville d'Attimont, ou le champ à Liards, situé près du chemin.

Acheville m'a procuré une foule d'objets du même temps : des tombes du III[e] siècle contre cette voie au lieu dit Quatre-Halots, et de l'autre côté du village sur le chemin de Vimy ; puis des fondations, des fours à cuire le pain, des monnaies, des fibules, qui prouvent que son nom vient bien des deux mots *Axi*, ou *Hacci* et *Villa*, et qu'il était habité à l'époque romaine.

A Bétricourt, hameau de Rouvroy, nous verrons plus loin ces tombes, ces caves, ces souterrains, ces fondations et ces nombreux objets qui prouvent l'emplacement d'habitations à l'époque celtique et pendant les siècles suivants.

Enfin Billy qui m'a procuré bien des objets antiques, des haches celtiques trouvées sur le sol, des vases et des fibules dans son cimetière du III[e] siècle, un poignard à manche de bronze figurant une scène des plus lubriques, et d'autres objets curieux.

quand les guerriers francs obtinrent des concessions des rois gallo-francs, ils s'installèrent de préférence dans des lieux autrefois habités, où ils trouvaient des matériaux, des puits et même des souterrains-refuges.

### CHEMIN D'HÉNIN.

En sortant du faubourg de Saint-Nicolas, sont des fondations romaines et un peu plus haut des tombes franques, dont plusieurs en grès bruts. Avant d'arriver à Bailleul, est un cimetière de la première période romaine. A Fresnoy en est un du III$^{e}$ siècle, à Bois-Bernard sont de nombreuses tombes du II$^{e}$ siècle et un peu sur la droite, d'autres du III$^{e}$. Drocourt nous montre des fondations antiques à droite du chemin, peut-être même à l'angle de la route qui conduit à ses maisons.

Enfin Hénin, *Henniacum* (de *Henn.* vieux), me fournit également les preuves certaines de son existence aux II$^{e}$, III$^{e}$ et VII$^{e}$ siècles. Car il est, dans nos campagnes des environs, l'un des rares endroits qui m'a procuré des tombes et des objets de plusieurs époques différentes. Celles du II$^{e}$ siècle au Thilloy, celles du III$^{e}$ à la Maladrerie et le long du chemin d'Arras, et celles du VII$^{e}$ au même endroit. Et puis j'ai recueilli, grâce à l'obligeance de M. Dancoisne, bien des objets celtiques et gallo-romains qu'il y a découverts.

### CHEMIN D'ARRAS A BÉTHUNE.

Nous avons encore à visiter le chemin d'Arras à Béthune et à Cassel (*Castellum Menapiorum*). Il traverse les territoires de Neuville, Souchez, Noulette, Aix, Nœux, Vaudricourt et Labourse.

Neuville, *Nova villa*, une des premières possessions de l'abbaye de Saint-Vaast, montre sous lui des souter-

rains-refuges, et sur son territoire des fondations antiques, des tombes romaines et mérovingiennes.

Souchez, l'ancien *Sabucetum* de saint Remy, contient aussi des fondations gallo-romaines et des tombes de différentes époques, notamment à la Maladrerie, et du côté de Noulette, dans ce champ où M. le comte d'Héricourt a exhumé des sépultures du III[e] siècle.

A Aix et à la Noulette, les débris antiques se multiplient et la ville d'Uzon surtout nous montre bien des débris curieux de cette époque et de l'ère celtique.

Nœux m'a procuré des tombes gallo-romaines et mérovingiennes, près de fondations qui remontent évidemment au même temps.

Vaudricourt a enrichi mon cabinet de vases et d'objets du IV[e] siècle et aussi d'armes en pierres non polies trouvées au milieu de couches de silex inférieurs. On pourrait les attribuer au terrain quaternaire, si leur position en contre-bas des monts d'Houdain ne faisait penser qu'ils peuvent appartenir à des alluvions plus récentes.

Dans les marais de Labourse et sur leurs bords j'ai recueilli des statuettes, des armes celtiques et d'autres objets, meules, tuiles, etc., qui ne peuvent laisser aucun doute sur son existence à cette époque reculée.

## CHEMIN D'ARRAS A AVESNES.

Je vais maintenant tracer la voie d'Arras à Avesnes-le-Comte, Estrée, Frévent, Auxi-le-Château, etc. Elle a déjà été reconnue par M. le docteur Ledru, maire d'Avesnes, dans les recherches si curieuses qu'il a faites

sur son pays il a retrouvé des empierrements en silex sur la partie de cette voie dite le chemin d'Equerval. Nous croyons pouvoir tracer comme suit son parcours à partir d'Arras :

Dainville, Warlus, Wanquetin, Hauteville, Avesnes, Beaufort, Blavincourt, Estrée-Wamin, Canettemont, Frévent, Vacquerie-le-Bouc, Boffles et Auxi-le-Château. En effet :

Dainville, l'ancienne *Dagin villa* ou *Dioni villa*, est riche en antiquités cachées sous le sol, notamment du côté de Wagnonlieu.

Warlus, dans la direction de Duisans, nous a montré aussi beaucoup de débris du même temps, des tombes du II$^e$ siècle et un cimetière mérovingien.

Wanquetin (de *Want* muraille), en possède aussi de divers côtés, il a notamment un cimetière franc au Calvaire et des fondations antiques à la Maladrerie.

A Hauteville (*alta villa*), on signale des restes de retranchements que l'on attribue aux Romains, au lieu dit *le Camp*.

A Avesnes, nous avons reconnu avec M. le docteur Ledru des tombes du IV$^e$ siècle et des fondations de la même époque, ainsi que des sépultures franques près de la Motte.

Beaufort (*bello fortis*) semble avoir été une antique forteresse. Le docteur Ledru a constaté l'existence sur son territoire, et près de la Motte, de grandes pierres brutes.

Puis vient Estrée-Wamin, dont le nom seul indique le passage d'une voie.

[1] *Bulletin de la Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. II, p. 150.

Canettemont (*Canneti mons*).

Frévent, riche également en souvenirs anciens.

Et Auxi (de *Alciacum castellum*).

M. Harbaville, qui parle aussi de cette voie, la dirigeait sur Saint-Pol, par Estrée. Je crois plutôt au tracé que je viens d'indiquer et qui, peut-être, avait à Estrée un embranchement sur Saint-Pol (*Tervana*), par Houvin et Neuville-au-Cornet.

### CHEMIN DE CAMBRAI A LENS ET BÉTHUNE.

Le second des chemins que j'ai cités et qui est encore connu sur les vieilles cartes et même dans toutes nos communes sous le nom de voie de Cambrai, n'offre pas moins de traces de son origine antique.

Il a déjà été reconnu romanisé par les savants dans son parcours de Cambrai à Lécluse et à Estrée. De là nous le suivons à Vitry, Izel, Drocourt, La Motte-Villers ou Vireuil, et Lens où il traverse celui d'Estaires, et se continue sur Béthune et Saint-Pol.

Dans le marais de Lécluse, on le trouve encore, recouvert par les eaux, du côté d'Ecourt-Saint-Quentin. Près de lui avait été bâtie une forteresse qui portait le nom de *Exclusa* [1].

Puis vient Estrée, dont le nom seul suffit pour indiquer la présence d'une voie, *Strata*.

[1] M. Tailliar, *les Voies romaines dans le nord de la France;* — Harbaville, *Mémorial* et *Statistique monumentale.*

Le Père Lucas, dans un travail lu le 22 juin 1754 à la Société littéraire d'Arras, cite la voie romaine large de 24 pieds, trouvée près d'Écourt-Saint-Quentin à 20 pieds sous la tourbe à côté d'un amas de piques, de haches, de masses et de diverses armes gauloises et romaines.

Nous trouvons ensuite sur le côté, Bellonne, emplacement, dit-on, d'un temple dédié à la déesse de la guerre. Si les traces de cet édifice n'ont pas été retrouvées, j'ai du moins constaté sur le territoire de cette commune et sur celui de Gouy-sous-Bellonne, bien des fondations et des débris romains.

Vitry, *Vitriacum*, vient ensuite, qui nous montre encore son tumulus, les restes d'un château ou d'une ferme des rois mérovingiens, célèbre sous le règne de Sigebert en 575, ainsi que des débris et des fondations gallo-romaines éparses sur son territoire et dans ses marais. L'histoire nous apprend aussi que là le peuple roi avait dressé une forteresse, au point d'intersection de la voie et de la Scarpe [1].

Entre cette commune et celle d'Izel, est placé, sur la colline qui les sépare, le champ des Vingt-Quatre. J'y ai rencontré beaucoup de fondations et d'objets antiques, et aussi des haches celtiques en assez grand nombre. Là aussi j'ai recueilli des monnaies gauloises, notamment ces belles pièces portant le nom d'Andobru, et présentant tous les caractères et la physionomie de celles de Comius, roi des Atrébates.

Dans le village même d'Izel, j'ai visité des souterrains, des tombes, un tumulus, et j'ai trouvé des débris de tuiles, de meules et des monnaies romaines.

En sortant de cette commune, et avant d'arriver à Drocourt, nous traversons des fondations antiques au Givelot.

Le nom germanique de Drocourt prouverait assez son antiquité, si nous ne trouvions d'ailleurs sur son

[1] Tailliar, ibid. —Harbaville, *Mémorial*.

territoire des fondations et des débris au Givelot, à la Cafonnière ou amas de cendres et au Brûlin du côté de Rouvroy.

La voie arrive ensuite au pied de la Motte-Villers ou [illegible]reuil. Là se multiplient les débris antiques, tumulus, tombes du II[e] siècle, fondations, caves ou *cellæ*, fours, toutes choses que nous visiterons plus tard.

Puis nous voici près du champ de la Longue Borne, entre Noyelles et Méricourt, champ qui m'a montré des fondations et des tombes de la fin du II[e] siècle.

Enfin nous trouvons Lens dont je montrerai tout à l'heure l'origine antique et où notre voie rejoint celle d'Arras à Estaires. Ce chemin que je viens d'étudier avait probablement une biffurcation se dirigeant vers Tournay par Douai (*Duacum*) Faumont et Orchies (*Orniacum*)[1].

La Bourse a près de l'église des fondations romaines, des caves, ainsi qu'au Grand-Caillou, et dans les marais où l'on a trouvé de gros murs sur pilotis, des statuettes de Mercure et de Vénus, des haches celtiques, vases romains, etc.

Beuvry montre, à la Fontaine Hideuse et à Taigreville, des fondations et des tombes romaines, puis des instruments celtiques en silex, en os et en bronze.

### CHEMIN DE BÉTHUNE A SAINT-POL.

La troisième voie que j'ai indiquée semblerait être le prolongement de celle que je viens d'étudier, et rejoindrait Béthune par Loos, Vermelles, Sailly-la-Bourse,

[1] [illegible]lliar, ouvrage précité; — Harbaville.

et Beuvry, toutes localités riches en antiquités. En partant de Saint-Pol (*Tervana*) dans la direction de Béthune, j'ai trouvé des débris romains au Valhuon (*Vallis Hugonis*), à Diéval (*Diep val*, vallée profonde), notamment au champ des Ewis, où se découvrent de grandes fondations et des puits nombreux ; à Ourton l'ancien *Orcos* de saint Remy, dont le nom semble tiré des mots *Or*, rivière et *Thun*, habitation. Là aussi sont des tumuli, des fosses et des oppides, sans doute, surtout au bois de l'Alliu, et des débris romains de divers côtés ; j'ai en outre retrouvé entre ce village et celui de Diéval les assises d'une voie solidement construite.

Houdain (*Hisdanum*, de *Houd*, *Houden*, forêt) ([1]) possédait, dit-on, un temple dédié à Diane, au lieu même qui porte aujourd'hui l'église ([2]). On trouve aussi sur son territoire, ainsi que sur celui de Divion, qui le suit sur le parcours de notre voie, et dont le nom, *Duæ viæ*, indique la présence de deux routes, des débris antiques.

Puis viennent Bruay (*Bruaeum*, de *Bru*, pont) et Gosnay dont les cimetières gallo-romains du III^e siècle m'ont fourni tant d'objets curieux.

Nous arrivons ensuite à La Buissière dont le lieu dit *Scla Boulville* contient des fondations, des médailles en argent et en bronze depuis Auguste jusqu'à Constantin, des débris nombreux de vases, des statuettes en terre, et des instruments gaulois.

Hesdigneul vient ensuite, qui nous a procuré une sonnette et beaucoup de vases gallo-romains.

Béthune se montre enfin (du tudesque *Bey Thun*, près de l'enclos) connu dans l'histoire dès le VI^e siècle,

[1] La terminaison *dain* est peut-être dérivée de *Dianæ*.
[2] Harbaville, *Mémorial*.

par les prédications de saint Vaast et dont le territoire, notamment dans le faubourg Catorive, nous montre tant de restes intéressants de l'époque gallo-romaine.

CHEMIN DE CAMBRAI A BAPAUME (PARTIE DE CELUI DE BAVAY A AMIENS).

Cette voie, si reconnaissable encore par sa rectitude, traversait les communes de Frémicourt (*Firmini Curtis*); de Beugny, de Beaumetz (*Bello mansum*), de Boursies (de *Bor*, maison, et *Sin*, bois), d'Anneux et de Cambrai bien connu dans l'antiquité sous le nom de *Cameracum*, et qui renferme encore sous l'emplacement de l'ancienne cathédrale beaucoup d'objets de cette époque.

En quittant Bapaume, elle se dirigeait sur Amiens par Warlencourt. Dans presque toutes ces communes existent des souterrains-refuges ainsi que des restes de fondations antiques.

CHEMIN DE LA BELGIQUE A FRÉVENT ET DOULLENS.

Il passait par Seclin, Pont-à-Vendin, Lens, Aubigny, Avesnes-le-Comte et Doullens. Il avait une bifurcation sur Frévent par Penin, Ambrines.

C'était encore au Moyen-Age une route très-fréquentée.

Si je voulais étendre cette étude sur tous les points du territoire de l'Artois, je pourrais suivre le parcours de bien d'autres voies dont l'origine est antique. Ce pays, en effet, était alors déjà très-peuplé, et il dut avoir un réseau complet de chemins, d'autant plus que les habitations n'étaient que très-peu groupées, et que

chaque centre ne se composait guère que de la maison des chefs ou patriciens, autour de laquelle étaient les chaumières de leurs esclaves, de leurs clients et de leurs autres subordonnés.

Au reste, un auteur contemporain de César, Strabon, prouve l'existence de ces moyens de communication si faciles dans nos pays, lorsqu'il dit : « Ce qui mérite surtout d'être remarqué dans cette contrée, c'est la parfaite commodité que lui procurent ses fleuves et les trois mers dans lesquelles ils se déchargent. Une notable partie du bonheur de ce pays consiste dans la facilité avec laquelle les habitants communiquent entre eux et se procurent mutuellement les douceurs de la vie, surtout en temps de paix. » (V. 14.)

MM. Bordier et Charton assurent même que le pays était sillonné de routes assez solides (quoique ne pouvant se comparer aux voies romaines) pour supporter un roulage considérable de gros chariots de vin, de blé, de métaux et d'autres marchandises pesantes ; — que ces routes étaient, de plus, entretenues avec assez de sollicitude pour qu'on y eût mesuré et marqué les distances. M. Tailliar, à l'appui de ce fait, fait remarquer que l'expression *lieue* pour marquer les distances vient du *celtique* lech *qui signifie pierre, parce que*, dit-il, *c'étaient des pierres qui indiquaient les espaces*.

## CARREFOURS.

Les Romains, lorsqu'ils traçaient leurs voies, choisissaient des centres importants de populations autour desquels ils les faisaient rayonner, souvent en nombres impairs, trois, cinq, sept. Ces points de sections pre-

naient alors les noms de *Septemvium*, *Quinquevium*, *Trivium*. Ainsi nous avions dans nos pays les *Septemvium* suivants :

1° Autour d'Arras (*Attrebatum* ou *Nemetocenna*) les routes militaires (*viæ ferreæ*) de :
Saint-Quentin (*Augusta Veromanduorum*),
Amiens (*Ambianum*),
Zoteux (*Septemvium Altarium*),
Thérouanne (*Taruanna*),
Estaires (*Minoriacum*) et Cassel,
Tournay (*Tornacum*),
Cambrai (*Cameracum*) et Bavay ;

2° Autour de Thérouanne, celles de :
Arras (*Nemetocenna*),
Saint-Pol (*Ad Lullia* ou *Tervana*),
Amiens (*Ambianum*),
Zoteux (*Altaria*),
Boulogne (*Gessoriacum*),
Sangatte (*Portus Ulterior*),
Cassel (*Castellum Menapiorum*);

3° Autour de Bavay, celles de :
Rheims,
Saint-Quentin,
Arras,
Tournay,
La Batavie,
Cologne,
Trèves ;

4° Autour de Zoteux (*Altaria*), celles de :
Thérouanne (*Teruanna*),
Wissant (*Sinus Itius*),
Amiens (*Ambianum*),

Saint-Pol (*Ad Lullia*) et Arras,
Boulogne (*Gessoriacum*),
Sangatte (*Sinus Quantavicensis*),
Saint-Omer (*Sithiu*);

5° Autour de Cassel, celles de :
Tournay par Wervick,
Estaires,
Amiens,
Thérouanne,
Sangatte,
Mardick,
La mer.

Ailleurs nous trouvons le nombre cinq, *Quinquevium* :

1° Ainsi à Cambrai nous avions les routes se dirigeant vers :
Arras,
Bapaume,
Bavay,
Le Cateau,
Saint-Quentin;

2° A Lens, celles de :
Arras,
Cambrai,
Estaires,
Béthune,
Et Lille par Pont-à-Vendin, Seclin, etc.;

3° A Saint-Pol (*Tervana*) se réunissaient les voies de :
Arras,
Béthune,
Thérouanne,
Zoteux,
Thièvres.

1° A Bapaume (*Bapalmæ*), nous trouvons le *Trivium* formé par les voies de :

Arras,
Cambrai,
Saint-Quentin;

2° A Arques étaient celles de :

Douriez (*Duroicoregum*) par Fauquembergue,
Le Vaast par Journy et Hocquinghem,
Zoteux par Lambres.

Divion (*Duæ viæ*) formait aussi un *Quadrivium* par ses sections de chemins conduisant à Arras, Thérouanne, Saint-Pol et Béthune.

Le long de ces voies, Rome fit placer de hautes bornes milliaires indiquant aux voyageurs les distances entre les diverses localités traversées par elles. Aux points d'intersection de ces voies d'autres pierres plus grandes marquaient les points d'arrivée de chacune d'elles, ainsi que le nombre de lieues ou de milles romains à parcourir pour arriver à ces points extrêmes. Parfois même des autels y étaient érigés en l'honneur des dieux protecteurs des voyageurs; c'est ce qu'indique pour Zoteux le nom d'*Altarium* qu'il a porté pendant le Moyen-Age.

La plupart de ces monuments ont disparu depuis longtemps. On se rappelle cependant encore la pierre milliaire qui avait été plantée au milieu du forum de Bavay et qui s'est conservée pendant bien des siècles. Elle était heptagone, de plusieurs pieds de hauteur, et indiquait les sept routes qui partaient de cette ville [1]. Une autre s'est conservée à Estaires. Elle a été retrouvée

[1] Tailliar, ouvrage précité ; — De Bast.

par M. Arnould, très-intelligent antiquaire ; il l'a recueillie dans les moellonages composant les fondations de l'église.

C'est une colonne ronde sur laquelle est gravée une inscription aujourd'hui très-incomplète, et dont on ne peut plus lire que les lettres et chiffres : IV.. AI.. IMP. CAES.. AF FI.

A l'article des galgals, dans le chapitre des Monuments préhistoriques, j'ai décrit des monceaux de pierres élevés aux carrefours et les sacrifices qu'on offrait sur eux de temps à autre, j'ai parlé aussi des idées superstitieuses qui s'attachent encore à plusieurs d'entre eux ; je n'y reviendrai donc pas ici, et j'y renverrai mes lecteurs.

### LES CAMPS ET FORTERESSES.

J'ai dit que le peuple-roi, pour maîtriser l'humeur remuante des Gaulois, arrêter les invasions germaines et protéger le cours des rivières et des grandes routes, éleva de distance à autre des forteresses ou des camps.

Peu de débris de ces constructions restent debout dans l'Artois, seulement les indications ou des souvenirs traditionnels ont été conservés, qui peuvent faire reconnaître une partie des localités qui étaient ainsi protégées.

D'abord la cité des Atrébates avait son *castrum* ou forteresse placé sur la colline qui dominait la Cité sur l'autre rive du Crinchon.

Il avait pris le nom de *Castrum Nobiliacum* et semble avoir été construit vers l'an 370 par ordre des empereurs Valentinien et Gratien, pour remplacer le camp d'Etrun moins bien fortifié.

Les empereurs Maximien-Hercule, Dioclétien et Constance Chlore avaient en outre hérissé nos frontières d'un grand nombre de châteaux-forts[1], pour opposer une digue aux irruptions des Germains.

Suivant M. Fallue, on éleva les *castra*, les *castella* et les *turres* pour y loger des postes militaires, et les *oppida*, les *clausura* et les *burgos* pour servir de refuge aux habitants. Il ajoute que les Saxons et les autres bandes de pirates, dans leurs rapides incursions, ne s'attachaient guères à faire des siéges, et que les peuples qui se jetaient dans les refuges avec leurs animaux domestiques et des vivres, ne tardaient pas à être délivrés et à retourner à leurs occupations journalières[2].

Dans les derniers temps de l'Empire, dit M. Tailliar[3], les Romains avaient garni les régions limitrophes et les passages des rivières d'une multitude de forteresses destinées à arrêter les incursions des barbares. Le même auteur dans son essai sur l'histoire du régime municipal romain[4], ajoute que des camps fortifiés entourés de fossés et de remparts furent installés dans les lieux que recommandait leur position favorable, que des places de guerre (*oppida*) furent créées ou restaurées afin d'y loger des garnisons romaines, et que des châteaux-forts (*castella*), échelonnés de distance en distance, furent érigés sur les points les plus convenables.

L'existence de nombreuses localités fortifiées par les Romains est donc bien prouvée, voyons si nous pourrons les retrouver aujourd'hui dans l'Artois.

[1] Zozime, *in Diocl. vita.* — Ammien Marcelin.
[2] *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie,* t. IX, p. 310.
[3] *Notice sur l'origine des villages,* page 62.
[4] Page 9.

Tout d'abord je crois que les grandes voies militaires et les rivières navigables étaient protégées par des forteresses qui devaient, suivant moi, être échelonnées sur leurs bords :

*Voie de Thérouanne.*

Mont-Saint-Éloi.
Villers-Châtel [2].
Houdain [2].
Camblain-Châtelain [2].
Bailleul [2].

—

*Voie de Cambrai.*

Wancourt.
Vis [4].
Marquion.

—

*Voie d'Hénin.*

Bailleul [2].
Bois-Bernard (*Bos*).

—

*Voie d'Arras à Béthune.*

Souchez.
Noulette [4].
Houchain ?

—

*Voie de Tournai.*

Bailleul (de Bel, fort).
Oppy (*Oppidum*).
Beaumont.
Mons-en-Pevèle.
Orchies [2], etc.

*Voie de Saint-Pol.*

Etrun.
Aubigny.
Berles [4].
Bailleul [2].
Saint Pol [4].

—

*Voie de Cambrai à Lens.*

*Sclusia*, Lécluse [2].
Vitry (*Vitriacum*), [2], [4].
Villers-la-Motte (Rouvroy) ou Bois-Bernard.

—

*Voie d'Arras a Avesnes.*

Warlus (à la Tourelle).
Hauteville [2], etc.

—

*Voie d'Amiens.*

Bailleulmont [2].
Berles-au-Bois [2].
Pas (*oppidulum*) [1].
Thièvres (*Teucera*) [3].

—

*Voie d'Estaires.*

Vimy [4].
Lens [5].
Vendin.

*Voie de Lens à St-Pol.*

Béthune.
Houdain (*Husdinum*).
Saint-Pol (*Tervana*).

—

*Voie de St-Quentin.*

Mercatel [4] (*Mirabile castellum*).
Ervillers ?
Bapaume [4].
Morval [4].

—

*Voie d'Avesnes à Frévent.*

Berlencourt.

—

*Voie de Bapaume à Cambrai.*

Beaumetz, etc.

—

*Rivière de Scarpe.*

Vitry [2].
Douai [2].

[1] Malbranque, *de Morinis*, t. I. — [2] Tailliar.

[3] On y a trouvé il y a peu d'années des armes gauloises et onze tombeaux de pierre dans un champ situé près de la rivière. (Harbaville, t. I, p. 237).

[4] M. Louis Tamboise a trouvé sur le territoire de Vimy du côté d'Avion un puits conduisant à des galeries souterraines qui étaient, comme le puits, remplies avec des grés équarris, entremêlés de tuiles romaines. Peut être devons-nous y voir les ruines d'une ancienne forteresse.

[5] Harbaville.

Je l'ai dit plus haut, il ne reste plus de ruines apparentes de ces constructions qui ont été rasées, soit par les barbares quand ils eurent franchi ces barrières impuissantes contre eux, soit plus tard par les habitants du pays qui utilisèrent leurs débris pour élever d'autres édifices. Leurs retranchements seuls sont parfois encore visibles, ainsi que je le prouverai tout à l'heure. Il est donc bien difficile de les décrire ici. Cependant, si nous devons nous en rapporter aux descriptions des monuments du même genre qui existent ailleurs et qui ont été publiés par de savants archéologues, nous pourrons encore nous figurer ce qu'ils étaient autrefois.

D'abord, voici comment M. de Caumont décrit tous ces travaux défensifs[1] : « La plupart des enceintes militaires n'étaient pas d'une grande étendue, le plus souvent elles n'entouraient qu'une partie des villes. C'étaient les châteaux ou citadelles des cités. Elles affectaient souvent la forme d'un carré long plus ou moins régulier... Les murs construits en pierres de petit appareil avec des cordons de briques étaient flanqués de tours rondes irrégulièrement espacées... A l'intérieur de la place, il y avait une tour beaucoup plus vaste, ordinairement carrée, dans laquelle habitait le commandant. »

Les *Castella* et autres forteresses romaines étaient élevées d'après le même système ; la grandeur seule de l'enceinte les distinguait les unes des autres, ainsi que les bâtiments plus ou moins vastes qu'elles renfermaient et qui pouvaient loger des troupes plus ou moins nombreuses.

[1] Tome II, p. 303.

Les camps eux-mêmes différaient de grandeur suivant leur destination.

Leurs moyens de défense varièrent aussi, suivant les époques d'abord, et aussi selon qu'ils devaient servir plus ou moins longtemps.

Ainsi ils étaient appelés *stativa*, quand ils logeaient des troupes sédentaires préposées à la garde du pays.

Les *hiberna* contenaient une ou plusieurs légions pendant un hiver. Ceux nommés *æstiva* étaient encore moins importants et ne devaient servir que pendant quelques jours.

## CAMPS.

Les plus anciens camps romains sont carrés, percés de portes sur les quatre côtés, et beaucoup ont une enceinte intérieure presque toujours contiguë à l'enceinte principale. L'entrée qui faisait face au prétoire s'appelait porte prétorienne ; celle qui lui était directement opposée était la porte décumane, ainsi nommée parce que dix soldats pouvaient y passer de front. Les deux autres, sur le côté droit et le côté gauche, étaient les principales. La porte prétorienne devait toujours faire face à l'ennemi, et l'on plaçait la porte décumane sur le côté le plus élevé, afin que le camp fût tourné vers le terrain inférieur et qu'il dominât l'ennemi.

Du temps d'Adrien et de Trajan les camps s'allongèrent, devinrent d'un tiers plus longs que larges, et leurs angles parfois s'arrondirent. Le fossé eut six pieds d'ouverture et trois pieds de profondeur; le rempart fut élevé de six pieds et eut huit pieds de large. Hygin fixe la longueur du camp impérial à 2400 pieds et sa

largeur à 1600; il prescrit aussi de creuser au-delà de chaque porte un petit rempart et un fossé pour en interdire l'entrée directe [1].

Vers le règne de Constantin on apporta encore aux règles de la castramétation d'assez grands changements par suite de l'admission considérable des peuples barbares dans les armées. On vit alors des camps circulaires, demi-ronds ou triangulaires, en même temps que d'autres carré-longs. Souvent pour les protéger, on se bornait à lever autour d'eux des gazons pour en faire un mur de trois pieds de hauteur bordé d'un petit fossé.

Dans l'Artois il n'a encore été reconnu avant moi d'une manière certaine qu'un seul camp romain, placé près d'Étrun, sur la route d'Arras à Saint-Pol; nous verrons plus loin ce que j'ai retrouvé sur d'autres points du territoire.

### CAMP D'ÉTRUN.

« Il est situé, dit M. Harbaville [2], sur une éminence à quelques mètres du Gy, au sud-est, et de la route de Saint-Pol, à l'ouest. Cet ouvrage se divise en deux parties distinctes, savoir : un *vallum* inférieur ou *fossa* vers la rivière, creusé dans la colline et décrivant un parallélogramme assez régulier d'environ 130 mètres de longueur sur une largeur de 80 mètres à l'entrée. A quelque distance, au nord-ouest, il est couronné par

[1] Nous voyons ce système d'ouvertures au *castrum* de Noyelle-Vion.

[2] *Mémorial*, pag. 125. — *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, t. V.

le retranchement supérieur qui décrit deux angles comme pour envelopper la pointe du terrain ou les deux côtés du carré que le Gy forme près de là à son confluent dans la Scarpe. Le développement de cette redoute est d'environ 480 mètres. Le reste, vers le nord, est nivelé par la charrue. On croit que ce camp fut établi pour le cantonnement d'une légion, lorsque Jules-César hiverna à Arras, l'an 703 de Rome, cinquante et un ans avant J.-C. »

D'autres auteurs ont étudié également cet ouvrage, et lui ont attribué les mêmes caractères et la même origine; tout semblerait donc avoir été dit à son égard, si nous ne sentions aujourd'hui le besoin de revenir sur ces décisions un peu hasardées parfois, ou si du moins nous n'aimions à vérifier et à revoir les motifs qui les ont dictées. Essayons donc de l'étudier à nouveau.

Sa forme est un ovale allongé qui mesure, remparts compris, 880 mètres sur 560, dans les endroits les plus longs et les plus larges, ou 2640 pieds sur 1680, c'est-à-dire un tiers de plus en longueur qu'en largeur. D'un côté il était protégé par la Scarpe, d'un autre par la rivière du Gy et les fontaines dites des brochets et d'Étrun et par deux fossés parallèles, profonds de 3 mètres, larges en haut de 4 et en bas de 1. Ils sont espacés de 22 mètres et le premier est distant de la rivière de 166 mètres. Ils semblent se rapprocher pour se réunir en entrant dans le *vallum* intérieur ou *fossa*. Sur les autres côtés se dresse un retranchement de 1570 mètres de longueur sur 7 à 8 de hauteur. Un fossé arge, profond et extérieur complétait sa défense.

Aux deux extrémités, à l'est et à l'ouest, sont deux grandes ouvertures paraissant en avoir été les entrées

et qui ont environ 40 mètres de largeur. La troisième, qui conduit à Duisans, et qui laisse passer le chemin de débouché d'Etrun à la route impériale, est plus moderne; elle a été pratiquée par les dames de l'abbaye d'Étrun.

Une grande fosse adossée contre l'enceinte, près de la rivière, et qui a une forme demi-circulaire, semble avoir été faite ou utilisée par les Romains comme *vallum* ou enceinte intérieure. Cependant je la crois d'origine celtique. Elle a environ 80 mètres de diamètre, est très-profonde et présente à son milieu une assez grande élévation qui a tous les caractères d'un *tumulus* allongé. J'ai également constaté l'existence de galeries souterraines qui s'ouvraient dans l'un des rebords de cette fosse et qui se prolongent assez loin. Dans cette galerie j'ai recueilli une cuillère en bronze dont tous les caractères sont gallo-romains, et qui se trouvait dans un des recoins de la crypte, mêlée à des cendres et à des charbons.

D'autres fosses assez semblables à celles-ci, moins son *tumulus*, se retrouvent le long de la rivière, en remontant vers Duisans, Agnez, etc.

Le camp s'étage sur une colline élevée, s'inclinant vers la rivière, et domine toute la vallée en présentant au soleil du midi toute son enceinte. Or les auteurs nous enseignent que les camps sédentaires (*stativæ*) étaient placés près des rivières, sur un terrain incliné vers le midi, afin d'avoir l'eau en abondance, de l'utiliser comme défense et de recevoir, en hiver surtout, la chaleur du soleil si précieuse pour des soldats souvent italiens, peu habitués aux froids de nos pays septentrionaux. Et puis du haut de cette colline ils dominaient

tout le cours de la rivière, et en surveillaient plus facilement les environs.

A son extrémité, vers l'ouest, se retrouvent dans le sol des ossements mêlés de tessons de vases et de débris d'armes rongés de rouille. Ces restes parfois superposés jusqu'à une certaine profondeur semblent y avoir été déposés à différentes époques.

Au reste, partout dans cette enceinte et dans ses environs ont été recueillies des monnaies romaines et d'autres débris antiques, qui la plupart appartiennent aux empereurs des trois premiers siècles de notre ère, depuis Auguste jusqu'à Julien. J'y ai cependant trouvé une médaille gauloise atrébate, en bronze, et un peu plus loin, à Marœuil, sont des vases qui ont tous les caractères germains ou gaulois.

Des fouilles plus importantes feraient sans doute découvrir bien d'autres objets curieux, et surtout nous donneraient la forme et la coupe des fossés de l'enceinte, l'emplacement du prétoire, celui des rues qui traversaient le camp. Quant aux sépultures qui recueillirent les soldats que la mort y frappa .. je les ai retrouvées en partie, comme je le dirai tout à l'heure.

En attendant et d'après cette description, ne devons-nous pas penser que ce camp a été habité pendant les trois premiers siècles de l'occupation romaine dans notre pays, qu'il est un *stativa* et que c'est à tort qu'on lui donne le nom de camp de César, à moins, ce qui est possible, que les empereurs n'aient établi leur stationnement sur l'emplacement d'un autre camp passager tracé par César.

Il n'est pas carré, comme on les faisait à l'époque où vivait ce prince, mais c'est un parallélogramme allongé,

à pans coupés, et d'un tiers plus long que large, forme qu'indique Hygin commé particulière à ceux de son temps. Les objets qu'on y trouve appartiennent à toute cette période des trois premiers siècles, car sur une centaine de monnaies recueillies depuis quelques années dans son enceinte ou dans ses environs et que j'ai étudiées, deux à peine appartiennent à l'époque de César; presque toutes les autres sont des bronzes du haut empire, et quelques-unes datent du IIIe siècle. Ce camp n'est pas d'ailleurs un ouvrage passager, ni même un camp d'hiver; tout prouve que c'était un *stativum*, lieu de retraite pour les troupes préposées à la garde du pays.

D'abord son enceinte ne pouvait contenir qu'une légion au plus, déduction faite des rues, des magasins, du prétoire, du *forum*... qui prenaient à peu près le tiers de l'enceinte, puisque les auteurs exigent un espace de 120 pieds pour un manipule et de 300 de long sur 200 de large pour une cohorte [1]. Le camp d'Etrun pouvait donc contenir au plus 8 cohortes, environ 8000 hommes ou deux tiers de légion en comptant les auxiliaires. Sans doute un corps aussi faible, abrité derrière de hauts retranchements, était suffisant pour protéger le pays, surtout lorsqu'il était assez calme, mais il ne pouvait suffire pour faire campagne.

Et puis les remparts d'Étrun sont-ils ceux d'un camp passager? Hygin fixe à six pieds la hauteur de ceux qui

[1] De Caumont, *Cours d'antiquités*, tom. II, p. 336. Il fallait dix mètres carrés pour un fantassin, et vingt cinq pour un cavalier. L'armée consulaire se composait de 18,600 hommes, la légion de 4000 fantassins, 300 cavaliers et 5000 auxiliaires.

entouraient les camps d'hiver et Flavien Joseph à 4 coudées avec une profondeur égale de fossés [1]. Enfin Végèce nous assure que de son temps les armées en marche négligeaient souvent de se fortifier, et que, si le danger devenait imminent, alors seulement elles se décidaient à faire un fossé de neuf pieds de large sur douze de profondeur, et à élever un parapet de quatre pieds de hauteur. Or nos retranchements d'Étrun ont parfois dans les endroits où la culture ne les a pas abaissés, six à huit mètres, ce qui indique un ouvrage important destiné à servir pendant longtemps [2].

Ainsi nous trouvons à Étrun la forme et la disposition des camps de l'époque d'Adrien, nous y voyons des travaux de défense considérables qu'on ne devait pratiquer que pour des ouvrages destinés à un long service. Enfin, nous y rencontrons des tombes et des monnaies appartenant au IIe ou au IIIe siècle de notre ère ; car les sépultures étudiées par moi à Étrun et à Duisans, sont toutes du IIe siècle et celle de Marœuil est gauloise. Nous avons vu que les monnaies trouvées dans son enceinte et autour de lui sont presque toutes aussi postérieures à César. Il nous paraît donc évident que ce camp est un *stativum*, ou permanent, qu'il était chargé de veiller sur la vieille cité des Atrébates, qui était alors très-voisine de lui, comme nous le verrons plus

[1] On donnait aux fossés une largeur de 9, 11, 13 et même 17 pieds et les retranchements étaient surmontés de palissades avec crénaux, et quelquefois garnis de distance en distance de petits forts.

[2] La voie de St-Pol passait autrefois contre le fossé de l'enceinte ; elle en a été éloignée de quelques mètres lors de la construction de la route actuelle.

loin, qu'il est resté debout jusqu'au IV[e] siècle, et qu'il a précédé le *castrum nobiliacum* que Gratien et Valentinien firent élever de l'autre côté de la ville, vers 370 [1].

On trouve d'ailleurs à Étrun toutes les conditions demandées pour ces sortes d'établissement : c'est-à-dire des sources d'eaux vives et abondantes, des bois, des pâturages, etc.

J'ai trouvé le cimetière dépendant de ce camp, les vases sont bien ceux de la première période de l'occupation, mais les corps ne sont pas incinérés. Un ou deux vases, des cruches ou des bouteilles en terre les accompagnent souvent. Cet âtre est situé au nord du camp, le long du chemin de fer, entre les retranchements et la gare.

### AUTRES CAMPS.

Mais comme les anciens auteurs disent aussi que souvent les camps dans les pays frontières étaient très-nombreux et placés sur des hauteurs de manière à pouvoir correspondre les uns avec les autres par le moyen de signaux, il me faut chercher quelles seraient dans ce cas les autres positions choisies pour cet objet par les Romains, dans l'Artois. Je le ferai tout-à-l'heure, car on n'a guère étudié jusqu'ici que celui d'Étrun, quoique cependant on puisse souvent regarder comme ayant servi à cet usage ces terrains élevés qui semblent

[1] Les camps à demeure durent être abandonnés vers 260, disent les auteurs, peu après la mort de Marc-Aurèle, quand les légions vendirent le trône, et crurent indigne d'elles de coucher sous la tente et de pratiquer les travaux de retranchement. Cependant M. Harbaville et d'autres historiens attribuent à Gratien la création de la forteresse atrébate.

avoir été protégés par des retranchements et que nous voyons, soit près de Pomera, soit à Lens, du côté d'Eleu, soit à Houdain, soit à Mons-en-Pévèle, soit à Bours, à Noyelle-Vion, à Bois-Bernard, soit dans bien d'autres endroits.

Ces camps ou forteresses dont j'espère prouver l'existence, formeraient cette ligne de défense qu'établirent les empereurs dans nos pays frontières pour les protéger contre les attaques si fréquentes des Germains, ou pour servir de campements passagers aux armées en marche.

A Pomera, en effet, M. Harbaville [1] a rencontré, à quelques pouces de profondeur, trois longs sentiers en cailloutis, d'environ trois pieds de largeur, disposés parallèlement dans la direction du nord au sud, espacés entre eux de dix pas et formant comme le milieu des rues d'un camp. On trouva près de là des débris de poterie romaine, de nombreux fragments de ces meules portatives dont les soldats se servaient pour broyer leur froment. Là aussi a été recueillie une médaille d'or d'Antonin, et une ligne de feux de garde.

Sur la hauteur d'Eleu qui domine le cours du Souchez et qui s'incline jusqu'à la rivière, en tournant vers le midi sa pente douce, se voient des restes de retranchements et des débris romains, tuiles, meules...; des tombes de cette époque y ont aussi été trouvées il y a peu d'années. Je ne crois pas cependant que ce lieu soit un camp, mais un bourg, et j'étudierai tout-à-l'heure les trouvailles que nous y avons faites, en faisant observer que plusieurs personnes veulent tirer le nom

[1] *Mémorial.*

d'Eleu de celui d'Elena, et regardent ce lieu comme l'ancien emplacement du *Vieux Elena;* ce que nous verrons aussi plus loin.

La tradition place à Courrières [1] un camp romain, là aussi se trouvent des débris antiques; mais on n'y voit plus traces ni de fossés ni de retranchements.

A Noyelles-Vion existe encore un camp romain presque entier que nous visiterons également.

Soncamps, hameau de Sombrin, possède aussi un camp dont les fortifications sont bien visibles, et qui avait assez d'importance comme nous le verrons plus loin.

Outre ces localités qui sembleraient avoir eu des camps dont les traces ont parfois disparu, d'autres ont possédé de véritables forteresses qui se reliaient avec elles, et qui contribuaient à fermer l'entrée des frontières de ce côté. Ce sont ces travaux que je vais rechercher maintenant.

## LES FORTERESSES.

Ces forts, comme je l'ai dit, devaient être très-nombreux dans nos pays frontières, et je crois pouvoir les placer en grande partie sur ces mottes importantes ou même sur ces élévations naturelles qui portent encore les traces d'enceintes fortifiées. Car les barbares attaquaient souvent cette frontière par bandes peu nombreuses, et, par conséquent, il fallait, pour les arrêter, des obstacles très-rapprochés, presque une enceinte continue. Aussi M. Tailliar dit-il, que, d'après les ren-

[1] Dancoisne, *Histoire d'Hénin-Liétard.*

seignements donnés par les auteurs contemporains, on peut juger combien se multiplièrent les lieux fortifiés vers la fin de l'empire d'Occident... « La société presque tout entière est mise sur le pied de guerre [1]. » M. de Caumont avait dit auparavant qu'on ne peut douter que les châteaux ne fussent très-multipliés dans les régions exposées aux invasions. Paul Orose, historien du Ve siècle, l'assure positivement, et les expressions dont il se sert nous autorisent à croire que ces forteresses étaient d'autant plus nombreuses qu'elles étaient moins considérables et coûtaient moins à établir [2]. Il ajoute qu'il était prescrit d'élever solidement des châteaux de mille pas en mille pas [3], mais qu'une partie de ces travaux, les *turres* et les *burgi* surtout, n'offraient souvent qu'une habitation entourée de palissades et de fossés ; que plusieurs pouvaient même ne consister que dans une tour en pierre ou en bois, au milieu d'une petite cour entourée de retranchements.

Enfin, on sait que sur plusieurs parties des frontières de l'empire furent élevées de longues et solides murailles, garnies de tours et de fossés pour arrêter les barbares. On cite notamment celle que Sévère fit bâtir en Angleterre d'une mer à l'autre, et celle qu'éleva le long du Danube l'empereur Probus, sur un parcours de deux cents milles environ.

Zozime nous assure encore que sur les frontières qui n'avaient pas de murailles continues, on les remplaça par des forts détachés, semés d'un bout à l'autre, et re-

[1] *Histoire du régime municipal romain*, p. 40.

[2] *Cours d'antiquités*, liv. V, p. 26.

[3] Ita ut millenis passibus interjectis, stabili muro et firmissimis turribus erigantur.

liés entre eux par des postes ou de petites tours, ne formant parfois qu'un carré de quatre mètres. Ils étaient destinés à recevoir des sentinelles qui, à portée de la voix les unes des autres, pouvaient se correspondre, et en peu de temps donner l'alarme sur toute la ligne, ou communiquer rapidement, d'une extrémité à l'autre, un ordre à ceux qui se trouvaient placés plus loin [1].

Aussi pouvons-nous conjecturer qu'une partie de ces terrassements, parfois si importants, qui entourent encore quelques restes d'anciens donjons, ne fut pas l'ouvrage des seigneurs du moyen âge, mais bien celui des Romains. Quand, en effet, les Francs se furent emparés de l'Artois, ils eurent besoin, eux aussi, de se fortifier, contre d'autres Germains d'au-delà du Rhin qui, à leur tour, voulaient prendre part à cette belle conquête de leurs frères.

Les chefs Mérovingiens s'installèrent donc dans ces *castra* que leurs constructeurs avaient abandonnés, et, comme le disent les auteurs contemporains ou modernes, Sidoine Apolinaire [2], Grégoire-de-Tours, de Caumont [3], Tailliar, etc., ces Francs, pour assurer leur conquête ou pour se garantir eux-mêmes des agressions, se posèrent dans les lieux fortifiés qui leur convenaient le mieux, ou en créèrent de nouveaux. Voilà ce qui explique ces antiquités romaines trouvées parfois dans les terrassements des donjons du moyen âge,

[1] De Caumont. *ib.*, p. 22. Le premier empereur, qui fit ainsi élever des forteresses sur les confins de la Germanie, fut Auguste, qui en chargea Drusus. (Schayes, tom. I, p. 412).

[2] Liv. IV, p. 22.

[3] *Cours d'antiquités*, liv. V.

à la Montoire notamment. Tous ces domaines étaient déjà, à l'époque des croisades, c'est-à-dire au XIe siècle, occupés par les chefs Francs, et il n'est pas douteux qu'ils n'aient été habités par leurs pères dans les premiers moments de la conquête. D'ailleurs qui eût renversé ces travaux, ces terrassements faits par les Romains, alors surtout que leur existence était encore utile aux nouveaux maîtres? Le pays était presque désert, les forêts l'avaient envahi de toutes parts et les Francs, en supposant qu ils n'aient pas eu besoin de ces enceintes fortifiées, ne se seraient pas donné la peine de les détruire, puisque le terrain ne leur manquait pas; ils les eussent plutôt abandonnées pour cultiver d'autres parties plus faciles à labourer. C'est ce que nous avons constaté plusieurs fois, entre Bours et Diéval notamment, où se trouvent au milieu des bois des terrains garnis de fossés et de parapets. L'un d'eux, mieux conservé que les autres, porte le nom de château de Tartarin ; un autre près d'Houdain, celui de bois des Tours.

Aussi, quand plus tard les seigneurs du moyen âge voulurent édifier leurs donjons, ils ont dû utiliser ces ouvrages tout faits et qui leur épargnaient des travaux considérables.

Enfin nous retrouvons dans beaucoup de ces enceintes les caractères et le plan des *castra* gallo-romains, comme nous le verrons tout à l'heure.

Ainsi l'Artois devait être couvert de forteresses en tous genres : *castra, urbes, oppida et turres.* Quant aux *castra* on n'en connaît encore, comme je l'ai dit, qu'un seul proprement dit, celui d'Etrun, que nous venons d'étudier. Nous verrons plus loin cependant qu'il n'était

pas seul dans nos pays, et nous visiterons ceux de Noyelle-Vion et de Soncamps, qui me paraissent remonter aussi à l'époque gallo-romaine. Le *castrum nobiliacum,* ainsi nommé sans doute parce qu'il était la résidence du chef de la province, qui comprenait l'Attrébatie et la Morinie, dont la capitale était *Attrebatum;* l'ancien *Nemetacum* des Celtes, était la plus importante des forteresses. Après elle venaient peut-être Douai (*Duacum*), Vitry (*Victoriacum*), Orchies (*Orciacum*), Lens (*Elena*), Béthune, Avesnes, puis une série de *castra*, d'*urbes*, d'*oppida* et de *turres* dont nous chercherons tout à l'heure les emplacements.

Plusieurs de ces forteresses sont indiquées par le nom des localités qui les portaient, d'autres sont citées dans les anciennes chroniques ou dans des travaux historiques plus modernes, et dont le mérite est reconnu, ceux notamment de MM. Harbaville et Tailliar, enfin quelques-unes nous sont recommandées par leur position et par la nature des travaux que nous y retrouvons encore.

Mais outre ces lieux fortifiés qui sans doute ont, en partie du moins, servi de forteresses, *castra*, *oppida*, *urbes*, nous devons aussi retrouver ces tertres ou postes secondaires qui ne contenaient qu'une ou peu de sentinelles, destinées à garder les passages entre les forts plus importants et à donner l'alarme en cas de danger.

Ici naturellement viennent se présenter, comme ayant rempli ce but, ces mottes si nombreuses qui couvrent notre pays, et que plusieurs fois nous avons vu désigner sous les noms de mottes à signaux. Je suis d'autant plus porté à admettre cette origine que plusieurs de celles que j'ai explorées ne renfermaient pas de

tombes, mais témoignaient de leur origine gallo-romaine par les débris de cette époque que j'y ai trouvés. Celle d'Avion m'a donné des monnaies, des tuiles à rebords, des vases brisés, une bêche arrondie à son extrémité, une tête de cerf en terre cuite. En outre son sommet était couronné d'une fondation épaisse en grès ayant la forme circulaire.

Celle de Rouvroy, Motte-Villers ou Vireuil, contenait des médailles, des tessons de vases, et montrait dans son intérieur une excavation carrée, qui semblait aboutir à des galeries souterraines.

Ne sont-ce pas là les caractères de ces postes accessoires destinés à donner l'alarme ou à transmettre des signaux? Et qui sait si ces galeries, que je sais exister sous plusieurs de ces mottes, ne permettaient pas aux sentinelles qu'on y avait placées de se replier en cas de danger sur les forteresses principales, pour éviter d'être prises ou massacrées?

Je crois donc pouvoir avancer sans trop de témérité que l'Artois était protégé par des forteresses, ainsi disposées le long de ses frontières.

Du côté de la Morinie et de la Menapie, qui, quoique romaines, étaient contiguës aux côtes maritimes qu'attaquaient souvent les Saxons et autres pirates : Pas (*Oppidulum*), Berles (de *Bel* forteresse), Berlencourt (de *Bel*, *Ber*), Beaufort (*Bello-fortis*), Avesnes (*Advena*), Villers-Châtel (*Castellum*) Bours (au lieu dit château de Tartarin), Houchin (*Olchia*, terre fortifiée), Houdain (*Husdinum*), Camblain-Chatelain (*Castellum*), Béthune (*Beythun*, habitation près de l'enclos), Lens (*Elena*), Mons-en-Pévèle (*Mons in Pabula*) dont nous visiterons l'enceinte fortifiée, dite Pas de Roland, Carvin, Lugy (de *Lugnus*, donjon), etc.

Du côté de la Nervie.

Douai (*Duacum*), peut-être Brebières (*Berberiæ*), Bois-Bernard (de *Bos*, Bois ou *Bosz* Bosse, Colline), Orchies (*Orciacum*), Vitry (*Victoriacum*); Oppy (*Oppidum*), l'Écluse (*Sclusa*), Bailleul (de *Bel*, *Ber*, forteresse), Belle-Motte-lez-Blangy, Vis (*Vicus*); Mercatel (*Mirabile Castellum*), Bapaume (*Bapalmæ*), Morval (retranchement élevé, *Mourval*), peut-être Marquion où vient d'être trouvée, sous l'église, une grande et magnifique fondation en pierres de grand appareil et formant un grand carré; Haplincourt, etc.

Entre ces forteresses nous trouverions ces nombreux postes indiqués souvent encore par les mottes plus petites qui les portaient. Ils étaient beaucoup plus multipliés du côté de la Nervie, germaine d'origine, quoiqu'elle ait été conquise et occupée par les Romains. Mais il est évident que le conquérant ne pouvait pas avoir une entière confiance en ses habitants, et qu'il devait craindre qu'ils ne favorisassent les invasions de leurs frères d'au-delà du Rhin. Aussi de ce côté de l'Atrébatie, retrouvons-nous ces mottes à Warlencourt, Sapignies, Vaulx, Sauchy, Guémappe, Héninel, Boiry-Sainte-Rictrude, Boiry-Notre-Dame, Vitry, Roclincourt, Thélus, Avion, Acheville, Vimy, Izel, Beaumont, Givenchy, Ablain, Quiéry, Violaines, Rouvroy, Billy, Méricourt. Hénin, Brebières, Carvin, Harnes, Pont-à-Vendin, Vendin, Seclin..., et dans une foule d'autres endroits.

Toutes ces mottes sans doute n'ont pas été élevées par les Romains, plusieurs, notamment celle de Vimy, sont d'anciens *tumuli* celtiques : mais il est possible et probable même qu'elles ont été utilisées plus tard

comme postes militaires, quand on créa de ce côté de la frontière un système complet de protection [1].

Je ne puis visiter et étudier ici tous ces travaux, je me contenterai d'en décrire quelques-uns placés sur cette ligne principale opposée à la Nervie, et je commencerai par le plus important, celui que ses constructeurs avaient nommé *Castrum nobiliacum*, ou forteresse centrale, commandant à toutes les autres.

## CHAPITRE DEUXIÈME.

### Ruines et Descriptions du Castrum Gallo-Romain.

#### CASTRUM NOBILIACUM.

Les chroniques, les histoires locales et les plus anciens titres connus, les chartes de fondation et de reconnaissance de l'abbaye de Saint-Vaast, celles-mêmes qui remontent au XII[e] siècle, font mention de cet établissement.

Le roi Thiéry appelle l'emplacement de l'abbaye *Castrum nobiliacum*. Saint Vindicien, dans son Acte de privilége de 674, le nomme *Monasterium* et *Castrum* : *Per pontificalem auctoritatem omnes seculares et judiciales potestates excludimus ab ingressu memorati monasterii atque castri.*

Guimann en parlant de ce privilége dans le chapitre intitulé : *Quod arctatu Sancti Venditiani Theodoricus rex abbatiam ampliavit,* dit : *Et civitatis totius firmitas castrumque vocaretur et esset.*

[1] Nous avons vu aussi que Wancourt, Bailleulval et Wagnonlieu avaient eu sous les Gaulois des *oppides*.

Le roi Eudes, dans sa lettre de priviléges et d'immunités en faveur de Saint-Vaast, parle du *Castrum* dit *Nobiliacum ;* et les annales de l'abbaye ajoutent que le comte Bauduin II restaura aussi les remparts du château[1].

Elles disent aussi que le chef normand Aslingus vint pour prendre ce château, mais qu'il fut repoussé : *Aslingus venit adversus castrum sive monasterium Sancti Vedasti..... nec ausi sunt postea, ita adversus prædictum castrum venire.*

Alcuin, auteur connu du VIII$_e$ siècle, parle ainsi de cette forteresse : *Est autem locus ipse non longe ab eadem urbe qui pro nobilitate sui nobiliacus primo est appellatus ;* et Locrius ajoute : *Hinc collige Attrebatensis oppidi ab civitate distincti antiquitatem.*

Gazet assure que quand saint Vindicien obtint du roi Thiéry de grandes donations en faveur de l'abbaye, ce lieu portait le nom de *Castrum Nobiliacum.*

Enfin, dans les temps modernes, nous pouvons citer aussi un de nos regrettés collègues, M. Harbaville, dont la science et la sévérité historiques sont bien connues, et qui cependant affirme, en plus d'un endroit de ses ouvrages, l'existence de cette forteresse.

A la page 40 de son Mémorial, il s'exprime ainsi à son égard : « Au sud, un vaste château, bâti probablement, de 367 à 370, sous les empereurs Valentinien et Gratien et nommé *Nobiliacus* ou *Castrum nobiliacum,* formait un carré long.... La principale entrée de cette forteresse était située dans la rue Saint-Aubert, près de l'égout. En note, il dit encore : « On a retrouvé, il y

*Annales Vedastini-Pertz*, *Monumenta germaniæ scriptorum,* t. II, 205, 206.

a quelques années, les appuis du pont qui avait été détruit en 1477 ». Enfin, il ajoute « qu'une grande partie de l'enceinte de cette forteresse subsistait encore en 1492 ; elle ne disparut qu'en 1524. Il en reste un pan de murailles dont le terrassement sert de jardin à une maison de la rue Neuve-des-Récollets, derrière le Théâtre. »

Ici je m'arrête, car je crois, sans avoir besoin de citer d'autres textes et d'autres auteurs, avoir prouvé surabondamment l'existence de ce *Castrum* romain à Arras.

### FORME, NATURE ET APPAREIL DE CE MONUMENT.

Nous avons vu tout à l'heure qu'au moment du réveil des nationalités, un instant étouffées par les armées de Rome, celle-ci pour empêcher les incursions dévastatrices que ces nations barbares renouvelaient sans cesse dans les provinces frontières, dut leur opposer des barrières très-résistantes. Ce fut alors qu'on vit, non-seulement s'élever de grandes forteresses, mais encore de hautes et très-épaisses murailles continues qui s'étendaient sur une longue étendue de terrain, pour séparer les pays barbares des provinces annexées et pacifiées.

Ainsi Adrien, au commencement du IIe siècle, fit construire en Angleterre, d'une mer à l'autre, un mur considérable protégé par un grand fossé.

Dans notre province en effet comme je l'ai dit, au lieu de muraille continue on se contenta d'ériger très-près les unes des autres des *turres* souvent placées sur des mottes, puis de distance en distance des *castella*

chargés de ravitailler et de secourir les garnisons de ces tours, et enfin de loin en loin des *castra*, des *urbes* ou des *burgi*, chargés de remplir le même rôle pour les *castella*.

Enfin, à Arras, était le *castrum* central, siége du gouverneur de la province, dépôt de tous les approvisionnements, et qui, peut-être, à cause de son importance et de sa prééminence sur tous les autres, aura pris le nom de *Nobiliacum* (*qui pro nobilitate sui nobiliacus fuit appellatus*, dit Alcuin).

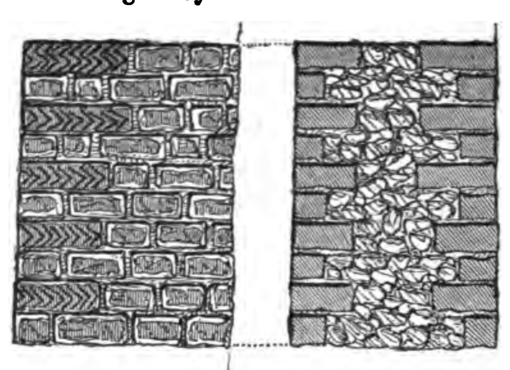
Cette forteresse était nécessairement entourée de murs épais, hauts et solides en pierres, car ils devaient être plus résistants encore que ceux des forts qu'elle avait mission de protéger et qni étaient ainsi fortifiés.

M. de Caumont dit positivement que les *castra* des villes étaient entourés de murailles solides, flanquées de tours saillantes placées à portée de traits les unes des autres et protégées par des fossés profonds.

Intérieurement, ajoute-t-il, ces murs étaient quelquefois renforcés par de larges terrasses, composées de terres battues et maintenues par deux murs solides et espacés l'un de l'autre, d'après Végèce, de vingt-deux pieds. Enfin, il ajoute que souvent ces tours étaient rondes, plus ou moins engagées dans les murs, excepté celle qui servait de logement au préteur et qui était carrée et plus grande.

L'appareil de ces murs, dit encore M. de Caumont, était quelquefois, mais rarement, le grand, composé de grosse pierres reliées entre elles par des coins de bois de chêne à double queue d'aronde. Mais le plus souvent on y employait le moyen, tenant le milieu entre le grand et le petit, et composé de pierres de taille de dimensions variables et fortement cimentées. L'intérieur

de ces murs se composait d'un massif de moellons irréguliers ou blocages noyés dans le ciment.



Quelquefois entre les lignes de pierres sont alternées des assises de briques, mais ce système est assez rare dans le moyen appareil ; plusieurs auteurs croient même qu'il ne fut pas employé avant le III$^{e}$ siècle, et M. de Caumont, sans être tout à fait de cet avis, reconnaît cependant qu'il était très-rare avant cette époque.

Appliquons maintenant ces descriptions aux ruines que nous trouvons derrière le théâtre d'Arras et recherchons d'abord ce qu'était le *Castrum* auquel elles ont appartenu, suivant moi.

Ici, nous ne pouvons mieux faire que d'écouter encore notre collègue, M. Harbaville, qui a fait à son sujet des recherches longues et très-sérieuses. Ce sera, non seulement dans ses ouvrages que je puiserai, mais aussi dans le souvenir des conseils et des communications si savantes dont il m'honorait souvent.

Ainsi, quant au *Castrum* romain, il avait trouvé dans d'anciens documents, que pendant bien longtemps, les ruines de ce vaste édifice étaient restées debout et qu'elles servaient même, en quelque sorte, de carrières

d'où l'on tirait des matériaux pour les constructions nouvelles. Il avait vu que les habitations qui s'établirent autour de l'abbaye se renfermèrent d'abord dans cette enceinte de murailles, et il avait pu constater, dès lors, quelles étaient leurs limites et à peu près leurs emplacements. Mais ce n'était pas assez pour cet auteur si sérieux, et, j'allais dire, si minutieux.

Quand donc l'établissement du gaz d'éclairage à Arras nécessita le percement de ces tranchées profondes qui sillonnent tout notre sol, quand aussi des constructions nouvelles et surtout l'avalement des caves qui leur étaient destinées faisaient remuer le terrain, aussitôt il arrivait, presque tous les jours il visitait attentivement la marche des travaux, il étudiait le fond des excavations, et prenait bonne note des fondations et des débris antiques qui s'y rencontraient.

Ce fut ainsi qu'il put vérifier l'exactitude des renseignements écrits qu'il avait recueillis, et constater, d'une manière certaine, la forme et les limites de la forteresse qui nous occupe. Voici comment, dans son mémorial, il résume le résultat de ses recherches :

« Ce *Castrum* formait un carré long, dont un des côtés s'étendait du poids public (aujourd'hui la Salle des Concerts) à la rue des Agaches ; le second côté longeait les rues des Agaches et des Teinturiers ; le troisième occupait les derrières de la rue de l'Abbaye et passait entre les rues des Trois-Visages et de l'ancienne Comédie ; le quatrième partant de la rue du Tripôt et suivant les rues des Bouchers et des Petits-Viéziers, rejoignait l'angle du premier côté derrière la rue neuve des Récollets ; comprenant ainsi, dans son enceinte, les places de la Comédie, de la Madeleine, l'enclos de Saint-Vaast et celui des Récollets. La principale entrée de cette for-

teresse était située dans la rue Saint-Aubert, près de l'égout. Il ajoute en note ce que j'ai dit plus haut, au sujet du pont, de l'existence des murailles qui restèrent debout presque entières jusqu'en 1524, et de la conservation, jusqu'à nos jours, de la ruine qui nous occupe, et qu'il regardait aussi comme un débris du *Castrum*.

Cette forteresse était donc rectangulaire d'un tiers plus longue que large, comme le prescrivent les architectes militaires romains, puisqu'elle avait 360 mètres ou 1080 pieds sur 140 mètres ou 720 pieds.

Il pouvait contenir, en supposant que les logements y aient été dans les mêmes conditions que dans les camps, trois cohortes 3260 hommes ; mais, comme il est probable que les troupes y étaient établies, non pas sous des tentes, mais dans des habitations solides, des casernes, on peut supposer qu'une population militaire plus nombreuse, légionaires et auxiliaires, pouvait s'y tenir, surtout lorsque celles des autres forteresses venaient s'y réfugier. Il est donc rationnel de penser qu'une légion entière occupait la province et pouvait, au besoin, y trouver un refuge [1].

Le mur de clôture, du côté de la rue des Teinturiers, était placé derrière le Crinchon qui remplissait son fossé, et l'exhaussement du terrain supérieur du jardin de Saint-Vaast doit remonter à cette époque. J'ai même constaté, près du bassin actuel, un escalier avec voûte très-ancienne, dont le ciment est excessivement dur, et

[1] Ces forces ne se composaient pas seulement de troupes régulières, mais aussi, dans les derniers temps surtout, de nombreux auxiliaires. Enfin, dans ce *Castrum* se logeaient sans doute aussi bien des marchands, des colons ou des soldats retraités avec leurs familles.

et qu'il serait intéressant de visiter ; on pourrait alors s'assurer de son âge, s'il est contemporain du *Castrum*, ou s'il dépendait de quelqu'un des bâtiments de l'abbaye.

Étudions maintenant les ruines qui existent encore derrière le Théâtre et que je regarde avec M. Harbaville, comme les restes de notre *Castrum*. Elles se composent :

1° De deux murailles parallèles épaisses de 2 mètres 75 centimètres dont le parement est formé, dans le sol, de gros grés bruts, hors de terre, de pierres calcaires de moyen appareil, et dont l'intérieur est rempli de pierres noyées dans le ciment. C'est bien là le blocage dont M. de Caumont attribue l'origine à l'époque romaine.

Ces deux murs sont espacés de 6 mètres l'un de l'autre. C'est encore bien à peu près la distance que prescrit Végèce et qu'il fait remplir de terres bien tassées pour former terrasses.

Ces murs d'enceinte ne me paraissent donc laisser aucun doute sur leur origine gallo-romaine. Ils sont bien des restes du *Castrum nobiliacum*.

2° Soudé extérieurement contre ces murailles, nous trouvons un grand bâtiment rectangulaire de 19 mètres de long sur 9 de large. Ses murailles épaisses de 2 m. 75 sont encore hautes aujourd'hui de 15 m. 50, comme celles du rempart. Elles sont revêtues intérieurement d'un parement en pierres de moyen appareil, bien régulières, plus larges que hautes et tenues par un dur ciment.

Ce bâtiment, cette grande tour carrée, qui semble faire corps et avoir été bâtie en même temps que le rempart, ne me paraît pas être une de ces tours dont

en flanquant régulièrement les murailles d'enceinte : elle est trop grande pour cela, et ordinairement elles étaient rondes. J'avais pensé qu'elle avait pu servir de logement au préteur, et alors il était naturel qu'elle ait passé ensuite au châtelain qui eut, en effet, là aussi son hôtel, mais elle n'avait pas d'ouverture sur les côtés, à moins qu'elle n'ait été remplie de terre jusqu'à une assez grande hauteur, ou qu'elle ait été voûtée assez haut pour que la partie inférieure servît de cave que pouvait surmonter une habitation. Dans ce cas, elle pouvait être un magasin de dépôt pour les armes ou les provisions de tout genre que l'on devait réunir dans ce *Castrum* central, pour l'usage de toutes les garnisons éparses dans la province. Je n'ose me prononcer sur cette question que je livre à l'appréciation du lecteur.

### CASTRA OU FORTERESSES SECONDAIRES.

Nous venons de voir que le *castrum nobiliacum*, ainsi nommé sans doute parce qu'il était la résidence du chef de la province comprenant alors l'Artois et la Morinie, était la forteresse la plus importante de ce pays, et faisait partie de la grande ligne de défense opposée à la Germanie, en se reliant aux autres *castra*, *castella*, *urbes*, *oppida* et *turres*.

J'ai déjà cité les lieux sur lesquels je pense que les Romains avaient établi les autres travaux de protection. Je ne les nommerai plus ici.

Je ne puis non plus visiter ici tous ces lieux, ni les emplacements des forteresses qu'ils ont portées. Je me contenterai d'en étudier quelques-uns, choisis sur cette ligne qui bordait, du côté nord-est, la Nervie et la Ménapie, et en négligeant les villes actuelles, dont les

travaux modernes ont nécessairement modifié ou détruit les traces des anciens *castra*. Pour ceux que je ne décrirai pas, je renverrai à la carte que j'ai dressée et annexée au premier volume de cet ouvrage, et sur laquelle j'ai indiqué toutes les mottes dont j'ai pu constater l'existence. Toutes, sans doute, n'ont pas été garnies d'ouvrages défensifs, mais je crois cependant que cela est arrivé pour la plupart.

### GROUPES DE FORTERESSES.

J'ai plusieurs fois remarqué que quelques parties du territoire Atrébate étaient protégées par des forts groupés autour d'un centre, qui me paraît par cela même avoir eu une certaine importance. Je citerai notamment ceux qui entourent les communes d'Avesnes et celui de Lens, et je vais les étudier avant de visiter les forts isolés. Auparavant expliquons les motifs qui me font regarder comme des ouvrages militaires gallo-romains, les grandes mottes qui existent encore çà et là dans nos pays.

J'ai dit tout à l'heure que les Romains multiplièrent à la fin de l'Empire, les moyens de défenses sur les frontières ; j'ai ensuite, avec les auteurs tant anciens que modernes, indiqué ces diverses sortes de travaux, et essayé de retrouver ceux qui nécessairement ont dû s'élever alors dans notre pays frontière. Il ne me reste donc plus, avant de les décrire, qu'à établir, autant que possible, les caractères qui me font croire à l'antiquité des travaux que nous étudions.

D'abord constatons que beaucoup de savants regardent la plupart de ces grandes mottes, dans lesquelles se trouvent des fondations et qu'entourent de larges

fossés, comme d'antiques travaux militaires [1]. M. de Caumont dit dans son cours d'antiquités que *la plupart des éminences en terre appelées mottes pourraient, d'après quelques observations, être reportées jusqu'au temps de la domination romaine* [2]. Plus tard, au congrès archéologique de Rodez, en 1864, ce même savant engageait les archéologues à étudier avec soin les *tumuli* que l'on confond souvent avec les mottes fortifiées. Il ajoutait que ces dernières sont ordinairement entourées de fossés, et que lorsqu'ils ont dix mètres de largeur, c'est qu'elles ont servi pour la défense; il disait aussi qu'il est souvent difficile d'établir leur âge, que généralement on pense que plusieurs remontent plus haut que l'époque celtique, que d'autres sont gallo-romaines, et que souvent les Romains ont utilisé pour la défense les *tumuli* gaulois [3]. Au congrès de Fontenay, en 1865, on a aussi signalé diverses mottes fortifiées que l'on attribuait aux Romains [4].

Nos propres observations confirment cette opinion. Beaucoup, en effet de ces mottes étaient placées, ou le sont encore, au milieu des bois; plusieurs sont éloignées des églises contre lesquelles, on l'a constamment observé, se trouvaient placés les châteaux du moyen âge. Si on ne les regarde pas comme gallo-romaines, on ne peut nier du moins qu'elles ne soient antérieures au XIIe siècle, car depuis cette époque, le système de

[1] Je répète quelques observations ou citations faites déjà, précédemment, parce que je tiens à réunir ici tout ce qui m'engage à faire remonter à l'époque gallo-romaine ou celtique la plupart de nos mottes.

[2] *Cours d'antiquités*, vol. V, p. 77.

[3] Pag. 366 à 369.

[4] Pag. 27. Voir aussi le congrès de 1863.

construction des châteaux ne comportait plus ce genre de travail. Or il est prouvé que les Romains multiplièrent tellement les forteresses dans nos pays frontières, que les seigneurs du moyen âge n'eurent guère besoin d'en créer de nouvelles: ils se contentèrent presque toujours de les restaurer et d'utiliser les anciennes mottes.

A l'appui de ces observations je pourrai citer en outre le résultat des recherches que j'ai faites dans l'intérieur de ces éminences.

La motte sur laquelle était bâtie l'église de Roclincourt contenait des tombes gallo-romaines et des fondations.

A Rouvroy j'ai rencontré des vases brisés, une médaille de Dioclétien et des fragments de tuiles à rebords ; quant au sommet il avait été abaissé il y a longtemps, et je n'ai pu savoir s'il contenait des fondations.

A Avion, dans la grande motte, ont été trouvées beaucoup de médailles en bronze ou saucées de Galien et des empereurs du même temps, au milieu de débris antiques, fondations et autres.

La petite motte que j'ai explorée moi-même près de cette commune, avec l'aide de M. Piéron-Leroy, contenait beaucoup d'objets antiques, notamment des fragments de vases ou de tuiles, un bronze d'Antonin, une tête de cerf en terre cuite, une bêche en fer à cheval. Le sommet de ces deux mottes était garni d'épaisses et solides fondations.

La motte sur laquelle est bâtie l'église d'Eleu ou Lauwette est entourée de débris, parmi lesquels se remarquent les tuiles à rebords.

A Oppy nous retrouvons aussi la grande motte entourée de fossés et de débris antiques.

Celle de Liévin, dite Boyeffe, contenait aussi des fondations très-solides en grés, et des tuiles à rebords.

Au pied de la motte fortifiée d'Aubigny, dans le talus du chemin profond qui entoure le mamelon sur lequel elle est établie, et qui sans nul doute était autrefois un fossé d'enceinte, j'ai reconnu, grâce à l'obligeance du maire de ce bourg, Mᵉ Painblan, les restes d'un four antique et une hache celtique; j'ai pu constater aussi l'âge gallo-romain des briques du revêtement intérieur de ce four, et des fondations très-dures et très-épaisses.

La motte de Savy, presque rasée dans sa partie qui regarde le village, contient beaucoup d'objets gallo-romains, on en a retiré des vases, des gardes d'épées, un objet que je crois être un casque et des monnaies dont l'origine ne peut être contestée; autour d'elle se voient encore quelques restes de profonds fossés.

Je pourrais multiplier beaucoup ces citations, mais ce serait allonger indéfiniment et inutilement cette discussion; je me contenterai d'ajouter que plusieurs de ces mottes sont souvent carrées, ou que du moins elles ont eu cette forme autrefois; qu'elles sont placées sur le territoire de communes, qui prouvent leur origine antique, soit par le nom qu'elles portent, soit par les débris que l'on y rencontre, et aussi que sous ces monuments existent presque toujours des souterrains refuges.

Visitons maintenant les tertres qui me paraissent les plus importants, en choisissant d'abord, comme je l'ai dit, ceux qui, groupés dans un petit espace, semblent former un système commun de défense ou de surveillance.

GROUPE D'AVESNES-LE-COMTE.

Ce groupe se compose d'un camp et de huit forteresses qui entourent le bourg actuel d'Avesnes, lieu placé sur une colline assez élevée dominant tout le pays. Cette localité a porté le nom d'Advennes, ainsi que je l'ai lu en divers endroits, notamment dans une chronique ou *Ystoire de Mgr Jehan d'Advenne*, écrite au XV[e] siècle par un auteur anonyme [1]. Elle devint au moyen âge chef-lieu d'un bailliage qui comprenait Barly, Bavincourt, Beaufort, Llavincourt, Goubermetz, Hauteville, Rullecourt, Saulty et Sombrin. Son territoire recèle des fondations et des tombes gallo-romaines de diverses époques, comme nous le verrons plus loin. Le docteur Ledru y a retrouvé notamment les restes importants d'une substruction antique affectant la forme d'un rectangle de 20 mètres de côté. Tout auprès était un grand puits rempli de débris, au milieu desquels se trouvait une table en grès brut, large de 1m 50, longue de 2m 60 et épaisse de 0m 40, que l'on peut considérer comme le dessus d'un dolmen ; à côté étaient quatre autres pierres plus petites qui complétaient le monument [2].

Cet administrateur, qui est en même temps un archéologue très-intelligent, a visité aussi avec moi un cimetière du IV[e] siècle, au lieu dit le Fond-Dragon, dans

[1] Manuscrit de la bibliothèque de l'arsenal de Paris, n° 215. B. L. F. Cependant son nom le plus ordinaire était Avesnes — M. Harbaville (Mémorial) *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, année 1841.

[2] *Bulletin de la Société des Antiquités départementales*, t. II, p. 284.

lequel était un casque de forme saxonne, et un autre du IIIe au Longuineules. Dans ce dernier on a trouvé des vases, notamment une cruche, d'une forme romaine, mais barbare et imparfaite de travail et de matière [1]. Sous les habitations actuelles et sous la motte existent aussi de longs souterrains dans lesquels étaient des vases très-anciens; enfin autour de cette tour ont été reconnues des tombes germaines ou franques avec vases, armes en fer, etc.

Cette motte que je viens de mentionner est placée presque au centre d'Avesnes et à son point culminant; elle est haute de 20 mètres et large de 25; quant à sa longueur on ne peut la constater, car elle a été détruite et abattue du côté sud [2]. Ses flancs, qui furent garnis d'épaisses murailles, étaient presque à pic et entourés de profonds et larges fossés que protégeait extérieurement un grand parapet. Une partie de cette défense subsiste encore du côté intact de la motte, l'autre face a été presque nivelée.

Auprès de là ont été reconnus des débris gallo-romains ainsi que le tracé d'une voie antique qui conduisait d'Arras à Frévent.

Autour de ce centre étaient disposées, comme une ceinture, des forteresses très-rapprochées les unes des autres, et qui semblent avoir été destinées à surveiller ou à protéger les habitants d'Avesnes. Je vais décrire rapidement leur état actuel en les visitant suivant l'ordre de la position.

D'abord, Barly, dont le nom vient du celtique *Bar-ly*

[1] Ils font partie de la collection de M. Cappe d'Avesnes.

[2] Toutes mes mesures seront prises au sommet des mottes que je décrirai.

(bois clos) ou *Baar-ly* (sommet clos, enfermé de murs, de fossés ou de retranchements), possède encore une vaste motte entourée de fossés, dans laquelle se trouvent de fortes et épaisses fondations. Elle a porté un fort qui a disparu depuis longtemps et dont je ne trouve aucune mention dans les titres ni les chroniques. Cependant je vois, dès 1071, un Baudouin, syre de Barlys, mentionné comme témoin de la donation faite à l'église d'Arras par l'évêque Liébert [1]. Autour de ce tertre se trouvent des débris gallo-romains et circulent des galeries souterraines, ce qui fait présumer que son origine est antique ; je viens aussi d'y explorer un curieux et grand cimetière mérovingien.

Sombrin vient ensuite avec sa motte très-élevée, présentant les mêmes caractères que la précédente, et, ce qui est digne de remarque, son hameau se nomme *Son* camp, ce qui rappelle l'existence d'un vaste camp dont les parapets et les fossés existent encore.

Puis vient Sus-Saint-Léger, autrefois *Sarcinium* ou *Sercin,* (haut enclos en langue celtique), qui fut, en 678, le théâtre du meurtre sacrilége de l'évêque saint Léger ministre du roi Thiéry. Là aussi est une motte nommée encore le fort, et qui présente tous les caractères d'un *castrum.*

A Lyencourt (*Leoni Cortis*) existait une forteresse au XII<sup>e</sup> siècle ; plus loin, une motte très-grande, entourée de larges fossés et d'une enceinte extérieure de parapets, s'élève encore presque intacte au haut d'une colline.

La motte de Blavincourt n'a pas moins de 7 mètres

[1] Le Carpentier, *Histoire de Cambrai*, t. III.

de hauteur, sur une longueur de 50 et une largeur de 20. Ses fossés sont, en certains endroits, larges et profonds ; son sommet renferme de solides fondations et son milieu semble déprimé et disposé presque en entonnoir; sans doute par suite de l'affaissement d'une cave ou d'un puits qui se trouve en dessous.

Celle de Beaufort, dont le nom *Bello-Fortis*, *Bello-Fordium*, prouve assez l'existence d'une forteresse antique, est plus petite que les précédentes, peut-être parce qu'elle a été presque rasée ; mais elle renferme aussi des restes de fossés, des souterrains assez vastes et des fondations [1].

Denier, annexe de Berlencourt, est placé derrière ces deux communes ; son nom dérive de *Dan* ou *Dun*, colline, et *acum*, demeure. Les antiquités que recèle son territoire, prouvent assez son origine antique. Sa motte, dite Château des Templiers, présente les mêmes caractères que les précédentes et son nom de Templiers ne doit pas nous étonner, car je l'ai vu souvent donné dans nos campagnes à des substructions gallo-romaines ou celtiques. Il arrivait souvent en effet que, ne sachant à quel peuple ou à quelle époque attribuer les monuments qu'il rencontrait, le campagnard leur donnait pour constructeurs ceux dont l'histoire avait frappé son imagination ou avait été le sujet de vieilles légendes. Voilà pourquoi nous trouvons si souvent les noms de

[1] Elle a donné son nom à une famille puissante qui a pris ce même nom pour devise, et qui s'est distinguée par sa valeur chevaleresque et les hauts emplois qu'elle a occupés. Beaufort possède aussi une autre motte très-élevée qui domine tout le pays, qui porte actuellement un moulin à vent, et près de laquelle le docteur Ledru a reconnu une très-grande pierre couchée.

Brunehaut, de Fées, de Templiers ou de Sarrasins, accolés à des monuments qui leur sont tout à fait étrangers.

Nous voici parvenu à Noyelles-Vion (*Nigella-Widonis*) [1], situé près de la source du Gy, qui baignait autrefois le pied de la colline sur laquelle est bâti le village. Là semble avoir été, après Avesne, le point le plus important de cette série de forteresses; car, non-seulement nous y trouvons une motte, autrefois surmontée d'un donjon, sillonnée de galeries souterraines et garnie de fossés profonds, mais nous y voyons aussi un camp véritable, avec son enceinte de parapets et de fossés qui enferment un espace à peu près rectangulaire, à angles émoussés, de 430 mètres de long sur 200 de large. Nous y retrouvons encore les entrées établies dans des angles rentrants, avec fossés et remparts en avant, afin que l'ennemi qui voulait pénétrer dans l'enceinte fût obligé de prêter le flanc à ses défenseurs. Nous savons en outre que là ont été trouvés beaucoup de débris et tessons romains et un four de potier que le docteur Ledru a exhumé et décrit, découverte dont je parlerai plus loin. De nombreuses tombes du IIIe siècle y ont aussi été reconnues le long du chemin qui conduit de ce camp à la voie romaine.

Cette enceinte militaire est établie sur la pente d'une colline qui regarde le sud, en même temps que la ville d'Avesne. La motte est placée dans le haut, assez près

[1] M. Tailliar, *Essai sur l'histoire des institutions du nord de la France*, ère celtique, dit, page 3 : « De *Noa* partie basse, marécageuse ou inondée, l'on a tiré Noue et Noyelle. » Vion vient, dit-on, de *Guido, Wuido* (Hugues), mais il pourrait dériver aussi de *Via* (voie).

d'une des entrées; dans le bas a dû surgir la source du Gy. Cet ouvrage était donc conforme aux règles antiques de la castramétation. Il n'était pas très-grand sans doute, puisqu'il ne pouvait guère contenir qu'une cohorte et demie, mais il n'était pas destiné, comme celui d'Étrun, à maintenir une cité importante telle que celle de Nemetacum. Si, comme je le pense, il ne devait surveiller ou protéger qu'un cantonnement de moindre importance, il était bien suffisant pour remplir cette destination, puisqu'il était en outre aidé, à cette fin, par les *castra* que nous venons de visiter.

Le souterrain qui sillonne le sous-sol est très-ancien; encombré par de nombreux éboulements, il ne s'est conservé intact que dans les endroits qui plus tard ont été fortifiés par de la maçonnerie [1].

Comme on le voit, ces forteresses entouraient complétement la ville d'Avesne, car il paraîtrait que le seul point de cette ceinture moins protégé aujourd'hui, Hau-

[1] Voici la description de ce souterrain tel que l'ont fait les travaux postérieurs à son percement: la première partie du revêtement de maçonnerie, du côté de la descente actuelle, est couverte de voûtes à plein-cintre, sans moulures. Au-dessus de l'escalier, qui descend très-bas, sont des voussures en retrait, qui doivent être très-anciennes; plus loin est un carrefour, ou point de départ de quatre galeries qui s'y coupent à angles droits. Au-dessus de ce point central monte jusqu'à la surface du sol un long tube pyramidal et carré, qui se rétrécit au fur et à mesure qu'il monte et se termine par une petite ouverture couverte d'un épais carreau en terre. Après ce carrefour commencent à paraître, au haut des ouvertures, l'ogive romane très-primitive, et un cordon à boudins. Quant aux galeries, on ne peut en voir qu'une faible partie, car bientôt s'arrête le revêtement de maçonnerie et aussitôt après se multiplient les éboulements.

teville, avait aussi des travaux militaires importants qui ont été détruits, surtout au lieu encore nommé le Camp nom bien caractéristique. Je n'essaierai pas maintenant de chercher les motifs qui ont fait accumuler sur ce point un si grand nombre de forts, je le ferai après avoir visité les autres groupes du nom d'Avesne.

### GROUPE DE HAUTE-AVESNE.

Cette commune dont l'antiquité nous est prouvée aussi bien par des titres anciens que par les objets que son sol recouvre, est un second centre autour duquel se trouvaient plusieurs forteresses qui me paraissent antiques. Son nom indique assez sa position culminante sur laquelle on prétend qu'existait autrefois un temple dédié à Cérès [1]. Plus tard, au moyen âge, il fut choisi pour l'emplacement d'une commanderie de l'ordre des Templiers, et de grandes ruines y demeurent debout encore et font preuve de son ancienne importance [2].

[1] Harbaville (*Mémorial*).

[2] Ces ruines consistent en plusieurs bâtiments, utilisés maintenant pour l'exploitation d'une ferme et en une tour carrée, presque entière encore il y a peu d'années et qui vient d'être renversée. Elle était divisée en trois étages voûtés, était percée de barbacanes et avait de hauteur 20 mètres environ. En dessous est une cave, haute de 7 mètres, qui semble avoir été coupée en plusieurs étages, et plus bas encore sont de vastes galeries souterraines.

On sait que le 13 octobre 1307 vit tomber cet établissement, par ordre du roi Philippe-le-Bel ; sur les trente-six chevaliers qui l'habitaient, plusieurs furent conduits dans les prisons du château d'Arras, les autres, quoique sans armes et n'opposant aucune résistance, furent massacrés et leurs corps

Mais si Haute-Avesne a possédé un *Castrum* romain à côté du temple de Cérès, ces travaux militaires ont dû être modifiés par ceux que les Templiers y créèrent, aussi nous n'y retrouvons plus que ces derniers.

Mais autour de ce centre je crois retrouver, comme à Avesne-le-Comte, des travaux militaires qui semblent avoir eu pour destination d'en surveiller ou protéger les habitants.

C'est d'abord, vers le sud, le camp d'Étrun que nous avons déjà visité ; puis en remontant vers le nord, nous avions, à droite, divers terrassements à Marœuil, au Mont-Saint-Éloy, à Villers au-Bois, à Camblain, à Cambligneul, etc. Mais ces ouvrages, situés dans les bois qui couvraient une partie du sol de ces communes, ont été bouleversés par les travaux d'extraction des grès qui s'y trouvaient en abondance, et ils ne sont plus bien caractérisés aujourd'hui.

Le Mont-Saint-Éloy, nommé alors *Mons Albus*, est placé sur une colline très-élevée, dont la Scarpe baigne la base vers l'ouest, et il servit, en 640, de retraite à l'évêque de Noyon, saint Éloy qui, dégoûté des honneurs dont il avait été comblé par le roi Dagobert, vint y bâtir une cellule dans laquelle il chercha le repos et la solitude.

Il est possible que, comme saint Vaast, il se soit établi au milieu des ruines d'un *Castrum* abandonné, mais je n'en trouve aucune preuve. Je sais seulement que ce lieu contient beaucoup d'antiquités, que dernièrement encore on y a trouvé une tombe du IIe siècle avec ses

jetés pêle-mêle dans une fosse creusée derrière la tour. Ce sont leurs ossements sans doute qui ont été retrouvés il y a peu d'années sous une étable de la ferme.

vases et ses fibules, et que la tradition y a conservé le souvenir d'un *Castrum* antique [1]. D'ailleurs on en retrouve encore dans les bois quelques traces.

Villers, qui vient ensuite, au haut du grand escarpement qui enferme le bassin de la Scarpe, a conservé aussi des traces de travaux de ce genre, et il nous montre en outre de temps à autre, des tombes et des débris antiques que recèle son territoire. Il y a peu d'années des tombes du IIIe siècle y ont été exhumées, et tous les vases qu'elles contenaient ont été partagés entre M. Baudelet de Livois et mon cabinet.

A Camblain l'emplacement du *Castrum* est beaucoup moins bien conservé, c'est une motte placée au-dessus du bois Petit, tout en haut de la côte et qui est encore entourée de grands fossés. Presque à ses pieds passe la chaussée romaine d'Arras à Thérouanne.

Cambligneul possède aussi un travail semblable dans la propriété de M. de Teintigny. Il est situé dans un pâturage près du chemin d'Auchy à Labassée et de la chaussée romaine.

Aubigny vient ensuite ; il semble avoir été, après le camp d'Étrun, le point le plus important de ce groupe, aussi je crois utile de l'étudier avec soin.

Son nom *Albiniacum* (demeure à toit pointu ou sur une éminence, d'*Albinus*), semble donner raison aux auteurs qui lui attribuent pour fondateur Albinus. Mais rien ne nous prouve que ce personnage soit le même que le César Claudius Albinus qui se révolta contre Septime Sévère, passa de la Grande Bre-

[1] Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Éloy, par M. Adolphe de Cardevacque, etc.

tagne dans la Gaule et s'y fit proclamer empereur en 196. Il ne manquait pas dans l'empire de citoyens portant ce nom, car, sans compter ceux qui n'obtinrent aucune illustration, nous connaissons plusieurs consuls de ce nom en 194, 246, 263, 316, 335, 345. Un autre Albinus, envoyé par Sylla, fut massacré par les soldats; un autre encore fut nommé gouverneur de la Judée par Néron; un poëte de Rome, qui vivait 44 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à l'époque de la conquête de la Gaule, portait aussi ce nom; il est donc impossible de dire à quel Albinus cette commune doit son origine.

Quoi qu'il en soit, ce bourg est évidemment gallo-romain et les découvertes archéologiques que j'y ai faites, grâce au concours obligeant et éclairé de M. Painblanc, son premier magistrat, me permettent de le prouver.

J'y ai, en effet, trouvé un cimetière du second siècle, près du lieu dit la Maladrerie, et un autre du troisième à la Couture. La voie d'Arras à Tervana (Saint-Pol) passait entre ces deux champs de repos, allait peu après côtoyer un tumulus géminé sur lesquels sont des fondations considérables, puis un cimetière mérovingien placé à l'extrémité de ce bourg.

Le double tumulus est très-important. Ses deux mottes sont posées sur un mamelon qui domine toute la vallée et commande le parcours de la voie. Celui-ci, presque carré, mesure 85 ares de superficie, il est escarpé de tous côtés, car on l'a entouré de larges et profonds fossés dont plusieurs sont convertis aujourd'hui en chemins très-encaissés. Sur ce mamelon s'élèvent deux mottes ayant chacune un diamètre à la

base de 42 mètres, tandis que la plus grande est encore élevée de 12 mètres et la plus petite de 9. Toutes deux étaient entourées de larges fossés et la plus grande est remplie de très-épaisses et très-fortes fondations qu'il est difficile d'entamer. Quant à la seconde, elle est formée de terres argileuses et ne paraît pas avoir été bâtie. Cet ouvrage était donc défendu par une double enceinte de fossés, ceux qui entouraient le mamelon et ceux qui étaient creusés à la base de chaque motte, ce qui lui donnait une grande force de résistance.

Enfin, plusieurs excavations ont été faites tout auprès et ont fait découvrir des galeries souterraines, parfaitement maçonnées, couvertes de voûtes à vives arêtes et qui semblent se prolonger assez loin. L'origine ou plutôt l'existence de ce monument pendant l'occupation romaine m'a été prouvée, car, en explorant l'emplacement d'un four creusé dans le talus du chemin qui le côtoie et qui n'est autre que son ancien fossé d'enceinte, j'ai trouvé dans les cendres qui le remplissaient les briques romaines de son pavé et une hache celtique en silex qui sans doute s'y était mêlée avec les terres supérieures qui s'étaient affaissées.

L'histoire nous révèle aussi l'existence d'Aubigny en 620, lorsqu'elle nous montre saint Kilien venant y prêcher l'Évangile et y fonder un ermitage avec le concours d'Eulfus, seigneur du lieu, qui y avait déjà bâti une chapelle dédiée à saint Sulpice [1]. Je puis le prouver également par les nombreuses tombes mérovingiennes que j'y ai explorées. Le bourg semble alors avoir un peu reculé vers Savy ; car ce cimetière est placé sur

[1] Harbaville, *Mémorial.* — Locruis, Malbrancq.

la limite des deux communes, et tout auprès, à l'est, se trouvent de grandes fondations, des caves et des débris qui portent le nom de château Bourbon [1].

Ce changement de position des habitations peut au reste s'expliquer assez naturellement, car Savy-Berlette possédait aussi une forteresse, gallo-romaine sans doute, sur la motte qui porte l'église, et les habitations que j'ai reconnues se trouvaient ainsi placées entre les deux forteresses d'Aubigny et de Savy, et par conséquent à l'abri des entreprises ennemies.

Les mottes d'Aubigny sont citées dans des titres très anciens; quand, en effet, les enfants de Bauduin-le-Chauve se partagèrent sa principauté, Arnould-le-Grand eut la Flandre et l'Artois et Adolphe prit les comtés de Saint-Pol et de Boulogne. La ligne de démarcation entre ces deux apanages fut tracée entre les deux mottes, de sorte que l'une dépendit d'Aubigny-le-Comte et l'autre d'Aubigny-la Marche [2].

Ce sont aussi ces mottes sans doute que désigne l'historien de France, Mézerai, lorsqu'il dit qu'on voyait encore de son temps à Aubigny, près de l'ancienne voie, deux tombeaux romains.

Enfin, M. Harbaville, dans son mémorial, nous parle d'une forteresse élevée dans ce bourg et qu'il désigne sous le nom de *Castrum Manentium* et de nos jours ces mottes portent encore le nom de châteaux.

[1] Une famille de ce nom posséda la seigneurie à partir du XV[e] siècle, elle a donc donné son nom au château qui probablement remontait à l'époque franque puisque je trouve tout auprès les tombes mérovingiennes.

[2] Annuaire du Pas-de-Calais pour 1814.

SAVY-BERLETTE.

J'ai dit que Savy-Berlette possédait aussi les traces d'un *Castrum*. L'église en effet est bâtie sur une éminence qui doit être artificielle, puisque la construction d'une maison qu'on a édifiée dernièrement contre la cimetière a exigé des fondations très-profondes.

Du côté du village les traces des fossés et même de la motte sont très-peu visibles, peut-être parce qu'on les a nivelés : mais du côté des prairies on les distingue encore parfaitement, quoique à plusieurs reprises et dernièrement encore des travaux de remblaiment et de nivellement y aient été exécutés. Le sol de cette éminence contient en outre beaucoup de débris antiques, et la personne qui a fait bâtir la maison dont je viens de parler, a trouvé, en en perçant la cave, des grands bronzes d'empereurs romains, des gardes d'épées, un casque en bronze et des vases en terre. Le casque en forme de cloche surmontée d'une tige brisée était entouré de pierres et recouvrait des ossements demi-calcinés et une cruche en terre jaune que je crois gallo-romaine, quoique je n'aie pu la voir.

Le mot Berlette semble dériver du mot celtique *Ber-Bel* forteresse, étymologie qui se trouve confirmée par les découvertes que je viens de citer, aussi bien que par les restes de fortifications.

IZEL-LEZ-HAMEAUX.

Dans les communes qui vont suivre, l'absence de bois et la mise en culture de toutes les terres ont amené la destruction presque complète des mottes et des retran-

chements qu'avaient élevés les Romains ; cependant je puis encore indiquer les travaux suivants, qui pourraient peut-être bien avoir complété la ceinture de forteresses disposées autour de Haute-Avesne.

A Izel on retrouve dans le sous-sol de belles, épaisses et solides fondations qui circonscrivent un assez grand terrain et qui paraissent remonter à une antiquité très-reculée. Si, comme l'assurent plusieurs archéologues, le mot Izel est un dérivé de celui d'Isis, on pourrait aussi bien voir dans ces fondations les bases d'un temple dédié à cette déesse. Nous retrouvons en effet de semblables substructions évidemment romaines à Izel-lès-Equerchins.

A Hermaville, *Hermetis villa*, était, dit la tradition, un temple de Mercure [1], ou peut-être simplement une habitation appartenant à un personnage nommé Hermesus, ou une propriété dépendant d'un temple de Mercure. Il possédait au moyen âge un château très-fort et réputé le plus ancien du pays. Il était flanqué de tours et entouré de fossés très-profonds. Dès les premiers temps de la féodalité on trouve dans les chroniques mention de ses seigneurs et de son donjon.

Habarcq, lui aussi, a possédé très-anciennement des seigneurs puissants dont il est fait plusieurs fois mention dans nos chroniques. Son château très-fort a été maintes fois renouvelé. Aujourd'hui encore on retrouve une partie de son enceinte qui était vaste et que flanquent quatre tours cylindriques bâties au XVe siècle. Des travaux assez importants de terrassement s'y remarquent surtout du côté de la rivière.

[1] Harbaville.

Les trois communes ci-dessus sont sillonnées de vastes souterrains dont l'origine doit remonter très-haut et leur sol renferme des débris gallo romains.

Agnez, lui aussi, nous montre des traces et des souvenirs d'un ancien *Castrum ;* nous voyons en outre dans des titres très-anciens qu'il est fait mention d'une motte qui était le siége d'une grande seigneurie [1].

Enfin, entre Duisans et Warlus, j'ai retrouvé les restes d'une motte assez grande, que la culture continue à niveler tous les ans. La trace de ses fossés a presque disparue, mais on voit encore la forme bien caractérisée de la motte et à côté celle d'une vaste fosse circulaire.

Dans le bois d'Habarcq les ouvriers trouvent quelquefois de fortes fondations et des squelettes presque réduits en poussière.

### GROUPE D'AVESNES-LÈS-BAPAUME.

Ce groupe de forteresses ne nous arrêtera pas longtemps, car sa situation au milieu d'une plaine bien cultivée depuis longtemps et aux portes de Bapaume a entraîné la destruction des forts ou des mottes qui entravaient la culture. Les habitants du pays citent quelques-uns de ces monuments qui ont été détruits depuis peu, d'autres avaient été rasés précédemment. Il n'en existe plus que quatre, ils sont situés à Bapaume, à Sapignies, à Warlencourt et au Transloy, où se voit une motte très-élevée dite motte Béranger.

Dès 863 l'histoire nous parle de Bapaume, *Bapalma*,

[1] Communication de M. Laroche, président de l'Académie d'Arras.

qui est comprise nominativement parmi les villes que le roi Charles-le-Chauve céda à Bauduin-bras-de-fer, qu'il venait de créer comte de Flandre [1]. Cette ville avait donc déjà alors assez d'importance puisqu'elle méritait une mention particulière. Au commencement du XI[e] siècle, nous y voyons encore un vieux châtelain qui, retiré avec sa fille dans son château-fort, y fut surpris par une bande de brigands commandée par le fameux Bérenger et fut lâchement égorgé. Mais peu après, le comte de Flandre, instruit de ce crime, jura de le venger et s'empara, à la tête d'une force respectable, du château qui fut réuni au domaine du comté. Voilà donc l'existence d'une forteresse à Bapaume attestée dès le VIII[e] siècle, et tout porte à croire, qu'elle remontait à l'époque romaine puisqu'on y trouve des objets de ce temps.

La motte sur laquelle elle était bâtie existe encore; elle est sillonnée de galeries souterraines qui s'étendent assez loin, mais sa forme et ses dépendances ont été modifiées plusieurs fois lorsqu'on fit, répara ou démolit les fortifications qui entouraient la ville, et je n'ai pas par conséquent à la décrire.

Sapignies (*Salpi* ou *Saupignies*, maison, château de Salpus) nous montre aussi sa grande motte qui affecte aujourd'hui la forme trapézoïdale, mais qui évidemment a été mutilée. Je sais en effet qu'on l'a explorée il y a quelques années, et qu'on y a trouvé des caves et des débris antiques qu'on s'est empressé de vendre à un marchand ambulant. On parle d'armes, d'éperons, d'objets divers que je n'ai pu étudier. Cette motte est

[1] Olivier de Vrée. — Harbaville.

en dehors du village, et son sommet est rempli de fondations.

A Warlencourt (*Vallis Curtis*) la motte est aussi très-grande, elle couvre un hectare de terrain et n'a pas moins de dix mètres de hauteur ; on y a trouvé, à la fin du siècle dernier, des briques romaines et des médailles de Marc-Aurèle, qui prouvent son origine ou du moins son existence pendant l'occupation romaine.

Quant à Avesnes, il n'est guère qu'un hameau de Bapaume, et possédait dès le XIIe siècle une abbaye de dames nobles, fondée par la comtesse de Flandre, Clémence, épouse de Robert. De vastes souterrains sillonnent le sous-sol et ont leur entrée dans la propriété de M. Denoyelles.

Au Transloy, la motte a été surmontée d'un calvaire au moyen âge, depuis lors on l'a mise en culture et la charrue aide tous les jours à sa destruction.

## OBSERVATIONS SUR CES GROUPES.

Ces réunions de forteresses autour de localités qui toutes portent le même nom m'ont semblé remarquables, j'en ai cherché la cause ; mais, je l'avoue, je n'ai trouvé pour l'expliquer que des suppositions qui peut-être paraîtront très-hasardées. Quoi qu'il en soit, je vais en peu de mots les soumettre à mes lecteurs.

Nous avons vu plus haut que les empereurs romains Auguste, Probus, Maximilien Hercule, Constance-Chlore, Constant et Gratien, transportèrent çà et là, dans la Gaule, des Germains et des Francs qui mena

çaient l'empire [1]. J'ai dit aussi que plusieurs de ces colonies furent placées dans nos provinces. Enfin j'ai trouvé dans de vieux titres le nom d'Avesnes orthographié quelquefois Advesnes, *Advenis*, ce qui me semble un dérivé naturel du mot *advena* étranger. Ne pouvons-nous donc pas supposer que ces localités ont été peuplées par ces cantonnements germaniques, et que, pour maintenir l'humeur remuante de leurs habitants et les empêcher de se coaliser avec leurs frères placés plus loin, on les a entourés de ces séries de forteresses que nous venons de visiter.

En effet, quoique la limite de l'empire fût réputée celle du Rhin, il est bien certain que, dans les derniers temps surtout, toute la Belgique, habitée par d'anciens Germains et repeuplée de migrations de même race par les empereurs, était presque abandonnée de Rome [2]. Quelques villes dispersées çà et là étaient bien romaines, mais les campagnes ne l'étaient pas. Aussi la Belgique ne comptait que deux villes gallo-romaines : Cassel et Tournai [3] ; la Nervie, deux aussi : Cambray et Bavay ; leurs campagnes étaient libres, et nos provinces atrébates formaient la véritable frontière. Voilà pourquoi nous y retrouvons ce réseau de forts, destinés à arrêter les bandes germaniques qui avaient pu réussir à franchir les extrêmes limites.

Et puis n'avons-nous pas vu, à Avesnes-le-Comte, des tombes germaines ou franques, un casque germain dans le cimetière du IV[e] siècle, des débris de dolmen et des vases de forme et de pâte assez barbares, qui doivent

[1] Page VII, tome I[er]
[2] Aug. Thierry. Schayes, p. 423.
[3] Schayes.

remonter cependant aux III[e] et IV[e] siècles, puisqu'ils étaient mêlés à des médailles et autres objets de cette époque? Comment pouvons-nous expliquer ce mélange, si ce n'est en regardant la population d'Avesnes comme à peu près barbare encore alors au milieu des populations plus civilisées de l'Artois? Ceci en outre expliquerait pourquoi nous trouvons au milieu d'eux cette forteresse dont nous voyons encore les restes imposants, et autour d'eux ce camp et ces forts qui les enfermaient de toutes parts.

Enfin, nous remarquons autour d'un Avesnes (Haute-Avesnes) une commune qui porta longtemps le nom de *Castrum Manentium* (Aubigny) [1], et ce nom nous paraît désigner les habitations gallo-romaines du pays : *Manentium*, en opposition à celle des étrangers : *Advenarum*.

Quoi qu'il en soit, cette interprétation n'est que timidement hasardée, et peut-être, comme le disent les historiens de ce pays, ce mot d'Avesnes vient-il tout simplement du mot latin *avesna*, avoine. Dans ce cas on pourrait croire que les communes portant ce nom ont contenu autrefois des magasins de grains ou peut-être ont cultivé en grand l'avoine [2], et que ces forteresses sont ainsi groupées par hasard ou font partie de lignes plus étendues, ce que j'admettrai cependant difficilement au moins pour Avesnes-le-Comte.

[1] Harbaville.

[2] Ne pourrait-on pas aussi rechercher si les Romains n'avaient pas dans nos pays des dépôts de chevaux, bestiaux ou autres? Ainsi, y aurait-il eu des dépôts de bœufs à Vacquerie, à Boubers, aux Bœufs près de Morval, à Bouin (ancien *bovin*), à Boffles (*boves*) à Bouvignies, à Beuvry (*bouvri*) ; des parcs

### SAINT-POL, PERNES, HOUDAIN, BOURS, CARENCY, SOUCHEZ, BÉTHUNE.

Je passerai rapidement sur quelques autres forteresses que je crois remonter à l'époque romaine, parce que les traces qui nous en restent ont disparu ou sont peu importantes aujourd'hui.

Ainsi Saint-Pol, l'ancienne *Tervana*, que traversaient les voies d'Arras au *Septenvium* de Zoteux, et de Béthune, et Térouanne à Thièvres (l'ancien *Teucera*), était dominée et protégée par une forteresse [1], sise sur ce mont, qui devint plus tard la résidence de ses comtes. On y retrouve encore de loin en loin quelques objets qui prouvent le séjour des Romains ; et d'ailleurs il est indubitable que Rome a dû utiliser, pour la défense, ce point si élevé, qui était placé au point de jonction de plusieurs voies.

Houdain possédait, dit-on [2], un temple dédié à Diane, et un château pour le protéger ; la position, du reste, que l'on attribue à ces monuments, celle de l'église ac-

de chèvres à Cavron (*Cavrino*), à Bouquehaut, à Bouquemaison, à Mont-Cavrelle (*Mons caprorum*) etc. Doit-on voir aussi des hôtelleries pour abriter les voyageurs à Coupelle (de *Capa*, hôtellerie), à Étaples (Stapula), à La Herlière, à la Bazecque (de Bastaga, étape, munitionnaire).....

A Boubers, M. Peigné de la Cour a trouvé une grande fosse qui porte le nom du Massacre. Écuries, Escuires, etc., auraient-ils été des dépôts de chevaux, et Ouve, Oye — des bergeries ? Le mot *Sus* viendrait-il de porc ? Ainsi Sus-St-Leger, etc.

[1] Harbaville, *Tradition*.

[2] *Ibid*. Le mot Dain dérive peut-être de *Dianæ*.

tuelle, presque en haut de la montagne, et ces beaux terrassements, au lieu dit le bois des Tours, à son sommet, étaient bien favorables à ces constructions ; de là elles dominaient tout le pays dans un très-vaste rayon, et les soldats qu'on y plaçait pouvaient exercer une facile surveillance sur tout le voisinage. De vastes et belles galeries souterraines circulent aussi dans cette montagne.

La situation de Pernes sur une haute colline dut également attirer l'attention des Romains. Aussi Malbrancq le cite-t-il comme existant et étant important déjà avant le VII$^{e}$ siècle, et y retrouvons-nous des débris gallo-romains ; mais, s'il a possédé un *castrum*, il serait bien difficile d'en retrouver aujourd'hui les traces, car cette ville était entourée de remparts. Pendant tout le moyen âge, ceux-ci ont été plusieurs fois renversés et relevés, et ces divers travaux ont dû modifier ceux des Romains.

J'en dirai autant de Béthune qui, cependant, au lieu dit château de Brunehaut, m'a procuré bien des restes antiques, recouverts plus tard par les fortifications que l'on vient de détruire.

Vis-à-vis Pernes, et de l'autre côté de la vallée, nous voyons encore dans les bois de Diéval des terrassements antiques couverts de bois ; l'un est une grande motte, d'un diamètre de 46 m., entourée de fossés et de parapets, et qui domine le pays, on l'appelle château de Tartarin.

Plus loin, du côté de Camblain, est un terrain plat d'un diamètre de 85 m., et qu'entourent des fossés et des parapets assez élevés. Une ouverture pratiquée vers le sud donne entrée dans cette enceinte, et le bois qui

l'entoure porte le nom de bois des prêtres. Ce nom indique-t-il que ce travail était un *oppidum* celtique, habité par les Druides, prêtres du culte gaulois ? je n'oserai le dire.

Carency, située un peu plus en arrière, ainsi que Souchez, montrent aussi sur les montagnes qui s'élèvent près d'elles des traces antiques.

A Carency, c'est le château actuel, couvert encore de ruines du XI[e] siècle, qui est entouré d'escarpements et de fossés très-profonds et qui m'a fourni plusieurs objets, tant gaulois que romains. Dans l'un de ses fossés jaillit la fontaine de Saint-Aignan, qui était pendant tout le moyen âge et est encore le but d'un pèlerinage fréquenté.

L'origine antique de Souchez est reconnue. Sous le nom de *Sabucetum*, je le trouve en 540 repris dans le testament de saint Remy. Je connais en outre sur le territoire des sépultures et des fondations gallo-romaines, et d'autres que je crois mérovingiennes à la Maladrerie. — La haute colline, placée près de N.-D. de Lorette, et qui s'avance comme un promontoire très-élevé au milieu de la vallée, était bien propre à la défense; aussi y voyons-nous, autour d'un petit bois, de grands fossés et des débris antiques qui doivent provenir d'une forteresse. M. le comte d'Héricourt dit à ce sujet que près du bois Wazel, dont le nom semble indiquer une origine ancienne, se voit un bosquet entouré de larges fossés et dont le sol est à peine couvert de quelques souches d'aulnes, « mais dès que la bêche a pénétré, on rencontre des objets anciens... »

A Givenchy s'élèvent deux mottes : celle du Châtel est placée au haut du mont près de l'église et son nom,

ses fondations, indiquent l'existence d'un *castrum ;* on y trouve des souterrains qui se dirigent sous la montagne. Un peu plus loin est la motte Boulant, placée dans la vallée. Haute et escarpée, elle est aussi sillonnée de souterrains dans lesquels se perdent les eaux pluviales qui se réunissent en cet endroit : car à son pied est une perte d'eau à qui l'on a donné le nom d'abîme, et qui peut-être aussi a valu à la motte celui de Boulant, qui, en patois, signifie terrain mouvant, sourceux, spongieux.

Cette motte correspondait avec celle de Vimy, que j'ai décrite plus haut ; celle-ci était aussi très-grande, et a porté pendant tout le moyen âge, et peut-être aussi pendant l'occupation romaine, une forteresse. Vimy, du reste, m'a montré des tombes et des objets de cette époque.

Un titre important du VI[e] siècle prouve surabondamment le grand nombre de ces petites forteresses dans nos pays. C'est celui qui abandonne à titre de bénéfice à un leude le domaine royal de Lens, car il déclare que ce chef aura sous sa direction plus de cent forteresses, *Pagi turriti*, situées autour de lui.

## LENS.

Un nouveau groupe de forts se présente maintenant devant nous, mais il est bien différent de ceux que nous avons visités autour des communes d'Avesnes. Ici, en effet, ces forts entourent un *castrum* ou un *vicus*, mais il ne semblent pas avoir eu pour mission de le surveiller ; ce ne sont que des ouvrages avancés destinés à en défendre les approches [1].

[1] Nous avons vu qu'Arras à l'époque gauloise était aussi protégé par des forts avancés.

Enfin, toute cette colline est sillonnée de galeries souterraines, en partie obstruées aujourd'hui, et son sol recouvre de nombreux objets gallo-romains, vases brisés, monnaies, fibules, etc.

Cette position, forte déjà par elle-même, était en outre protégée par plusieurs forts ou ouvrages avancés dont nous allons visiter les restes en commençant notre exploration du côté de Liévin.

De là arrivait la source principale du Souchez qui devait être alors bien plus importante qu'aujourd'hui, puisque nous avons trouvé 7 mètres d'épaisseur de limon dans le lit de ce ruisseau. Au milieu du marécage formé autour de lui s'élevait un ilot surmonté d'une haute motte qui se nommait motte Boyeffe. On a rasé ce monticule il y a peu d'années et on a remarqué alors qu'il contenait des fondations solides et épaisses en grès, des tuiles à rebords et d'autres restes antiques.

En avançant vers le sud, nous rencontrons la voie d'Arras à Estaires, et là sur les bords de cette voie et du ruisseau existait un fort dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par l'église et le cimetière d'Eleu. Cet endroit assez élevé, entouré de fossés demi-comblés, est rempli sur les bords de fondations, de tuiles à rebords et d'autres débris antiques. Un chemin très-profond qui passe contre lui pourrait bien aussi avoir fait partie de ses travaux de défense. On remarque encore que les talus qui, sur une certaine longueur, font face au mont Eleu le long des prairies, sont taillés en zigzags, que les clos des maisons qui sont placés derrière sont disposés en pentagones et qu'ils semblent avoir relié ensemble les forts de Boyeffe et d'Eleu ou d'Abia. Derrière ce dernier (celui du cimetière) en effet

est une langue de terrain rempli d'objets antiques et qui portait ce nom d'Abia, Avia (à côté de la voie). C'est, dit-on, l'emplacement primitif du village d'Avion.

Plus au sud, au bout de ce site d'Abia et au milieu des marécages de la branche sud du Souchez qui l'enferment de ce côté, étaient deux ilots voisins l'un de l'autre et qui portaient, l'un une forteresse importante, l'autre une simple tour. Le nivellement de ces deux mottes opéré depuis peu a constaté qu'elles contenaient beaucoup de débris antiques, outre les fondations en grès qui les couronnaient. La première a procuré à M. le marquis d'Armolis un beau lot de médailles romaines, la seconde, explorée par les soins de M. Piéron-Leroy, sous ma direction, nous a montré une fondation circulaire en grès, des tuiles à rebords, une médaille d'Antonin, des tessons de vases, une bêche antique, un puits et une tête de cerf en terre cuite.

Le mont Eleu était donc protégé de ce côté par quatre forts : l'un pour en défendre l'approche par la voie, et les trois autres pour en rendre l'attaque bien difficile du côté des marais. Restait le côté nord à protéger. Là, nous trouvons, sur l'emplacement de la ville actuelle, une forteresse qu'a remplacée le château des comtes de Lens. En effet le nivellement qui vient d'être fait de ce donjon a montré, en dessous, des débris du moyen âge, des objets gallo-romains et surtout deux tombes de la même époque. Cette position dominait tout le marais jusqu'au coude formé par lui pour se diriger vers Loisons ; et en cet endroit est la motte du châtelain qui le surveille bien loin et qui contient aussi des débris et des fondations antiques. Tous ces terrains, depuis le châ-

teau jusqu'à la motte, sont sillonnés de galeries souterraines et contiennent des tombes et des débris du même temps.

Nous avons encore à étudier les abords des voies de Cambray et de Béthune. Près de la première, du côté de la commune de Sallau, au haut du mont, est une grande et très-solide fondation, dont nous ne connaissons pas la destination ; et un peu plus loin, à Courtagne, se trouve un cimetière antique du IIe siècle que nous visiterons plus tard. Un autre cimetière du IIIe siècle est placé, près de Lens, au haut du mont, près du cimetière actuel et près de la fondation ci-dessus indiquée.

Contre la seconde et sur l'emplacement de la fosse houillère et de la maison de son directeur, au point de jonction des voies d'Arras, d'Estaires, de Lille, de Béthune et de Tacette, étaient aussi de fortes et épaisses fondations en grès, des amas de tuiles à rebords et d'autres débris antiques.

A côté de ces ruines est placé ce cimetière mérovingien qui a procuré au musée d'Arras une magnifique parure en or cloisonné ; là aussi était cette pierre haute de 3 m., large 0,65 c. qui y était plantée perpendiculairement.

Six autres pierres assez grandes se dressaient au point de jonction des chemins de Liévin et d'Aire.

Enfin sur le chemin d'Estaires, mais assez loin de Lens, nous trouvons d'importantes fondations au lieu dit Château des Templiers.

On voit donc que cette position était autrefois une localité assez importante, puisqu'on l'avait protégée par tant de travaux militaires. Elle doit remonter à

une époque bien reculée, car nous y avons trouvé des haches celtiques, et elle est sans doute toujours restée debout, puisque nous y voyons des souvenirs de bien des âges; mais quel était son nom?

Ici se présentent bien des difficultés qu'il est peut-être téméraire d'aborder. Cependant, comme la tâche que j'ai entreprise me commande au moins d'émettre une opinion, je vais essayer de traiter cette question.

M. Delabre regarde le mont Eleu comme le *vicus Elena* de Sidoine Apollinaire et croit même que le nom d'Éleu est un souvenir, un dérivé de celui d'Elena [1].

Sans me prononcer d'une manière aussi affirmative que cet explorateur zélé, je dois dire cependant que son opinion me paraît assez plausible et voici les motifs qui me font penser ainsi.

Cette position du *vicus Elena* est réclamée surtout par deux autres localités, Allaines en Picardie et Viel-Hesdin en Morinie, et les partisans de ces deux endroits opposent aux prétentions de Lens quelques mots tirés du récit de Sidoine. Aussi citerai-je textuellement cet auteur contemporain, afin de pouvoir mieux en étudier le sens :

*. . . . . . . . Post tempore parvo*
*Pugnastis pariter Francus qua Clhio patentes*
*Atrebatum terras pervaserat: Hic coeuntes*
*Claudebant angusta vias arcuque subactum* [2]
*Vicum Elenam flumenque simul sub tramite longo*
*Arctus suppositis trabibus transmiserat agger.*
*Illic te posito* [3] *pugnabat ponte sub ipso*

[1] Nous verrons plus loin que les habitants de Lens ont porté le nom d'*Eleni*.

[2] Quelques versions disent *arcuque subictu*.

[3] Ou *deposito* ou *reposito*.

*Majorinus eques. Fors ripæ colle propinquo*
*Barbaricus resonabat Hymen, Scythicisque choreis*
*Nubebat flavo similis nova nupta marito.*
*Has ergo, ut perhibent, stravit, crepitabat ad ictus*
*Cassis et oppositis hastarum verbera thorax*
*Arcebat squamis, donec conversa fugatus*
*Hostis terga dedit. Plaustris rutilare videres*
*Barbarici vaga festa tori convictaque passim*
*Fercula, captivasque dapes, cirroque madente*
*Ferre coronatos redolentia serta lebetas.*
*Ilicet increscit mavors, thalamique refringit*
*Plus ardens Bellona faces, rapit esseda victor,*
*Nubentemque nurum. Non sic Phalæctica monstra,*
*Atque Pelethronios Lapithas Semeleius Evan*
*Miscuit, Æmonias dum flammant orgia matris*
*Et Venerem Martemque cient, ac prima cruentos*
*Consumunt ad bella cibos, Bacchoque rotato*
*Pocula tela putant, cum crudescente tumultu*
*Palluit Æmathium sanguis Centauricus Othrim.*

Augustin Thiéry, racontant ce combat qu'Aétius et Majorin livrèrent à Clodion près du *vicus Elena*, s'exprime ainsi : «Les Francs étaient arrivés jusqu'à un bourg appelé Helena, qu'on croit être la ville de Lens ; ils avaient placé leur camp, fermé par des chariots, sur des collines près d'une petite rivière et se gardaient négligemment à la manière des Barbares, lorsqu'ils furent surpris par les Romains sous les ordres d'Aétius. Au moment de l'attaque ils étaient en fêtes et en danses pour le mariage d'un de leurs chefs. On entendait au loin le bruit de leurs chants, et l'on voyait la fumée du feu où cuisaient les viandes du banquet. Tout à coup les légions débouchèrent en files serrées et au pas de course par une chaussée étroite et un pont de bois qui traversait la rivière, Les Barbares eurent à peine le temps de prendre leurs armes et de former leurs lignes. Enfoncés et obligés à la retraite, ils entassèrent pêle-mêle sur leurs chariots tous les apprêts de leur festin,

des mets de toute espèce et de grandes marmites parées de guirlandes. Mais les voitures, avec ce qu'elles contenaient, dit le poëte, et l'épousée elle-même, blonde comme son mari, tombèrent entre les mains des vainqueurs. »

D'autres auteurs regardent aussi Lens comme l'ancien *vicus Elena*, notamment André Duchesne, Châteaubriand, Ludovic Lalanne, MM. Tailliar, Dancoisne, Harbaville, Adrien de Valois, etc. Mais Allaines en Picardie a pour défenseurs M. Vincent de l'Institut, M. H. Dusevel, et une partie des membres de la Société des Antiquaires de Picardie. Le Viel-Hesdin a, lui aussi, de nombreux partisans, et parmi eux, je citerai Malbrancq, Buzelin, de Bos et M. le docteur Danvin, qui, dans son histoire du Viel-Hesdin, soutient vaillamment cette opinion.

Ces divers auteurs appuient surtout leurs prétentions sur ce passage de Sidoine qui leur semble exclure du débat les lieux situés dans l'Atrébatie : *patentes Atrebatum terras pervaserat* (*Clodio*). Ils le traduisent ainsi: Clodion avait traversé le pays sans défense des Atrébates. Or cette interprétation ne me paraît pas bien certaine ; car le mot *pervaserat* se traduit dans tous les dictionnaires par ceux-ci : passer, traverser, *pénétrer jusqu'à*. Je puis donc parfaitement expliquer ainsi ce passage : Vous avez combattu à l'endroit où le Franc Clodion était arrivé après avoir pénétré dans les terres des Atrébates laissées sans défense, ou encore, là jusqu'où avait pénétré Clodion après avoir traversé les plaines (*terras patentes*) des Atrébates.

La première explication indique, que, le combat eut lieu dans l'Artois, et la seconde, où je consens à admet-

tre le mot traversé n'exclut pas encore la ville de Lens, car elle dit seulement que Clodion avait traversé les plaines des Atrébates, et en effet, Lens se trouve à l'extrémité de très-grandes plaines. Quand on a traversé cette ville, on entre dans le pays montueux, couvert de collines et de montagnes qui se succèdent sans interruption depuis Givenchy, Vimy, Souchez et Liévin jusqu'à la mer.

Cette objection ne me paraît donc pas sérieuse, et je maintiens ma pensée qus le *vicus Elena* se trouvait dans l'Atrébatie : ce qui exclut Viel-Hesdin situé dans la Morinie et Allaines la picarde.

On reconnaît que Clodion arrivait de Cambrai avec son armée, et M. Danvin objecte qu'il ne pouvait marcher à travers champs, mais qu'il devait suivre les routes ; or j'ai montré plus haut qu'il existait une voie romaine de Cambrai à Lens et à Béthune; nous l'avons suivie sur tout son parcours, et comme elle n'était pas une voie militaire ni très-large, le mot d'*Angusta*, étroite, lui convient très-bien. Je suis donc encore ici d'accord avec Sidoine. On demande où allait ainsi Clodion qui, d'après les auteurs, poussa ses conquêtes jusqu'à la Somme. Mais il fallait bien qu'avant d'arriver à ce fleuve, ce prince s'assurât de la soumission de tout l'Artois; il ne pouvait laisser derrière lui un pays insoumis. On dit encore que Lens était trop près de Cambrai pour que Clodion y eût été planter ses tentes pour célébrer la noce d'un de ses officiers. Je n'admets pas non plus comme sérieuse cette objection. Lens est situé à plus de 40 kilomètres de Cambrai, distance déjà assez longue à parcourir pour une armée embarrassée

par de nombreux bagages, par des femmes, des enfants et tous les accessoires obligés d'une immigration.

Sidoine nous parle de plusieurs voies qui aboutissaient au *vicus Elena*, et Lens sous ce rapport était bien doté, comme nous l'avons vu tout à l'heure, et bien mieux que les autres localités qui se disputent l'héritage d'*Elena*.

Quant au passage suivant :

> *Flumenque simul sub tramine longo*
> *Arctus suppositis trabibus transmiserat agger.*

il n'exclut pas Lens, car cette ville est baignée de deux côtés par le Souchez qui n'est pas un fleuve, il est vrai, mais qui avec ses marais avait une largeur de 230 mètres et une profondeur de 7, comme je l'ai vérifié moi-même, et cette largeur n'est guère moindre que celle de la Canche près du Vieil-Hesdin.

Et puis le Souchez a dû être autrefois plus important qu'il ne l'est aujourd'hui, depuis surtout qu'on a desséché les marais qui l'entouraient et fait ainsi baisser le niveau des eaux. De nos jours même nous voyons tour à tour disparaître, autour de nous, des sources et des cours d'eaux qui autrefois formaient des ruisseaux assez importants et qui aujourd'hui laissent à sec leurs anciens lits.

L'Escrebieux notamment, qui avait, il n'y a pas longtemps encore, sa source près de Neuvireuil au lieu dit le Fossé des vallées, l'a reculée ensuite à Izel, où elle était encore il y a trente ans. Depuis lors elle a même abandonné Quiéry où je l'ai connue il y a cinq ans

pour se retirer à Equerchin. Elle a donc reculé de 8 kilomètres environ depuis moins d'un siècle [1].

Je pourrais en dire autant de toutes les autres sources du pays et surtout de celles qui avoisinaient et grossissaient le Souchez près de Lens. Elles lui venaient d'Avion, autrefois entouré d'eau et très-sec aujourd'hui, de Liévin, d'Angres, de Carency, d'Ablain, de Souchez et de toutes les autres parties de cette vallée, qui a vu depuis baisser et parfois même disparaître tous les ruisseaux qui la sillonnaient.

Enfin la colline que le ruisseau contourne est le mont Eleu autour duquel le Souchez tourne en demi-cercle.

En résultat : 1° le passage de Sidoine ne me semble pas exclure Lens du débat, puisqu'il ne dit pas que le *vicus Elena* ait été situé hors de l'Atrébatie, je crois même qu'il affirme le contraire ; 2° je trouve à Lens une colline environnée d'un ruisseau, qui forme un marais large et profond, puis une bifurcation de chemins dont l'un arrivait directement de Cambrai ; situation et topographie qui étaient bien celles du *vicus Elena ;* 3° je trouve là aussi les fondations d'un centre important entouré de forts et défenses de toutes sortes, trois cimetières gaulois et du IIIe siècle, un autre mérovingien et à côté un saloir très-vaste rempli d'ossements anciens, presque réduits en poussière et entremêlés de débris antiques.

N'avons-nous pas par conséquent ici les preuves de l'existence à Lens d'un centre important de population

[1] Pendant l'hiver de 1870, l'ancien état de choses a reparu pendant quelques mois. mais déjà les sources supérieures ont tari et l'écoulement extérieur s'est retiré à Quiéry.

gallo-romaine, *vicus* ou *castrum*, car à la fin de l'Empire l'un et l'autre étaient à peu près synonymes [1] ? N'y voyons-nous pas des tombes de l'époque des Francs? et toutes les descriptions que Sidoine applique au *vicus Elena* ne sont-elles pas les mêmes que celles que nous trouvons à Lens ? Enfin, M. Danvin avoue que les habitants de Lens portaient autrefois le nom d'*Eleni* [2], et ce nom ne se retrouve-t-il pas dans celui d'Eleu qui ressemble beaucoup aussi à celui d'*Elena* ?

L'histoire, d'ailleurs, nous dit aussi que Lens remonte à une époque très-reculée, et voici quelques-uns des faits qu'elle nous raconte, et qui confirment cette origine :

En 569, saint Vulgand, apôtre de nos pays, vint mourir près de cette ville, son corps y fut porté avec pompe, et il en fut choisi pour patron [3].

Les rois francs y avaient une villa qui fut cédée, vers l'an 600, à un leude, elle devint le siége d'un comté qui eut sous sa dépendance une centaine de villages [4], garnis de forts (*pagi turriti*).

En 877, Charles le Chauve dit dans un de ses capitulaires, article 32 : « Filius noster in Lens feramina et porcos accipere potest [5]. »

En 1804 on a trouvé, en détruisant les remparts, un

[1] Dans la géographie de Grégoire de Tours, M. Al. Jacobs prouve que *castrum* et *vicus* s'employaient l'un pour l'autre à la fin de l'Empire romain.

[2] *Histoire de Vieil-Hesdin*, pag. 15. Voir aussi le *Vocabulaire hagiologique* de l'abbé Chastelain, qui leur donne aussi ce nom.

[3] Malbrancq, *de Morinis*.

[4] Harbaville, *Mémorial*.

[5] Baluze (tom. I).

tombeau contenant une urne cinéraire, un vase en terre et deux autres en verre. Dans les terres de remblais étaient de beaux débris de vases ornés de figures en relief.

Quelques auteurs attribuent la fondation de cette ville au proconsul Publius Lentulus, d'autres à l'impératrice Hélène; tous s'accordent à la faire remonter à cette époque gallo-romaine.

Je n'ai cependant pas la prétention de décider ici définitivement cette question, j'ai voulu seulement montrer que les titres de Lens ou d'Eleu, ne sont pas à dédaigner, pour l'héritage du *vicus Elena*.

### MONS-EN-PÉVÈLE.

Parmi les autres *castra* échelonnés sur la frontière de Nervie, nous visiterons celui de Mons-en Pévèle. Il est possible, comme le dit la tradition, qu'un camp ait autrefois été tracé sur le mont si élevé qui porte cette commune, mais les traces de ses parapets ont à peu près disparu. Ce que l'on y remarque de plus curieux aujourd'hui, c'est une grande fosse qui a dû, je crois, former autrefois un grand carré de 33 mètres de côté, mais dont les angles sont émoussés. Elle est très-profonde et certainement a été creusée de main d'homme ; je ne serais pas étonné qu'elle ait autrefois été un *oppidum* celtique, que les Romains ont pu utiliser ensuite. Des parapets l'ont jadis protégé, mais ils ont été détruits depuis, et leurs derniers restes sont tombés il y a peu d'années pour faire place à une route. Cette fosse est encore nommée dans le pays Pas-de-Roland et on l'utilise quelquefois pour y faire des carrousels. Elle res-

semble beaucoup à la fosse de Saint-Ursin que décrit M. de Caumont et qu'il regarde comme un poste ayant eu pour destination de cacher et d'abriter les troupes destinées à surveiller le pays.

Au congrès de Nantes en 1856, M. Blangis décrivit divers travaux du même genre situés dans ses environs, et M. Peigné-Delacourt rappela qu'il en existe encore d'autres appelés souvent manages ou fosses aux sorciers.

En bas de cette fosse de Mons-en-Pévèle sont les traces d'un ancien chemin consolidé par des assises de chênes; on l'appelle le pavé de bois. Sur le mont on a trouvé des aqueducs solides et de grosses pièces de bois enfoncées en terre [1]. De l'autre côté du mont, à l'est, est une fontaine très-vénérée, dite de Saint-Jean, qui a 2 à 3 mètres de profondeur et est entourée jusqu'au fond de gros blocs de grès bruts superposés.

L'emplacement de cette fosse est très-élevé au-dessus de la plaine, il domine une vaste étendue de pays, et était par conséquent très-propice à l'établissement d'un camp destiné à surveiller cette contrée.

Mais le village actuel, qui est bâti tout auprès, a dû niveler et détruire les redoutes et autres moyens de défense qui ont pu exister.

### BOIS-BERNARD.

Entre les voies d'Arras à Tournay et à Estaires et celle de Cambrai à Lens, au centre à peu près du

[1] *Description physique et historique de la châtellenie de Lille*, par Jacques Legrand, pasteur de Marc-en-Barœle, natif de Mons-en-Pévèle, 1730.

triangle que forment ces trois voies, est un point culminant visible de très-loin. Il a, je le crois, porté un *catsrum* destiné à protéger le parcours de ces routes, en même temps qu'il se reliait à cette ligne de forteresses qui fermaient le passage aux Germains. Ce point est Bois-Bernard, autrefois Bos (de *bos*, bois, ou *bose* élévation) ; on y trouve encore des fossés profonds et de hauts parapets qui, au commencement du moyen âge, ont servi à protéger un donjon féodal, appartenant aux sires du Bos et d'Ouppy, donjon qui tomba en 1303.

La forme et la disposition de ces travaux sont semblables à ceux des Romains, et l'existence d'un souterrain-refuge, que la tradition prétend exister sous lui, complète encore cette analogie. J'ai en outre trouvé beaucoup d'objets antiques autour de lui : des tombes du III<sup>e</sup> siècle, au nord, des débris d'hypocauste au sud, de côté et d'autre, surtout près du *castrum*, des armes en silex polis ou éclatés, des tessons de vases, etc. Enfin au sud-ouest est un autre cimetière du I<sup>er</sup> siècle ayant tous les caractères romains, par les beaux objets qu'il contient et ses corps incinérés.

Le point culminant de ce *castrum* est entouré d'une ceinture rectangulaire de fossés et de hauts retranchements qui renferment un grand carré de 70 mètres de côté. Ses angles regardent les quatre points cardinaux et celui de l'ouest est surmonté d'une éminence plus élevée qui porte le nom de motte. Là aurait été le prétoire , si nous admettons l'origine antique. Chaque angle de cette enceinte est garni de fondations épaisses en grès et en moëllons non cimentés qui ont dû porter des redoutes ; une ouverture faite dans le parapet et un

remblai dans le fossé disposés au milieu de la face sud-ouest indiquent sans doute l'une des entrées du fort; un autre passage donnait sur la face nord-ouest, et nous en retrouvons un semblable sur le côté nord-est, mais je ne puis assurer que ce dernier ne soit pas moderne.

En contre-bas de cette enceinte, on en voit une seconde au nord-est, qui lui est soudée au-delà du fossé et qui s'étend beaucoup plus loin vers le nord; elle est aussi protégée par des fossés et deux lignes de parapets intérieurs et extérieurs, aussi profonds et aussi élevés que ceux de l'enceinte principale. C'était là sans doute que se trouvaient les *impedimenta*, les bagages, protégés ainsi de tous côtés, tant par les travaux qui les entouraient vers le nord et l'ouest que par l'enceinte principale. Une enceinte pareille semble avoir aussi régné vers le sud. Ces parties accessoires ont 40 mètres de largeur sur 130 de longueur intérieurement. Les fossés sont très-profonds; près de la motte ils sont de 10 mètres plus bas que le sommet de cette éminence, partout ailleurs ils sont de 7 mètres 50 inférieurs au niveau de l'enceinte supérieure, les parapets ont 2 mètres 20 d'élévation. Au pied de la motte se trouve un vaste dépôt de cendres, entremêlées de tessons de vases. En outre, le niveau de l'enceinte principale est de 2 mètres plus élevé que celui des parties accessoires, qui elles-mêmes dépassent de 1 mètre 50 le sol des champs voisins; de sorte que les trois parapets successifs qui entourent vers le sud-est et le nord-est les trois enceintes sont de 1 mètre 50 à 2 mètres environ inférieurs les uns aux autres. Ainsi les guerriers placés le long du rempart supérieur pouvaient dominer l'en-

nemi de toute part et lui lancer leurs traits sans avoir à craindre de blesser leurs compagnons placés en avant sur les deux lignes successives de retranchements plus avancés.

Enfin on signale aussi dans les champs, en avant de ces travaux vers le sud-est, une ligne de terrain remué qui semble provenir d'un fossé et d'un parapet placés en avant du travail principal. Dans la direction opposée, sous le village actuel, sont d'épaisses et solides fondations, des puits, des vases, qui, s'ils n'ont pas les caractères gallo-romains, sont cependant certainement antiques.

## OPPY.

Cette commune, nommée Ouppy et Oppidum dans les vieux titres, devait avoir aussi, même en ne consultant que son nom, une antique forteresse. En outre j'en ai retrouvé les terrassements près de l'antique voie d'Arras à Tournai dans le parc de M. le marquis de Le Josne Contay. C'est un vaste tertre haut de 5 mètres, carré et ayant au sommet 22 mètres de côté. Il était entouré de grands fossés et d'un parapet dont quelques parties se voient encore. Cette motte, je le crois, n'a pas été élevée au moyen âge, car sa forme et les débris gallo-romains trouvés autour d'elle semblent prouver le contraire. Déjà en 1248 elle n'était plus que simple motte non bâtie, car nous trouvons dans un acte de cette date que le seigneur du Bos (Bois-Bernard) l'était en même temps de la Motte (non du Château) d'Ouppy.

BAILLEUL.

Le nom de ce village, dérivé de *Bel*, forteresse, indique aussi qu'il possédait un antique *Castrum*; cependant je n'en trouve plus trace dans la commune actuelle qui a possédé au moyen âge un château fort; peut-être parce que les travaux de construction et de défense de ce manoir ont modifié ou détruit ceux des Romains. Mais sur le haut du vaste escarpement qui s'élève à deux pas de cette commune, j'ai reconnu des terrassements, des souterrains, et de nombreux débris qui prouvent que cet endroit a dû porter des habitations, et probablement ce *Castrum*.

Au reste, ce point très-élevé correspondait avec les *Castra* d'Oppy, de Boisbernard, de Billy ou d'Hénin (car je crois que l'un de ces deux endroits a été fortifié), de Mons-en-Pévèle, de Lens, etc.; de l'autre côté, il avait vue sur les mottes de Vimy, de Givenchy, d'Avion, et sur le *Castrum* d'Arras. La position était donc très-favorable et les Romains ont dû l'utiliser dans l'établissement du système de défense qu'ils créèrent dans nos pays.

Je pourrais multiplier nos visites sur les lieux qui, d'après mes observations, ont dû porter autrefois des forteresses, mais cette étude deviendrait très-longue et en même temps, peut-être, fastidieuse, car elle nous forçerait de répéter souvent à peu près les mêmes descriptions; nous ne nous arrêterons donc plus qu'à Vitry, Lécluse, Houdain et Soncamps, qui étaient avec Marquion et Monchy-le-Preux, etc., les postes avancés du côté de la Menapie et de la Nervie, et nous terminerons alors ce chapitre déjà bien long.

VITRY.

Cette commune, qui joua un assez grand rôle pendant la période suivante de notre histoire, possédait aussi une forteresse située le long de la Scarpe et à la traversée de la route de Cambrai à Lens, de manière à pouvoir surveiller le parcours des deux voies de communication. Ce *Castrum* était situé sur un tertre artificiel à demi rasé depuis, mais qui a encore 50 mètres de côté. Sa hauteur actuelle peut être de trois ou quatre mètres, un grand fossé l'a entouré qui renferme, ainsi que le terrain qui l'entoure, beaucoup de débris qui proviennent des constructions qu'on y a faites à diverses époques.

M. Chantran, en construisant une maison sur cette éminence, a constaté qu'elle contenait une épaisse fondation circulaire en blocage de forts grés bruts, noyés dans un ciment des plus solides. Cette fondation, posée sur pilotis à cause de la nature tourbeuse du sous-sol, était portée sur des voûtes en briques romaines, et tout le sol renfermait beaucoup de ces briques et des tuiles à épais rebords. Au *Castrum* romain a succédé une maison royale sous les Mérovingiens, puis un donjon au moyen âge, mais la fondation antique avait été conservée. Au reste, on trouve à Vitry beaucoup de souvenirs romains; j'y ai recueilli, entre autres objets, des médailles d'empereurs, des tuiles à rebord, dont l'une avait une inscription incomplète, des vases, des fibules et surtout un grand fragment de bol en terre rouge avec figures d'hommes et d'animaux en relief, tout cela con-

firme ce que plusieurs auteurs ont dit [1] de l'existence en ce lieu d'un *Castrum* romain sur la motte que je viens de décrire. Enfin, j'y ai reconnu une belle tombe gallo-romaine contenant des monnaies de Balbin et une belle parure en or ; puis un guet traversant la rivière près du *Castrum* et consistant en pierres tassées dans le fond pour le passage de la route de Cambrai à Lens par les voitures, et en grandes pierres s'élevant au-dessus du niveau de l'eau avant l'établissement des écluses, et espacées à la distance ordinaire du pas de l'homme.

## LÉCLUSE.

Lécluse, *Sclusia,* avait aussi de l'importance au moyen âge ; il était alors devenu une petite place forte qui a été prise et reprise pendant les guerres de cette époque. De grands remparts en terre et de profonds et larges fossés, dont plusieurs parties restent debout, l'ont alors entouré et se sont reliés à la motte qui avait porté le *Castrum* romain et sur lequel s'établit plus tard le donjon du moyen âge. Ce tertre a encore 50 mètres de diamètre et 5 ou 6 mètres de hauteur; il s'avance au milieu des marais qu'il commandait sur une vaste étendue et protégeait en même temps la voie de Cambrai à Lens. Autour de lui se multiplient los découvertes gallo-romaines, vases, monnaies, fibules, etc.

[1] Harbaville. — Tailliar. Vitry devint célèbre en 575 par la mort du roi Sigebert, qui fut assassiné dans cette résidence par les émissaires de Frédégonde, et par le choix qui avait été fait de cette résidence pour la proclamation et la reconnaissance de ce prince comme roi d'Australie et de Neustrie.

Dernièrement encore M. Dubois, fabricant de sucre, en nivelant tout auprès un petit coin des remparts, trouva, en-dessous des fondations, des tuiles et d'autres objets gallo-romains. Lécluse, comme nous l'avons vu, possède en outre un grand menhir celtique, et à côté, sur le mont d'Hamel, est un groupe de pierres rappelant le dolmen et la pierre branlante.

### HOUDAIN.

Au-dessus de l'église, beaucoup plus haut placée que le bourg qui existait en 827, et à l'extrémité de ce haut escarpement qui se prolonge depuis Saint-Laurent jusqu'à Houdain, entre les vallées du Souchez et de la Lawe, et qui ne s'abaisse à pente rapide que pour laisser passer la Clarence, était placé le *Castrum* dont j'ai parlé.

Ce point domine les vallées de la Lawe, de la Clarence et du Souchez, et il porte le nom de bois des tours ou des templiers (nom qui souvent dans nos campagnes est synonyme de Romain, car il n'y a jamais eu de templiers à Houdain). C'est un plateau long de quarante mètres, large de trente, entouré de parapets et de fossés profonds de cinq mètres. Autour de cette première enceinte en est une seconde extérieure de un mètre moins élevée, large de vingt mètres et protégée aussi par des fossés profonds et des parapets extérieurs.

Sa forme est celle d'un rectangle à angles émoussés. Trois de ses entrées sont encore visibles, ce sont des remblais traversant les fossés vers le nord, vers l'est et vers l'ouest. Le quatrième côté situé au-dessus de l'église est un peu moins protégé par les travaux d'art.

mais il l'était suffisamment par l'inclinaison presqu'à pic du terrain. Les parapets sont garnis d'épaisses et solides fondations en grès.

Le château, du moyen âge, était placé dans le bourg même, on y voit encore ses fossés et quelques pans de murailles épaisses de 1 mètre 25 centimètres.

Une autre construction importante a dû exister aussi au centre à peu près des habitations, car on y trouve deux belles et longues galeries souterraines à peu près parallèles, se dirigeant dans la montagne presque sous l'église. Elles ont trois mètres de large sur quatre de hauteur, sont droites et celle de gauche est coupée à angles droits par d'autres allées transversales, peu longues et qui n'ont pas été terminées. Ce ne sont, pour ainsi dire, que des amorces de voies. Les murs sont en moyen appareil, les voûtes cintrées sans moulures, le sont en petit, les pierres toutes calcaires sont oblongues.

## AIX-EN-GOHELLE.

Près de cette commune du côté de Gouy est une colline très-élevée, dont les abords sont très-abrupts et qui porte le nom de Villa d'Uzon. Voici la description des terrassements que j'y ai constatés, grâce aux indications que m'a données sur place M. le Comte de Beaulaincourt :

Le sommet est occupé par une place circulaire, plate et entourée de parapets et de fossés profonds de 8 à 10 mètres. Tout autour de cette première enceinte on en voit une seconde assez large, placée en contrebas de la première, assez large et fermée également par des

parapets et des fossés. Il paraît qu'en creusant le sol, surtout autour de la première enceinte, on rencontre des fondations en grès et en pierres calcaires parfois bien équarries. Un chemin d'une pente assez douce encore conduit de la base à la place centrale que les habitants nomment le Château, tandis qu'ils donnent le nom de Ville à celle qui l'entoure. M. Harbaville dit qu'il y a quarante ans on y voyait encore une cave et un puits dont le ciment et la façon indiquaient une construction romaine. Une sorte d'aqueduc en tuyaux de terre cuite descend d'Uzon et se dirige vers Lens. En hiver et au printemps une partie des fossés de la seconde enceinte contient une certaine quantité d'eau qui me paraît provenir des pluies descendant des pentes supérieures et retenues sur une couche de terre glaise.

Cette position si bien stratégique a dû également servir aux Gaulois, car elle commande une immense étendue de pays jusqu'à Cassel et autres lieux de même distance à peu près, mais je n'ai pu, au milieu des taillis et des mousses, recueillir que deux silex évidemment taillés qui puissent confirmer cette opinion. Je n'ai rencontré également à la surface aucun débris gallo-romain, mais je n'ai que très-rapidement étudié ce terrain.

Dans le village d'Aix on voit aussi une grande motte, entourée de fossés, qui porte le nom de Cates. Un puits la traverse qui est garni de grès bruts superposés sans ciment ; on ne l'a déblayé qu'à une faible profondeur.

## SONCAMP.

Le *castrum* de Soncamp, dont j'ai parlé, est aussi de

forme rectangulaire, il est plus grand que celui d'Houdain, mais ses fossés sont moins profonds. Son enceinte intérieure comprend un hectare soixante-quinze ares, la seconde extérieure renferme neuf hectares. Chacune d'elles était protégée par des fossés et des parapets garnis de belles fondations, dans lesquelles j'ai remarqué des tuiles à rebords.

Ce *castrum* était protégé et accompagné par une forterresse qui le dominait au sud-ouest. Elle était placée du côté de Coullemont, et on y voit, au milieu de médailles et de débris gallo-romains, des fondations profondes et épaisses en grès et en silex. A côté et même au milieu de ces débris, se trouvent de nombreuses tombes franques qui prouvent que ces derniers y avaient aussi placé un poste de soldats.

## RELIGION ET CULTE DES HABITANTS DU PAYS A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Avant de rechercher quels monuments religieux possédait alors notre pays, il me semble utile d'étudier la religion que pratiquaient alors ses habitants.

J'ai dit que les Celtes de nos campagnes refusèrent pendant bien longtemps d'abandonner leur anciennes croyances. Strabon certifie que les Belges avaient conservé de son temps (vers l'an 50) les mœurs et le culte de leurs ancêtres [1].

Plutarque et Tacite, vers l'année 100, déclarent que les Nerviens et les Tréviriens restaient opiniâtrément

[1] Liv. IV.

attachés aux usages de leurs pères, et vivaient encore dispersés dans les forêts [1].

A la fin du IV[e] siècle, saint Paulin représente les Morins comme des barbares n'ayant aucune idée de la civilisation [2].

Le légendaire de la vie de saint Folcuin déclare qu'au VIII[e] siècle, un évêque de Thérouanne demanda à quitter ce pays dont les habitants étaient des barbares farouches et indomptables [3].

Au milieu du VII[e] siècle, saint Eloy, dans son allocution aux habitants du pays [4], parle du culte qu'ils rendaient encore à Neptune, à Diane, à Minerve, à Pluton, à Geniscus, aux pierres, aux fontaines, aux arbres, aux cavernes et aux carrefours.

Le concile de Leptine, en 743, leur reproche également de célébrer des fêtes obscènes en février en l'honneur du soleil, de rendre un culte aux bois sacrés, aux pierres ou autels druidiques, aux fontaines, à Jupiter et à Mercure, de fêter le jeudi en l'honneur de Jupiter et de Mercure, d'offrir à Vénus des images ou statuettes à l'époque de la puberté des jeunes filles; de promener dans les champs des images d'idoles....

Tous les écrits contemporains prouvent donc que l'antique religion celtique, modifiée par celle des Romains dans les villes, se conserva pendant une partie du moyen âge dans nos campagnes : les décou-

[1] Tacite, *de Mor. Germ.*, Cap. 28.

[2] *Paulini epistolæ.*

[3] Fleury, *Hist. eccl.*

[4] J'en reparlerai plus longuement ainsi que des canons du concile de Leptine, dans l'étude sur l'époque mérovingienne.

vertes et les données archéologiques confirment aussi ce fait.

Dans son *Acta Sanct. Belgii (de Fusciano et Victorico*[1]), Ghesquières dit que le culte de Mars était encore très-vivace au VIIIe siècle [2] : *Martis cultum a Taruennæ meditullio circum quaque in Morinorum fines longe lateque propagatum mordicus tuebantur pagani.*

A Verwick dans l'église qui avait succédé au temple païen, on a conservé jusqu'au XVIIe siècle la statue du dieu Mars [3].

En 570, le diacre Eulsilaic, envoyé pour prêcher l'évangile à Trèves y trouva une statue colossale de Diane.

En 650, saint Remacle renversa dans cette même commune des autels et des statues dédiés à cette déesse ; l'une d'elles existait encore à Rome au XVIIe siècle [4].

Les divinités gauloises qui avaient des attributs analogues à ceux des divinités romaines, changèrent parfois de nom : ainsi Teutatès se confondit avec Mercure, Belenus avec Apollon, Hésus avec Mars, Taranis avec Jupiter, Belisama avec Minerve, Ania ou Nehanellia avec Isis, Ogmion avec Hercule. César lui-même, dans ses Commentaires, confond ces divinités diverses, et leur donne à toutes les noms des dieux analogues romains.

A Conserans (Languedoc), on a trouvé cette inscrip-

[1] Tom 1er p. 161.
[2] On prétend que le vocable de S. Martin a remplacé le culte de Mars.
[3] Gramage ant. fland. p. 130.
[4] Marlot. Hist. de Remis I. 77.

tion : *Minervæ Belisamæ Q. Valerius monumentum posuit.*

Près de Reims était un temple de Minerve que désigne ainsi l'itinéraire d'Antonin : *a Durocortoro Divodurum fanum Minervæ.*

Chez les Ambiens était un temple dont Clotaire III en 666 fait mention dans ce passage : *Villam quæ vocatur templum Martis* [1].

A Boulogne était un temple de Mars [2].

Famars, près Valenciennes, était appelé *fanum Martis.*

Templemars, près Lille, a la même origine.

Parmi les sculptures antiques trouvées sous le sol de N.-D. de Paris en 1711, se voyaient représentés, les uns près des autres, les dieux Gaulois et Romains, notamment *Esus* avec cette inscription : ESVS.

Dans l'île de Walcheren, on découvrit pendant le siècle dernier une inscription tracée à l'époque de la domination romaine et qui est une invocation à la déesse Nehalenia.

*Deæ Nehelleniæ*
*Ob merces recte conservatas.*
*Secundus Sylvanus*
*Negociator cretarius votum solvit.*

Cette transformation, ce mélange du culte celtique avec celui des Romains, s'opéra surtout après le règne de Claude, qui persécuta, chassa les druides, et proscrivit les cérémonies de la religion des dieux gaulois.

[1] Gall. Christ, tom. I. p. 282.
[2] Malbrancq, *de Morinis.*

Ces défenses, nous l'avons vu, n'ont pas empêché le culte des pierres, des fontaines et des autres divinités anciennes, mais elles le rendirent moins public dans les villes surtout et aidèrent à le modifier.

Dans l'Artois les souvenirs de ces divinités gauloises et romaines se sont aussi conservés dans bien des localités.

Ainsi, nous en trouvons peut-être des indications dans les vieux noms que portaient plusieurs villages de ce pays.

Fampoux, *fanum Pollucis*, d'après quelques auteurs, mais *Fampolium* sur les anciens titres.

Bellone rappelant la déesse de la guerre ?

Hermin consacré à Irmin, Irmensul ou Hermion, le Mercure des Gaulois [1] ?

On cite aussi les lieux suivants comme ayant possédé des temples païens :

Haute-Avesnes, consacré à Cérès [2].

Houdain, dédié à Diane [3].

Dainville, où l'on prétend qu'était aussi un temple de Diane; son nom cependant rappelle plutôt une villa qu'un temple (*Dianæ villa*); quelques vieux titres le nomment *dag invilla*.

Il en est de même d'Hermaville (*Hermetis villa*), de Bullecourt (*Beleni curtis*). Izel, suivant plusieurs auteurs, viendrait du mot *Isis;* Oisy, d'*Osiris;* Billy, de *Bel*, soleil; Hénin et Héninel, de *Nehalenia;* Chérisy, de *Ceres*. — Isis ; j'ai trouvé, dans les deux communes portant le nom d'Izel, des fondations et des débris important

[1] Harbaville, Mémorial.

[2] Le même, *ibid.*

[3] Le même, *ibid.* Dain, vient peut-être de *Dianæ*.

de l'époque gallo-romaine, cependant je n'admets pas toutes ces étymologies, d'autant plus que quelques-unes rappelleraient plutôt la *villa* ou la *curtis* que le *templum*.

Le bois qui entoure le monument du Hamel que nous avons décrit plus haut, porte, sur de vieux plans déposés dans les archives de cette commune, le nom de bois de Saturne [1]. Près du Dolmen de Tubersent est le bois de Zéluc (bois de Jupiter).

A Féchain est un menhir assez petit et près de lui est un champ qui rappelle le nom d'Isis.

Cette déesse Isis était l'objet d'un culte très-répandu dans les Gaules. M. de Bast, dans son Recueil des antiquités romaines et gauloises trouvées en Flandre, dit en propres termes: « Cette divinité égyptienne qui, dans les plus beaux temps de la République, avait eu peu d'adorateurs à Rome, et dont même les cérémonies avaient été proscrites par le sénat, régna bientôt dans

[1] Communication de M. Bigarne, membre de la Société des Antiquaires de la Côte d'Or. Ce même antiquaire me communique les notes suivantes : « A force d'interrogations faites aux paysans d'Hamel, j'ai appris que les cinq trous creusés sur le dolmen d Hamel sont les empreintes des quatre pieds de la chaise et de l'extrémité du fuseau de la vierge qui file. Or cette vierge qui file, c'est l'Isis considérée comme travail terrestre, c'est Herta, la terre des Scandinaves perpétuée au moyen âge par le mythe de Berthe aux pieds d'oie, et par le signe iconographique de la truie qui file. .. Quant au menhir d'Oisy, sa face principale est tournée à l'Orient et porte un disque creux de la largeur et de la profondeur d'un saladier ordinaire. Je crois que cette pierre a été élevée à Osiris, qui était le soleil dans le cycle Isiaque, d'où le nom d'Oisy donné au village.

la capitale et dans les provinces sous les premiers empereurs. »

L'auteur de *La religion des Gaulois* cite, comme ayant été trouvée en Flandre, l'inscription suivante : *Isidü Sacrum Sex Pompeius Sex.* L. Syrius mil. leg. V. V. S. L. M.[1].

M. de Bast dit encore : « On est surpris de lire dans un mémoire de M. de Mantour[2] que les Gaulois n'ont jamais connu ni adoré Isis. J'avoue qu'on a déterré quelques statues de cette déesse après l'époque où ce savant académicien a publié son ouvrage, mais il n'aurait jamais avancé un tel paradoxe, s'il avait fait attention aux inscriptions rapportées par Gruter, Reinesius, Chorier, Bouche et par plusieurs autres auteurs. Ces monuments attestent, non-seulement qu'Isis était connue et honorée dans les Gaules, mais encore qu'elle y avait des temples dédiés à son culte... » Il ajoute que « le génie des premiers chrétiens était de placer les statues d'idoles dans les églises, témoin la célèbre statue d'Isis qu'on a vue si longtemps dans l'église Saint-Germain-des-Prés[3]. »

Du reste ces idées sont confirmées par les récits de tous les auteurs qui ont traité cette question : Moreri, du Cange, l'Encyclopédie méthodique, Dulaure....

Tout prouve donc que, sous la domination romaine, la religion de ce peuple s'établit et se confondit sou-

[1] Tom. II, l. IV. p. 134.
[2] Hist. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres de Paris, tom. III, p. 296.
[3] Pag. 237.

vent avec celle des Gaulois [1], et le monument suivant trouvé à Biache en est une nouvelle confirmation.

ÉDICULE DE BIACHE-SAINT-VAAST.

En effet le plus curieux édifice religieux païen trouvé dans l'Artois est sans contredit celui que j'ai exploré, en 1872, à Biache-Saint-Vaast (*Bigartium*) ; je vais donc énumérer ici, sur cette découverte, des détails précis qui en montreront l'importance. Malheureusement la première exploration faite en ce lieu n'est pas nouvelle, je n'y étais pas présent, et une partie des objets qu'elle a procurés m'a jusqu'ici échappé, soit que plusieurs aient été égarés, soit que d'autres aient été brisés; les lieux ont aussi été modifiés, car des murailles entières ont été arrachées, et un escalier qui aboutissait au monument découvert a été démoli. Aussi ai-je dû, lorsque, prévenu de ce fait, je me fus rendu sur les lieux, acheter d'abord les objets conservés, puis interroger séparément et avec soin tous les ouvriers qui avaient collaboré à cette fouille, et aussi les personnes, surtout les plus intelligentes et les plus graves, qui avaient suivi ces travaux. Enfin j'ai voulu vérifier moi-même tout ce qui m'avait été dit. Avec le concours très-bienveillant et très-éclairé de MM. Moncomble et Duflos-Ansart et à la tête de plusieurs ouvriers, j'ai exploré de nouveau et avec soin ce sol si curieux, et par conséquent ce sont des détails certains et des renseignements authentiques que je puis donner aujourd'hui :

[1] Les Romains avaient adopté tous les dieux des peuples qu'ils avaient soumis : aussi en comptait-on dans leur mythologie plus de trente mille.

« Le sol exploré forme, entre les communes d'Hamblain, de Biache et de Vitry, une sorte de promontoire, une presqu'île allongée, dont l'extrémité se soulève en colline assez haute, entourée autrefois de marécages, et qui domine le cours de la Scarpe sur une assez vaste étendue.

» Cette colline avait, sur les anciens titres, et porte encore le nom de Trou ou Trou-du-Rouge. Une vieille tradition s'y rattache, car l'on prétend qu'un homme rouge y périt autrefois, et que parfois encore, pendant la nuit, son spectre revient s'y promener, et poursuit alors les voyageurs attardés qui, en revenant de Vitry, se hasardent à passer par là. Les femmes surtout sont l'objet de ses poursuites, et bien peu, aujourd'hui peut-être encore, oseraient s'exposer, seules, le soir, dans le sentier qui passe sur un coin de ce sol maudit.

» Pendant très-longtemps ce monticule resta abandonné, et son sol pierreux et aride, son isolement au milieu des eaux, n'étaient pas de nature à tenter beaucoup le cultivateur. Enfin, cependant, quand la culture eut fait de plus grands progrès, et quand on se décida à exploiter toutes les parties du sol, il n'y a pas bien longtemps de cela, on entama aussi le champ du Trou.

» Mais à chaque pas la charrue rencontrait des obstacles, souvent elle ramenait des pierres isolées, des ossements humains, et quand, plus tard, on voulut faire descendre le soc plus avant dans le sol, on tomba sur de grandes et fortes murailles que le cultivateur nouveau, M. Coulon, se décida à détruire. Tel est l'historique de la découverte qui nous occupe et qui précéda les explorations que je viens d'y faire moi-même pen-

dant plusieurs jours. J'arrive maintenant à la description du monument qui existait en ce lieu. »

DESCRIPTION.

« C'était un parallélogramme de 5 mètres de côté, dont les murs avaient encore 2 mètres de hauteur. Ils étaient formés de pierres calcaires de moyen appareil de 20 à 25 centimètres de face, tenues par un dur ciment fait de chaux, de silex broyés et de tuiles concassées ; le sol était pavé de carreaux en marbres blancs et noirs, le tout recouvert d'un toit formé de tuiles à épais rebords, avec leurs lourdes imbrications. Mais un incendie l'avait détruit et nous en avons retrouvé les restes, aussi bien que ceux du pavé, dans le fond de l'excavation qu'avait laissée la ruine du monument. Car cet édifice était en partie souterrain, et huit marches y conduisaient encore par une rampe ménagée en dehors de l'enceinte et sur son angle nord.

» Du haut de cet escalier, partait un chemin empierré de silex et tuiles cassées, qui descendait la colline et conduisait à d'assez belles fondations en moellons équarris, situées sur le bord de l'eau. Mais ces ruines ne constituaient qu'une seule habitation autour de laquelle étaient les vestiges de bâtiments légers, les dépendances évidemment de la maison, et qui n'avaient été construits qu'en pisé ou en torchis ; car leur fondation ne consistait qu'en une légère couche de marne tassée. Au reste les ruines que nous venons de citer, et qui viennent d'être détruites n'ayant rien montré d'in-

téressant, retournons au sommet de la colline et visitons l'enceinte carrée que nous avons décrite.

» Le mur de droite en descendant était percé de sept niches, sans doute autrefois garnies de vases ou de statuettes, et vis-à-vis l'escalier, à $0^{m}$ 50 de distance de la paroi du fond, était encore debout une espèce de table large de $0^{m}$ 90, longue de $1^{m}$ 90 portée sur deux colonnes en avant et deux piliers carrés par derrière, car le dessous était creux.

» Ces supports d'ordre dorique composite avaient $0^{m}$ 90 de hauteur, sur $0^{m}$ 20 de diamètre au milieu du fût, et $0^{m}$ 25 au haut du chapiteau. Ils portaient un entablement large de $0^{m}$ 18 orné de modillons demi-ronds, hauts de $0^{m}$ 18 cent.

» Enfin, sur cette construction reposait une table unie et plate, épaisse de $0^{m}$ 12. Tout le monument est en pierres calcaires du pays.

» Au-dessus se trouvait encore une statuette de Mars, en bronze, haute de $0^{m}$ 20. Le Dieu est nu, la tête couverte d'un casque bas, peu orné ; il porte un sabre à large lame dans la main droite qu'il tient levée au-dessus de la tête.

» Près de lui, m'a-t-on dit, étaient deux chandeliers en fer à double branche, mais tordus par le feu et consumés par la rouille, puis une petite sonnette en bronze à peu près de la forme actuelle.

» Le long du mur, garni de niches, étaient deux têtes en bronze, accompagnées d'un meuble singulier. Les têtes ont les dimensions de celle d'un enfant ; elles ont un très-beau caractère et sont couvertes d'une belle patine ; l'orbite oculaire est vide, ce qui leur donne une étrange physionomie et implique des yeux en

émail, perdus malheureusement. Le troisième objet est un tube, aussi en bronze, long de 0m 20, d'un diamètre de 0m 12 et orné, à l'une des extrémités, d'une tête barbue dont la bouche était grande ouverte. Je crois que c'était un tronc ; car dans l'intérieur étaient encore quelques monnaies qui y avaient été introduites par la bouche.

» Près de l'édicule était un vase brisé contenant des grands bronzes du Haut-Empire. Enfin, à plusieurs endroits de l'enceinte, et sur le pavé, j'ai trouvé des plaques de plomb fondu, dont chacune pouvait peser de 20 à 22 kilogrammes.

Au milieu était un petit amas de débris de cuisine, écailles d'huîtres, ossements de volailles, de porcs, d'urus peut-être, entremêlés de tessons de vases.

» Telle était l'enceinte principale, et je parle ainsi parce qu'à côté d'elle, à droite et en bas de l'escalier, était un autre petit réduit, contenant des chandeliers, des réchauds ou trépieds et d'autres objets en fer, brisés et oxydés, à côté de sonnettes et autres débris en cuivre, mêlés à des cendres et à des charbons calcinés. Un puits existe près de cette excavation.

» Enfin, je ne dois pas omettre que sur un ilot voisin de notre colline se trouvent aussi des fondations qui n'ont pas été explorées. »

DESTINATION.

« Il ne me reste plus qu'à étudier l'origine et la destination de ce monument, et ici ma tâche sera difficile. Était-ce un *sacellum* gallo-romain ? On pourrait le croire en voyant l'édicule, ou *abacus,* ou *anclabris* (dressoir ou table), sur lequel on plaçait les vases et les

offrandes [1], les têtes, la statuette, les chandeliers, les sonnettes et ce réduit accessoire rempli d'objets consacrés au culte, etc.

Dans ce cas le tronc, qui contenait encore quelques monnaies d'argent, prouverait que le monument n'était pas un édicule privé, mais un sanctuaire public, construit au centre des marais, sur un terrain caché au milieu des roseaux et des arbres, pour qu'il fût plus à l'abri des déprédations.

» Il était dédié au dieu Mars, car sa statuette était placée sur l'édicule entre deux candélabres, et il n'est pas jusqu'à la tradition de l'homme rouge qui n'appuie ce fait, attendu que les prêtres de Mars, les Saliens, portaient la toge couleur de pourpre.

» Ce *sacellum* a été incendié, et peut-être le prêtre y trouva une mort tragique, si nous en croyons la légende. Car les flammes y ont laissé partout traces de leur passage, dans ces masses de plomb fondu, et dans ces débris de bois calciné qui s'y voient partout mélangés aux tuiles et aux clous en fer.

Un de nos savants collègues a cru voir aussi dans ce monument une sépulture, *columbarium*, au fond de laquelle les païens auraient cherché un asile pour les restes de leurs idoles brisées par le zèle chrétien. L'incendie eût alors poursuivi le culte proscrit jusque dans sa retraite souterraine.

Dans cette nouvelle hypothèse, les débris animaux trouvés près de l'édicule proviendraient, non de sacri-

[1] Le dictionnaire des Antiquités de MM. Daremberg et Saglio donne plusieurs dessins antiques d'*abaci* et d'*anclabres*, qui, s'ils diffèrent de celui-ci pour l'ornementation, ont à peu près sa forme générale.

fices à la divinité locale, mais de repas funèbres ; les écailles d'huîtres, mêlées aux ossements, feraient pencher pour la dernière opinion. Cependant les monnaies du Haut-Empire antérieures à l'établissement du christianisme me font douter de cette attribution. Le tout fut ruiné au commencement du troisième siècle, car les statuettes et têtes ont les caractères de la belle époque de l'art gallo-romain; les débris de vases en terre et en verre que j'y ai trouvés appartiennent bien au deuxième siècle, et les monnaies sont toutes des grands bronzes ou des pièces d'argent du Haut-Empire.

Plus tard, à l'époque mérovingienne, un cimetière est venu se placer sur ce terrain sacré. On n'y a déterré jusqu'ici qu'un seul sarcophage en pierre; la plupart des corps sont inhumés, soit dans un coffre en bois, soit dans une fosse nue. Près d'eux on voit des vases, puis des lances, des scramasaxes et quelques plaques de ceinturons en fer, rien au reste de bien précieux, quant à présent du moins.

### LES VILLES

Les *castra* destinés au logement des troupes ne contenaient guère de monuments : on y trouvait sans doute le confortable pour les hommes, et les magasins nécessaires au dépôt des armes, des provisions de bouche et de tout le matériel de défense ; mais le luxe des édifices en était banni, et n'existait que dans les cités ou les villes. Celles-ci étaient rares, dans nos pays du nord surtout; la Belgique actuelle n'en avait que deux : Tongres et Tournay[1]; la Ménapie, une seule :

[1] Schays, tom. II, p. 88.

Cassel (*castellum Menapiorum*) ; la Nervie, deux : Cambrai et Bavay ; la Morinie, deux aussi : Thérouanne et Boulogne [1] ; l'Atrébatie, une seule : *Nemetocenna* ou *Nemetacum* qui prit alors le nom d'*Atrebatum.*

Sans doute d'autres centres d'habitations, des *vici*, des *burgi*, existaient encore çà et là ; quelques-uns même, tels que le *vicus Elena*, avaient assez d'importance, mais ils tenaient cependant un rang très-inférieur et n'avaient probablement pas de monuments proprement dits.

Nous n'aurons donc à étudier dans notre province que la cité atrébate, et comme elle était alors très-populeuse, qu'elle jouissait du rang de municipe ou ville libre, qu'elle était la capitale de deux provinces, l'Artois et la Morinie, elle devait être grande et élégante. Aussi allons-nous essayer de l'étudier, quoique bien peu de vestiges extérieurs de cette époque soient restés debout hors du sol.

### CITÉ ATRÉBATE ; SON EMPLACEMENT.

Avant de visiter les monuments qui la peuplaient, cherchons à rétablir ses limites anciennes, et à retrouver sa position exacte. J'ai dit plus haut qu'elle était bornée au nord et à l'est par le Crinchon et les Hautes-Fontaines, il ne me reste donc qu'à fixer ses limites au sud et au nord. D'abord constatons un grand fossé retrouvé en 1864, lors des terrassements qui ont été faits dans le jardin de la Paix pour l'érection de la prison départementale. En effet en creusant les fondations, on a rencontré un grand et profond fossé, se dirigeant

[1] Ptolémée, géographie. Shays, p. 161.

du nord-ouest au sud-est, parallèlement à peu près au mur de clôture du jardin de la préfecture. Les rebords de cette excavation étaient escarpés, et dans celui qui longe les remparts on a remarqué des ouvertures donnant accès à des galeries souterraines assez longues. Ce fossé a été rempli vers la fin du II$^{e}$ siècle ou au commencement du III$^{e}$, car les objets et les décombres qui en ont été retirés sont tous antérieurs à cette époque. Ce sont des styles, épingles, cuillères et aiguilles en ivoire, en os, ou en cuivre, parfois très-remarquables; des poteries, des statuettes, en bronze, en terre cuite, ou en ivoire ; des clochettes, des fibules, des agrafes, et surtout des monnaies. Tous ces objets semblent avoir été les immondices de la ville, ou plutôt, les ruines de ses maisons qui y ont été jetées, pour en débarrasser son enceinte, après une de ces invasions de barbares si fréquentes à cette époque, celle de 223 notamment, ou peut-être après un de ces combats que se livraient dans nos pays les compétiteurs à l'Empire.

Sur ces débris j'ai trouvé une voie, qui avait été tracée après leur dépôt, qui avait encore tous les caractères des voies romaines, et qui contenait divers objets de cette époque. Elle se dirigeait du mont de Baudimont à la porte de Bronnes. Enfin, dans cette excavation avait été creusée une cave dont la maçonnerie et l'appareil sont en tout semblables à ceux que je retrouve dans mes explorations du IV$^{e}$ siècle, faites dans nos environs.

Ce grand fossé était évidemment ou une mine pour l'extraction de la marne, ou l'un des fossés d'enceinte de la cité, ou une séparation de la cité sainte et plus

tard de la ville romaine, d'avec les habitations gauloises et privées.

La cité ne dépassait pas : ni du côté du nord les fontaines dites de Baudimont, car on y trouve un dépôt d'immondices que les lois ordonnaient de placer en dehors des murs ; ni le crinchon qui la séparait du *Castrum;* ni la porte d'Amiens, car on ne trouve aucun débris antique de ce côté.

Nous n'avons donc plus qu'à rechercher la limite du côté de Sainte-Catherine et vers Wagnonlieu, et nous sommes obligés d'admettre qu'elle s'étendait assez loin de ce dernier côté. En effet il est constant que notre cité était alors importante. Elle était capitale de deux provinces, et municipe; elle avait donc des temples, un *forum*, un palais dans lequel séjournèrent plusieurs empereurs, Julien notamment. Elle avait, en outre, tous les accessoires d'une grande ville : la curie, salle de réunion des décurions, magistrats municipaux; la basilique, ou tribunal sur le plan duquel ont été copiées les premières églises chrétiennes ; le trésor, la prison, le théâtre demi-circulaire et peut-être l'amphithéâtre, les portiques, arcs-de-triomphe, etc.

Enfin dans son enceinte étaient placés ces ateliers de tissus et de teinture qui fournissaient à tout l'univers, et que Rome recherchait avec tant d'avidité, comme nous le verrons plus loin en étudiant l'industrie atrébate.

Tout cela exigeait des terrains très-vastes que les limites de la cité actuelle n'auraient pu fournir en sus du sol des habitations particulières. Celles-ci contenaient, je crois, les établissements publics : temples, *forum*, etc. Tout le surplus était en-dehors de l'enceinte moderne,

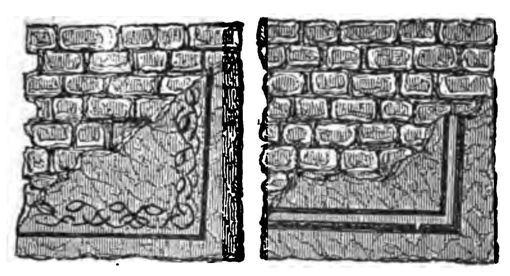
sur le terrain qui s'étend vers Wagnonlieu ; et, comme la population de la ville était très-importante à cette époque et que chaque habitation avait souvent cours et jardin (*atrium, peristylium et hortum*), il en résulte que ses limites devaient s'étendre assez loin de ce côté. Au reste, tout ce terrain a été autrefois bâti ; on retrouve encore sous le sol arable des débris de constructions, de caves, de fondations, entremêlés de tessons de vases et d'objets divers. Dans les fortifications, on remarque encore à 2 mètres environ sous le niveau des ponts une couche de débris romains : tessons de vases, monnaies, fragments de tuiles, de meules de ciment et même des pans de muraille. Ces restes antiques se continuent depuis la route de Ste-Catherine et de Lens jusque tout près de celle d'Amiens : on y retrouve parfois les murs en simple pisé avec enduits en ciment peint souvent en rouge, des couches assez épaisses de tuiles brisées et, du côté de Maître Adam, il semble que des maisons plus modernes, mais également en pisé ou torchis, ont été élevées au-dessus de ces débris. Çà et là aussi sont des puits étroits, garnis de pierres blanches,mais qui ne contenaient dans les parties supérieures seules explorées, que des débris insignifiants, mais toujours antiques. Enfin, il faut se rappeler que les écrivains tant anciens que modernes sont d'accord pour admettre que la ville était autrefois assez étendue du côté de Wagnonlieu, seulement ils ne disent pas quelles étaient ses limites.

Je n'ai exploré en partie qu'une seule des constructions cachées sous le sol des fortications, j'ai cru y reconnaître une riche habitation ou un Hypocauste, et cela ne serait pas étonnant.

Arras, en effet, qui était alors une ville importante, devait posséder des établissements de ce genre.

Tout d'abord je dois dire comment nous avons choisi, pour cette fouille, le bastion n° 24, qui semblait avoir été placé en dehors de l'enceinte antique, de préférence aux constructions précédemment mises au jour par le capitaine Dutilleux et qui sont encore inexplorées. En voici le motif : il y a près d'un an, notre zélé collègue me prévint que le Génie allait faire planter tous les glacis situés entre les portes de Méaulens et de Baudimont, et il me demanda si je croyais utile de profiter de l'occasion pour y faire quelques recherches, et dans ce cas, sur quels points elles devaient s'exercer.

Je me souvins alors avoir lu dans l'*Annuaire* de 1808 que lorsqu'en 1793 on construisit le bastion n° 24, on trouva une grande quantité d'antiquités en tous genres qui formèrent une bonne partie du cabinet de M. Effroy. J'engageai donc mon ami, alors capitaine du Génie de la place, à faire des recherches de ce côté, et ce fut à la suite de cette opération qu'il rencontra un coin de muraille encore revêtu de son enduit colorié et entouré



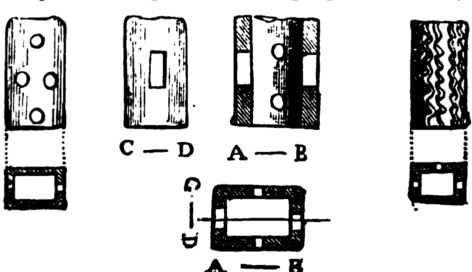
Murs romains revêtus en partie de leur enduit.

de nombreux débris de vases et de tuiles à épais rebords.

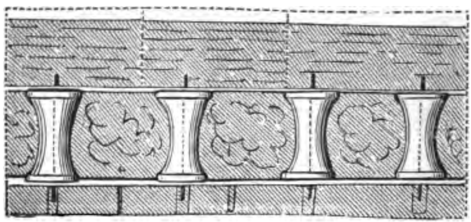
Sans doute les autres substructions précédemment reconnues devaient et doivent encore faire espérer de curieuses et importantes découvertes ; mais nous avons pensé qu'il convenait autant commencer par une petite exploration sur le bastion qui nous offrait plus de facilités et peut-être moins d'épaisseur de terre à enlever.

Quoi qu'il en soit, je proposai à la Commission des Antiquités départementales en notre nom collectif, car le capitaine n'en faisait pas encore partie, de nous allouer quelques fonds pour exécuter ce travail, et de se réunir à nous, sur ce terrain, tel jour qu'il lui aurait plu pour y assister.

Ce fut alors, au jour fixé par elle, que nous eûmes l'heureuse chance de tomber sur un assez grand nombre de tuyaux d'hypocauste, la plupart entiers, sur les



Divers tuyaux de chaleur trouvés à Champlieu (Oise).


Tubes du Laconicum de Champlieu.

dalles qui formaient le pavage du sol de ces établissements et sur quelques-unes des briques qui soutenaient ces dalles.

Cette découverte précieuse l'engagea à augmenter à deux reprises différentes, l'allocation qu'elle nous avait faite, et à la porter à 200 fr. L'Académie, toujours empressée d'aider aux découvertes de la science, a bien voulu donner aussi une centaine de francs, et c'est le résultat, fruit de l'emploi de ces fonds, que je vais résumer le plus succinctement possible.

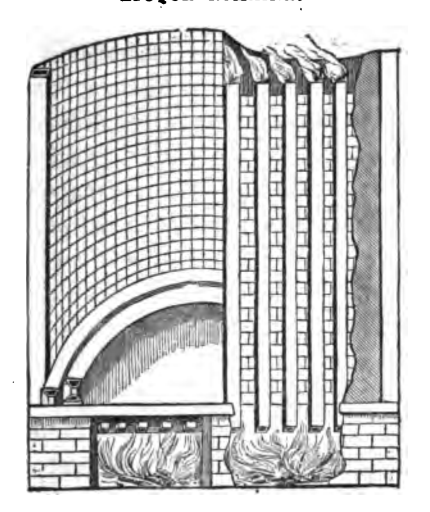
De prime abord, les constructions découvertes sembleraient avoir appartenu à deux établissements distincts, car nous avons remarqué deux grandes murailles qui auraient dû se suivre en ligne directe, et qui cependant n'ont pas pu facilement se souder ensemble et former le prolongement l'une de l'autre, puisqu'elles s'écartent au point qui devrait être de jonction, de $0^m,30$ à $0^m,40$. Les alignements du côté du grand fossé ne sont pas non plus les mêmes; mais nous n'avons trouvé qu'une des murailles de clôture du côté qui les sépare ou les fait se rejoindre, et en l'absence de documents plus complets et d'explorations suffisantes, je m'abstiendrai pour le moment de décider cette question, seulement je vais décrire séparément les découvertes faites sur les deux points.

Sur le premier, qui a été exploré d'abord et qui contenait les tuyaux d'hypocauste, nous n'avons déblayé que deux petites chambres et une espèce de puits. Ces deux appartements ont encore une bonne partie de l'enduit colorié adhérent aux murs, et qui descend bien plus bas dans la première chambre que dans la seconde dont le sol semble avoir été plus élevé, et avoir eu le

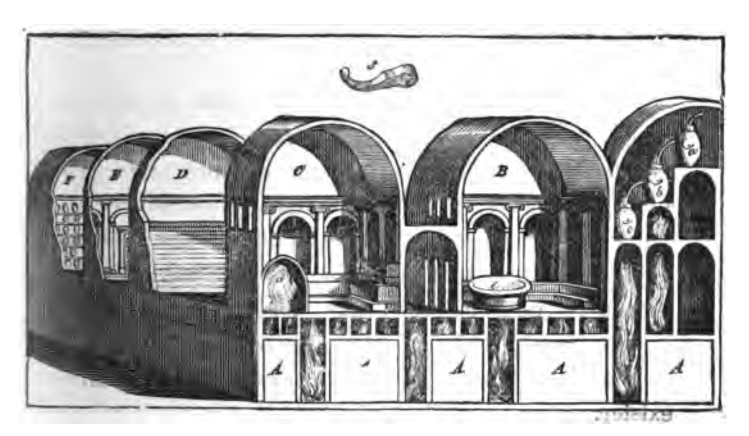
même niveau que celui des appartements de notre seconde série de constructions. La première chambre n'a que $2^m$, 20 de long sur $1^m$, 60 de large ; trois de ses murs sont entiers et l'un d'eux est revêtu d'un enduit colorié rouge ; le quatrième est ouvert dans le milieu pour faire place à une excavation circulaire assez grande dont le cuvelage semble assez moderne, s'évase en descendant et s'arrête sur le sol calcaire naturel. En dessous, nous n'avons trouvé qu'une sorte de carrière, remplie de terres et d'objets modernes. Ce fait me confirme dans la pensée qu'elle a été remplie à la fin du siècle dernier, après sans doute avoir été remaniée et déformée, ce qui nous empêche de voir aussi si elle est antique, et quelle a été sa destination. D'autres appartements existent encore à droite de cette chambre, vers l'est, mais ils n'ont pas été explorés, non plus que le terrain qui se trouve derrière cette excavation.

Un autre puits, placé sur le bord du grand fossé et contre la chambre qui suit celle-ci, semble aussi avoir été remanié il n'y a pas très-longtemps, car la partie supérieure que j'ai explorée était remplie de débris assez modernes.

La seconde chambre, située à l'ouest, contenait les tuyaux d'hypocauste, les dalles et les briques ; et son mur de droite a son enduit blanc avec une ligne noire perpendiculaire dans le milieu. Il ne commence qu'à $1^m$,00 environ au-dessus du sol que nous avons trouvé couvert encore en plusieurs endroits d'un ciment solide, et cet intervalle me semble avoir été destiné à la circulation de la chaleur et au chauffage de la chambre qui avait $2^m$,10 de long sur $1^m$,60 de large.



Passage de la chaleur dans les bains de Rome.



Système de chauffage des bains de Titus à Rome.

Ici s'arrête la première série des constructions explorées, contre laquelle s'appuie un grand mur dont nous

n'avons pas encore trouvé les extrémités et qui clôture, vers l'ouest, deux grandes chambres, l'une de 5$^{m}$,10 de long sur 4$^{m}$,60 de large et l'autre de même longueur sur 1$^{m}$,60 seulement de largeur. La première s'enfonce en terre de 1$^{m}$,00 et l'autre de 5$^{m}$,00; mais au niveau de la salle précédente étaient aux deux extrémités de cette dernière, une avancée de muraille d'un côté et du terrain calcaire de l'autre, puis un sommier dans le milieu dont on voit encore les amorces dans le mur, sur lesquels supports posait un plancher séparant une *cella* inférieure de la chambre, ou plus probablement du corridor supérieur. A droite de cette chambre et à la suite de toutes les deux, vers l'ouest, sont encore d'autres appartements ou des cours que la terre recouvre encore, et nous en avons pour preuve quelques parties de murs que nous avons découverts et du côté nord un enduit colorié encore inhérent au mur de clôture du corridor.

Les deux appartements que je viens de décrire étaient remplis de morceaux d'enduits coloriés en bandes de diverses couleurs et formant encadrements. Le milieu semble avoir été blanc coupé de bandes de couleurs très-diverses et très-vives, et nous avons aussi recueilli des débris blancs sur lesquels a été fait un semis de gouttes de couleurs variées. La partie antérieure d'un poisson peint avec sa tête, ses ouïes, sur un autre fragment, me fait penser aussi que des fresques ont dû y exister.

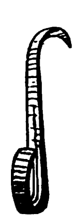
Les murs semblent n'avoir pas été plus élevés qu'ils ne sont maintenant, car leur arrasement est trop régulier pour qu'il n'en ait pas été ainsi. En deux endroits j'ai remarqué la brique ou la tuile gallo-romaine, alternée

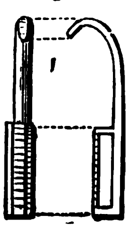
avec les moellons, qui parfois ne forment qu'un blocage noyé dans un dur ciment, et qui, dans d'autres parties, constituent un moyen appareil régulier.

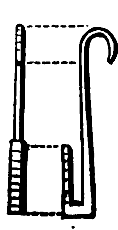
Sur ces murs a dû poser un pisé ou un torchis, comme celui que nous avons trouvé dans les autres constructions romaines qui les entourent, car un fragment d'enduit peint montre encore la trace de la paille que l'on entremêle à l'argile dans ces deux cas, et d'autres enduits sont trop épais pour avoir été plaqués sur des murailles. Le fragment le plus curieux de cet enduit est celui sur lequel un nom a été gravé à la pointe. Ce nom en caractères cursifs grecs semble prouver que cet alphabet était alors assez usité dans notre pays, car je l'ai revu sur une bague recueillie à Chérisy. (*Voir la planche.*)

Les autres objets d'antiquité trouvés dans ces explorations ne répondent pas malheureusement à notre attente, et, s'il est vrai, comme l'assure l'*Annuaire* de 1808, qu'un grand nombre de vases, médailles, bronzes et autres choses intéressantes ont été recueillis autour de ce bastion, il faut en conclure que nous ne sommes pas encore arrivés sur les endroits les plus riches.

En effet, nos découvertes se bornent à deux médailles, une d'Antonin et l'autre de Trajan Dèce, plusieurs épingles en os, un pied de vase en bronze, assez beau, beaucoup de clous en fer, et un autre objet que je crois une strigile, opinion qui n'est pas cependant partagée







Strigiles.

par tous nos collègues, puis un grand nombre de débris de vases en terre et en verre, d'une pâte, d'une couleur et d'une facture qui dénotent la belle époque de l'art dans nos pays : les Ier et IIe siècles de notre ère. Nous avons aussi exhumé deux fragments de deux colonnes, ce qui semble indiquer que nous devons trouver un *atrium* garni d'arcades, comme on les rencontrait dans les maisons riches et les établissements publics.

Je n'étudierai pas aujourd'hui la destination des constructions que nous venons de parcourir : un fait est acquis, c'est l'existence d'un hypocauste ou bains de chaleur; mais ces bains dépendaient-ils d'une grande habitation particulière, ou bien étaient-ils publics? Cette question me semble prématurée. En effet, si nous sommes en présence de deux établissements distincts, deux petites chambres seulement de celui qui contenait ces bains ont été visitées, et nous ne pouvons, sur des indices si faibles, asseoir une opinion. Et si, au contraire, toutes ces constructions formaient un tout, il nous reste encore tant de ses parties à exhumer, qu'il serait téméraire encore de se prononcer. Deux puits nous sont déjà connus que nous n'avons pas fouillés : l'un placé à l'angle de la grande chambre, et l'autre plus loin à l'angle du bastion. Et puis ne pouvons-nous pas espérer de trouver sous le terrain qui n'est pas exploré, l'*atrium*, le *peristilium* et surtout ces petites chambres, les *cubicula*, qui entourent cet *atrium*, si nous sommes en présence d'une maison privée ?

Si ces restes de constructions gallo-romaines sont très-nombreux dans les fortifications et les glacis, si, à mon avis, ils y constituent tout un quartier de l'antique cité, il n'est pas douteux qu'on en retrouverait de

semblables au-delà du terrain militaire, si on pouvait l'explorer. J'en ai du reste constaté l'existence sur plus d'un point, soit le long du chemin qui de la porte Baudimont conduit à la Croix de grès du faubourg Sainte-Catherine, soit le long de la route de Saint-Pol, notamment près de la borne du 1er kilomètre, dans cette élévation qui jadis portait un moulin, et qui se trouve au haut de ce talus qui circonscrit le marais de la Scarpe. Je n'en ai pas reconnu sur le terrain du Champ de Mars, situé sur l'arête de cette longue colline qui descend à Wagnonlieu et qui porte une station de silex taillés. Il est possible que cet escarpement assez élevé clôturait et protégeait de ce côté la ville, qui de l'autre côté avait pour limite et protection le marais de la Scarpe. Le cimetière de ce quartier semble exister entre l'habitation à hypocauste que j'ai décrite et la route de Lens. En 1708 quand on contruisit le bastion de Baudimont, on trouva une grande quantité de vases et autres objets de cette époque, et j'ai constaté plus près de la route des sépultures et des ruines que je n'ai pu explorer encore, mais qui me semblent gallo-romaines.

Dans l'intérieur de la ville actuelle, les débris de ce temps se rencontrent aussi et sont aussi curieux que caractéristiques. Sans doute il est difficile de les étudier aujourd'hui, parce que les constructions plus modernes les ont détruits, mais cependant on les retrouve encore sous les jardins qui n'ont pas été trop fouillés et sous les rues. Je vais citer quelques exemples de ces découvertes. Voyons d'abord les voies dont j'ai constaté l'existence à trois mètres environ sous le sol actuel.

D'abord c'est la grande voie de Boulogne et Saint-Pol

à Cambray que j'ai retrouvée contre la rue Saint-Jean-en-l'Estrée sous la maison de M. Deusy maire, et ensuite près de la rue Saint-Jean-en-Ronville sous la tour de l'église des Ursulines

Une voie transversale allant de la porte Maître-Adam ou Trépresse (près du cimetière antique) à celle des Hayes ou de Brones, s'est retrouvée sous le grand bâtiment du petit séminaire, situé entre deux cours, et sous le péristyle de l'église Saint-Nicolas.

Enfin j'ai suivi un autre chemin venant du quartier détruit hors la ville actuelle et allant rejoindre le précédent près de la même porte de Brones. Je l'ai reconnu dans les fortifications à trente centimètres environ au-dessous des débris d'une maison, et dans la ville dans les fondations de la prison départementale.

Une seule des grandes voies qui se croisaient à Arras, celle de Saint-Pol à Cambray, me semble avoir traversé l'antique cité civile, les autres se réunissaient au *castrum* que les Romains firent élever sur ce vaste terrain qui fut depuis l'abbaye de Saint-Vaast et le noyau de la ville neuve. Je dirai tout à l'heure ce qui reste de cette forteresse, quand j'aurai fini d'étudier la cité.

Dans les jardins qui accompagnent les maisons de la rue Baudimont, le sous-sol contient encore bien des débris antiques ainsi que des médailles, quand on le perfore un peu profondément; mais les terrains que j'ai pu étudier plus spécialement sont ceux qui forment la place de la Préfecture et l'ancien jardin du couvent de la Paix.

Là les antiquités abondent, et toutes les excavations que j'y ai faites ou que j'ai étudiées m'en ont donné,

je vais résumer en peu de mots ce que j'y ai rencontré.

Sous la place de la Préfecture on fit une profonde excavation en 1843 pour y jeter les fondations de l'église Saint-Nicolas; presque toujours on s'établit sur les soubassements d'un bras de croix de l'ancienne cathédrale, et en les nivelant, on trouva dans les moellonnages, des débris de frise et de chapiteaux d'ordre toscan, et une pierre sur laquelle on lit le nom de ROMVLVS. Là en effet, d'après d'anciennes chroniques et la tradition, avait été bâti au haut de la colline un temple de Jupiter. En outre en creusant la fondation du péristyle de la nouvelle église, on rencontra la voie romaine dont je viens de parler, venant de la porte Trépresse, et le long de ses accotements, une série de grands vases, presque tous globuleux et renfermant des ossements calcinés, et des vases plus petits remontant à la première période gallo-romaine dans nos contrées. Un peu plus sur la droite était un tas de poteries brisées, samiennes, noires, grises ou blanches de toutes formes, et semblant être les débris d'un magasin de céramique dévasté ou d'une fabrique.

J'ai déjà dit que sous ce terrain de la place gisent aussi de grands blocs de grès évidemment apportés de loin et qui pourraient bien être les restes de monuments mégalithiques.

A quelques pas de cette place était autrefois le jardin du couvent de la Paix, sur une partie duquel on a bâti depuis la prison départementale. Là aussi les terrassements nécessaires pour établir cette maison ont amené de curieuses découvertes gallo-romaines. On y a surtout rencontré un grand fossé dont on n'a déblayé qu'une

petite partie et qui semble avoir été comblé par des débris du II[e] siècle. Bien des objets m'ont échappé sans doute, car les fonctions que je remplissais alors me retenaient le plus souvent loin d'Arras; cependant j'ai pu y constater la présence de vases parfois très-beaux, mais presque toujours brisés, de monnaies presque toutes en bronze, puis de statuettes en terre et en bronze, de tessères en os ou ivoire, d'objets de toilette, fibules etc. J'y ai trouvé notamment une belle Vénus endronymède en terre blanche, une autre belle et grande en bronze, puis des Mars, Mercure, Apollon etc., un sanglier et un rat en bronze aussi, un chien poursuivant un lièvre en ivoire, deux manches de poinçons et de couteau en os ou ivoire, figurant l'un une femme mince et vêtue d'une longue robe et l'autre un homme assis dans un fauteuil, deux anses de vases en bronze ornées d'un masque grimaçant, des phalères avec tête d'Apollon ou feuillages d'acanthe, une trousse de chirurgien : pince, sondes, curettes aiguille etc., des entraves en fer et mille autres objets intéressants.

Une exploration que j'ai faite dans une autre partie de ce jardin m'a fait voir des fondations antiques avec débris de vases, tuiles à rebords etc., et un puits dont j'ai retiré de beaux vases en terre fine et légère, un style en acier orné de filets d'or, et une foule de débris.

Tout le sous-sol de ce terrain est donc parsemé de restes gallo-romains, et si nous sortons de l'antique Cité proprement dite pour visiter le terrain qui porta le *castrum* bâti par les empereurs romains sous le nom de *castrum nobiliacum*, de nouvelles découvertes nous y seront réservées, malgré les bouleversements

qu'y ont amenés les constructions des maisons qui s'y trouvent. Les excavations faites pour établir les caves et les tuyaux pour la conduite des eaux et du gaz, ont permis de rétablir toute l'enceinte de cette forteresse par la découverte de ses fondations qui suivaient les rues actuelles de Saint-Aubert, des Agaches, des Teinturiers, de l'Abbaye, des Trois-Visages, du Tripot, des Bouchers, et des Petits-Viéziers. J'en ai même reconnu un fragment assez important, c'est-à-dire une tour carrée, et une partie du mur d'enceinte consistant en deux grosses murailles reliées autrefois par une terrasse. Les fragments qui servaient de jardin ont encore 15$^{m}$,00 de hauteur, mais les murs seuls ont été conservés et la terre qui remplissait les intervalles laissés entre eux a été enlevée dernièrement. (*Voir la planche.*)

Tout le terrain de la Cité et de la Haute Ville est sillonné de souterrains ou boves autrefois d'une circulation non interrompue, mais divisées aujourd'hui par les particuliers, pour leur usage personnel. Cette division doit être bien ancienne, car bien des escaliers qui y conduisent, présentent les caractères romans. Ces boves elles-mêmes doivent être antiques, car j'y ai recueilli une inscription de la première période gallo-romaine tracée sur une grande pierre dure, carrée et ainsi formulée : *Lectæ Pinari Sabini Cæsaris.*

Sur d'autres points voisins, dans la haute et la basse ville, j'ai reconnu d'autres débris anciens, des fondations et tuiles à rebords sous la chapelle des dames Ursulines ; un caveau avec jolie statuette en bronze de Junon dans la rue des Capucins, etc.

J'ai aussi constaté l'existence de trois cimetières :

celui de la place de la Préfecture dont j'ai parlé déjà, un second près des glacis de la Cité du côté de la route de Lens, et un troisième, sous les glacis également, entre la porte Ronville et celle aujourd'hui fermée de Saint-Nicolas.

Peut-être la riche nécropole que j'explore en ce moment au faubourg Saint-Nicolas, et qui m'a déjà donné de si curieux objets contient-elle aussi les restes des habitants d'Arras au VI^e siècle, car elle est très peu distante de la ville : mais jusqu'ici je n'y ai trouvé qu'un petit nombre de sépultures de cette époque et je n'oserais encore répondre affirmativement.

On le voit donc, la ville d'Arras est encore bien riche en débris antiques ; il serait facile d'en extraire bien des parties, des quartiers presque entiers, d'en retirer sans doute de nombreux et précieux débris, si l'on pouvait y faire des explorations suivies et intelligentes. Mais, pour cela, il serait nécessaire d'obtenir l'autorisation et l'aide du Génie militaire, il faudrait surtout avoir à sa disposition de l'argent, et c'est à cause de son absence que j'ai dû arrêter les fouilles que j'avais commencées et qui annonçaient de si riches résultats. Si un jour il nous en était accordé, je serais heureux d'y consacrer mon temps et mes soins, et de rechercher quelles étaient la disposition et la richesse de nos villes du Nord à l'époque de l'occupation romaine.

Il nous reste à chercher quelle était l'étendue de la ville antique du côté d'Étrun. Plusieurs auteurs très-estimables la reculent très-loin, et je citerai notamment Guimann, l'auteur du *Grand Cartulaire de Saint-Vaast*, qui écrivait vers 1170. Il assure que, de son temps, on

voyait encore ses ruines non loin d'Étrun, et près du camp romain. Voici ses propres expressions : *Sicut in veteribus chronicis legimus, hæc civitas antiquitus in monte qui Balduini mons dicitur sedit, sicut ruinarum vestigia et vallorum aggeres qui contra Julium Cæsarem et Romanos constructi sunt, hodieque contestari videntur qui eo tempore apud Strumum fixis tentoriis civitatem obsidentes dimicabant.* Plus loin il dit encore : *Balduini mons situs est ab occidentali parte civitatis supra Dominicam curtem. In hoc monte antiquitus ipsa civitas fuit sicut novitates operum a paganis constructorum quæ illic fodientibus frequenter occurrere solent, sed et valli contra Julium Cæsarem castris in Strumo et Mareolo dispositis Atrebatum infestantem oppositi hodieque perhibere videntur* [1].

En parlant de l'abbaye d'Étrun, il dit encore : *Ecclesia sanctæ Mariæ de strumensi Atrebatense civitati vicina est sita in loco ubi quondam Romani principante Julio Cæsare, contra Atrebatenses obsidione diuturna dimicantes castra fixerunt, sicut vallorum vestigia hodieque contestari videntur.* Dans le *Registrum Kartarum... ad episcopatum atrebatensem pertinentium*, se trouve un passage qui prouve que le palais épiscopal avait un jardin très-étendu, peuplé de lapins, cerfs et autres bêtes fauves : *caniculos, cervos et bichias*, que l'on dut détruire au XIVe siècle avant que ce jardin n'eût été de beaucoup réduit par Philippe Auguste qui rapprocha les remparts.

Dans les villes romaines proprement dites, la partie muraillée, était toujours assez petite : ainsi l'enceinte

[1] *Cartularium, rubrica secunda, lit. 3, 4° 119 — de obitu viri Dei.*

de Pompéi n'excède guère celle de la cour et du jardin des Tuileries ; ses monuments religieux et civils en occupaient une grande partie, et la population, à l'exception des fonctionnaires et d'une partie des négociants et industriels, habitait les faubourgs où ils trouvaient plus d'air et plus d'espace.

D'autres auteurs plus modernes reconnaissent aussi que la ville s'étendait jadis de ce côté. Ainsi M. Harbaville dit, à la page 112 de son *Mémorial*, que le faubourg Baudimont faisait autrefois partie de la ville, que ce quartier fut abandonné après le passage des Normands en 882, et qu'il fut définitivement retranché de l'enceinte au XIII$^{e}$ siècle.

MM. le comte d'Héricourt et Godin ont constaté que tout l'espace compris entre Arras et Étrun se couvrit anciennement de constructions, et qu'on en a la preuve dans les découvertes, pour ainsi dire annuelles, que l'on fait à Wagnonlieu, à Louez, à Baudimont et à Sainte-Catherine.

M. Maurice Colin, ancien maire d'Arras, qui a recherché avec soin et intelligence les origines de cette ville, nous a dit aussi avoir pratiqué lui-même sur ce terrain, vers Wagnonlieu, des fouilles qui lui avaient fait découvrir des caves, des fondations et d'autres débris de l'ancienne cité atrébate.

Enfin, lorsqu'en 1793, un camp retranché fut établi sur la hauteur non loin de Wagnonlieu, le percement des tranchées fit découvrir beaucoup d'objets gallo-romains. (Harbaville.)

J'ai pu constater aussi que dans le faubourg de Baudimont à 1 kil. des remparts et à droite de la route en allant à Saint-Pol se trouvent dans une espèce de motte

qui portait autrefois la tour de Tardfosses, et plus récemment un moulin, et qui s'avance en saillie vers les prairies, de nombreux débris de constructions gallo-romaines. J'ai aussi reconnu plus loin, sur l'escarpement qui va jusqu'à Wagnonlieu et sur le point le plus élevé, dit *sasquepée*, une assez grande quantité d'armes en silex, les unes polies, les autres éclatées seulement, entremêlées de quelques débris en bronze, et qui semblent les restes de combats qui se seraient livrés autour de ce point culminant qui portait sans doute un *oppidum*.

Enfin une autre preuve de l'extension de la ville sur le mont de Baudimont, résulte encore du même cartulaire et de celui des archives des magistrats d'Arras, cités par M. Van Drival dans son article sur l'emplacement d'Arras, publié dans la Statistique monumentale du Pas-de-Calais; ils prouvent qu'au XIVe et XVe siècle comme au XIIe, de nombreuses habitations faisant partie de la ville existaient encore sur ce mont de Baudimont.

## CITÉ ATRÉBATE, SES MONUMENTS.

Les Romains, au fur et à mesure qu'ils étendaient leur domination, propageaient non-seulement leur langue et leur religion, mais surtout leur style architectural et leur système d'administration. Dans les chefs-lieux de province surtout, qui souvent devinrent municipes, et furent dotés de franchises municipales, ils élevèrent ces édifices nombreux et élégants qui leur rappelaient Rome, la cité mère. Là se logeaient les dieux, les prêtres, les magistrats ; là se tenaient les assemblées pu-

bliques, et se publiaient les événements heureux ou les décrets.

Ainsi l'on trouvait dans ces villes une foule de monuments attribués aux services publics, ou au culte des dieux. Quant aux habitations privées, elles étaient souvent très-peu remarquables : beaucoup étaient bâties en pisé ou en torchis, et quelques-unes seulement, celles des personnages riches et importants, étaient grandes, élégantes, et formées de matériaux solides. Voilà pourquoi les emplacements qu'occupaient les antiques cités sont souvent difficiles à reconnaître, à moins qu'elles n'aient possédé des édifices publics solides, et alors encore il faut rencontrer leur fondations, très-peu étendues au milieu d'une enceinte souvent assez grande. A Pompéï même, dans cette ville de 40,000 âmes, l'une des plus célèbres de l'Italie et voisine de Rome, cette capitale du monde d'alors, que voyons-nous? des monuments riches et élégants sans doute, des palais et des hôtels fastueux, remplis de richesse et de luxe; mais que sont à côté les constructions particulières, non pas seulement celles des pauvres, mais celles des habitants aisés? Laissons parler MM. de la Chavanne et Forjasse : « De bonnes fondations, des murs solides, n'y ont pas été regardés comme indispensables, et le talent de l'architecte a dû plutôt se diriger sur les moyens de préserver de la chaleur. Aussi ne trouvons-nous dans Pompéï que des maisons, dont un enduit, plus ou moins épais, recouvre des murs mal construits, en mauvaises briques jointes ensemble par un ciment, et dont l'épaisseur ne correspond pas même à l'usage auquel ils étaient destinés... »

Si donc en Italie, dans cette contrée qui se glorifiait

d'être la reine, la plus belle et la plus riche du monde, nous trouvons de semblables constructions dans les villes principales et pour servir d'habitations aux citoyens riches, ne devons-nous pas accepter, ce que l'histoire nous apprend et ce que nos fouilles nous confirment, que nos campagnes et même nos villes des provinces éloignées de Rome, n'employaient pour la construction de la plupart de leurs habitations que des matériaux légers et peu coûteux, la terre et le bois. Cet usage, du reste, s'est perpétué sans presque de variations dans nos villes mêmes, à peu près jusqu'au XII[e] siècle.

« Quelques beaux monuments publics perdus au milieu d'un dédale de ruelles très-étroites ; des maisons très-basses, sans étages, et par le défaut d'ouvertures ressemblant à de véritables prisons : tel doit avoir été l'aspect des villes des anciens, à en juger par Pompeï, dit M. Schayes [1]. »

« Les maisons de Pompeï, dit un voyageur qui visita cette antique cité en 1811, n'ont point d'étages, point de jour sur la rue ; une porte simple, élevée d'environ six pieds, donne entrée dans une cour carrée au milieu de laquelle on voit une fontaine. Cette cour est entourée de portiques qui donnent le jour à des chambres isolées, sans cheminées et sans croisées, la lumière n'y pénètre que par une petite porte extérieure, la grande rue qui aboutit à deux portes n'a pas la largeur d'une voiture. » Guys, dans son *Voyage dans la Grèce* dit « que les Turcs, comme les anciens Romains, ne

[1] *Les Pays-Bas sous les Romains*, tom. II, p. 222.

« bâtissent, pour leurs logements, que des maisons de « bois et de peu de durée. »

« A Rome, dit M. Schayes, la plupart des maisons étaient bâties de bois, et beaucoup étaient isolées et séparées les uns des autres, ce qui formait un labyrinthe d'impasses et de ruelles remplies de déblais et d'immondices qu'on y laissait accumuler. »

Au reste, ces faits sont, nous le croyons, bien établis, et nous renvoyons nos lecteurs curieux d'étudier plus à fond cette question aux auteurs qui l'ont traitée d'une manière plus complète [1].

La cité atrébate ne devait donc pas être très-belle à cette époque ; d'autant plus qu'elle était très-distante de Rome, et que plus les provinces étaient éloignées de cette capitale, dit le savant auteur de l'ouvrage sur les temples des anciens et des modernes, moins les Romains cherchaient à les embellir par des monuments.

## LE FORUM.

Les établissements publics, sacrés et profanes, devaient se trouver dans cette même partie de l'ancienne ville, la cité actuelle ; la tradition et M. Harbaville placent en effet le *forum* sur l'emplacement de la place de la Préfecture. Ils nous disent aussi que sur le terrain de l'église Saint-Nicolas était un temple dédié à Jupiter, et qu'un autre édifice, consacré à la déesse

[1] Voir Maffei, Verona illustr. tom I, liv. VI. — Raoul Rochette. — Lady Morgan L'*Italie*, tom. IV, p. 114. — Taylor, *Ruines de Pompéia* Malte Brun. — Castellau. — Panauti, tom. II, c. 1. — Lullin de Château-Vieux, *Lettres sur l'Italie*. — Strabon, liv. V.

Isis, est remplacé aujourd'hui par la chapelle de la Providence; ces monuments s'élevaient aux deux extrémités du *forum*.

Cherchons d'abord si nous pouvons encore établir ces faits par des découvertes archéologiques.

La place de la Préfecture recèle des restes gallo-romains en grand nombre, ce qu'ont prouvé, nous l'avons déjà dit, les quelques excavations qui y ont été faites pour la construction de l'église Saint-Nicolas.

D'abord dans le terrain qui, d'après la tradition et d'anciens documents, a dû porter le temple de Jupiter, et qui semble avoir été précédemment occupé par les autels druidiques, les fouilles de 1838 ont mis au jour des chapiteaux et des débris de frises d'ordre toscan, qui avait été encastrés comme moellons dans la fondation des murailles de l'ancienne cathédrale du côté du cloître. Ces ornements étaient évidemment gallo-romains, aussi bien que cette pierre déposée aujourd'hui au musée communal et qui porte gravé en beaux caractères ce mot ROMVL.

Cette découverte confirme donc la tradition et ces passages de plusieurs historiens, de M. Harbaville notamment, qui nous disent les uns : que saint Diogène, évêque régionaire de l'Atrébatie vers 390, consacra au vrai Dieu le temple de Jupiter qu'il trouva dans la vieille capitale; et d'autres, tels que Locrius, que cet évêque construisit à Arras, un temple chrétien « *ecclesiam construi curavit, eamque deiparæ Virgini nuncupavit,* » sur les ruines duquel saint Vaast rebâtit plus tard la Cathédrale.

Ce monument était placé au haut d'une colline qui, sur le devant et sur la gauche, s'abaissait brusquement,

et c'était en bas de ce talus que passait le chemin antique que j'ai cité et qui est maintenant à deux mètres sous terre.

Le long de cette voie, près de l'entrée du temple, j'ai reconnu un bon nombre de grands vases globuleux, placés le long de ses accotements et qui contenaient d'autres vases plus petits. Ces grandes urnes avaient la pâte rouge et épaisse. A côté d'eux était une autre poterie de même matière, mais de forme allongée, offrant à peu près en très-grand la représentation des fioles de verre, dites lacrymatoires.

Un peu plus bas à droite de la voie et plus près de l'endroit où s'élevait, dit-on, le temple d'Isis, a été rencontré un amas de vases brisés, ainsi que des débris de tuiles à rebords, ce qui m'a fait penser que là était une fabrique ou plutôt un magasin de poteries.

Quant au temple d'Isis, aucune exploration ni aucun terrassement n'a été fait en ce lieu depuis longtemps et je n'ai pas eu l'occasion d'en étudier le sous-sol.

Ces idées que nous donnent la tradition et les découvertes archéologiques faites sur ce terrain ne suffisent donc pas pour nous faire connaître la forme et les ornements de notre *forum* atrébate, et je n'ai pas à m'en occuper davantage. Je ferai remarquer seulement que le *forum* était ordinairement disposé sur un plan uniforme dans toutes les villes municipes, et qu'on peut se figurer celui d'Arras en étudiant notamment celui de Pompeï.

### THÉATRE, CIRQUE, ARÈNE, AMPHITHÉATRE, ETC.

Le premier de ces monuments était destiné aux représentations scéniques, comédies, tragédies, etc.

Dans le second se faisaient les courses de chevaux, de voitures, etc. On l'appelait aussi hippodrome.

L'arène servait aux combats d'animaux.

Dans l'amphithéâtre enfin se livraient les combats de gladiateurs.

Tels étaient les monuments destinés aux jeux qui amusaient le peuple ; mais souvent, surtout dans les villes de province, un seul, le dernier, servait pour tous ces spectacles. Il était ovale et elliptique, entouré de siéges s'élevant en gradins, et dans le milieu, qui était plat et ovale, se livraient les combats ou les jeux.

Arras a dû avoir un établissement de ce genre, j'en soupçonne l'emplacement, mais je n'ai pu encore l'explorer : Si je puis le faire bientôt, je rendrait compte de mes découvertes à la fin de ce volume.

### TEMPLE DE JUPITER.

Les débris toscans ou peut-être doriques, car (ces deux ordres diffèrent peu l'un de l'autre), qui ont été retrouvés dans les soubassements de la Cathédrale me font penser que le temple gallo-romain bâti à cet endroit devait être peu élégant mais solide à cause de la pesanteur et de la simplicité de ce style qui du reste était réservé pour les temples des dieux supérieurs. Il pourrait se faire aussi que ces objets fussent les restes de l'église que saint Diogène fit bâtir au même lieu à la fin du IV[e] siècle ; ou bien qu'ils eussent été tirés des autres édifices voisins. J'ai en outre trouvé dans les ruines d'une cave antique explorée par moi, à Rouvroy, un fût de colonne et un chapiteau beaucoup plus élégants et qui pourraient bien provenir d'un monument d'Arras, dont ce village n'était pas éloigné.

Le fût est couvert de feuilles imbriquées, et le chapiteau dont les volutes et le haut de la corbeille ont été enlevés, est d'ordre composite modifié. Tous deux servaient dans cette cave de base à un moulin à moudre blé, la *mola asinaria*. A côté étaient les débris de l'âne qui la faisait marcher, et une monnaie de Constantin. Cette base pourrait donc avoir été tirée des ruines d'un temple païen que le catholicisme avait renversé. Quant à son style, on sait que l'architecture romaine imitée de celle des grecs, se modifia d'abord par la création des ordres toscan et composite, et aussi par l'emploi du cintre et des voûtes qui donnèrent aux édifices bien plus de variété et de grâce. On en changea surtout les décorations vers le règne de Trajan et d'Adrien ; et enfin il dégénéra bientôt après en couvrant les monuments et les colonnes d'une prodigalité d'ornements incorrects qui ôta aux édifices la pureté de leurs proportions et leur noble simplicité.

C'est à cette période de temps que nous semblent appartenir le fût et le chapiteau trouvés à Rouvroy, et s'ils proviennent d'Arras, seule ville qui existait alors dans les environs, ils auront pu être extraits d'un temple bâti vers le III[e] siècle, et qui aura mêlé ses ruines à celles que l'on a retrouvées dans le fossé de la Paix.

Si notre colonne vient d'Arras, et si elle a été tirée du bâtiment le plus important du *forum*, le temple de Jupiter, les autres débris recueillis dans les ruines de la Cathédrale proviendraient, soit de la première église chrétienne, soit d'un autre édifice bâti sur les côtés de ce *forum*.

Si cette place avait les mêmes distributions qu'à

Pompéï, l'hôtel de la Préfecture actuel, qui a toujours été, avant 93, le Palais épiscopal, aurait été d'abord le collége des prêtres et la belle substruction qu'on y a trouvée il y a peu de temps et qu'on assure présenter tous les caractères gallo-romains, lui aurait appartenu.

Quand aux autres édifices entourant ce *forum* je n'en connais aucun vestige, car aucune construction importante, aucune excavation surtout n'y a été faite depuis longtemps.

AUTRES CONSTRUCTIONS RELIGIEUSES.

Outre les temples, il arrivait parfois que des autels votifs étaient érigés en plein air, soit dans les bois sacrés, soit au haut des collines. Souvent ils consistaient en un bloc rectangulaire, surmonté d'un petit toit, flanqué de pilastres sur les angles, de quelques ornements dans le pignon, et d'une statue, d'une peinture ou d'une inscription placée sur la face principale. Je ne connais aucun de ces monuments trouvés dans la véritable Atrébatie. Mais Halinghem, situé en Morinie, nous montre un autel de ce genre, servant aujourd'hui de baptistère.

« Un autre monument, dit M. L. de Givenchy [1], d'environ deux pieds de côté, formant autrefois un autel votif dédié à Jupiter, est maintenant supporté par un dé de maçonnerie et appuyé contre la paroi ouest de l'église, près du grand portail ; il sert de

[1] *Mémoire de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. II, p. 181.

fonts baptismaux. Cet autel, du genre de ceux que les Romains nommaient *ara,* plus petit que celui qu'ils désignaient sous le nom d'*altaria*, est creux, comme la plupart des autels de cette espèce, pour y recevoir le sang des victimes. Les premiers apôtres de la Morinie, au lieu de détruire ce monument vénéré des habitants, craignant sans doute de les irriter par cette profanation qu'ils auraient trouvée sacrilége, auront préféré, à l'exemple de beaucoup de leurs confrères, consacrer cette pierre au culte du vrai Dieu, en la faisant servir de piscine régénératrice, usage que sa forme indiquait d'elle-même.

« La face antérieure de ce cube porte l'inscription suivante, dont je remplis les lacunes selon l'interprétation que j'ai cru devoir lui donner :

| | | |
|---|---|---|
| Eideo Jovi<br>Vicus<br>Dolucens<br>Curital<br>Pres c. | EIDEOIOVI<br>VIC VS<br>DOLVCENS<br>CVVITAL<br>PRES C | Le village de Dolucens a consacré (cet autel) à Jupiter Idéen, pendant la magistrature D. C. V. Vitalis (traduction de M. de Givenchy). |

« Dolucens est peut-être le nom d'un lieu voisin d'Halinghem, ou plus probablement encore celui de ce village lui-même ; en effet Halinghem, appartenant évidemment à l'idiome tudesque ou germanique, peut être rendu par ceux-ci : *Habitation sainte*, *lieu consacré*, dénomination qui se rapporte à l'existence d'un autel dédié au maître des dieux. »

A la suite de cette description, M. de Givenchy cherche à prouver l'exactitude de sa traduction, et combat celle de M. Henry, auteur d'un ouvrage sur le Boulonnais, qui voyait dans ces mots *jovi eideo*, l'idée de Jupiter, protecteur des moissons, parce que le mot celtique

*Eid* signifie blé. M. de Givenchy observe que les Romains ne devaient pas employer dans la même inscription le latin et le celtique.

Outre ces temples et ces autels publics, les Romains avaient encore des sanctuaires et des autels particuliers, des oratoires, dans lesquels ils rendaient leurs adorations aux dieux protecteurs de la famille, aux lares surtout. Quelquefois ces lieux sacrés sont situés dans des endroits souterrains et prennent alors le nom d'édicules.

« Ces petits monuments, presque tous de même forme, dit M. Crignon [1], sont plus ou moins spacieux, ont une étendue de 7 pieds sur 8, et de 9 sur 15. L'on y descend par un escalier en pierre ; chaque marche, souvent très-usée, même des deux faces, et ayant été retournée, a de 7 à 9 pouces de hauteur sur 10 pouces de saillie ; elle est d'une seule pierre... Les murs de contour de ces petits temples sont élevés avec cette belle maçonnerie de pierre de taille du pays, équarries sur un échantillon de 5 à 7 pouces de hauteur, sur 8 à 10 pouces de largeur, ils sont à simple parement, parce qu'ils sont adossés au massif de la montagne, composé de rangées de pierres. Ces murs sont ou crépis ou peints à fresque en grands compartiments de couleurs variées. Deux croisées donnent du jour dans ces lieux sacrés, elles sont de 3 à 4 pieds au-dessus du sol. En face de ces embrasures, on trouve des autels (*enchabris*) accompagnés de plusieurs foyers de formes variées, des lampes et des statues de diverses divinités,

[1] Bulletin des fouilles faites sur la petite montagne du Châtelet, p. 5-6, 1774 et 1775.

au culte desquelles ces temples étaient consacrés. Il ne s'est trouvé qu'un seul de ces édicules voûté ; tous les autres souterrains ne l'ont pas été. »

Etait-ce un *sacellum* que ce caveau trouvé à Sains-les-Marquion en 1861 et que décrit ainsi M. Cavrois [1]:

« A un demi-kilomètre environ du village de Sains, sur le chemin de Bourlon, en bêchant le sol, j'ai trouvé une grande quantité de cendres et plusieurs petits centimes que je rejetai vu leur peu de valeur. Poussé toutefois par la curiosité, j'enfonçai ma bêche plus profondément : elle vint frapper sur un grès, lequel mis à découvert, se trouva accompagné de cinq autres, disposés en forme d'escalier; je descendis dans une sorte de cave, dont la voûte s'était écroulée : je découvris alors, au milieu des décombres trois colonnes dont l'une avec chapiteau ? Cette chambre souterraine était parfaitement rejointoyée au ciment rouge, très-adhérent aux matériaux. Dans les murs étaient pratiquées deux ou trois petites niches ceintrées, ayant environ 50 c. de profondeur. A 1m,50 du sol se déroulait tout autour un cordon de moulures. On y a recueilli des statuettes, un pot ayant forme de lampe, etc. »

Il a été trouvé à Thérouanne il y a peu d'années une construction qui rappelle ces édicules. C'était un caveau carré s'ouvrant sur l'un des fossés du *castrum* romain, et dont les murs étaient percés de niches qui semblaient avoir contenu des statuettes en terre cuite.

Le monument de Biache que j'ai décrit plus haut [2] est peut-être aussi un édicule s'il n'est pas un

[1] 1864, n° 9, septembre.
[2] Voir page 118.

caveau sépulcral. Enfin dans la rue des Capucins, à Arras, s'est montrée, il y a trente-cinq ans environ, une excavation qui a prouvé qu'en dessous existait un caveau antique. Je n'ai pu l'explorer, seulement je possède une belle statuette en bronze qui s'est trouvée mêlée aux débris de sa voûte.

TERMES ET HYPOCAUSTES.

A l'époque si luxueuse qui distingue le règne des empereurs Claude, Caligula, etc., il n'était pas une ville romaine qui n'ait possédé au moins un amphithéâtre et des thermes. Ces derniers, non-seulement entretenaient la propreté et le sensualisme du corps, mais encore servaient de lieu de réunion pour la conversation et l'étude. En effet on y trouvait souvent des salons, des bibliothèques, des galeries de tableaux, des salles de jeux, puis des jardins et des bosquets.

Ces thermes proprement dits contenaient seulement des bassins ou des baignoires remplis d'eau chaude ou froide, mais on y annexa bientôt l'hypocauste qui donnait des bains de vapeur dans des chambres dont la température était élevée à l'aide d'une fournaise et de tuyaux placés dans les murs. Ces tubes carrés formaient aussi des pilastres, qui, étaient percés de trous sur les côtés pour laissèr échapper la chaleur dans la chambre. Outre cela sous les pieds ils avaient un dallage formé de grands carreaux supportés de distance en distance par des dés en maçonnerie.

Quant aux bains proprement dits ils se composaient, outre bien des bâtiments accessoires :

1° D'une chambre (*Apoditerium*), où l'on se déshabil-

lait et qui était garnie sur les côtés de siéges en maçonnerie adossés contre les murs.

2° Du *frigidarium* ou salle contenant le bain froid.

3° D'une petite chambre à l'usage de celui qui avait soin des habits.

4° Du *tepidarium*, chambre tiède, où l'on se frottait avec le strigile, et où l'on se faisait oindre après le bain.

5° Du *caldarium* ou étuve contenant le bain chaud, et le *laconicum* ou étuve chauffée par une fournaise et des tuyaux placés sous son plancher et traversant les murs qu'on faisait creux dans ce but.

6° Du fourneau ayant près de lui : la chaudière d'eau chaude dite *caldarium*, celle d'eau tiède dite *tepidarium* et la citerne d'eau froide.

Outre bien d'autres accessoires plus ou moins nombreux, et plus ou moins riches suivant l'importance de l'établissement.

Nous avons parlé plus haut des ruines existant dans la demi-lune, n° 24, et qui, peut-être, proviennent d'un établissement de ce genre.

## LES BOVES.

Je dois encore étudier dans la vieille cité atrébate ces boves si profondes et si vastes qui circulent aussi bien sous la cité que sous la haute ville et dont j'ai dit un mot tout à l'heure. Elles ont l'aspect de vastes carrières de marne. Creusées à une grande profondeur, elles se superposent quelquefois en plusieurs étages, soutenues par d'épais piliers bruts réservés de loin en loin dans le massif, et qui portent de grands

plafonds parfois horizontaux. L'aspect de ces souterrains assez larges est très-curieux et prouve qu'ils remontent à une très-haute antiquité comme je vais essayer de l'établir [1].

Les escaliers qui de chaque habitation conduisent aujourd'hui dans ces vastes galeries, et qui leur sont évidemment postérieurs, puisque autrefois elles ne formaient qu'un seul tout sans séparations, sont garnis de voussures en retrait qui ont tous les caractères des X[e] ou XI[e] siècles; plusieurs caves situées au-dessus d'elles, et évidemment plus modernes, sont du XIV[e] siècle; enfin on y a trouvé des objets gallo-romains et notamment un cyppe ou inscription d'origine évidemment antique que je décrirai plus loin. Je dirai seulement ici qu'on y lit ces mots : *Lectæ Pinari Sabini Cæsaris.*

Ces boves sont donc antérieures au XI[e] siècle; ontelles été creusées pour fournir les matériaux nécessaires à la construction de la ville haute, qui commença à se former autour de l'abbaye Saint-Vast, vers le X[e] siècle? Mais ces habitations étaient alors presque toutes en bois, et même en pisé, comme le prouvent les incendies si fréquents alors, et les édits des magistrats d'Arras qui plus tard prohibèrent ce genre dangereux de construction. Ont-elles servi à bâtir l'abbaye elle-même? Non, car les ruines imposantes du *castrum* romain étaient encore là pour fournir les matériaux nécessaires à ces constructions, et il ne fallait pas dans tous les cas creuser d'aussi vastes galeries pour des bâtiments relativement si peu importants.

[1] Ce mot bove me semble derivé du celtique *Bau* qui, d'après M. Bullay dans son 2[e] vol. *des Mémoires sur la langue celtique*, veut dire : caverne, grotte.

Les Romains, au contraire, lorsqu'ils construisaient des remparts, y plaçaient des blocs de pierres gros et durs, ainsi qu'on peut le voir encore à Bavay, dans ces murailles qui sont à peu près de la même époque que celles de notre *castrum* atrébate. Or il est évident que telles étaient les pierres extraites de nos boves. Là se trouve une pierre dure, compacte et tellement solide que, pour soutenir les plafonds des galeries, on n'a pas eu besoin de les tailler en voûtes. On y a seulement réservé de loin en loin des massifs servant de supports, et entre eux on voit de grandes surfaces planes, soutenues en l'air par la seule force de leur cohésion.

Je crois donc que si toutes ces boves n'ont pas été creusées à l'époque romaine, beaucoup du moins ont été pratiquées alors. Cela n'a pas empêché d'ailleurs que depuis, et il y aurait dans tous les cas bien longtemps, on n'ait continué d'y puiser les matériaux nécessaires aux travaux les plus importants de la ville antérieurs au X$^{e}$ siècle. Depuis lors, en effet, on n'en a plus rien extrait; on avait ouvert hors de la ville des carrières qui nous sont connues.

Ces vastes galeries ont aussi servi de refuges en temps de guerre; on a dû, surtout à l'époque de ces invasions désastreuses qui ravageaient nos pays, y cacher ce que la ville et les campagnes voisines avaient de plus précieux et même aussi les femmes, les enfants et les vieillards, afin de les préserver de la fureur des ennemis. Elles n'étaient pas alors divisées comme aujourd'hui, Elles s'étendaient sans interruption bien loin et il était bien difficile à un ennemi qui n'en connaissait pas les mille détours de s'y hasarder sans se perdre ou sans tomber sous les coups des réfugiés blottis dans des coins

obscurs ou qui, par des circuits à eux seuls connus, pouvaient leur couper la retraite. Ces boves avaient des communications avec l'extérieur par des puits et par des entrées soigneusement cachées en temps de guerre, et qui se trouvaient assez loin de l'enceinte de la ville, notamment du côté du faubourg Ronville. C'étaient de véritables catacombes comme celles de Paris, de Rome, et de plusieurs autres grandes villes antiques. Les murs qui les divisent aujourd'hui sont assez modernes.

On y trouve des fontaines dans lesquelles on a recueilli des objets qui y avaient été cachés, et l'eau a dû servir aux pauvres réfugiés. On parle même de squelettes encore munis d'armes qu'on y aurait rencontrés, et qui seraient ceux, ou de guerriers qui s'y seraient cachés, ou d'ennemis qui y auraient pénétré pour y chercher du butin, et qui n'auraient pu en sortir, n'en connaissant pas les issues.

### LES CAMPAGNES.

Autant les Romains déployèrent de luxe pour l'ornementation des villes, autant ils donnèrent de simplicité à leurs constructions rurales dans nos pays frontières surtout. Elles n'étaient pas en effet, assez paisibles pour qu'on pût y construire ces riches et élégantes villas qui peuplaient les environs de Rome, et je pense qu'on n'y voyait alors, à quelques exceptions près, que des habitations simples, peu solides et presque passagères. « Sous les Romains, dit M. de Caumont [1], les constructions privées étaient, la plupart du moins, loin de répondre à la munificence des édifices publics dans nos contrées ;

[1] Cours d'antiquités monumentales, Ve partie, p. 385.

ces maisons ne furent souvent qu'en bois ou en torchis. »

Il me paraît certain aussi que, pendant les deux premiers siècles de l'occupation, les Romains n'osèrent pas beaucoup s'établir hors des villes. La domination n'était pas encore assez bien affermie alors, et il eût été imprudent de s'exposer sans défense, soit aux rancunes du Celte dépossédé, et caché dans les forêts, soit aux convoitises du Germain habitant de la frontière voisine. Tout le pays était couvert de forêts qui abritaient les indigènes, et les vainqueurs résidaient dans les villes, dans les *castra*, ou sous la protection et tout près de leurs remparts.

Aussi ne trouvons-nous hors de là, presque aucune trace de solides habitations des deux premiers siècles [1], par la raison que Celles des celtes n'étaient que passagères. C'est cependant à cette époque que je crois pouvoir faire remonter ces vestiges que j'ai rencontrés quelquefois dans les bois, notamment à Planque, dans le bois Piéton à Carency, etc. Ce sont des fosses

[1] Cependant j'ai trouvé avec le concours de M. Wattier, instituteur à Bailleulval, une habitation qui semble appartenir au 2e siècle, entre la voie romaine toujours droite, mais labourée aujourd'hui et une gauloise très-excavée, qui vont probablement d'Arras à Amiens. On trouve là une quantité considérable de débris, de vases presque tous de mêmes pâte et couleurs, et des monnaies de Posthume, Trajan, Dèce, etc. Je n'en ai exploré qu'une chambre, qui était une dépendance d'une officine dans laquelle se fabriquaient des poteries. Tout autour, nous avons retrouvé de très-nombreux débris de pièces brisées et même un vase entier, mais de rebut, déformé par la cuison, et relégué dans un coin de la chambre avec des morceaux de fer et de silex que je crois avoir servi à la fabrication.

circulaires assez étroites, placées au haut de collines élevées. Celles de Carency dominent les deux vallons du Souchez, et au fond on rencontre des tuiles à rebords, des débris de ferrailles, de vases, de meules, et d'autres objets antiques. C'est bien là encore en effet le système des cabanes celtiques, mais avec les produits de l'art romain.

Au IIIe siècle, quand le calme et la paix se furent consolidés, les colons essayèrent de tirer parti de ces terres si riches qui entouraient les villes, et on les vit envoyer çà et là, au milieu des vastes forêts, des esclaves chargés d'en défricher quelques parties et de les cultiver. Mais bien rarement les colons eux-mêmes vinrent s'y établir ; aussi les restes des constructions de cette époque que nous retrouvons sont-ils souvent pauvres et peu solides.

Au reste l'archéologie ne prouve pas seule ces faits, l'histoire aussi vient les affirmer.

Nous avons vu que Tacite [1], César, MM. Schayes, Tailliar, Amédée Thierry, etc., avaient reconnu que les habitations des Celtes étaient éloignées les unes des autres, et disséminées çà et là au milieu des forêts et des marécages. Les mêmes faits se continuèrent pendant toute la domination romaine, et je ne puis excepter de cette règle générale que les très-rares centres d'habitations groupées autour des forteresses, dont j'ai parlé plus haut.

Voici ce que dit à ce sujet M. Tailliar : « Ce serait

[1] Tacite, *de Moribus Germanorum lib.* VII; on y lit : *Vicos habent non in nostrum morem connexis et cohærentibus ædificiis : suam quisque domum spatio circumdat sive adversus casus ignis remedium, sive inscitiâ ædificandi.*

une erreur de croire que les *vici* d'autrefois ressemblaient à nos villages d'aujourd'hui, avec leurs maisons contiguës et souvent alignées sur la longueur d'une même rue. Dans les villages gaulois, les maisons capricieusement placées, séparées par des terrains plus ou moins spacieux, sont disséminées sur divers points et n'ont entre elles d'autre rapprochement que celui qui est produit par le voisinage et par une magistrature commune [1]. »

Cette description s'applique aux villages gaulois avant et pendant l'occupation romaine ; car, et je l'ai déjà dit, le vainqueur ne put jamais, dans nos pays, obtenir une fusion complète avec le vaincu. Ce fut en vain qu'il chercha à lui imposer sa langue, son culte et ses mœurs ; jamais il ne put y parvenir. Voyez plutôt ce que disent à ce sujet Strabon [2] et Pline [3]. Plutarque ajoute même que « vers l'an 120 les Gaulois continuaient à vivre dispersés dans les bois ». Procope déclare que « les troupes campées sur les bords du Rhin et de la Meuse continuaient à vivre parmi ces peuples barbares en conservant seules les usages et l'habillement des Romains [4] ». Saint Paulin, qui vivait à la fin du IV[e] siècle, disait que « le peuple de nos pays était encore alors barbare, et qu'il avait conservé les usages et les mœurs de ses pères [5] ».

M. Guizot résume ainsi l'opinion des anciens sur ce sujet : « Il n'y avait à cette époque point de campagnes,

[1] *Histoire des institutions dans le nord de la France*, p. 78.
[2] Lib. IV, chap. XXIII.
[3] *Description du globe.*
[4] *Bello-gothic.* liv. I, 12.
[5] Voir l'introduction et le chapitre des invasions franques.

c'est-à-dire les campagnes ne ressemblaient nullement à ce qui existe aujourd'hui. Elles étaient cultivées, il le fallait bien ; elles n'étaient pas peuplées. Les propriétaires des campagnes étaient les habitants des villes ; ils sortaient pour veiller à leurs propriétés rurales : ils y entretenaient souvent un certain nombre d'esclaves ; mais ce que nous appelons aujourd'hui les campagnes, cette population éparse, tantôt dans les habitations isolées, tantôt dans les villages, et qui couvre partout le sol, était un fait presque inconnu à l'ancienne Italie... En nous renfermant dans l'Occident, nous retrouvons partout dans les Gaules le fait que j'ai indiqué, ce sont toujours des villes que vous rencontrez ; loin des villes, le territoire est couvert de marais et de forêts [1]. »

Nos habitations rurales n'étaient donc ni des châteaux (*villa*), ou très-rarement du moins, ni même de solides et belles maisons ; elles n'étaient guère que des campements légèrement bâtis, presque des tentes en terre ou en bois, et dans lesquelles se logeaient les esclaves chargés du défrichement, et le chef, le contre-maître, qui les dirigeait. Aussi ne trouvons-nous presque pas d'habitations dont la durée ait été un peu longue ; elles semblent n'être restées debout que pendant peu d'années ; le temps d'opérer un défrichement et d'user par peu d'années de culture la fertilité du sol. Alors on reportait ailleurs ouvriers et campement.

Toutes ces opérations ne se sont faites que pendant un espace de temps très-court, le III[e] siècle ; car les restes de cette époque sont assez communs, tandis que ceux des deux premiers siècles et du IV[e] sont excessi-

[1] *Cours d'histoire moderne*, 1828, 2[e] leçon, p. 10.

vement rares, si j'en juge par les tombes qui les avoisinent et par les vases et les monnaies entremêlées dans leurs débris.

Quant au IV$^{e}$ siècle, M. Guizot a déjà conclu dans ce sens, car il dit [1] en parlant de la désorganisation générale de l'empire dans les provinces frontières surtout, désorganisation qui fut la conséquence des attaques des barbares : « Les habitants se renfermèrent dans les villes ; là, ils continuèrent à se régir à peu près comme ils l'avaient fait jadis, avec les mêmes droits, par les mêmes institutions. Mille circonstances prouvent cette concentration de la société dans les cités...; les campagnes sont alors la proie des barbares...; elles ne seront plus qu'un théâtre d'excursions, de pillages, de misères... [2] »

Établissons maintenant ces faits par mes découvertes archéologiques, et étudions pour cela la partie la plus riche peut-être de l'Atrébatie en débris antiques, par la raison, sans doute, que son sol est fertile, et qu'il était protégé contre les barbares par des villes, des forteresses et des routes nombreuses. Ce pays est le bas

[1] *Histoire de la civilisation en France*, 8$^{e}$ leçon.

[2] M. Paul Lecesne, dans un travail sur les administrations municipales des campagnes dans les derniers temps de l'empire romain, dit que chaque peuplade se divisait ordinairement en quatre *pagi*, que ceux-ci se composaient de *vici* ou groupes d'habitations, les unes *privati* qui appartenaient à de grands propriétaires et qui étaient peuplées de colons ou ouvriers chargés de l'exploitation, les autres *publici* ne dépendant que du gouvernement et habitées souvent par des Lètes ou barbares établis sur le territoire de l'empire, les uns et les autres étaient, du reste, forcés de résider là où on les avait placés, et ne pouvaient s'en éloigner. Ces *vici* désignent aussi parfois les divers quartiers des *civitates* ou villes. Outre

canton de Vimy. Traversé par les voies d'Arras à Estaire, à Tournay et à Hénin, et par celle de Cambrai à Lens, il est protégé en outre d'un côté par la Scarpe, de l'autre par le Souchez, et ailleurs par ce haut escarpement qui s'élève à Saint-Laurent, et se continue par Bailleul, Thélus, Vimy, Givenchy, Souchez, St Nazaire, jusque dans les arrondissements de Béthune et de Saint-Pol. Ce grand terrain ainsi circonscrit était aussi garanti par les *castra* ou forteresses que nous avons indiquées plus haut, et dont les plus importantes s'élevaient à Arras, à Douai et à Elcu (Lens), et les autres à Boisbernard, Avions, Bailleul, Oppy, Hénin ou Billy, Vitry... Les travailleurs pouvaient donc y vivre à peu près en paix, et n'avaient à craindre que les maraudeurs, ces indigènes insaisissables, parce qu'ils étaient nomades et qu'ils pouvaient se cacher soit dans les forêts, soit dans des souterrains connus d'eux seuls. Ceux-ci en effet passaient entre les forteresses, tombaient sur les ouvriers à l'improviste, incendiaient leurs cabanes et ravageaient leur exploitation. Aussi les restes de ces constructions, que nous retrouvons sous le sol, sont toujours entremêlés de cendres et de débris calcinés, et tout nous prouve que ces habitations ont été renversées par violence et incendiées.

les *vici* on voyait encore dans les campagnes, parmi les centres non fortifiés, les *metrocomiæ*, dont la population était plus grande que celles des *vici* et qui pouvaient être presque aussi comparés à nos chefs-lieux de cantons, siéges d'une circonscription administrative supérieure aux *vici*, mais sans avoir d'autorité sur eux. Chaque groupe avec son *metrocomia* devait s'entr'aider, quoique chaque *vicus* eût son indépendance municipale, et il semble que ce *metrocomia* était le chef-lieu du *pagus*.

Cette partie du canton de Vimy que je vais étudier, se compose des communes suivantes: Vimy, Avions, Méricourt, Rouvroy, Acheville, Farbus, Willerval, Bailleul, Arleux, Fresnoy, Boisbernard, Drocourt, Beaumont, Quiéry, Izel, Neuvireuil, Oppy et Gavrelle. Elle a environ un myriamètre de largeur sur 16 kilomètres de long, et forme une partie du vieux *pagus* de Gohelle, autrefois couvert de forêts, comme l'indique son nom tiré de *Gau*, bois, en langue celtique.

Parcourons donc le sol de ces communes la pioche à la main, et cherchons-y les souvenirs antiques qu'il recèle.

Vimy, outre son *tumulus,* dont j'ai parlé, nous montrera des débris gallo-romains, au champ des Gaugues et à la Queue-Madame ; j'ai exploré ces lieux et voici ce que j'y ai rencontré. Au champ des Gaugues sont d'assez grandes fondations au milieu desquelles étaient des grès, dont plusieurs gênaient le travail de la charrue. M. Louis Tamboise, maire de Vimy, les fit enlever, et cette opération le conduisit à un puits assez profond rempli de grès, de tuiles à rebords, et de cendres. Il y descendit jusqu'à 10 mètres environ de profondeur, et s'arrêta alors, quoique cette excavation pénétrât bien plus bas, parce que les pierres ne semblaient pas avoir été jetées au-delà. Là, en effet, s'ouvraient sur les côtés des galeries souterraines, dans lesquelles ces grès avaient pénétré, en même temps que des tessons de vases, et même quelques monnaies du III$^{e}$ siècle.

L'autre champ, la Queue-Madame, contient aussi des fondations mais qui sont moins solides, et près de lui l'administration du chemin de fer, en cherchant des terres pour relever les parties basses de la voie, a mis

au jour un cimetière du III^e siècle, avec ses urnes cinéraires, ses cruches, ses plats, et les autres vases si reconnaissables et si bien caractérisés que je décrirai plus loin.

Avions (près de la voie), à une petite distance de la chaussée d'Estaires, avait près de sa motte, et dans son marais, des débris gallo-romains. Des fondations et divers objets antiques ont aussi été trouvés dans la propriété de M. Piéron-Leroy, député au Corps législatif, qui a mis à ma disposition ses ouvriers, son terrain et les objets qu'il a recueillis. Grâce à son concours j'ai pu réunir sur ce village de précieux renseignements archéologiques. Ainsi la motte, placée à l'extrémité du village du côté de Lens, n'était pas gauloise ; elle ne remontait qu'au II^e siècle, car j'ai trouvé, en la bien visitant, un grand bronze d'Antonin, des tessons de vases, des tuiles à rebords, une jolie tête de cerf en terre cuite blanche, et d'autres objets que je décrirai plus loin en étudiant l'industrie du pays.

On trouve aussi d'antiques débris au lieu dit *Abiâ*, des silex taillés, des tombes gauloises et des débris gallo-romains.

Méricourt (*merici curtis*), au champ de Courtagne, montre çà et là quelques restes de constructions, entremêlés de tessons de vases. Près d'eux est un petit cimetière appartenant à une époque plus ancienne, la fin du II^e siècle. Le champ sous lequel il se cache, porte encore le nom de la longue borne, qui semble indiquer qu'autrefois une grande pierre marquait cet emplacement funèbre, comme au temps des Celtes. Nous trouvons encore des restes antiques au vieux moulin, et à

Baillon, où j'ai exhumé une tombe placée au nord des fondations.

Rouvroy est plus riche encore; c'est même, peut-être, le territoire qui m'a montré le plus de souvenirs gallo-romains, et c'est presque le seul aussi, dans ce canton, qui possède les restes de plusieurs époques, les uns près des autres. Aussi je me réserve d'en faire un peu plus loin une étude approfondie.

Acheville, à ses deux extrémités, vers Boisbernard et du côté de Vimy, cache des fondations et des tombes du IIIe siècle. Au lieu dit les quatre Hallots, est un de ces cimetières, dont on a extrait deux tombes bien garnies de vases. A côté sont des fondations, des fours à cuire le pain, et d'autres débris de tuiles, de vases et d'objets divers, mais de faible valeur. L'autre extrémité du village m'a procuré quelques vases composant le mobilier de deux tombes, placées près de fondations peu importantes.

Farbus, enclavé dans les territoires de Vimy et de Willerval, contient fort peu de restes antiques. On y montre seulement une fontaine qui source à peu près à mi-côte de la montagne, et qui, sans donner d'écoulement d'eau, conserve toujours cependant le même niveau. On en attribue la naissance miraculeuse à saint Ranulphe, qui vivait à Thélus à la fin du VIIe siècle, et qui, dit-on, prêcha l'Evangile dans les pays voisins.

A Willerval, le lieu dit la ville d'Attimont conserve les traces de constructions plus considérables et plus solides ; on y a même trouvé une cave maçonnée qui fut détruite et comblée avant que j'aie pu la visiter. Je n'ai pas encore reconnu l'emplacement des tombes qui ordinairement accompagnent chaque habitation, je n'ai

même que très-peu travaillé au milieu de ces fondations aussi ne puis-je encore asseoir une opinion sur leur âge. J'y ai seulement constaté l'existence de beaucoup de pièces de billon, au type des Constantins, et qui ont valu à ce champ le surnom de Champ à Liards.

A Bailleul, les fondations antiques sont placées au haut du mont du côté de Thélus, on en trouve aussi quelques traces vers Arleux.

Arleux nous les montre aux Grands-Douze vers Bailleuil-sir-Bertould; au centre du village existent en outre de longs souterrains.

Deux localités de Fresnoy m'ont révélé d'antiques débris, dans le village d'abord, contre la route en face de l'église, et plus loin du côté de Boisbernard, au lieu dit les Noires-Terres. Là ces débris sont entremêlés de cendres et de charbons. Tout auprès sont aussi des tombes, des cadavres enfermés, plusieurs du moins, dans des coffres en grès bruts, disposés sans ciment. Je ne puis préciser l'âge ni la disposition de ces sépultures, car je n'ai pu les explorer, elles sont assez profondes.

Sur la hauteur de Boisbernard, aux Hersins, vers Izel, et à côté de fondations, j'ai exhumé des tombes du IIIe siècle bien caractérisées. D'autres débris de la même époque, mais peu importants, se trouvent entre cette localité et la chapelle de Dieu flagellé vers Neuvireuil, près de la voie de Tournay. Au milieu de ces débris j'ai recueilli un tuyau d'hypocauste carré avec trous sur les côtés. Puis au milieu du village sont de grandes fortifications qui ont les caractères d'un *castrum* romain et qui recèlent des débris très-anciens que j'ai en partie recueillis dans mon cabinet. Enfin au nord-ouest près

de la route est un cimetière du II$^e$ siècle très-curieux et par incinération, ce qui est assez rare à cette époque dans nos campagnes.

A Drocourt, ce sont les lieux dits, la Caffonnière et le Brûlin, qui nous feront voir ces restes antiques mêlés de cendres.

Entre Beaumont et Hénin au lieu dit, le Tilloy, s'est montrée une tombe magnifique du II$^e$ siècle, mais je n'ai pas trouvé de fondations près d'elle. A la motte, vers Quiéry, existent aussi quelques débris antiques.

Quiéry a possédé, dès le VI$^e$ siècle, un château appartenant à sainte Berthe, et dont on voit encore un puits, aux caractères barbares, dit Puits de Sainte-Berthe. Il est garni d'éclats de grès qui descendent jusqu'à l'eau, qui sont informes, et ne paraissent pas cimentés si ce n'est avec de l'argile grasse. Un autre puits semblable existe près de la vieille motte, qui est détruite depuis quelques années déjà, et qui était remplie de grès assez gros et informes.

Enfin au Marquoy, vers Beaumont, et au Seize, vers Brebières, se cachent sous terre de vieilles fondations, de grandes cendrières et des tombes qui ont les caractères gallo-romains.

Izel semble plus riche et plus important sous ce rapport que les communes voisines, car il nous montre aux Vingt-quatre près de la voie de Cambrai, divers emplacements curieux. L'un m'a procuré souvent des haches celtiques en silex et une monnaie gauloise, celui-ci est placé vers Monville. Un autre plus à gauche paraît gallo-romain, et renferme des tombes et des débris du III$^e$ siècle. Dans le village, on trouve çà et là des gale-

ries souterraines, des tombes de diverses époques, surtout mérovingiennes et un *tumulus* demi-rasé.

Neuvireuil (*novillella*), ne présente que deux localités intéressantes pour l'archéologue. L'une se nomme les Dix-Huit, vers Monville et contient des débris antiques et une cave, sans doute, ou un puits qui a failli faire périr, il y a quelques années, un cheval qui s'y est enfoncé. L'autre endroit se nomme les Quatre vers Boisbernard.

A Oppy, nous trouvons du côté de Bailleul, les Seize derrière le château qui semblent avoir porté un bâtiment assez solide ; on y voit des pierres, des tuiles à rebords et l'orifice d'un puits qu'on a dû reboucher il y a peu d'années. Sur la motte était sans doute le fort qui a donné au village son nom ancien d'*oppidum*. De l'autre côté, vers Neuvireuil, aux Fourches, on rencontre aussi des traces de vieilles constructions.

Enfin Gavrelle possède près de l'église, en face de l'ancienne ferme de l'abbaye de Saint-Vaast, un cimetière mérovingien assez important. On y a trouvé bon nombre de tombes en pierre, et des cadavres accompagnés de vases, de lances, de haches, de couteaux, de colliers et de bijoux. On voit aussi sur son territoire d'autres traces anciennes sur la hauteur du côté de Rœux.

Quant à Eleu, j'ai dit plus haut qu'il avait autrefois porté, sur la colline qui le sépare de Lens, un centre important de population et que plusieurs forts le protégeaient de tous côtés, et lui donnaient une grande force de résistance.

Chaque localité que je viens de citer n'avait très-souvent qu'une seule habitation et tout ce terrain que

nous venons de parcourir ne me paraît pas en avoir autrefois possédé plus de quarante à cinquante, toutes ou presque toutes du IIIe siècle. De longues recherches en effet, ne m'y ont fait trouver qu'un cimetière du IVe siècle, trois ou quatre de l'époque mérovingienne, un cimetière et deux ou trois tombes isolées du IIe tandis que celles du IIIe y sont assez communes. D'ailleurs tous les débris que j'ai vus au milieu de ces fondations, les monnaies que j'y ai trouvées, tout porte les caractères de cette époque. Tout prouve donc, comme je l'ai dit plus haut, que nos campagnes ne furent guère cultivées par les colons romains que pendant ce IIIe siècle.

### HABITATIONS DANS LES CAMPAGNES.

Afin de mieux faire connaître la nature et la disposition de ces habitations, je vais visiter les environs de Bétricourt, hameau de Rouvroy, parce que ce lieu est peut-être le plus riche dans nos pays en souvenirs de ce genre.

Le territoire de Rouvroy, vers Boisbernard, Acheville et Drocourt, n'offre pas d'intérêt, excepté au lieu dit le Brûlin, situé près de la voie de Cambrai, vers l'est. Tous ces restes de fondations se groupent entre Bétricourt, Méricourt et Billy-Montigny. Là nous trouvons à Bétricourt même, sous l'habitation de M. Pierre-Antoine Tamboise, des fondations et plusieurs cimetières dont un du IVe siècle, et les autres plus récents du VIIIe au Xe siècle sans doute.

Du côté de Méricourt, nous voyons le Dix, les Vingt-Quatre, et le fond de Bétricourt, puis Baillon, et le

Vieux Moulin, tous emplacements écartés les uns des autres et renfermant des fondations, des puits, des dépôts de cendres et beaucoup de tessons de vases antiques. Aux Vingt-Quatre j'ai rencontré au milieu des débris divers, plusieurs morceaux de plafonds ou stucs coloriés, en bandes horizontales et parallèles, rouges, et brunes sur fonds blancs. Un fragment présentait quelques traces d'un ornement feuillagé.

Les fondations de toutes ces habitations consistent en une faible couche de calcaire bien tassé, et ayant à peine $0^{m},15$ à $0^{m},20$ d'épaisseur. Au-dessus ont dû être placés des murs en terre ou en bois, car je n'y ai trouvé aucun vestige de pierres ni de briques.

Les maisons du vieil Arras romain que j'ai visité dans les fortifications étaient aussi bâties en pisé, mais sur un soubassement en pierre de $0^{m},50$ environ de hauteur.

A Étaples, les fouilles pratiquées en 1841, par la Société des Antiquaire de la Morinie, ont fait découvrir les aires de quatre-vingts maisons, provenant sans doute de l'ancien *Romiliacum* (Rombly-en-Sable); mais ces habitations reposaient [1] sur une base en cailloutis de $1^{m},00$ de haut, encadrée par quatre grès bruts qui portaient les poteaux de la charpente. Ces constructions étaient donc bien moins solides que les nôtres, puisqu'elles étaient construites en bois. Cela prouve encore que celles de nos campagnes n'étaient que passagères et bâties très-légèrement.

Les toits de ces antiques habitations étaient aussi sans doute très-simples, car je n'y trouve pas trace de tuiles;

[1] *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. VI, pag. 191.

elles étaient remplacées par le chaume ou le roseau. Le sol n'en est ni pavé ni carrelé ; on n'y voit, pour remplir cet office, que l'argile battue, et, très-rarement, un ciment composé de silex broyés, de tuiles pulvérisées et de chaux.

Les bâtiments sont assez étroits; il forment une ligne droite composée de deux ou trois chambres placées à la suite les unes des autres. Les puits sont petits, creusés dans l'argile et la marne, et n'offrent aucune trace de maçonnerie; je ne les ai explorés que dans la partie supérieure, et les ai trouvés remplis de terre, de tessons de vases, de fragments de tuiles ou de meules, d'ossements d'animaux et de quelques moellons.

Chaque maison avait à côté d'elle sa cendrière, ou dépôt d'immondices.

Les braises et les cendres y sont mêlées aux fragments de vases et à des ossements d'animaux, porcs, volailles, gibier, etc ; jamais je n'y ai trouvé d'objets intéressants, ni entiers, non plus que dans l'intérieur des bâtiments que nous venons d'étudier. Une seule fois j'y ai rencontré une cruche petite et assez grossière, renfermant une médaille d'argent de Salonine, et recouverte d'une tuile à rebords, puis à côté un petit buste décapité en terre cuite, blanche, posé sur un socle circulaire.

Ailleurs de grandes recherches n'ont fait trouver que des instruments en fer consommé, des vases brisés, un hachoir en acier dont le manche était cassé.

J'ai remarqué presque toujours, et cela était probablement d'un usage général, un petit cimetière à côté de chaque maison. Il est ordinairement placé au nord ou au nord-ouest, et est entouré d'un assez large fossé.

CAVEAUX ET CAVES OU CELLA.

La maison de Vireuil est l'une des plus curieuses de toutes celles que j'ai explorées dans nos campagnes; elle avait de longueur 45 mètres sur 4 de largeur ; les fondations sont aussi composées d'une couche peu épaisse de marne, excepté à son extrémité vers le sud-ouest, où se trouve une cave ou *cella* en maçonnerie, profonde de 1 mètre 60 centimètres. Les murs de cette dernière sont en blocages revêtus, du côté intérieur, de moellons cubiques, taillés en petit appareil; sur plusieurs de ces pierres on voit des lignes creusées à la gouge, formant des losanges concentriques, ou épis, destinées sans doute à retenir les mortiers des crépis, dont je n'ai cependant trouvé aucun vestige. Quelques grès se trouvaient aussi çà-et-là enfermés dans ce revêtement, ainsi que des fragments de tuiles ou de briques minces, placés seulement dans les endroits où les pierres, moins hautes, n'atteignaient pas le niveau des lignes de maçonnerie.

Cette cave avait 3 mètres de longueur sur 2 de large; neuf marches y aboutissaient à partir du niveau supérieur du sol. Quelques-unes étaient en grès bruts, assez carrément disposés, les autres étaient en calcaire tendre que recouvraient des *tegulæ* ou tuiles plates solidement mastiquées sur leur face supérieure. La marche du bas, dépassant le niveau du mur, se prolongeait sur toute sa longueur de ce côté, de manière à former une sorte de banc.

Cette *cella* n'avait pas été voûtée, car les murs droits et d'aplomb arrivaient parfois très-près du sol supérieur

et aucun débris ne l'indiquait ; elle n'était pas pavée, mais son sol était recouvert sur la marne naturelle d'une couche de ciment composé de chaux, de détritus de graviers et de briques ou tuiles broyées.

Cette excavation, qui semble avoir été mi-partie enterrée, et mi-partie hors du sol, était couverte d'un toit solide garni de tuiles à rebords, que j'ai retrouvées dans son intérieur les unes entières et les autres brisées. Elles y étaient tombées lors de la ruine du bâtiment qui a été incendié, si j'en crois les cendres et les charbons disséminés au milieu des débris. Là se confondaient les *tegulæ*, tuiles plates et des imbrices, tuiles courbes, qui avaient écrasé, à côté de la meule qu'il faisait tourner, un âne dont la carcasse était encore presque entière.

On sait quelle était la disposition de ces tuiles ; les premières, juxtaposées sur le toit, se croisaient un peu les unes sur les autres dans le sens de la hauteur, et sur les joints latéraux, résultant de cette juxtaposition, étaient disposées et mastiquées, croisées aussi les unes sur les autres, les imbrices qui empêchaient la pluie de pénétrer entre ces interstices. Cette couverture était très-lourde, car chaque tuile pèse en moyenne six kilos, il en fallait environ 8 plates et 12 courbes pour couvrir un mètre carré, ce qui, sans compter la charpente ni le ciment qui les y fixait, formait un poids de 120 kilos environ au mètre carré.

Cette construction a dû être détruite inopinément, par surprise, sans doute par des maraudeurs, lors d'une invasion de ces barbares qui si souvent attaquaient nos frontières, ou par quelques indigènes cachés dans nos forêts, puisqu'on n'a pas eu le temps de sauver

le pauvre animal, moteur de la meule. Les ruines ont dû rester longtemps béantes et avoir été envahies par les ronces et les arbres de la forêt, car au milieu de ces débris j'ai trouvé des racines d'arbres qui avaient pénétré jusqu'au fond et les coquilles de l'hélice Némoralis [1].

Décrivons maintenant les objets trouvés dans cette cave : ce sont des meules, des clous en fer, un disque en terre cuite, une monnaie de Constantin, des tessons de vases et des tuiles plates et recourbées.

Les meules en grès du pays ont un diamètre de 50 centimètres, et une épaisseur de 12 à peine ; l'une est bombée d'un côté d'environ 2 centimètres, l'autre est creusée de la même forme et profondeur. Leurs surfaces correspondantes sont divisées en rayons, au nombre de huit, garnis de lignes creusées peu profondément et dont les directions varient dans chacun des compartiments. Toutes deux sont plates sur l'autre face et percées d'un trou cylindrique assez large ; la meule supérieure, qui est creusée, était en outre garnie d'une armature en fer, traversant ce trou du milieu, et venant s'emboîter et se souder dans deux crans disposés à cet effet dans la surface inférieure.

Une pièce de fer, formant pivot, était fixée dans un support en pierre calcaire ; elle traversait les deux meules et servait à les maintenir exactement en équilibre l'une sur l'autre, en s'enchâssant ou se fixant sans doute dans le haut à l'une des pièces de la charpente du bâtiment. Un levier, auquel l'âne était attaché, imprimait à la meule supérieure le mouvement de

[1] Je décrirai en appendice les maisons d'Arras.

rotation qui broyait le grain qu'un réservoir, placé au-dessous, y déversait.

Le support est un tronçon de colonne, long de 50 centimètres, large de 40, orné sur toute sa surface de euilles imbriquées, alternativement simples et découpées, et taillées dans la pierre. Ce support posait sur une base de même pierre, haute de 25 centimètres et large de 46, qui semble la partie inférieure, ou corbeille d'un chapiteau, coupé à hauteur des volutes et renversé.

Ces deux pierres si curieuses n'ont pas évidemment été faites pour ces meules ; ce sont des débris tirés d'un prétoire ou d'un temple ruiné et dont on a utilisé ces deux fragments. Mais où était cet édifice? à quel dieu était-il consacré? Ce sont des questions auxquelles il est difficile de répondre. Ont-elles été tirées de la cité atrébate, qui tant de fois a été ravagée et détruite? ou bien viennent-elles de quelqu'un des autres temples que l'on pense avoir été élevés dans nos environs? Je ne le sais pas.

Quoi qu'il en soit, ces débris annoncent encore une architecture riche et élégante, mais qui avait été modifiée et qui n'avait plus cette noble simplicité de la belle époque d'Auguste. Déjà on l'avait surchargée d'ornementations, et on avait apporté aux chapitaux des variations, des caractères qui me semblent devoir faire remonter ces fragments aux premières années du IIIe siècle.

Cette meule n'avait pas de réceptacle, car je n'en ai trouvé aucun débris, et en cela elle différait essentiellement de celles qui se rencontrent en Italie, notamment à Herculanum et à Pompeï. En effet celles-ci ont une

saillie très-conique formant la meule inférieure (Meta), et portant un pivot en fer sur lequel s'enfile la meule supérieure qui a la forme d'un sablier, de sorte qu'une moitié de cette pièce s'adaptait comme un chapeau sur l'autre partie conique de là meule inférieure.

Nos meules de Vireuil diffèrent aussi de celles que je retrouve ordinairement dans mes explorations, car ces dernières sont minces, plates, et leurs faces extérieures sont creusées afin d'en diminuer le poids. Enfin leurs faces correspondantes et extérieures ne sont pas taillées en rayons et en lignes creuses, mais n'offrent le plus souvent qu'un gros pointillé ou succession de points en relief, disposés sans art, ni symétrie.

Le disque en terre cuite, plus épais au milieu que sur les bords qui sont assez minces, est traversé par un petit trou; il n'est pas rare dans nos pays, j'en ai trouvé plusieurs autres sur ce territoire, mais je n'ose déterminer son usage. Etait-ce une flotte, ou *verticillus*, peson du fuseau, au travers duquel on faisait passer le bout inférieur du fuseau pour qu'on pût lui imprimer un mouvement de rotation, et que, grâce à ce poids, il pût tendre et serrer mieux le fil? Souvent on le faisait en bois, en pierre ou en métal. Ou bien était-ce une sorte de projectile? Enfilé dans un cordon, était-il lancé, comme la pierre de fronde par le guerrier qui, après lui avoir fait faire quelques tours de rotations, lâchait un des bouts de la corde et laissait ainsi partir le disque? Ou bien encore était-il un des ornements de la toiture, et s'enfilait-il avec d'autres, par gradation de diamètres, sur une tige métallique dressée sur les toits, pour en déguiser la ligne trop droite? Enfin était-il l'un des poids attachés au filet avec lequel on pêchait

le poisson pour le forcer à descendre au fond de l'eau ? Je n'ose le décider.

Le bronze de Constantin était assez fruste, il n'a donc d'autre intérêt que celui de prouver à peu près l'âge de la cave.

Quant aux tuiles, elles variaient de grandeur, depuis 38 centimètres jusqu'à 47. Quatre portent des empreintes ; l'une montre celle d'une patte de gros chien ; deux autres en ont de bien plus curieuses : celles de deux espèces de chaussures que j'étudierai plus loin; une autre brisée ne laisse plus voir que les lettres NNCAE, terminaison sans doute du nom du fabricant. Ceci prouve que les tuiles, après leur moulage, étaient étendues sur le sol pour y sécher avant la cuisson, puisque les hommes et les animaux pouvaient alors marcher dessus avant que le feu ne les eût durcies et solidifiées.

J'ai aussi découvert près de là, à Bétricourt, d'autres caves assez curieuses ; peut-être pourrait-on les faire remonter à l'époque celtique. Cependant comme elles sont situées contre des habitations gallo-romaines, je crois devoir décrire ici celles que j'ai ouvertes, car les galeries qui y conduisent s'étant affaisées dans la partie antérieure, et leur déblaiement étant périlleux et difficile, je n'ai visité que deux de ces caveaux.

La première galerie se composait d'un corridor étroit taillé grossièrement dans l'argile et la craie, et ayant à peine 2 mètres de hauteur. De chaque côté de cette galerie s'ouvrent, comme dans les souterrains-refuges, des portes et des petites chambres faites de la même manière et dont l'entrée était bouchée par des moellons informes superposés sans ciment.

Les voûtes non maçonnées de ces chambres et galeries s'étaient écroulées, et leur profondeur sous terre étant assez grande, je n'ai débarrassé qu'un seul de ces caveaux, car je n'espérais pas y trouver d'objets entiers, puisque les terres supérieures en s'affaissant, devaient les avoir écrasés. En effet, je n'ai rencontré dans celui que j'ai ouvert, qu'une hache celtique en silex et quelques fragments de vases grossiers.

Maintenant je n'ose décider l'usage auquel étaient destinées ces galeries ; comme elles sont placées sous un cimetière du IV[e] siècle, j'avais cru d'abord qu'elles en étaient des dépendances et qu'elles avaient contenu des sépultures. La présence d'une hache en pierre pourrait aussi faire croire que ce travail doit remonter à l'époque celtique, je n'ose pas cependant décider ces questions.

## VAUDRICOURT.

Cette commune si connue pour son dépôt d'instruments en silex anté-déluviens, va nous montrer aussi des preuves de son existence comme lieu d'habitation, pendant les époques celtiques et gallo-romaines, et je citerai textuellement un rapport sur ce sujet présenté à la Société des Antiquaires de Morinie, par M. le comte de Beaulaincourt.

« Il existe à Vaudricourt un plateau, dit *les Montagnes*, qui, sur une surface d'environ quinze hectares, était, il y a quelques années, entièrement inculte. Des extractions de cailloux siliceux, autrement dits graviers, y ont donné lieu à des résultats intéressants.

« Sur un sous-sol d'une argile compacte, situé à une

profondeur d'environ deux mètres, on a trouvé : 1° au milieu de graviers auxquels adhéraient des portions de l'argile, un grand nombre de haches préhistoriques ; 2° plus haut à 1 mètre, dans des cailloux semblables, mais entièrement nets, des haches dites celtiques ; enfin à 30 ou 40 centimètres du sol, des carreaux de terre cuite, des tuiles à rebords, des briques, une amphore, des petits morceaux de verre dépoli sur une de leurs faces, des urnes pleines de cendres, en un mot, la preuve d'un établissement gallo-romain assez considérable ayant à ses deux entrées des lignes de tombeaux. Cette bourgade était fournie d'eau par cinq puits, dont la maçonnerie en gros grès, construite sans mortier ni ciment, datait évidemment d'une époque antérieure à la domination romaine. Ces puits, comblés avec des terres et des morceaux de grès de diverses dimensions, ont été fouillés, il y a quinze ou dix ans, puis détruits pour utiliser les pierres de leurs parois : on y avait trouvé des ustensiles en cuivre rouge et une meule à moudre le blé, en outre quelques médailles plus ou moins frustes. Il est à remarquer que là et dans l'extraction du gravier, les médailles, tombées entre les mains des ouvriers, ont été un Antonin le Pieux et plusieurs Faustines. En dehors et environ à 100 mètres de l'emplacement dont nous venons de parler, dans un bois nouvellement défriché, on a reconnu les traces d'une habitation isolée, que des carreaux de carrelage, un assez grand nombre de morceaux de verre et des morceaux de ciment romain ont fait supposer plus luxueuse que celles de la bourgade. Dans le voisinage de l'habitation, on a trouvé des haches en pierre polie et une ou deux en bronze. Là, en continuant l'extrac-

tion du gravier, on est arrivé sur un terrain argilleux, où il y avait bon nombre de haches préhistoriques et divers coquillages fossiles : en outre, les travaux ont fait découvrir, à 30 ou 40 centimètres du sol, un puits semblable à ceux dont nous avons déjà parlé, et qui a été fouillé par nos soins au mois d'octobre 1874. Nous consignerons ici les résultats de cette fouille.

« Nous ferons observer que le puits dont il s'agit et dont nous n'avons permis la destruction que pour les deux assises supérieures, avait environ 1 mètre 50 de diamètre, sur 5 mètres de profondeur : les parois sans ciment sont formées de grès ayant 30 ou 40 centimètres d'équarrissage, dont les faces, qui ne paraissent pas avoir été taillées au moyen d'ustensiles en fer, sont planes, sauf celles verticales antérieures qui sont également concaves. Remarquons que le fond qui est pavé est encore intact. Parmi les objets avec lesquels le puits a été comblé, nous citerons : 1° des tuiles et des carreaux de terre cuite de diverses formes ; 2° des graviers nets; 3°un pavé prismatique de grès taillé d'environ 0 mètre 15 centimètres ; 4° de très-gros grès dont plusieurs pesaient 300 à 400 kilogrammes, un certain nombre étaient entièrement bruts,d'autres avaient reçu un commencement de taille.

« Vers le milieu de notre travail, nous avons trouvé une médaille de Marc-Aurèle, dont les bords étaient brisés, deux dents entières fossiles d'Equus Caballus et la moitié d'une ; nous avons retiré du fond du puits une amphore presque intacte, deux fers de piques à douille, une pointe recourbée en fer, *uncus*, également à douille, ayant à peu près les dimensions d'une faucille, une anse d'amphore en verre, une semelle de

sandale, un morceau de cuir verni, une côte de cheval et des petits os qu'on a reconnu être un tibia, un fémur, un caracoïde, un cubitus et un radius d'un corbeau ordinaire (*Corvus, corax, Linné*).

### LES FOURS.

Cette officine dans laquelle se prépare la nourriture la plus utile à l'homme, le pain, ne se trouve pas cependant près de toutes les habitations antiques de nos campagnes. Peut-être alors comme aujourd'hui en construisait-on de solides hors de terre, ou bien n'en faisait-on qu'une seule pour un certain nombre de maisons, ou peut-être aussi mes explorations assez restreintes ne me les ont-elles pas toujours fait retrouver. Voici du reste leur disposition ordinaire, telle que je l'ai remarquée à Acheville, Rouvroy, Aubigny, etc.

Quand une crête ou un fossé n'existait pas à portée de l'habitation, on en disposait un dans le genre de celui que j'ai trouvé à Vireuil, et que je vais décrire. Il était placé près de la cave garnie de meules et pourrait bien avoir appartenu à un meunier-boulanger.

On y avait, en effet, pratiqué une tranchée de deux mètres de profondeur au milieu, avec rampe en pente douce de chaque côté pour y faciliter la descente. Dans le mur d'argile, taillé à pic sur l'une des faces latérales, on avait creusé un four demi-sphérique ; on en avait revêtu les parois intérieures d'un dur ciment, et à l'entrée on avait placé une porte. A Aubigny, le sol inférieur était en outre revêtu d'un carrelage. Ce ne sont donc, ceux d'Acheville et de Rouvroy surtout, que des fours passagers, comme la plupart des maisons voisines,

et qui indiquent plutôt un campement qu'un village fixe. A Aubigny, le four était creusé dans la crête d'un des fossés d'enceinte de la Motte.

## VILLAS.

Je ne puis quitter ce chapitre des habitations romaines sans parler des villas.

Je ne pense pas cependant que des antiquités remarquables aient jamais été trouvées en ce lieu, peut-être parce que des recherches n'y ont pas été pratiquées. Au reste, le bâtiment de Vireuil ou Villers-la-Motte que je viens d'étudier était une villa, si j'en juge du moins d'après l'étymologie de son nom, peut-être aussi celui d'Uzon, que j'ai décrit plus haut.

Je citerai en outre des restes de bâtiments importants : A Villerval, au lieu dit la villa d'Attimont, où se trouvent de nombreuses monnaies, des débris de vases et des fondations ; à Frévillers, dans le bois que vient de défricher M Dubrulle ; à Biache, près du *sacellum* que j'ai décrit plus haut, page 118; à Duisans, du côté de Wagnonlieu ; à Izel-lez-Hameaux, à Villers-au-Bois au lieu dit le Saint-Régnier, où sont des fondations, une cave en grès, des puits, des tombes, des dépôts de monnaies romaines, etc.; à Gouy-en-Artois, au lieu dit Templiers, à la bifurcation de la voie de Lens à Thièvres ; à Vimy, au lieu dit la Queue Madame, où j'ai vu des fondations, des puits, des souterrains et des tombes du III[e] siècle [1].

[1] Plusieurs de ces emplacements étaient peut être des forteresses.

Quelquefois, comme à Vireuil (commune de Rouvroy), un petit *castrum* ou une tour, protégeait ces villas, ou plutôt ce sont sans doute ces postes militaires qui attiraient auprès d'eux les colons.

### LES CIMETIÈRES.

Avant de visiter et d'étudier les sépultures, voyons en peu de mots en quels lieux les plaçaient ordinairement les Romains.

Dans l'Italie, et peut-être aussi dans les provinces les plus avancées en luxe et en civilisation, les familles riches, et surtout les nobles personnages, avaient pour leur sépulture des caveaux funèbres nommés *sepulcra*. C'étaient des chambres dans lesquelles on déposait leurs dépouilles mortelles renfermées dans des urnes et placées, soit sur des gradins disposés le long des murs, soit dans des niches pratiquées dans leurs parois. Les sépulcres communs recevaient un grand nombre de corps, et souvent ils étaient simples et peu ornés. Ceux des riches, au contraire, avaient au-dessus de cette salle funéraire un ou deux étages richement décorés, et dans lesquels s'assemblaient les membres de la famille pour pratiquer diverses cérémonies en l'honneur des défunts. Mais toujours l'entrée du sépulcre proprement dit était soigneusement cachée aux yeux, pour ne pas donner aux visiteurs des pensées trop sinistres [1].

Je ne connais pas de monument de cette espèce en Attrébatie, à moins que les cryptes de Bétricourt, dont

[1] A Bayenghem-lez-Eperlecques ont été rencontré, près de la sablière dépendante de l'ancien fief de Mennecove, beaucoup de débris de constructions romaines, et près d'eux étaient

j'ai parlé, ne soient des lieux de sépulture, mais, dans ce cas, ils seraient bien simples et bien primitifs. Peut-être devons-nous plutôt regarder comme une tombe cette cave trouvée à Somain il y a quelques années, et qui contenait un assez grand nombre de vases, et aussi ce caveau découvert à Arras dans la rue des Capucins, et qu'il ne m'a pas été permis d'explorer. Les quelques travaux de déblaiement qui ont été faits dans ce dernier par MM Grimbert ont procuré une belle statuette antique en bronze que je décrirai plus loin, et tout me porte à croire que, s'il avait été possible de continuer l'exploration, on aurait trouvé ou un sépulcre ou un petit édicule.

Enfin si le petit monument de Biache, que j'ai décrit page 118, n'est pas un édicule ou petit sanctuaire, il est peut-être un *sepulcrum* ou *colombarium*.

Quoi qu'il en soit, puisqu'il ne m'est pas prouvé que ce genre de sépulture ait été usité dans notre pays, je ne m'en occupe pas davantage et je passe de suite aux dépôts funéraires que je rencontre ordinairement.

Les auteurs qui ont écrit sur l'histoire de l'antiquité disent que les Romains n'avaient pas de cimetières proprement dits, mais qu'ils enterraient leurs morts hors des villes et le long des voies publiques.

Ainsi M. Schayes assure que les lois romaines, à commencer par celle des douze tables, défendaient strictement d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes ;

ces puticules remplis d'ossements qui ont fait l'objet de savantes discussions dans le sein de la Société des Antiquaires de la Morinie. Plusieurs membres de cette Société, les regardent comme des sépultures communes d'esclaves. (*Bulletin hist.* xx[e] année, 77, 78 livr.).

que les Romains n'avaient pas de cimetières comme les nôtres, et qu'ils érigeaient leurs tombeaux à l'entrée des villes, de chaque côté des routes conduisant aux portes, comme on le voit encore de nos jours à Rome, à Pompéï, à Naples et près d'autres villes antiques de l'Italie [1].

Cependant M. de Caumont est moins affirmatif [2], car il reconnaît que les sépultures gallo-romaines étaient placées à proximité des lieux d'habitation, et souvent le long des routes. Quant à moi, j'ai observé dans nos pays, dans les campagnes surtout, que souvent chaque habitation avait près d'elle son cimetière particulier.

A Arras, j'en connais d'assez importants et qui semblent avoir été communs à tous les habitants : deux sont près de la cité, le troisième était voisin du *castrum* d'autres sont placés le long des voies [3]. Le premier a été exploré, en partie du moins, lorsqu'en 1793 on construisit le bastion de Baudimont. Il était situé, dit-on, près de la porte Maître-Adam ou Trépresse, par conséquent contre la voie de Thérouanne, en face de la Courtine. On en retira alors une grande quantité de vases de toutes formes et de toutes grandeurs, ainsi que des bijoux et bien d'autres objets qui furent recueillis par un amateur de la ville, M. Ef-

[1] *Histoire de l'architecture en Belgique*, t. I, p. 76.

[2] *Cours d'antiquités monumentales*, p. 248.

[3] *Annuaire de 1808*, p. 581. Les fouilles que je viens de faire près de là, semblent indiquer l'emplacement d'un hypocauste soit public, soit privé; si donc, les découvertes de 1793 ont été faites à cet endroit, elles ne proviendraient pas d'un cimetière, mais bien du mobilier de cet établissement ou d'habitations voisines. Au reste, les recherches que je me propose d'exécuter bientôt sur ce terrain décideront cette question.

froy [1]. Malheureusement ce collectionneur est mort depuis et tous ces objets ont été vendus et dispersés, quelques vases restèrent seuls dans la ville et furent déposés au musée, qui les conserve avec soin.

Le second cimetière se trouvait et existe encore sous la place de la Préfecture actuelle; je l'ai étudié en 1847, lors de la construction de l'église Saint-Nicolas. Il se compose de vases sphériques, grands, mais assez grossiers, dans lesquels sont déposés d'autres vases plus petits. Ils sont placés à la suite les uns les autres, à un mètre de distance environ de la voie romaine qui traverse cette place, les uns sous le péristyle actuel de l'église, d'autres sous l'église et d'autres sans doute aussi en dehors de ce monument, du côté de la rue Baudimont.

L'existence de ce cimetière en ce lieu ferait croire qu'à cette époque, que je crois le IIe siècle, ce terrain était en dehors de la ville habitée, puisque les lois prohibaient les sépultures dans l'intérieur des cités, et il confirmerait mon opinion que les habitations étaient alors situées sur le mont de Baudimont, vers Wagnonlieu.

Le troisième cimetière est placé presque en face de la porte Saint-Michel, près de l'ancienne voie de Cambrai; il a été en partie détruit il y a quelques années, lors des travaux qui ont modifié les fortifications

[1] Peut être aussi contenait-elle la sépulture d'un ou de plusieurs habitants d'Arras, cette excavation assez grande trouvée l'an dernier en face du calvaire du faubourg Saint-Nicolas, et qui contenait tant de vases et de beaux objets en bronze appartenant à la première période gallo-romaine.

de ce côté de la ville. J'ai vu plusieurs vases trouvés en ce lieu, et qui offrent tous les caractères de ceux du III^e siècle. Parmi eux se trouve une soucoupe en terre rouge, dont les bords arrondis sont ornés de feuilles en relief. Si, comme il y a tout lieu de le croire, ce cimetière dépendait du *castrum nobiliacum*, je serais amené à reconnaître que la construction de cette forteresse est antérieure au règne de Valens, ou bien que déjà auparavant cet endroit était habité.

Un quatrième est situé le long du chemin d'Hénin-Liétard, et d'autres sans doute se trouvent sur les bords des autres chemins antiques.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les nombreux cimetières gallo-romains étudiés par moi étaient placés près des habitations et presque toujours dans la direction du nord. Ils prouvent que ces demeures ont eu une bien courte existence, car toutes les tombes trouvées au même endroit sont très-identiques et ont dû y être déposées pendant une période de temps très-courte.

## LES MAUSOLÉES.

Autour de Rome, la ville des villes romaines, un luxe très-grand se déployait sur les monuments élevés à la mémoire des morts. Les bords de la voie Appienne surtout étaient garnis d'une suite de ces riches tombeaux qui offraient l'aspect le plus pittoresque et le plus varié. En effet plusieurs étaient de véritables édifices, des tours, des colonnes, des pyramides, des palais même, décorés des sculptures les plus riches, des marbres les plus précieux. Mais dans nos provinces frontières, ces mausolées n'étaient souvent que des cip-

pes ou pierres carrées ou oblongues, surmontées d'une plinthe, d'un fronton, d'un cône ou d'un buste, et portant gravée sur la face principale l'inscription funéraire. Celle-ci commence souvent par ces mots ou plutôt par ces initiales D. M. (Diis Manibus). Nous n'en connaissons qu'une seule trouvée dans l'Artois, et elle ne porte pas cette invocation, ce qui a fait douter de sa destination comme monument funéraire.

On l'a découverte il y a quelques années en disposant un réservoir dans une partie des boves d'Arras, près de l'ancien castrum, rue Saint-Aubert ; et comme j'ai été assez heureux pour l'obtenir de M. Alphonse Brissy qui l'avait préservée de la destruction, je vais ici l'étudier.

Une moulure assez simple entoure cette pierre carrée, haute de 46 cent., large de 60 et épaisse de 23, elle sert d'encadrement à l'inscription suivante : LECTÆ PINARI SABINI CÆSAR^{is}.

J'ai dit qu'on avait douté de la destination funéraire de cette inscription. En effet les membres du Congrès scientifique réunis à Arras en 1853 se sont occupés de l'interpréter ; et voici l'explication qu'en a donnée M. Protot membre correspondant de l'Académie de Dijon, explication qui est insérée seule dans les mémoires de ce congrès.

*Lectisternium æde Pinariorum post cladem Sabini legati Cæsaris.*

Ce qui signifierait : Lectisterne célébré dans le temple d'Hercule par les Pinari après la défaite de Sabinus, lieutenant de César.

« Le Lectisterne ne se célébrait, dit M. Protot, que très-rarement à la suite de grandes calamités publiques. On descendait alors les statues des dieux de leurs autels ou piédestaux, on les couchait sur des lits disposés dans les temples, et on leur servait à manger pour apaiser leur courroux. » M. Protot croit qu'une cérémonie semblable a pu être célébrée après la défaite de Sabinus et de Cotta, et le massacre des quinze cohortes qu'ils commandaient, et que cette pierre a été érigée en commémoration de cette cérémonie.

MM. le comte d'Héricourt et Godin, auteurs des *Rues d'Arras,* n'adoptent pas cette explication et ils traduisent ainsi cette inscription : à Lecta femme de Pinarius Sabinus affranchi de César. Ils la font remonter à l'époque de l'empereur Adrien qui épousa Julia Sabina, petite nièce de Trajan, et qui séjourna quelque temps dans les Gaules. « Ce prince, ajoutent-ils, visita nos pays et parcourut les ports de la Morinie pour y préparer une expédition contre la Grande-Bretagne [1]. »

Cette lecture ne me parait pas tout à fait exacte, et après avoir consulté un de mes amis, M. Ernest Desjardin, si compétent en ces matières je propose de voir sur cette pierre l'inscription suivante. *Lectæ (Pinari Sabini conjugæ, Cæsaris servi)*, c'est-à-dire à Lecta femme de Pinarus Sabinus, esclave de César, (l'empereur Auguste). En effet si Lecta avait été libre ou affranchie, l'inscription le dirait, et le nom de César ne serait pas au génitif. Cependant les noms de Pinarus Sabinus ne sont pas ceux d'un esclave, à moins qu'émancipé et adopté par son maître il n'en ait pris le nom, avant de

[1] Rues d'Arras, t. I, p. 228.

reprendre auprès de l'empereur son ancien rôle d'esclave.

A côté de ces mausolées imités de l'Italie, les soldats romains élevèrent aussi parfois sur leurs morts des tumuli semblables à ceux des Celtes. Ainsi Tacite nous montre Germanicus voulant donner la sépulture à Varus et à ses trois légions tombés sous les coups des Germains, et posant lui même la première pièce de gazon qui commençait un tumulus [1].

Dans l'Artois plusieurs de nos tumuli appartiennent évidemment à cette époque ; celui de Vireuil-lez-Rouvroy, ou Villers-la-Motte, dans lequel j'ai trouvé une monnaie de Trajan ; celui de Roclaincourt détruit en 1752, sur lequel l'église était bâtie, et qui contenait beaucoup de vases gallo-romains [2]. Celui sans doute de Warlencourt-lez-Pas, près de la route de Bapaume à Amiens, qui n'a pas été entièrement exploré, mais dans lequel on a trouvé des briques romaines, et des médailles en bronze de Marc-Aurèle, si toutefois ces mottes sont des tombeaux.

Les tumuli d'Aubigny ne sont-ils pas aussi des tombes romaines ? plusieurs auteurs anciens et modernes disent qu'un certain Albinus ou Albinier, fondateur de ce bourg, fut inhumé sur les remparts, et Mézeray assure que de son temps on y voyait deux mausolées romains.

Quant aux Celtes, je ne doute pas qu'ils aient continué pendant bien longtemps encore à employer les

[1] *Comment. Lipsu lib. I, cap. 62. Primum extruendo tumulo cespitem Cesar posuit, gratissimo munere in defuntos et præsentibus doloris socius.*

[2] Père Ignace, article Roclaincourt.

antiques monuments funèbres de leurs ancêtres. Nous en verrons tout à l'heure des exemples quand je décrirai les sépultures de Billy et de Méricourt, etc., et je crois que si nous n'en trouvons pas plus souvent dans nos environs, c'est parce que ces pierres et ces tumuli ont été enlevés plus tard.

---

## CHAPITRE TROISIÈME.

### Les Sépultures gallo-romaines.

*Considérations générales.*

Ier ET IIe SIÈCLES.

Il paraîtra peut-être téméraire de ma part d'oser classer presque siècle par siècle les sépultures gallo-romaines du pays, et surtout les vases qui s'y trouvent enfermés presque toujours. J'ai hésité en effet avant de tracer ces divisions, mais je vais expliquer les motifs et les caractères qui m'ont guidé, et j'espère ainsi faire approuver ma conduite.

Les sépultures gallo-romaines du pays, car je ne parle pas de celles que j'attribue aux Romains et que nous ne trouvons qu'autour des villes ou *Castra*, et le long des grandes voies qui y aboutissent : ces tombes, dis-je, ont encore, aux Ier et IIe siècles, de grandes ressemblan-

ces avec celles des Gaulois (1). Souvent on y retrouve, comme nous le verrons à Courtagne-lez-Méricourt, des pierres brutes, plates et longues, disposées en grands cercueils, ou bien des grès superposés en forme de vastes tubes pour entourer une excavation circulaire, comme on le remarque à Hénin.

Quand ces pierres font défaut, soit à cause de leur rareté dans le pays, soit parce que le défunt était pauvre, d'épais madriers en bois les remplacent, et sont reliés entr'eux par de grands et forts clous en fer. Et puis au-dessus a été placé quelquefois une grande pierre dressée, en souvenir des Men-hirs, ou bien un *tumulus*.

Dans l'intérieur de la tombe, le corps est étendu sans avoir passé par le feu et autour de lui sont divers objets et presque toujours des grands bronzes du haut empire.

Parmi ces objets, nous voyons d'abord les vases, surtout ceux en verre qui s'y trouvent quelquefois, et qui sont ordinairement plus grands et plus lourds que ceux des siècles suivants. Ceux en terre ont les parois très-minces et très-légères; la pâte en est fine, brillante et très-dure, la couleur est souvent aussi belle et surtout aussi lustrée dans l'intérieur de la pâte qu'à sa surface. Les formes anguleuses y sont assez fréquentes, aussi bien pour les objets en verre que pour ceux en terre, et en général ils sont très-élégants. Enfin les

1 Pline prétend que l'usage de brûler les corps ne s'établit à Rome qu'à l'époque de Scylla, parce que les barbares déterraient quelquefois les Romains tombés sur les champs de bataille. Scylla voulut éviter par ce moyen que son corps fut profané comme l'avait été celui de Marius.

plats ou terrines en terre produisent au choc un son argentin et presque métallique.

Ces tombes gauloises des deux premiers siècles sont ordinairement isolées, et je n'en ai pas trouvé de groupées, à moins qu'à Vireuil-lez-Rouvroy, peut-être, si toutefois la grande excavation, que je décrirai tout à l'heure et que je n'ai pu déblayer tout à fait, est bien une sépulture.

A Bois-Bernard aussi, existe un véritable cimetière de la première période gallo-romaine, mais il semble avoir dépendu du *castrum*, et il a en effet tous les caractères du romain le plus pur, sans mélange de gaulois.

### IIIe SIÈCLE.

Au troisième siècle l'inhumation a disparu presque partout, car on ne voit plus que rarement et seulement au milieu de marais impraticables ou de forêts très-profondes, la tombe gauloise. C'est celle probablement de quelque indigène incorrigible et qui fuyait la civilisation.

L'incinération est donc alors généralement adoptée dans nos pays, et la tombe de pierre a presque disparu; du moins n'en ai-je pas trouvé d'exemple. L'urne cinéraire et ses accessoires sont ordinairement placés dans une caisse carré en bois, moins épaisse que celles des sépultures plus anciennes, car les clous qui en retenaient les diverses parties sont plus minces et plus courts.

Les débris d'ossements calcinés sont quelquefois déposés dans l'urne; souvent aussi celle-ci n'a pu suffire

à les contenir, et alors tout ou partie d'entre eux sont placés sur le fond de la caisse [1].

Les vases en verre ne s'y montrent plus ; je n'en ai trouvé qu'un seul, et bien petit, dans les nombreuses tombes de cette époque que j'ai exhumées.

Les vases en terre, au contraire, y sont très-nombreux, mais ils sont moins beaux, plus lourds, que ceux du IIe siècle; leurs formes sont arrondies, la pâte en est moins fine, moins brillante, plus friable ; les plus beaux sont rouges, noirs ou blancs, et l'intérieur des parois, les cassures, ne conservent pas le poli, le brillant de la surface ; ils sont souvent plus ternes et plus gris ; le vernis qui recouvre leur surface est peu adhérent, et s'enlève facilement par le frottement et l'humidité. Enfin ils rendent, quand on les frappe, un son mat ou terreux.

Les monnaies y sont presque inconnues, et la pierre, qui n'entoure plus le corps, ne le surmonte pas non plus. Le Cyppe sans doute l'a remplacée, et a fait disparaître le tumulus trop primitif, trop barbare, et sans doute la pierre brute, monument trop grossier pour un peuple demi-civilisé.

Quant aux urnes et aux autres vases, ils sont toujours

[1] Dans ce mode de destruction du corps et pour conserver isolées et complètes les cendres du défunt, on plaçait son corps sur un linceul en amiante, matière qui, on le sait, est incombustible, et après l'extinction du bucher, on recueillait pour les déposer dans l'urne funèbre, tout ce qui restait du corps, cendres et débris d'ossements. Telle était du moins la coutume dans les grandes villes, mais il est à croire que le prix assez élevé de l'amiante, ne permettait pas de le posséder aux campagnes et aux centres de population peu importants et surtout peu fortunés.

ouverts dans ce pays, jamais je ne les ai vus fermés ou couverts par des tuiles ou autres objets, comme cela se rencontre dans d'autres pays et comme j'en ai trouvé quelques exemples dans les tombes du IIe siècle.

## IVe SIÈCLE.

Avec le quatrième siècle, reparaît l'inhumation qui supplante définitivement l'incinération. Que ce changement ait été occasionné par l'influence des idées chrétiennes ? qu'il ait été prescrit par les empereurs convertis ? ou qu'il soit la conséquence du réveil de la nationalité celtique, que les invasions fréquentes des Germains pouvaient encourager ? je ne sais. Seulement il est certain que ces visites de barbares faisaient rentrer dans les cités les colons qui ne se croyaient plus en sûreté dans les campagnes, et que par suite les indigènes y retrouvaient plus de liberté. D'ailleurs il me paraît probable, quoi qu'on en ait dit, que les Celtes des campagnes n'ont jamais été romanisés ; car s'ils l'avaient été on n'aurait pas remarqué, même pendant les premiers siècles du moyen-âge, ce culte des pierres et tous ces usages et superstitions que les empereurs avaient tant combattus. Il est, en outre, bien certain que ces tombes que nous retrouvons très-rarement, par suite de la solitude et de la dépopulation du pays, ne sont pas chrétiennes, puisque nous y voyons les idées et les usages païens, tels que la nourriture mise à côté du défunt.

Les verres reparaissent abondants dans ces sépultures du IVe siècle, mais ils diffèrent beaucoup de ceux des siècles précédents ; toutes les formes en sont arrondies,

et leurs parois sont excessivement minces et blanches, tandis que les autres étaient lourds et épais, assez souvent anguleux, et de couleurs verdâtres, bleues et blanches aussi parfois.

Les vases de terre sont toujours lourds et épais, ils n'ont plus l'élégance ni aucune des formes de l'époque précédente, le nom du potier ne s'y montre plus, et si parfois, de loin en loin, on y rencontre encore un échantillon plus léger et plus beau, il n'est pas douteux pour moi qu'il n'ait été conservé dans le mobilier du défunt, par héritage de ses pères, avant de l'avoir accompagné dans la tombe.

Les agrafes aussi bien que les autres bijoux offrent les mêmes dissemblances ; elles sont moins élégantes de formes, et moins brillament ornées. Quant aux fibules je ne les ai plus retrouvées sur les cadavres, tandis que les boucles commencent à s'y montrer. Cependant nous sommes loin encore de l'art et des objets francs ou germains, avec lequels nos bijoux du IVe siècle n'ont aucun rapport.

Je n'ai pas parlé de ces monnaies, de ces oboles, que dans d'autres pays on trouve dans la bouche des morts; ici je n'en ai vu qu'un seul exemple, ce qui ferait croire que le nautonnier Caron n'était pas pour nos pères bien exigeant, ou bien que ceux-ci n'en avaient pas crainte, ou ne croyaient pas en lui.

### DU IIe SIÈCLE.

Souvent dans les sépultures on trouve une plaque de marbre ou de stuc plus longue que large, plate d'un côté, et à rebords biseautés de l'autre, qui servait sans

doute de tablette à écrire, après qu'on avait enduit de cire l'une de ses faces.

Pendant toute cette période gallo-romaine, les armes sont absentes des sépultures; le Celte vaincu n'avait plus à s'énorgueillir de ces instruments qui l'avaient autrefois rendu si redoutable, et qui n'ont pu le préserver de la conquête romaine. Il les a donc quittés. Il ne les fait plus déposer près de son corps qui n'oserait pas plus les porter dans l'autre monde que dans celui-ci : tandis qu'au contraire nous les trouvions toujours dans les sépultures antérieures à César, et que nous les reverrons encore dans celles des Francs victorieux des Romains. D'ailleurs les empereurs pour empêcher les insurrections des Gaulois avaient prohibé la possession des armes et cette défense ne fut levée qu'en 440 par l'empereur Valentinien III [1].

Mais étudions quelques-unes des sépultures de ces diverses époques que j'ai exhumées, et montrons que leurs caractères sont bien ceux que je viens de présenter.

[1] On lit dans ce décret : « *Singulos universos que hoc admonemus edicto ut Romani roboris confidentia et animo quo debent propria defensare, cum suis adversus hostes, si vis exegerit salva disciplina, publica servatâ que ingenuitatis modestiâ, quibus potuerint, utantur armis, nostras que provincias ac fortunas proprias fideli conspiratione et juncto umbone tueantur.* » Ces mots *quibus potuerint utantur armis* n'indiquent-ils pas qu'on devait se servir pour la défense du pays d'armes de toutes natures, même en pierres à défaut de celles de métal.

# CHAPITRE QUATRIEME.

## Tombes Gauloises des Ier et IIe siècles.

Ces sépultures sont assez rares, d'abord parce qu'il est très-difficile de les trouver puisqu'elles sont ordinairement isolées et non groupées; ensuite parce que l'on ne rencontre guère de constructions rurales de cette époque ; l'indigène étant plus souvent campé et nomade que sédentaire ; enfin parce que le pays, à la suite de la conquête, était presque désert et avait perdu sa population jadis si florissante. J'en ai découvert cependant quelques-unes que nous allons visiter.

### MÉRICOURT OU NOYELLES-LES-LENS.

Entre Méricourt, Noyelles et Billy, au lieu dit Courtagne et dans un champ nommé la Longue-Borne, se cachaient des sépultures de cette époque, ou plutôt une double sépulture. En effet un cultivateur, en labourant ce champ, fut arrêté, il y a quelques années, par des blocs de grès qui embarrassaient sa charrue. Il se mit en mesure de les retirer ; mais, après ceux-ci, d'autres se présentèrent qui l'engagèrent à descendre toujours, jusqu'à ce qu'enfin il se trouva en présence d'un large coffre de deux mètres de long sur un mètre de large et de hauteur. Il était formé de grandes pierres (des grès) assez plates, mais non taillées, hautes d'un mètre et formant, étant dressées ou superposées à plat, une espèce de grand cercueil. Ces pierres n'étaient

pas cimentées, elles n'étaient que juxta et superposées, et des débris de tuiles en remplissaient les petits interstices. Enfin d'autres grès, disposés au-dessus en forme de toit ou de gal-gal, formaient le couronnement de ce petit édifice souterrain.

Dans cette tombe était placé le squelette entier, regardant le sud-est et accompagné de quelques objets ci-après.

C'étaient d'abord des clous en fer longs de 15 cent., avec de grosses têtes, épars autour des pierres du fond, au milieu des débris de bois carbonisé ou plutôt noirci et consommé par le temps, ce qui prouve que, dans ce coffre en pierre, était posé un grand cercueil, en bois de forte épaisseur.

Les ossements encore entiers, et de grande taille, étaient très-friables et fortement pourris. Les os du crâne, si durs ordinairement, fléchissaient sous la pression du doigt; les dents seules, presque toutes en place, étaient dures et solides.

Sur l'un des os du bassin, sans doute enfermés autrefois dans une bourse, étaient placées trois médailles grand-bronze bien conservées, qui semblent indiquer l'âge de cette sépulture, le IIe siècle. Elles étaient aux effigies de Trajan et d'Adrien, et leur oxyde avait traversé l'os et reparaissait de l'autre côté de son épaisseur.

Avant mon arrivée près de cette découverte les ouvriers avaient déjà extrait sans doute ou laissé perdre d'autres objets mélangés à la terre qui avait presque rempli cette tombe, je n'ai pu cependant y constater que l'existence d'une clef qui déjà avait alors disparu.

Un long grès était appuyé sur un des côtés extérieurs de ce caveau et recouvrait un autre cadavre dont la tête déprimée avait tous les caractères de l'idiotisme. Etait-ce l'esclave, l'épouse, ou un individu attaché à quelque autre titre au défunt et sacrifié pour l'escorter dans l'autre monde ? Je n'ose me prononcer.

Enfin à côté de ces sépultures était un squelette de cheval qui semblait les accompagner, usage, du reste, très-fréquent dans l'antiquité, et aussi employé quelquefois au moyen-âge.

Voilà bien, quant à la tombe elle-même, tous les caractères celtiques que j'ai décrits plus haut[1], c'est bien encore le coffre en pierres brutes non cimentées ; c'est le cadavre entier que le feu n'a pas consumé ; c'est le cheval tué sur la tombe de son maître et son esclave peut-être enterrés près de lui ; enfin c'est le peulvans ou pierre-levée, dont le souvenir nous a été perpétué par la tradition qui a donné à ce champ le nom de la Longue-Borne.

### MARLES.

Sur le territoire de cette commune, non loin de la Clarence, a été trouvé, en 1877, un squelette ayant dans la bouche une pièce de monnaie. Plusieurs vases, que les ouvriers ont brisés, étaient en outre près de lui.

### ROUVROY.

Sur le territoire de cette commune, au lieu dit la Motte-Vireuil ou Villers, est un tumulus nommé sur les

[1] Je décrirai tout-à-l'heure une autre tombe trouvée près de celle-ci, mais qui me paraît un peu moins ancienne.

vieilles cartes : *tombeau de Brennus*. Grâce aux ressources pécuniaires que nous a confiées la Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais, plus riche alors qu'aujourd'hui, j'ai pu explorer ce monument. Je l'ai coupé transversalement par une tranchée profonde, puis je suis descendu vers son milieu en déblayant un grand carré qui avait été taillé dans l'argile et qui avait été ensuite rempli de terres mélangées. Je me suis trouvé alors dans une excavation de deux mètres de longueur au-dessous du sol arable. Là j'ai rencontré la marne pure qui me sembla naturelle, et j'arrêtai l'exploration.

Cependant il est possible que je fus trompé par une ruse employée par les personnes qui avaient fait ce travail et qui avaient évité de mélanger ce dernier terrain de remblai, pour dérouter les violateurs possibles de cette tombe [1]. J'ai appris depuis, en effet, qu'un affaissement s'est autrefois opéré en cet endroit, et d'ailleurs l'excavation si régulière et aux parois si polies que j'y ai trouvée indiquait un but qui n'eut pas été rempli si l'excavation se fut arrêtée là. Enfin, j'ai reconnu depuis l'existence d'une galerie souterraine dont l'entrée est placée à douze mètres environ du pied du tumulus vers

[1] J'ai, en effet, retrouvé dans le cimetière mérovingien de Mareuil la même particularité, et là, après avoir enlevé cette marne pure j'ai rencontré une tombe en pierre

Peut-être aussi, dans la motte de Rouvroy, le corps a-t-il disparu par la décomposition, et n'avait-on rien placé près de lui ? Ou bien l'a-t-on enlevé avant que le tumulus ne fut érigé pour s'emparer des objets précieux placés sur lui, ou pour d'autres motifs ? Ce qui est certain, c'est que plus d'une fois on a retrouvé une excavation semblable sous les tumulus et qu'un cadavre y était déposée.

l'ouest, et qui se dirige vers lui. S'il m'avait été permis de l'explorer, j'y aurais sans doute trouvé la tombe que je cherchais. Du reste, une monnaie romaine de Trajan et quelques tessons de vases romains mélangés dans les terres de ce tumulus indiquent assez qu'il a été dressé à cette époque et qu'il n'est pas celtique.

A ses pieds, j'ai rencontré une tombe du même temps qui offrait les mêmes caractères gallo-romains. En effet, c'est évidemment un cadavre gaulois que ce squelette trouvé un peu à l'ouest de ce tumulus, à cinq mètres de sa base actuelle, dans une excavation que le propriétaire du sol, M. Auguste Macquart, a eu la bienveillante obligeance de me laisser explorer.

Enfoncé de deux mètres sous terre, le corps était entouré de pierres, mais il avait été en outre enfermé dans un cercueil de bois dont j'ai encore retrouvé quelques débris, consumés et noircis par le temps, et surtout ces longs clous en fer qui en maintenaient l'assemblage. Il était étendu sur le dos, la face tournée vers le nord-est et les bras allongés le long du corps. Près de la ceinture étaient quelques monnaies, grands bronzes d'Adrien et de Faustine. Contre la tête j'ai trouvé une fiole en verre blanc, haute de 17 cent., large de 7 cent., carrée dans le bas, puis se fermant à angle droit dans le haut pour se réduire en un goulot mince et cylindrique terminé par un large et mince rebord. Un manche plat à mouvements anguleux relie ce rebord supérieur à la panse. Aux pieds était un autre vase en verre beaucoup plus petit, cylindrique, haut de 9 cent., large de 5, terminé dans le haut par un rebord arrondi et tourné vers l'intérieur.

Entre cette tombe et le tumulus, j'ai ouvert une autre

excavation dont j'ai trouvé l'orifice entourée de grès bruts et disposés sans ciment. Malheureusement cette sorte de large enveloppe s'est affaissée dans l'intérieur, avec les pierres qui sans doute formaient voûte au-dessus, elles avaient entraîné avec elles une grande quantité de terre et il ne m'a pas été permis d'en explorer le fond. Je ne puis donc dire au juste quel était le but de ce travail, mais j'ai remarqué sa grande ressemblance avec une sépulture d'Hénin-Liétard que je vais décrire, et je suppose qu'elle avait la même origine et la même destination. Il serait possible aussi que cette fosse située contre le tumulus ait été ce tombeau de Brennus dont parle la tradition, car je crois qu'elle était autrefois couverte par une partie des terres de cette motte, qui. évidemment a été réduite et amoindrie.

Une autre excavation semblable a été trouvée en 1866 dans la propriété de M. Pierron-Leroy, à Avion, et là aussi les pierres tombées dans l'intérieur avaient écrasé tout ce qui s'y trouvait.

## HÉNIN-LIÉTARD.

Entre Hénin et Beaumont est un terrain portant le nom de Tilloy et dans lequel avaient été remarqués, par les laboureurs, d'énormes grès couchés à quelques centimètres de profondeur et que la charrue avait souvent touchés. Je les avais pris d'abord pour un monument celtique enfoui sous terre.

Ces pierres furent donc enlevées à grand peine et alors j'ai trouvé l'orifice d'une sorte de puits, d'un diamètre de deux mètres, profond de trois et dont le

tour était garni de grès bruts. La terre, qui avait filtré entre les deux énormes pierres qui fermaient cette ouverture en avait rempli en partie l'intérieur, et je dus la faire extraire. Mais, quoique ce travail fût exécuté avec beaucoup de précaution, plusieurs des grès du pourtour, qui n'étaient que superposés sans ciment, se détachèrent et, en tombant, écrasèrent plusieurs des objets contenus dans cette excavation. Néanmoins je pus en recueillir plusieurs intacts et étudier la sépulture qui y avait été déposée.

C'était en effet un tombeau; le squelette était étendu au centre du caveau et ses ossements, quoiqu'à demi consumés, étaient encore en place. Autour de lui étaient placés des vases et des ornements de toilette que je vais examiner.

C'était d'abord un grand vase en verre bleuâtre, haut de 24 cent., large de 20 cent. dans sa partie la plus évasée, et surmonté d'un couvercle mobile. Sa forme est celle des urnes cinéraires en terre les plus ordinaires, étroite du bas, s'élargissant peu à peu, puis se rétrécissant beaucoup plus brusquement pour aboutir à une gorge arrondie et se relevant en un goulot de 8 cent. de largeur, terminé par un rebord assez saillant et formant boudin. Deux anses soudées sur la partie supérieure de la panse et imitant l'M complètent la décoration de ce vase. (*Pl.* 33, *fig.* 15.)

Quant au couvercle, qui vient emboîter la moulure supérieure du goulot, il s'arrondit en demi-sphère, et se termine par un bouton sphérique.

A côté était un autre vase en verre, vert foncé, ayant la forme d'une cassolette, large de 10 cent., ayant l'orifice orné d'une moulure arrondie et peu saillante. La

les relier, la forme circulaire de la fosse, et le cadavre inhumé entier.

### SUS-SAINT-LÉGER.

Sur un plateau assez élevé et près d'un petit bois a été trouvée il y a peu d'années une tombe oblongue flanquée de chaque côté, en guise de bras de croix, d'un tas de silex gros et choisis. Elle était placée à 70 cent. de profondeur et contenait, à côté du cadavre, des vases et beaucoup d'objets en fer. Malheureusement, comme toujours, l'ouvrier qui fit cette découverte s'empressa de briser les vases dans l'espoir d'y trouver un trésor, et il porta chez le maréchal les objets en fer qu'il fit briser dans la pensée qu'ils pouvaient recouvrir des métaux plus précieux. Dans l'état où sont réduits ces objets il est difficile de dire ce qu'ils étaient. Je crois y reconnaître un trépied et divers autres ustensiles, mais le tout réduit en un grand nombre de fragments.

### CAMP D'ÉTRUN.

Nous avons vu plus haut qu'un cimetière destiné sans doute à recueillir les soldats morts dans ce camp existait autour de lui vers le nord; leurs corps n'y sont pas incinérés et sont accompagnés d'un ou deux vases, souvent des cruches ou des bouteilles en terre, qui ont tous les caractères des Ier ou IIe siècle. Le terrain qui les contient s'incline assez fortement vers le nord-est.

### NORRENT-FONTES, DUISANS, FRÉVILLERS.

Pendant le XVIIe siècle, dit M. de Baast, on déterra

sur le territoire de Norrent-Fontes un sarcophage en pierre blanche, contenant un vase de forme ronde, scellé de plomb et des lacrymatoires de verre mêlés aux ossements du défunt.

A Duisans, près du camp romain d'Etrun, en remontant la rivière du Gy, se voient assez souvent des restes gallo-romains. Grâce à l'obligeance de M. Laroche, ancien président de l'Académie d'Arras, et de MM. Bertin et Charles Ledru, j'ai pu étudier quelques-unes de ces découvertes, et parmi elles je citerai deux sépultures qui semblent appartenir à l'époque que nous parcourons.

La première, qui a été transportée dans le parc de M. Laroche, est un cercueil en pierre de deux mètres de longueur sur un mètre de largeur et soixante centimètres de hauteur ; il est formé de tuf en pierre tendre entremêlé de coquilles fluviales.

Dans ce cercueil était un cadavre étendu sur le dos, ayant à ses côtés une arme courte et effilée en fer oxydé, un anneau en bronze à filets et un petit vase ou fiole en verre bleu, à panse assez large et col étroit. Cette tombe était placée à l'extrémité du village du côté d'Agnez.

A l'autre bout de cette même commune, du côté d'Arras, vers Wagnonlieu, j'ai reconnu des fondations épaisses, des meules empilées et, un peu plus loin, un grand vase entouré de pierres et contenant quelques autres poteries plus petites.

Tout auprès, j'ai rencontré d'autres cadavres entiers, mais pauvres, un seul m'a donné une fibule en cuivre fort simple à ressort; on ne voyait autour d'eux aucune trace de cercueils.

A Frévillers, les tombes consistent en tubes circulaires de 18 cent. de diamètre sur 60 de hauteur, formés par des grès bruts et dressés. Au fond de ces tubes sont plusieurs petits vases en terre et en verre. Contre ces petits monuments se voient des amas de cendres, longs de 2 mètres, large de 60 cent. et peu épais. On y trouve quelques vases, et il est probable que si l'on pouvait creuser en-dessous on rencontrerait les cadavres inhumés.

### SÉPULTURES ROMAINES.

Mais à côté de ces tombes encore presque gauloises, le colon et le soldat romain ont aussi laissé leurs dépouilles mortelles, triste tribu que chaque homme doit à la nature, car le corps semble n'être qu'un vêtement que l'âme abandonne quand il est endommagé. Mais ici je retrouve dans le mode de leur sépulture des caractères bien différents. Si parfois ces tombes sont encore surmontées de tumulus, la raison en est sans doute que les Romains n'ayant pas à leur disposition de mausolées taillés, ni d'ouvriers pour en disposer, ou peut-être étant pressés par les exigences d'un service actif ou d'un voyage urgent, ont pris, à l'imitation des Gaulois, le parti d'ériger ces monceaux de terre, monuments primitifs à la portée de tous.

### DUISANS.

A l'extrémité de ce village, du côté et presque à mi-chemin de Wagnonlieu, j'ai pu explorer des fondations

épaisses et solides en beaux moëllons équarris et assez près de ces débris des meules empilées.

Une belle sépulture était placée dans un grand vase, un *Dolium* à col étroit, accosté de deux anses simples et posé sur une base plate. On avait cassé et séparé sa partie supérieure, et par cette ouverture on y avait placé les restes demi-calcinés du défunt, quelques vases, parmi lesquels une terrine en terre rouge avec rebords assez hauts et cylindriques, et d'autres petits objets, puis on avait replacé ce couvercle factice sur sa partie inférieure et on l'avait mis en terre sans coffre ni cercueil. (*Pl.* 32, *fig.* 10).

### ARRAS.

Je serais assez tenté d'attribuer à cette époque ces tombes ou vases sphériques trouvés à Arras, sous la place de la Prétecture et qui ont un diamètre de 65 centimètres. L'ouverture de ces sphères, vastes et grossières, est de 30 centimètres, ils contenaient d'autres vases plus petits qu'on en a retirés brisés, ainsi que des ossements calcinés, et ils étaient alignés le long de la voie qui traversait ce terrain dans la direction du Nord au Sud. On a trouvé de semblables urnes près de Saint-Omer et de Cambrai. J'ai même remarqué, à Duisans, notamment, comme nous venons de le voir, que faute de sphères semblables, on a employé quelquefois, pour les remplacer, des amphores ou des dolia, dont on brisait le col pour en agrandir l'ouverture. (*Pl.* 33, *fig.* 24).

Cette espèce de *dolium*, infiniment plus petite que celle dans laquelle Diogène avait élu domicile, servait

donc de sépulture dans nos pays et dispensait de cercueils ou de coffres en pierre ou en autre matière.

LENS.

Au pied du mont d'Avion, sur lequel M. Delabre a trouvé de nombreux instruments en silex de l'époque poli et des sépultures gauloises, vient d'être exhumée près de la rivière une tombe gallo-romaine de la première période.

Elle avait la forme rectangulaire d'une largeur de 1 m. de côté ; sa profondeur était de 0,70 cent., outre un creux plus profond de 0,50 cent. vers l'un des angles. De gros grès bruts le composaient, dont trois servaient de fermeture et avaient, les deux plus grands, 1 m. de long sur 0,30 cent. d'épaisseur.

Il est probable que cette sépulture avait été violée, car on n'y trouva que des débris de vases rouges et noirs au milieu d'une matière noirâtre qui semblait un résidu de végétaux.

CÉRISY.

« Vers 1625, dit M. de Baast [1], un cultivateur rencontra entre Cambrai et Arras, au village de Cerisy, à peu de distance de l'ancien chemin militaire, un tombeau couvert d'une grosse pierre. Il renfermait trois grandes urnes de cristal bleu et un vase de terre cuite. L'une contenait du vin évaporé, l'autre des ossements et des cendres. Le bassin de terre portait l'inscription

[1] *Recueil d'antiquités*, 2e suppl. p. 80.

suivante gravée au fond : *Virtuti Sylvini* : Au courage de Sylvain. On y avait joint une espèce de salière.

« Mais ce qui peut donner quelque lumière sur le personnage enterré dans ce tombeau, c'est qu'on trouva dans l'urne même où étaient déposées les cendres du mort une médaille avec l'inscription : *Agrippa III, cos.* Or, suivant Mediobardus, l'année du troisième consulat d'Agrippa se rapporte à l'an 727 de la fondation de Rome et à l'an 26 avant l'ère chrétienne, qui est l'année même où Auguste se prépara dans les Gaules pour l'expédition de la Grande-Bretagne. Ne pourrait-on pas croire avec le savant jésuite Bucherius, que ce Sylvain était un officier d'Auguste surpris par la mort entre Cambrai et Arras, dans le temps que son maître s'avançait contre les Bretons, ou peut-être négociait avec eux. »

Je ne discuterai pas la justesse des observations de M. de Baast au sujet de la qualité du défunt dont il nous décrit la sépulture ; je constaterai seulement les caractères et la position de la tombe près de la voie romaine, lieu de passage, protégé contre les entreprises des habitants des forêts par des forteresses et des stations. Les Romains, d'ailleurs, affectionnaient tout spécialement les accotements des routes pour y placer leurs tombeaux qui rappelaient aux voyageurs leur souvenir.

### BOISBERNARD.

Ce cimetière, situé près de l'ancien Castrum, à l'ouest, appartient au Ier ou IIe siècle, et semble avoir précédé celui du IIIe que j'ai trouvé à la même distance à peu près, mais à l'est. Il est situé près de la voie gauloise ou romaine de troisième ordre (*terranea*) qui conduisait

d'Arras à Hénin, Carvin, Lille, etc., toutes localités qui renferment des vestiges d'habitations gallo-romaines. Il semble même, à la différence des autres sépultures antiques de nos pays qui sont groupées à l'extrémité de chaque manoir, s'échelonner le long de la voie dans une longueur de 40 m. à peine sur 80 de long.

Deux sépultures seulement offraient les caractères de l'inhumation, elles semblent avoir appartenu à des enfants, les autres étaient incinérées. Elles sont largement espacées, ce qui fait que leur nombre est assez petit relativement au terrain que ce cimetière occupe.

Ce caractère d'incinération, si rare chez nous avant le III^e siècle, excepté près des villes ou postes occupés par les Romains, semble prouver que le Castrum de cette commune était habité par un poste de soldats Italiens.

Toutes les tombes étaient contenues dans des caisses en bois qui, en se décomposant, ont laissé retomber la terre sur les vases dont plusieurss se sont brisés sous le poids, du moins dans la partie que j'ai explorée

Trois tombes possédaient des verreries, deux seulement avaient des objets en bronze, une seule nous a donné une statuette en terre cuite.

La plus belle tombe avait une grande urne en terre cuite à panse globuleuse, aux lignes horizontales, et très rapprochées, d'empreintes peu profondes. Elle était fermée par un couvercle légèrement bombé et surmonté d'une petite saillie tubulaire. Près de cette urne remplie d'ossements demi-brûlés était une cruche en terre jaunâtre, ventre assez renflé et large cordon autour de l'ouverture. Tout auprès se trouvait aussi un petit vase en terre grise à large goulot, puis un autre en terre noire d'une finesse et d'une légèreté incomparables. Sa

panse est anguleuse dans le bas. Enfin j'y ai trouvé les restes d'un coffret contenant divers objets que je vais énumérer après avoir décrit sa serrure très-curieuse. Elle a 9 cent. de long sur 7 de large, est entourée de six têtes de lion en bronze repoussé, encadrées dans un cercle à moulure de 2 cent. de diamètre et ayant 1 millimètre de saillie. L'entrée de la clef est entourée de quatre cercles concentriques gravés. Une seconde entrée est placée sur la droite et reçoit le crampon d'un morillon long de 6 cent., terminé par une sorte de palmette, couvert de moulures et coudé dans le haut pour aller s'attacher au-dessus du couvercle par une charnière. (*Pl.* 23, *fig.* 4, 3).

Dans ce coffret j'ai trouvé : 1° un coq en terre blanche posé sur un socle formant demie sphère, sur laquelle se dessinent les doigts et griffes de l'oiseau, qui a 11 c. de hauteur, et dont les ailes sont bridées par un large anneau. Cet objet me semble un jouet d'enfant ou un dieu lare. 2° Cinq anneaux garnis de crochets pour y attacher ou pour soutenir divers petits objets. Cinq boutons ornés les surmontent. 3° Trois fibules en bronze, ansées, garnies de moulures et de leurs épingles. 4° Un anneau porté sur deux pointes qui semblent avoir pénétré dans le couvercle. C'était peut-être une espèce d'anse. 5° Un large bracelet en fer. 6° Un long style en bronze avec trou pour le suspendre et spatule pour étendre la cire. 7° Une épingle à cheveux en os. 8° Enfin une bague en cuivre et divers objets indéterminés ou frustes. (*Pl.* 23, *fig.* 4, 2, 5).

Une autre tombe ne contenait de bronze : 1° qu'une cuillère à tige très-mince terminée d'un côté par une petite boule, l'autre se coudait brusquement près de la

spatule longue et pointue. 2° Un bracelet. 3° Un grand bronze d'Adrien. (*Pl.* 23, *fig.* 4.)

Dans les autres sépultures j'ai recueilli : une grande urne en verre, haute de 30 cent. sur 21 de diamètre, à la panse pyroforme, garnie de deux anses cylindriques et contournées en forme d'M. Ce vase était fermé par un couvercle sommé d'une boule. Un autre vase en terre haut de 10 cent. sur 8, presque sphérique, avec goulot assez large et gorge terminée par une moulure ronde. Une anse élégante lie cette moulure à la panse. Cinq cruches en terre jaune. Une autre dont l'ouverture est divisée par les rebords latéraux repoussés en dedans. Le ventre de cette dernière, presque cylindrique au milieu, est orné de lignes brillantes qui se croisent. Cinq urnes cinéraires plus ou moins grandes, car l'une d'elles a 27 cent. de haut sur 24 de diamètre au ventre, elle est noire, fine, anguleuse au milieu de la panse et forme cône renversé dans le bas et large gorge avec moulures dans le haut. Deux assiettes larges de 20 cent. avec rebords obliques, hauts de 5 cent. et une saillie au milieu qui porte les noms, sur l'une, de MALLIACI, et sur l'autre de SEXTUS PUBLIUS ROM. F. Une autre assiette ayant 16 c. de large sur 4 de hauteur avec le mot EOROMI. Enfin un magnifique plat de 23 c. de large, légèrement et gracieusement courbé, dont le rebord demi-rond est orné de cinq doubles feuilles en relief. Les quatre derniers vases sont en belle terre rouge [1]. (*Pl.* 23, *fig.* 16, 12, 7; *pl.* 33, *fig.* 11.)

[1] A Beauvais, arrondissement de Cambrai, M. Passet a trouvé en 1870 un cimetière qui a quelques rapports avec celui de Bois Bernard : M. Durieux qui en a rendu compte à la Société d'Émulation de Cambrai, constate qu'on y a rencontré

BAILLEUL-SIRE-BERTHOULD.

Une autre tombe ayant à peu près les mêmes caractères a été trouvée, en 1860, près de la voie romaine de Tournai à Arras, entre les communes de Saint-Laurent et de Bailleul.

C'était un caveau en pierres calcaires plates et disposées de manière à composer un coffre, recouvert de deux pierres semblables, et long de 60 cent. sur 40 de

environ 200 objets, tant vases en verre et terre que bronzes et monnaies. Parmi les pièces principales, je remarque une urne en verre, carrée et surmontée d'un goulot cylindrique semblable à l'une de celles que j'ai eues à Noyelles-Godaut: plus six autres vases en verre, cruches carrées comme la précédente, mais très-petites, une autre presque sphérique, petite avec deux anses en forme de larmes contournées et deux autres au ventre sphérique et col long et étroit. La plus grande est ornée de côtes saillantes longitudinales et allant se perdre à la base du goulot Les vases en terre sont à peu près semblables à ceux de Bois-Bernard, seulement j'y remarque quatre mesures de capacité cylindriques avec fond, et entrant les unes dans les autres. Parmi les autres objets se trouvent une petite cuillère en os, deux autres en bronze, deux petits mascarons creux, terminés en prismes exagonales et vingt monnaies en bronze de Néron, Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan et Adrien; ces derniers types étaient les plus nombreux. M. Durieux a cherché en vain sur les vases en terre des inscriptions et il fait observer que M. Jeannet dans le cimetière de Terre-Nègre, près Bordeaux, qu'il a exploré et qui lui a procuré environ 20,000 vases, n'en a pas observé non plus. Nous sommes plus heureux en Artois où presque tous les vases, plats, assiettes, soucoupes et coupes-basses, en possèdent lorsqu'elles appartiennent au Ier, IIe et IIIe siècle.

Le cimetière de Beauvais a procuré aussi plusieurs squelettes de chiens.

large. Dans son intérieur étaient groupés les objets suivants : deux urnes cinéraires grises arrondies dans le bas et s'évasant graduellement pour se rétrécir brusquement ensuite et s'arrêter à un goulot large et très-court. Ces vases étaient remplis d'ossements demi-calcinés.

Une cruche en terre jaune à col assez long et étroit, avec anse courte.

Une autre cruche en terre rougeâtre, portant des traces de dorures, à panse large, et dont le goulot étroit est surmonté d'un petite tête chevelue d'un caractère qui sent déjà la décadence.

Trois tasses demi sphériques en terre rouge, portées sur un anneau peu élevé et étranglées au milieu de leur hauteur de manière à figurer deux larges anneaux.

Deux soutasses de même matière et couleur.

Une fiole en verre blanc, arrondie dans le bas, et se rétrécissant doucement jusqu'à l'ouverture qui est brisée.

Une bouteille en verre bleu, assez plate dans le bas, s'arrondissant ensuite et se courbant doucement pour aller se terminer en un long et étroit goulot, orné d'une anse attaché à la gorge et se reliant au goulot vers le milieu de sa hauteur.

Enfin un trépied en fer, composé de trois bandes de métal, recourbées, évasées extérieurement dans le bas et attachées dans le haut à un cercle sur lequel devaient poser les vases au-dessus du feu.

La pâte des vases en terre n'est pas aussi fine ni aussi brillante que celle qui forme ceux du Tilloy, leur couleur ne s'enlève pas aussi facilement cependant qu'aux vases du III[e] siècle que nous étudierons plus

loin, et qui par leur forme ont encore quelque ressemblance avec ceux-ci. La tête qui surmonte la cruche de terre dorée, est plus élégante que celles du même genre trouvées par moi dans les tombes du IIIe siècle, à Acheville, Rouvroy, Vimy, Hersins et Billy. Je crois donc devoir placer cette sépulture de Bailleul, entre celles du IIe et celles du IIIe siècle, puisqu'elle montre un peu des caractères de chacun d'elles.

### HOUCHAIN.

En 1852 on a trouvé dans la vallée d'Houchain un tombeau qui avait été déjà fouillé; néanmoins on y recueillit quelques vases entiers et beaucoup de débris, entre autres : une manche, ou peut être le dessus de l'anse d'un vase rouge orné d'une tête, puis une petite fiole en verre bleu et un colier en perles de verre jaune, bleu, etc.

### NOYELLE GODEAU.

En sortant de Billy, près du chemin de Courcelles, et de la voie romaine d'Arras à Tournay, des ouvriers occupés à tirer de l'argile pour en fabriquer des briques, trouvèrent le 4 avril 1868, à la profondeur de 1 m. 60 c., une grande urne en verre qu'ils brisèrent aussitôt et qui ne contenait que des débris d'ossements calcinés. A côté étaient : (*Pl.* 22, *Fig.* 1).

1° Une petite soucoupe en terre grise, portant une coupe en verre bleu, à moulures très-minces, pied arrondi, et remarquable par sa forme gracieuse et sa légèreté. (*Fig.* 2, 8).

2° Les débris d'un lacrymatoire ;

3° Une fibule de bronze et une anse de coffret ; (*Fig.* 4.)

4° Une plaque (en mastic verdâtre et dur, imitant le marbre) rectangulaire, oblongue, et coupée en biseau tout autour d'une des surfaces plates ; (*Fig.* 5.)

5° Une médaille d'Antonin-le-Pieux.

A six mètres de cette tombe, à la même profondeur, un second tombeau fut trouvé peu après ; on y a rencontré :

1° Une urne cinéraire carrée, en verre verdâtre, sans anse, et remplie d'ossements brûlés ; (*Fig.* 1.)

2° Une grande écuelle en terre blanche, épaisse, quoique la pâte en fût assez fine, avec goulot imitant en petit, celui des terrines au lait ; (*Fig.* 7.)

3° Une grande et belle coupe en verre blanc, fort mince, avec bords arrondis et saillants ; (*Fig.* 8.)

4° Trois petites cruches en verre blanc, carrées, avec goulot, et ayant en dessous, tracée en relief, une roue à quatre rayons enfermée dans un cercle ; (*Fig.* 9.)

5° Trois vases en terre, l'un gris au col étroit et orifice rendu double par un étranglement formé au rebord, et à la panse large ; le deuxième en terre rouge et plus petit. (*Fig.* 10.)

Le troisième en terre grise très-mince, presque demi rond dans le bas, puis se relevant en cylindre, plus petit en haut qu'en bas. (*Fig.* 12.)

La première grande urne est sexangulaire, avec ouverture et col ronds ; elle à 27 cent. de hauteur. Le dessous montre en relief trois cercles concentriques, enfermés dans une figure à six pans. Ce vase était posé sur des cendres. (*Fig.* 6.)

La seconde urne est carrée, n'a pas d'anse, et son

ouverture et son col sont ronds, elle est en verre verdâtre, avec reflets azurés.

## MÉRICOURT.

Ne devons-nous pas reporter à la même époque environ cette sépulture à ustion trouvée à peu de distance de la double tombe gallo-romaine que j'ai décrite plus haut? Par ses caractères elle me paraît se rapprocher de l'âge des fondations que j'ai reconnues près d'elle.

Au lieu d'un caveau formé de pierres brutes, ici nous ne trouvons plus que six grands carreaux en terre cuite de 60 c. environ de côté, et disposés de manière à compléter un coffre à peu près cubique.

Dans son intérieur sont placés cinq vases disposés en quinconce ; au milieu est une grande urne en verre bleuâtre, haute de 40 cent. et semblable aux bouteilles du IIe siècle. Elle a la panse carrée assez haute et se retrécit à angles droits à peu près, pour rejoindre un goulot étroit dont le rebord se relie à la panse par une anse plate et courbée carrément dans le haut.

Une fiole en verre blanc, à forme arrondie et orifice assez large, et trois en terre, deux cruches à ventre large et arrondi et goulot étroit, et un bol à ventre étranglé au milieu de sa hauteur de manière à imiter une double sphère, surmontée dans le haut par une moulure encadrant une large ouverture entoure cette urne.

Sur le même territoire, au lieu dit le Baillon, au nord de fondations gallo-romaines, j'ai aussi exhumé, grâce à l'obligeance du propriétaire, M. de Baillencourt di Courcol, une autre tombe qui me paraît appartenir à la même époque de transition.

Elle contenait : une urne cinéraire noire, un vase en terre rouge, un plat sur lequel posait la tête du défunt, puis un collier dont les perles en verre blanc étaient de véritables anneaux cylindriques, quelques fibules en cuivre assez ordinaires, et des débris de fer consommés par la rouille.

J'y vois donc un mélange d'inhumation et d'incinération, l'urne cinéraire, à côté d'ossements non calcinés, et la pâte des vases n'ayant plus déjà la finesse et la beauté de celle que nous trouvons à l'époque précédente.

### MARCHIENNE, ABSCON.

A Marchienne, en 1801, fut trouvé un tombeau formé de tuiles romaines. Il contenait un vase cinéraire [1].

A Abscon, on a également exhumé des tombeaux formés de grosses pierres, de tuiles de grandes dimensions, des urnes funéraires remplies de cendres etc. [2].

### DAINVILLE, GOUY-EN-ARTOIS.

Dans un mémoire lu à la société littéraire d'Arras, le 22 juin 1754, le Père Lucas dit qu'on venait de trouver sur le territoire de ces communes douze tombeaux remarquables et antiques.

[1] De Baast, *Recueil d'antiquités*, p. 230.
[2] Ibid, p. 218.

## VILLERS-CHATEL.

« Dans les premiers jours de juin 1862, dit M. le docteur Ledru [1], maire d'Avesnes-le-Comte, un ouvrier, réglant les accotements du chemin de Villers à Mingoval, découvrit, contre la haie d'un manoir de ce premier village, quelques grès peu profonds formant un polyèdre régulier à six faces. La démolition de ce monument fit voir qu'il était composé de six dalles en grès, plates, régulières, bien équarries, sans avoir été finement piquées. Ces dalles offraient les dimensions suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dalle inférieure, | long. 1 m. 60, | larg. 0 m. 90, | épais. 0 m. 1 25. |
| — supérieure, | — » 90, | — » 85, | — — |
| — latérales, | — 1 60, | — » 78, | — — |
| — des extrémités, | — 1 », | — » 80, | — — |

« Le tombeau était dirigé du sud au nord.

« Le sol de Villers-Chatel ne renferme pas de grès, mais les environs, notamment Camblain, Cambligneul et Villers-au-Bois, en sont suffisamment pourvus.

« La tombe contenait des ossements renfermés dans un grand vase en terre. D'autres étaient en-dehors de ce vase ; ces derniers non calcinés nous ont paru appartenir à des animaux sacrifiés aux funérailles du mort ; une vertèbre était bien évidemment celle d'un animal de la force d'un petit chien ou d'un chat.

« Il y avait, outre la grande urne qui ne nous a pas été présentée, mais qui nous a été promise et que

[1] *Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. II, p. 159.

nous destinons au musée d'Arras, d'autres vases en terre et en verre.

« Parmi les premiers on remarque un pot en terre rouge à forte panse, à encolure ornée d'une anse et de quelques filets circulaires; sa hauteur est de 215 millimètres; l'anse était décollée.

« Une écuelle à long manche en terre noire et une quantité d'autres tessons, dont plusieurs fonds de beaux vases à pâte fine, et quelques beaux rebords indiquaient des écuelles et des lacrymatoires.

« Les verres se composaient :

« 1° D'une fiole à quatre pans carrés, à partie supérieure cintrée et munie d'un goulot, sa hauteur est de 85 millimètres.

« 2° D'un petit vase arrondi à rebord supérieur, haut de 45 millimètres, ressemblant à un œuf dont les deux extrémités seraient tronquées.

« 3° De nombreux débris de très-jolis vases ou de fioles très-minces, ornés de filets multicolores jaunes et bleus. Ces morceaux très-délicats dénotaient un assez grand luxe de fabrication, et eussent constitué une de nos plus magnifiques trouvailles s'ils n'avaient été maladroitement mis en pièces. Là, comme dans bien d'autres circonstances, une cupidité sauvage a poussé sur ces objets les avides curieux présents à la découverte, et des objets du plus grand prix ont été convertis en un instant en débris et en tessons qu'ils nous ont cédés pour quelques sous.

« Beaucoup de débris de fer rongés par les siècles se trouvaient également dans le tombeau ; la plupart n'offraient plus de formes reconnaissables. Un seul nous a paru être une poignée d'épée.

« Une monnaie en bronze présentait bien visiblement l'effigie de Marc-Aurèle et son inscription : elle donne un cachet de date à cette tombe qui ne peut être postérieure à la moitié du IIe siècle de notre ère. »

Comme on le voit, ce sont toujours les mêmes caractères des tombes gallo-romaines, les vases en verre beaux et nombreux, l'incinération, puis le caveau en pierres non cimentées. Ici encore, la sépulture se trouve près d'une chaussée romaine, comme celles de Chérisy et de Bailleul, et, qui plus est, elle était placée dans un endroit qui très-probablement avait alors une forteresse, comme l'indique son nom de Chatel et d'anciens débris. Il est donc naturel d'y voir la sépulture d'un Romain, soit habitant de ce *castrum*, soit passager sur cette voie.

### CIMETIÈRE DE SAINT-NICOLAS-LES-ARRAS.

Les tombes commencent à l'angle de la petite voie qui conduit au moulin et de la route d'Hénin-Liétard ; elle couvrent un assez long espace de terrain le long de cette dernière, et beaucoup ont été dispersées lorsqu'on élargit le chemin pour en faire une route. Mais, comme presque toutes ces sépultures sont franques, je ne les étudierai qu'au quatrième volume de cet ouvrage.

Je n'ai constaté d'une manière certaine que quatre tombes gallo-romaines, que je vais décrire ; j'ai bien exhumé d'autres cadavres ayant près d'eux des vases et des tessons de vases de cette époque ; j'ai rencontré en outre beaucoup de tombes en pierres brutes, juxta et superposées sans ciment, lesquelles, peut-être par suite de violation, contenaient des corps francs. Mais comme

les Mérovingiens, ainsi que les Gaulois et les Gallo-Romains de nos pays, employèrent d'abord ce mode d'inhumation, je ne puis donc donner comme antérieurs aux Francs ces coffres de pierre.

Les débris de vases romains, celui même que j'ai trouvé entier, sont-ils des preuves plus certaines de l'origine antérieure anx Francs, des corps près desquels ils se trouvaient? Cela ne me paraît pas non plus bien certain. En effet, il est possible que ces Francs, peu après la conquête, car ce cimetière est bien de cette période, n'étant pas riches, puisqu'ils ne déposaient auprès de ces corps que des fragments de vases, aient choisi pour cet usage des débris dont ils ne pouvaient plus se servir. Parmi ces débris l'un d'eux surtout est remarquable, il est assez grand, en belle terre noire, assez fine, conique, dans la partie conservée du moins, et porte là, en blanc, une série de pyramides élégantes, surmontées de bouquets et ornées d'une sorte de fleur dans l'intérieur. Le vase trouvé entier se retrouve pendant toute la période gallo-romaine, il est gris et simple de forme.

Mais à côté de ces nombreuses sépultures, d'autres évidemment gallo-romaines de deux époques différentes, existent aussi et je vais étudier d'abord ici les plus anciennes.

Les riches habitants d'Arras semblent donc avoir eu, comme leurs frères de Rome, non-seulement des cimetières communs à tous leurs concitoyens, mais encore des emplacements situés le long des routes sortant de la ville, pour y placer leurs morts et leurs fastueux mausolées.

Déjà nous avions reconnu sur la place de la Préfecfecture, le long de l'antique voie qui la traverse, à 2 m.

50 c. sous le sol actuel, des vases grands et globuleux, contenant des ossements brûlés et d'autres poteries plus petites ; mais ces tombes n'étaient pas bien riches.

Depuis lors nous avons rencontré, comme je viens de le dire, le long de l'ancienne route (*via terrena*) gallo-romaine allant d'Arras à Hénin-Liétard, une suite de riches sépultures qui doivent appartenir aux antiques habitants d'Arras, et qui offrent la disposition de celles que l'on voit s'aligner le long de la voie Appia à Rome. Les mausolées qui les surmontaient n'existent plus, les barbares les ont renversés sans doute, mais les tombes ont été respectées et ce sont elles que nous venons de retrouver et que je vais décrire.

Elles sont espacées de dix mètres les unes des autres, c'est-à-dire que les deux premières sont séparées par cet intervalle; dix mètres plus loin est une troisième excavation de même grandeur, qui n'a été creusée qu'à une profondeur d'un mètre, et qui a été abandonnée. Dix mètres plus loin était encore une autre tombe de même grandeur et profondeur que les premières.

Enfin sur le côté, vers le nord-est, une sépulture de même genre existait aussi que nous avons découverte en premier lieu, et que par suite, je décrirai tout d'abord.

Je ne dois pas oublier de faire observer qu'un fossé assez large renfermait ce petit cimetière qui peut-être appartenait à une même famille dont le nom reste inconnu.

Cette ligne de tombes est parallèle à la route, moins la courbe du bas qui semble plus moderne, et elle en est distante d'une dizaine de mètres.

J'ai remarqué aussi que, dans ce cimetière, très-peu de vases ont des noms de potiers, et c'est la première fois que je trouve ce fait anormal dans ce pays.

*Première tombe découverte en 1875.*

C'est une grande fosse carrée de 3 m. 80 c. de côté, sur 2 de profondeur. Ce qui frappa d'abord la vue fut un groupe de trois grands vases en terre, dressés les uns contre les autres dans l'angle ouest de la tombe. Hauts de 0 m. 48 c. les deux premiers ont la forme des amphores, à deux anses, mais à fond plat au lieu d'être pointu, le troisième, qui était brisé, n'a qu'une anse, la panse large et le col long et fluet.

Plus bas, vers le centre, était un vase en terre grise, également brisé et contenant quatorze médailles grand-bronze dont plusieurs sont bien conservées.

Sur le côté, vers le nord, fut trouvé un beau vase en bronze doré, haut de 0 m. 18 c. à col large et pincé en trèfle. Son anse surtout est remarquable par les deux têtes très-bien ciselées qui la décorent. L'une d'elles représente le buste d'une femme la face tournée vers le vase, et coiffée à la Cincinus, c'est-à-dire de deux rangs superposés de boucles de cheveux ou de tresses, dont celles posées sur la nuque sont plus grosses que les autres, et se réunissent en chignon. L'autre est celle d'un Silène avec chevelure et barbe bouclées et les cornes ornées d'un filet d'argent incrusté.

A côté était un miroir métallique d'un diamètre de 0 m. 15 c., mais cassé en trois pièces.

[1] Monsieur Bellon, négociant à Rouen et propriétaire à Saint-Nicolas, s'est associé avec moi pour ces explorations, et en a partagé les découvertes.

Plus bas encore nous avons recueilli les débris d'un coffret, ou vase en bronze doré et en os ciselés en dessins géométriques. Là étaient aussi deux belles anses couvertes d'anneaux intercalés, et un tube servant de goulot, le tout en bronze.

Puis de nombreux débris de plats, d'assiettes, et de coupes de diverses grandeurs et couleurs, et placés presque au centre de la fosse.

Enfin dans l'angle nord-est était un seau en bois mince et noirci, avec cercles et garnitures en bronze. Le haut est couvert d'une mince feuille de cuivre repliée et ornementée, et tout l'intérieur semble avoir été plaqué d'une semblable feuille de cuivre doré, retenue par des petits clous à têtes rondes.

A côté était une fibule simple à ressort et en bronze.

PLAN DE LA TOMBE N° 1.

NORD.

3 mètr. 80 c.

LÉGENDE.

1 Cruche à col allongé.
2 }
3 } Amphores à fond plat.
4 Coffret et vase en bronze et os.
5 Nombreux plats, assiettes, coupes
6 Vase contenant des médailles.
7 Miroir.
8 Cruche en bronze doré.
9 Seau garni de cuivre.

*Deuxième tombe*, 23 *août* 1878.

Aux quatre angles de cette fosse étaient dressées des amphores hautes de 1 m. 20 c. étroites, et dans le fond desquelles était une matière dure, cassante et que l'on a reconnue pour être de l'huile.

Une cinquième gisait sur le sol, l'embouchure tournée vers le milieu. Sur l'une d'elles on lit imprimée et encadrée cette inscription incomplète DA IA. Sur une autre a été gravé à la pointe un B assez grossièrement fait.

Au centre était une sorte d'étagère ou table en fer, composée de quatre pieds, hauts de 0 m. 44 c reliés par une bande les maintenant dans la forme carrée, de 0 m. 42 c. de côté et prolongés dans le haut en une triple volute. Les restes de bois retrouvés sur le haut des volutes et sur les traverses semblent indiquer que deux étages de rayons existaient autrefois.

Auprès de lui était une urne cinéraire, haute de 0 m. 36 c. étroite, allongée en forme de poire très-fluette, et ne contenant que de la terre; puis deux haches en silex éclatés, parfaitement caractérisées, et une paire de ciseaux à ressort d'assez grande dimension.

Vers le nord, nous avons trouvé une marmite ou seau en cuivre avec anse en fer attachée par deux petits anneaux aux deux bords opposés de l'ouverture; en dessous est une moulure perlée.

A la droite du siége en fer étaient quinze plats et assiettes, plus deux coupes en terre noire et rouge.

En descendant vers le sud-est, nous avons recueilli les objets suivants :

Les restes d'un coffret garni de cuivre et d'os plats et ciselés en cercles et autres ornements.

Une petite urne rouge dont la panse est couverte de petites pointes oblongues en relief.

Un tas d'ossements à demi calcinés, ceux du défunt, sans doute, trop abondants pour être déposés dans l'urne.

Une espèce de frise se composant d'ossements plats

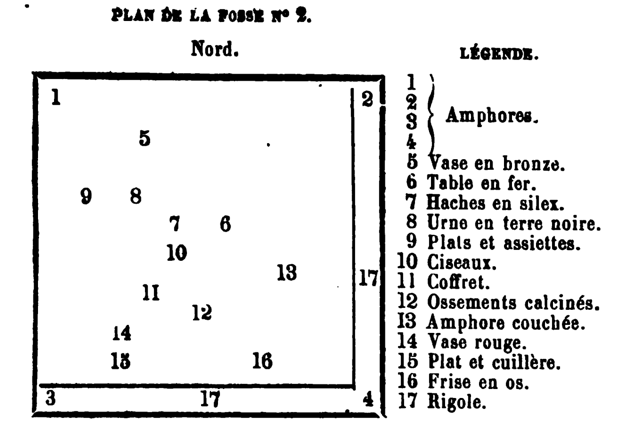
et découpés, les uns en une grecque très-délicate, longue d'un mètre, d'autres en petits rectangles, comme nos dominos, mais couverts de ciselures géométriques, puis des petits cœurs, de longues tiges carrées et droites, et quelques autres plus minces et courbes.

D'après la disposition de ces diverses pièces sur le sol, car la planchette qui les portait était consumée, la grecque était encadrée de deux bandes de chaque côté et aux extrémités, entre deux rectangles, était une rosace formée par les cœurs et enfermée dans un cercle mince.

A côté, nous avons recueilli deux petits supports en fer dans lesquels se logeait la planchette, et qui eux-mêmes étaient portés sur un ou deux larges pieds dans lesquels ils entraient sans doute.

Près de l'amphore du coin sud-est était un très-grand plat dans lequel était posée une belle cuillère en bronze doré, ayant à l'un des bouts une petite cassolette ronde et de l'autre une passette percée de trous.

Cà et là sur le sol étaient des squelettes et ossements d'animaux, porcs, volailles, petits quadrupèdes, etc., et sur deux des côtés de la fosse on avait creusé une rigole qui semble destinée à recueillir l'eau qui aurait pu y pénétrer.




3e *Tombe ouverte le 1er Septembre* 1878.

Cette sépulture ressemble beaucoup à la précédente, elle avait aussi une amphore appuyée à chaque angle, seulement l'une d'elles n'a pas la même forme que les autres, elle est plus courte et plus épaisse au ventre.

On y trouve aussi la table en fer au centre, et près d'elle sont des clous à grosses têtes.

Voici du reste le mobilier de cette sépulture :

Quatre amphores, et au pied de celle de l'angle nord-est était un squelette de porc.

Deux plats noirs à l'angle nord-ouest.

Au milieu de la fosse la table en fer.

Près d'elle un grand plat rouge, la moitié sous cette table.

A gauche plusieurs autres plats, assiettes et coupes de diverses couleurs et grandeurs.

Contre la table une grande urne noire ressemblant à celle de la tombe précédente et vide également.

Un grand plat en terre dans lequel on en avait posé un autre plus petit et en bronze.

Un coffret garni de cuivre et d'os couverts de ciselures formant cercles et lignes perlées.

A côté de lui était un tas d'ossements calcinés.

En dessous quatre os tournées en cylindres moulurés et traversés par une tige de fer, et deux objets en fer aussi, ressemblant à des entrées de fourreau, se trouvaient en alignement distancés d'environ 10 centim. On y voit aussi des tiges en fer et deux os plats et ciselés, faisant partie du même tout.

A gauche étaient des ossements de petits quadrupèdes.

A côté se trouvaient de grands ciseaux à ressorts en fer, et un couteau.

Contre la table on voyait aussi couchée sur le flanc une marmite en bronze, cerclée de fer dans le haut, garnie de deux anneaux du même métal, sans anses, haute de 27 cent. et d'un diamètre de 47 cent.

Dans la rigole creusée tout autour de la fosse, était la frise en os, semblable à celle de la tombe précédente.

Puis une élégante hachette attachée par des clous en cuivre, au manche, que semble avoir terminé une plaque en os arrondie.

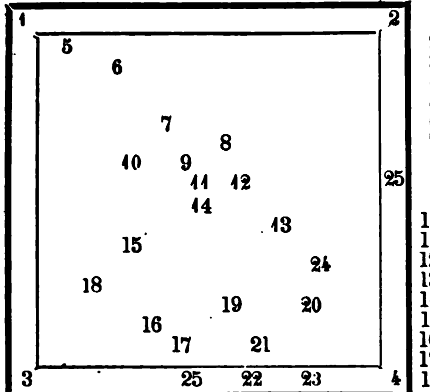
Enfin, çà et là gisaient des morceaux de fer, difficiles à déterminer; quelques-uns cependant semblent des garnitures de coffre; un autre ressemble assez à une flèche.

Je ne dois pas oublier ces trois moyens-bronzes d'Auguste, d'Agrippa et de Tibère, qui se trouvaient un peu au-dessus du fond de la fosse.



PLAN DE LA TOMBE N° 3.

LÉGENDE.




1, 2, 3, 4 } Amphores.
5 Plat noir.
6 id.
7 Plat rouge.
8 Table en fer.
9 Plats, assiettes, coupes, etc.
10 Tasse rouge.
11 Urne noire.
12 Plat.
13 Ossements calcinés.
14 Coffret.
15 Os de petits animaux
16 Marmite en bronze.
17 Pointe en fer.
18 Ciseaux et couteau.
19 Cylindres en os, entrées de gaînes, etc.
20 Clous et divers objets en fer.
21 Tige droite en os.
22 Hachette.
23 Frise en os.
24 Squelette de sanglier.
25 Rigole.



Meuble en fer des tombes de Saint-Nicolas.

*4e Tombe*, 18 *Septembre* 1878.

Cette sépulture diffère un peu des précédentes, quoique cependant elle ait eu avec elles plusieurs ressemblances. Ainsi, sa grandeur était la même, elle avait aussi des amphores dressées dans ses angles. Mais celles-ci n'étaient qu'au nombre de deux, et une troisième brisée était éparse çà et là dans la fosse. Deux de ces vases ressemblaient aux précédents, le troisième, plus court et à panse plus grosse, semble plutôt un *dolium*. Les animaux, porcs, moutons et d'autres plus petits, y étaient aussi bien plus nombreux; presque tout le sol en était couvert, surtout sous et sur les plats, et même sur l'ouverture d'une amphore.

Nous n'y avons pas trouvé, non plus, de frise en os, ni de table en fer, en outre la rigole, au lieu de n'exister que sur deux côtés de la fosse, l'entourait complétement.

Voici du reste le mobilier de cette sépulture :

Les amphores étaient aux angles est et sud.

Les plats étaient au nombre de vingt-quatre, tous placés du côté nord et est, et parfois superposés au nombre de deux ou trois, avec ossements d'animaux, dessus et dessous.

De ce côté aussi était une urne en terre rouge, fine, couverte d'anneaux ou cercles et, entre eux, de guillochures et d'un gros pointillé.

A côté était une urne noire plus courte et plus large que celles des tombes précédentes et remplie d'ossements de petits animaux.

Puis deux gobelets en terre rouge fine, ornés dans le

haut d'une bordure de feuillages et d'oiseaux, et en dessous, de guillochages.

Une cuillère semblable aux précédentes.

Une grande terrine en terre noire épaisse et peu solide.

Une autre plus petite et de même nature.

Un grand vase en cuivre, sorte de terrine large, à rebords peu élevés avec bords rabattus carrément. Des ossements humains demi-calcinés le remplissaient.

Deux anneaux en bronze avec moulures sur la tranche extérieure, placés dans les angles sud et ouest.

Des débris de fer, les uns courbés en équerres, d'autres en anneaux épais, semblant tous provenir d'un grand coffre dans lequel étaient les objets suivants :

Deux belles plaques en argent, découpées à jour, l'une avec sa boucle damasquinée en or.

Une autre boucle en bronze, avec plaque, plus petite et plus simple.

Des os plats ciselés en cercles et ligne perlée.

Une pierre à repasser.

Une pointe ressemblant à un fer de flèche.

Un marteau.

Une sorte de masse ou de petite enclume.

Un paquet d'outils, deux ciseaux, une gouge et autres.

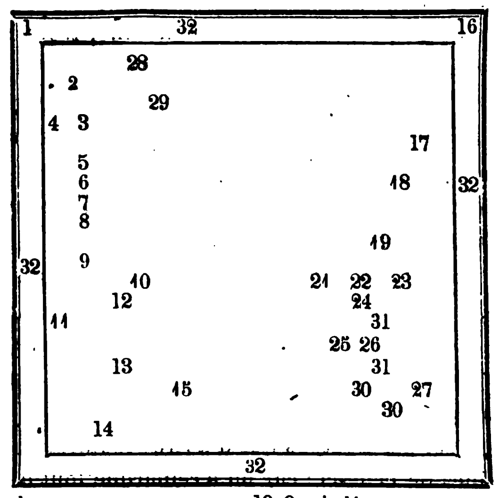
Un compas en fer.

Des ciseaux à ressort.

Une hache, herminette ou petite bêche.

Enfin, dans l'angle ouest était un squelette de chien à tête fine et allongée, comme celle du lévrier, à côté d'une chaîne en fer.

Presque tous les vases et objets en fer étaient plus ou moins cassés, cinq ou six seulement avaient résisté à la chute des terres supérieures, car aucune de ces tombes ne paraît avoir été protégée par un coffre, des planches ou des pierres.




1 Amphore.
2 Plat noir.
3 Urne rouge.
4 Tête de porc.
5 Urne noire.
6 Id. id.
7 Plat rouge et os.
8 9 Gobelets rouges.
10 Cuillère.
11 12 Plats.
13 Terrine noire.
14 Id. id.
15 Vase en cuivre et os brûlés.
16 Ciseau.
17 Anneau et Amphore.
18 Débris de fer.
19 Os ciselés.
20 Pierre à repasser.
21 Pointe ou flèche.
22 Marteau.
23 Enclume ou masse de fer.
24 Hache ou Herminette.
25 Outils divers.
26 Plaque et boucle en argent.
27 Contre-Plaque.
28 Fers, Crampons, Equerres, etc.
29 Chaîne, etc.
30 Squelette de chien.
31 Boules de fer trouées.
32 Boucle.
33 Rigole.

Ces tombes me semblent, quant à leur âge, suivre l'ordre que je leur ai donné, la dernière se rapproche du 3e siècle. Du reste, aucune d'elles ne contenait de

ces vases en verre, assez communs aux Ier et IIe siècles, et si rares au IIIe, dans ce pays du moins.

### HENDECOURT-LÈS-CAGNICOURT.

Des ouvriers, en construisant dernièrement une cave pour une maison de cette commune, trouvèrent un tombeau qui semble appartenir à l'époque que nous étudions.

Plusieurs vases s'y trouvaient, parmi lesquels nous avons pu sauver les suivants :

Une belle coupe en verre, assez grande, couverte de filets en reliefs très-élégants;

Deux grandes urnes blanchâtres, à deux anses, l'une plus haute que l'autre, d'une pâte plus fine et de forme plus élégante; l'autre plus basse, moins pure de terre et de façon, puis une assiette ronde à la manière de Samos, mais sans dessins en relief.

Il n'est pas douteux que d'autres sépultures ne soient voisines de celle-ci : car on a remarqué tout à côté une grande pierre plate, enterrée horizontalement à un mètre environ de profondeur, et qui probablement recouvre une autre tombe.

### RONCOURT (PRÈS DOUAI) [1].

En 1806, des ouvriers trouvèrent à deux pieds de profondeur le dessus d'un tombeau. Quatre grès semblables aux seuils de portes posés de champ, et recouverts de pierres liées par un ciment, laissaient entre eux un espace de trois pieds. Les pluies, ayant enlevé

[1] De Bast, *Recueil d'antiquités*, t. I, p. 224.

une partie du ciment, avaient, en filtrant, entraîné les terres dans l'intérieur. Les pierres supérieures ayant été levées, on fouilla avec précaution et l'on trouva les objets suivants :

1° Deux vases de verre blanc, terminés par une gorge ronde à laquelle tenait une anse plate ;

2° Deux urnes de terre rouge ayant l'embouchure étroite ;

3° Une autre urne de terre à orifice plus large;

4° Deux agrafes de métal semblant avoir été étamées ;

5° Deux anneaux en fer;

6° Un vase de terre rouge ayant la forme d'une assiette, poli et présentant sur le côté convexe plusieurs caractères anciens; il contenait des ossements de poulets ;

7° Deux autres vases de terre rouge plus petits ;

8° Un fragment d'un gros vase de terre grisâtre contenant des os brûlés ;

9° Un autre vase semblable ;

Puis des clous, des débris de bois pourri, une entrée de serrure en cuivre étamé, tous objets qui prouvent l'existence d'un cercueil en bois.

### FAMPOUX.

Entre Fampoux, Feuchy et Athies, contre l'antique chemin d'Arras à Bouchain, se trouve un curieux cimetière datant aussi de la première période gallo-romaine. Parmi les objets trouvés jusqu'à présent dans des carrières de silex, je citerai les suivants :

1° Un beau vase rouge à relief, large de 0,20 cent.,

haut de 0,12 cent., figurant sous une guirlande de lobes, des animaux, lièvres, sphinx, etc., puis des personnages, parmi lesquels nous distinguons divers héros de la fable, tantôt disposés au milieu d'enroulements de feuillages, tantôt placés entre eux ;

2° Une autre terrine de même terre et couleur, montrant sous un rebord mouluré et guilloché de magnifiques et légers enroulements de feuilles, de fruits, et de fleurs bordés dans le bas par une moulure ronde escortée de deux lignes perlées, et d'autres enroulements dans la courbe aboutissant au pied du vase ;

3° Une belle coupe en terre noire, couverte de filets blancs en relief diversement contournés ;

4° Une autre rouge, avec rebords ornés de feuilles de lotus, en relief ;

5° Un grand plat, jaunâtre, épais et orné de moulures ;

6° Une grande cruche en verre bleuâtre et mal poli, cylindrique et arrondie dans le haut, plus, quelques autres vases plus petits;

Enfin, cinq ou six coupes, diverses de formes et de grandeurs, et toutes en terre rouge.

Tous les vases ci-dessus sont plus ou moins cassés.

Dix seulement étaient entiers.

Ce sont :

Six cruches en terre jaune, formant une gradation de grandeurs entre douze et trente centimètres, et différant les unes des autres par la panse plus ou moins globuleuse, et le col plus ou moins long;

Trois urnes en terre grise, tantôt fine et lisse, tantôt granuleuse et de quinze à vingt-cinq centimètres de hauteur ;

Une assez grande urne, à deux anses courtes et circulaires, ayant la panse large et le col très court.

FRESNOY.

Dans les terrassements que fait opérer M. Henri Taillandier, pour la formation de son parc, le long du vieux chemin d'Arras à Hénin-Liétard, on a rencontré plusieurs tombes de la même époque.

Elles sont assez pauvres jusqu'ici, tantôt un seul vase est placé au milieu d'ossements calcinés, et tantôt, mais une seule fois, quant à présent, une cruche était posée à côté d'une urne cinéraire noire. Tous ces vases sont assez ordinaires, ce sont des bols en terre grise plus ou moins grands, mais se ressemblant quant à la forme, (*pl.* 28, *fig.* 14); puis une cruche en terre jaune, (*pl.* 27, *fig.* 4); et enfin, une petite urne cinéraire noire, remarquable seulement par la guirlande de demi-cercles concentriques disposée sur la courbe supérieure de l'urne.

III^e SIÈCLE.

J'arrive à une époque qui nous a laissé un grand nombre d'habitations et par conséquent de cimetières; mais toutes les sépultures que nous trouverons dans nos campagnes semblent assez pauvres. On croirait qu'elles n'appartiennent qu'à ces esclaves ou ouvriers que les habitants des villes envoyaient dans nos forêts pour en défricher et en cultiver quelques coins.

J'ai en effet étudié plus de vingt-huit de ces âtres funèbres; j'ai par conséquent vu un grand nombre de tombes, et dans aucune je n'ai trouvé ni argent, ni or;

un seul vase en verre très-petit, rien enfin de précieux. Quelques vases en terre étaient curieux sans doute ; il s'y trouvait de loin en loin de ces fines poteries blanches et rouges à formes élégantes ; deux fois même j'ai rencontré cette belle et grande coupe en terre rouge, dite de Samos, et ornée de figures en relief. J'ai aussi recueilli des fibules, des bagues, des colliers et des agrafes, mais en bronze, en verroteries, pas de métaux ni de pierres précieuses excepté à Vitry.

Ces sépultures visitées ou étudiées par moi se trouvaient sur les territoires des communes suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Billy. | Gosnay. | Saint-Laurent. |
| Acheville. | Harnes. | Noyelle-Godault. |
| Bois-Bernard. | Beuvry. | Rouvroy. |
| Lens. | Izel-les-Equerchin. | Villers-au-Bois. |
| Hénin-Lietard. | Vimy. | Mont-Saint-Eloy. |
| Hesdigneul. | Aubigny. | Arras. |
| Fresnoy. | Vaulx-Vraucourt. | Vaudricourt. |
| Vitry. | Baralle. | Airon-Notre-Dame. |
| Plouvain. | Méricourt. | Agnies. |
| Noreuil. | Labuissière. | Faubourg St-Nicolas. |

Toutes étaient voisines de fondations semblables à celles que j'ai décrites plus haut.

J'ai remarqué qu'au-dessus des tombes, presque à mi-hauteur entre les vases et le sol supérieur, se trouve souvent une couche de cendres et de braises. Cette remarque s'applique aussi à beaucoup d'autres sépultures des II[e] et IV[e] siècles, et avait été déjà observée du reste. Durand de Mende, écrivain du XIII[e] siècle, rapporte en effet que de son temps les chrétiens mettaient encore des charbons dans les cercueils des morts.

Quant au motif qui a dicté cet usage, je crois que c'était pour indiquer l'emplacement des cadavres, peut-être en même temps pour les purifier. Car Jean

Beleth dit que les anciens marquaient avec du charbon la terre de leurs sépultures, afin qu'elle ne fût plus employée à d'autres usages, et pour empêcher qu'on y plaçât d'autres tombes; en effet, les lois anciennes défendaient les sépultures superposées. L'analyse de ces cendres m'a prouvé qu'elles contenaient beaucoup de débris osseux; ce sont donc sans doute les parties les plus menues des débris du bûcher qui avait brûlé le cadavre, quand il était incinéré.

Je n'ai pas non plus rencontré dans ces cimetières de tombes en pierre, mais j'y ai vu les restes de coffres en bois maintenus par des clous à têtes larges et épaisses. Elles sont plus ou moins profondément enterrées suivant la qualité du défunt, sans doute, car les plus profondes sont toujours les plus riches en objets, tandis que la plupart de celles qui sont près de la surface ne contiennent souvent qu'un ou deux vases, l'urne ou les urnes cinéraires, quand une seule ne suffisait pas à renfermer les restes du défunt.

La tombe est carrée et plus ou moins grande à proportion du nombre des vases qu'elle contient; souvent le cimetière est placé sur une hauteur, sur une pente qui laisse s'écouler sur la surface les eaux de pluie. Parfois même, comme à Billy, j'ai remarqué au-dessus de ces tombes une surélévation artificielle du terrain, formant comme un tumulus allongé. Souvent aussi, quand le terrain le permettait, on a placé les belles tombes sur la marne, ou sur un autre terrain perméable à l'eau, afin sans doute que l'humidité pût s'absorber facilement et ne consumât pas trop vite les restes du défunt. Enfin presque toujours un large fossé entourait le champ des morts, quelque petit qu'il ait été.

## CHAPITRE CINQUIÈME.

### Tombes gallo-romaines.

Je vais maintenant visiter les tombes les plus ordinaires du III$^{e}$ siècle, et en étudiant celles de Billy nous connaîtrons presque toutes les autres, car je n'ai guère vu de dissemblance entre elles toutes, si ce n'est par la quantité et la qualité des vases renfermés dans chaque sépulture.

#### BILLY-MONTIGNY.

A l'ouest du village, assez près de Courtagne, loin de tout chemin actuel, le terrassement du chemin de fer des houillères a mis au jour, il y a quelques années, plusieurs tombes antiques. Averti de cette découverte, je m'y rendis de suite et suivis la continuation des travaux. Les tombes y étaient placées dans l'argile, dans des fosses carrées qui parfois descendaient jusqu'à trois mètres de profondeur. Souvent le fond était recouvert d'une couche de ciment sur lequel étaient posés les vases entourés de cendres et d'ossements nombreux d'animaux. On y reconnaissait surtout des hures de porc ou de sangliers, et parfois aussi des débris de volailles ou d'autres petits animaux.

Quelques agrafes, des fibules et une bague ont été recueillies par moi au milieu des débris d'ossements humains, qui étaient placés dans des urnes cinéraires, presque toujours noires, rarement grises seulement

dans les sépultures les plus communes. Quelquefois ces restes humains étaient si nombreux qu'ils remplissaient plusieurs urnes et qu'ils en entouraient en outre la base.

Autour de ces vases funèbres étaient souvent disposées d'autres poteries, de toutes formes et de toutes couleurs, mais en terre. Autour de la fosse qui les contenait se trouvaient des clous et des débris de bois consommé et noirci comme s'il avait été brûlé; au-dessus de chacune d'elles aussi, entre deux couches de terre de remblais, étaient des cendres et des charbons, dont j'ai cherché plus haut la signification.

Dans ces tombes, tantôt l'urne cinéraire était entourée d'un assez grand nombre d'autres vases, cruches, bols, plats, assiettes, coupes, soucoupes; et tantôt deux urnes posées côte à côte, étaient seules, isolées, et semblaient même n'avoir pas été renfermées dans des caisses.

La plus profondément enfouie était aussi l'une des plus riches; elle contenait cinq grands vases posés en quinconce, une urne cinéraire noire, haute et élégante (*pl.* 24, *fig.* 12), une cruche à goulot très étroit et ventre très obèse, garnie de deux anses, formée de terre jaunâtre (*pl.* 27, *fig.* 6), un grand bol en terre rouge fine, peu épaisse et compacte, couvert de dessins tracés en creux et se coupant en d'innombrables losanges (*pl.* 26, *fig.* 15), un grand vase blanc, espèce d'amphore à fond plat, dont la pâte fine et les contours gracieux rappellent l'art pur des beaux siècles (*pl.* 27, *fig.* 5). Sa forme est celle d'une énorme poire renversée, coupée au-dessus de la queue, pour poser facilement sur un anneau saillant. Elle est surmontée d'un

goulot assez haut terminé par un rebord à moulure anguleuse, et relié à la panse par deux anses élégantes, larges et ornées de moulures longitudinales Ces deux derniers vases que j'ai rencontrés plus ou moins variés de taille et d'ornementation dans le canton de Vimy, sont très rares et presque inconnus ailleurs.

Au pied de ces vases étaient des assiettes et des plats noirs et entourés de moulures fines et concentriques, des coupes et des soucoupes en terre rouge luisante, des clous et des débris de bois consommé, le tout placé sur une couche épaisse de ciment.

J'ai rencontré ces tombesà toutes profondeurs, depuis 50 centimètres jusqu'à 3 mètres. Celles des enfants, que j'ai du moins cru reconnaître pour telles à cause de l'exiguïté de leur urne cinéraire, étaient les plus rapprochées de la surface; puis venaient les moins riches par le nombre et la beauté des vases; enfin, plus profondément, étaient les plus belles, comme celle que je viens d'étudier.

Au milieu de vases grands et entiers se voyaient des espèces de très petites assiettes formées avec les bases de poteries plus grandes, cassés sans doute, et dont on avait usé les aspérités de la cassure pour en faire ces petits vases d'enfants.

Autour de ce cimetière, peu étendu du reste, à peine 4 ou 5 ares de terrain, était un large et profond fossé, et au dessus se distinguait une élévation du sol en forme de tumulus bas et allongé,

Sur le même territoire, mais un peu plus à l'est, était une autre tombe isolée; elle se distinguait de celle-ci en ce qu'elle renfermait un vase rempli de monnaies en bronze, parfois saucées, aux types des empereurs du

IIe siècle, Gallien, Posthume, etc.; il s'y trouvait aussi un poignard dont la lame était consumée de rouille, et dont le manche en bronze figurait en ronde-bosse une scène d'une lubricité révoltante.

### GOSNAY.

Dans la sablière de cette commune on a trouvé beaucoup de tombes de même temps et de même caractère. On y a recueilli surtout un certain nombre de vases, dont deux avec inscription sur le ventre, puis une lampe en bronze, un étrier, une bouche, des morceaux de fer rouillé, une belle fibule émaillée, des colliers, etc.

### VILLERS-AU-BOIS.

Deux localités de cette commune procurent aussi des sépultures de cette époque : les environs de la fontaine des Coucous et le Saint-Régnier. Ce sont des coffres formés par quatre morceaux de grès en forme de tables, dressés de manière à laisser entre eux un creux assez grand que recouvre une cinquième pierre.

On les nomme silos dans le pays. Dans tous se voient deux urnes à large col, pouvant contenir de 14 à 18 litres chacun ; deux bouteilles aussi en terre, dans lesquelles est encore un résidu noirâtre; une casserole, avec manche, remplie de petits ossements, ainsi que des coupes, en forme de timbale en terre rouge, et des assiettes de menue matière et couleur.

Dans chaque tombe une de ces assiettes contient des groupes de perles bleues de la grosseur à peu près d'une groseille noire. « Cependant, m'écrit M. Demailly,

curé de ce village, la grosseur de ces perles varie ; dans les silos où tous les vases, urnes, bouteilles, assiettes, coupes, avaient leurs bords dorés, la grosseur des perles était sensiblement plus forte. »

Chaque silo paraît avoir appartenu à une seule et même famille, car, outre les deux urnes et les deux bouteilles, si l'on trouve 1, 2, 3, 4, 5, 6 assiettes, on y trouve invariablement le même nombre de coupes. L'eau, en s'infiltrant dans la terre avait avec le temps comblé quelques silos, mais il est à remarquer que ceux qui contenaient des vases dorés étant mieux construits, avaient été respectés par la pluie et la terre; les objets s'y trouvent tout aussi bien conservés que s'ils n'y avaient été mis que la veille.

### NOREUIL.

Sur le bord d'un chemin fort encaissé qui doit être antique et conduit droit à Arras est un cimetière important de cette époque. Lors de l'élargissement de cette route, on y a trouvé beaucoup de vases, entre autres les suivants: 1° une grande terrine dite de Samos ayant représenté sur sa surface supérieure une danse guerrière au milieu d'enroulements et autres décors (*pl.* 25, *fig.* 8); 2° une lampe sépulcrale en terre, ayant figuré, au dessus, un comique avec tête d'âne, puis des plats, assiettes, cruches, coupes, soucoupes, urnes funéraires et autres vases du même temps.

### QUELQUES AUTRES CIMETIÈRES SEMBLABLES.

Je ne redirai pas les descriptions des tombes situées sur les divers territoires que j'ai cités plus haut, car

elles se ressemblent presque toutes, et je ne parlerai que de celles qui m'ont paru en différer un peu. Avant tout, je dirai que plusieurs fois je les ai rencontrées sous les terrains, dénommés les *Templiers* [1] ou la *Maladrerie*. Cela me porte à croire que lorsqu'au moyen âge on établit ces maisons de refuge destinées à soulager la misère, on les plaça de préférence sur ces terrains vagues alors, parce que peut-être ils étaient par la tradition consacrés et placés en-dehors des usages profanes.

Disons aussi l'emplacement de quelques-uns des cimetières que j'ai cités :

A Aubigny, il est placé au lieu dit la *Maladrerie*.

A Vimy, il se nomme la *Queue-Madame*.

A Lens il existe sous les constructions des bâtiments de la fosse houillère n° 4, près du mont Eleu, toujours sur les bords de la voie romaine. Un autre est situé à l'extrémité du faubourg de Lille.

A Harnes, je l'ai reconnu aux deux extrémités du village, vers Annay et vers Courrières.

A Noyelle-Godault, dans la tranchée du chemin de fer de la Compagnie de Dourges.

A Acheville, j'en ai trouvé le long du chemin d'Arras à Rouvroy et Billy, au lieu dit les *Quatre-Halots;* d'autres étaient placés à l'autre extrémité du village du côté de Vimy.

A Bois-Bernard, il existait au lieu dit les *Hersins*.

A Rouvroy, aux *Dix*.

A Hénin, sous le terrain des corons en face de la fabrique de gaz et à la *Maladrerie*.

[1] Voir plus haut, lorsque j'ai parlé du Vicus Hélena et d'Houdain.

supérieure de l'anse (*pl.* 27, *fig.* 8). Une casserole de même terre, et dont le manche est orné de cannelures longitudinales et terminé par un anneau mobile enfermé entre les lèvres de la pâte, porte aussi des traces de dorures (*pl.* 33, *fig.* 3); là encore était un vase rouge pâle, sorte de pot à fleur d'une forme très-rare (*pl.* 27, *fig.* 2), et plusieurs de ces grands bols en terre rouge dont j'ai parlé plus haut et qui tous diffèrent par l'ornementation, paraissant souvent avoir été faite à la main.

On descendait dans ces tombes par un talus ou par un escalier pratiqué dans l'argile sur un des côtés.

Les tombes du IVe siècle placées près de celles-ci ne faisaient pas partie cependant du même groupe. Chaque époque est entourée d'un fossé particulier, et il semble que le hasard seul a fait élever au IVe siècle une habitation nouvelle et un cimetière à côté de ceux du IIIe. Peut-être l'existence du puits ancien resté ouvert, a-t-il attiré près de lui de nouveaux habitants, qui, naturellement, dans la direction du nord, comme il était d'usage, ont placé leurs sépultures près de celles de leurs prédécesseurs. Mais il a dû se passer un assez long intervalle entre ces deux époques d'habitation. Car il n'existe là aucune transition entre les sépultures des deux groupes, elles offrent des caractères bien distincts.

J'ai également trouvé à Vaudricourt, au lieu dit les *Montagnes*, un cimetière de cette époque placé dans un terrain rempli de silex; quand on eut enlevé cette couche de pierres, on rencontra un lit de terre glaise et plus bas d'autres silex, parmi lesquels sont des pierres taillées de l'époque dite quaternaire.

Les tombes ressemblaient à celles de Billy.

Outre les localités citées plus haut, je pourrais nommer comme ayant des tombes et des antiquités romaines :

Béthune, pour ses vases, ses colliers romains et ses armes en silex ;

Heuchin pour ses vases ;

Vaudricourt, qui, outre ses armes en silex des deux époques, a montré des haches et bouts de flèches, un bout de timon, un médaillon, le tout en bronze, plus des tombes du III$^{e}$ siècle et une petite cloche en fer ;

Chocques, pour les vases trouvés dans son marais ;

Verquigneul qui procure les mêmes objets ;

Fouquereuil, pour ses silex taillés et ses vases;

Vendin, pour ses vases et sa belle pierre gravée ;

Beuvry, pour ses vases, son disque ciselé et argenté, sa semelle antique.

Labourse pour les vases, les statuettes de Mercure et de Vénus, sa hache celtique en bronze et ses vases.

Carvin montre aussi des antiquités des II$^{e}$ et III$^{e}$ siècles : vases, tuiles, meules, monnaies, etc.

Courcelles-lès-Lens en a aussi procuré au Champ à façons.

A Courrières, on trouve des fondations, des armes, des poteries et beaucoup de monnaies du Haut et Bas Empire.

Dourges, et Baye son hameau, sont riches également en objets gaulois et romains.

Montigny-en-Gohelle procure près de son marais des poteries rouges, noires et grises, des objets en fer, des tuiles, des silex taillés, etc.

## CHAPITRE SIXIEME.

### Tombes gauloises du IIIe siècle.

Parmi les sépultures de cette époque, indiquant encore, suivant moi, chez les individus qui les ont ordonnées, les idées et les habitudes celtiques, je citerai celle d'Oisy-le-Verger que j'ai visitée avec M. Dancoisne, et qu'il a si bien décrite dans les bulletins de la Commission des antiquités départementales.

Elle était placée au milieu de ces vastes marais de la Sensée qui ont été pendant si longtemps presque inabordables et qui n'étaient alors que des plages presque partout couvertes d'eaux et de marais fangeux. Là n'a pas dû pénétrer le Romain vainqueur, et les Celtes qui boudaient l'envahisseur, avaient pour se cacher et y vivre en liberté toute latitude. Aussi tout auprès sont encore debout plusieurs monuments celtiques, les peulvans d'Oisy, de Lécluse, de Tortequesne et le dolmen du Hamel.... qui ont échappé aux recherches des persécuteurs du culte druidique.

La sépulture que j'y ai visitée était du reste très-curieuse, non pas tant pour son caractère même d'inhumation, quand l'incinération était usitée partout aux environs, que par la nature du cercueil qui contenait le cadavre.

C'est en élargissant le lit de la Sensée que les ouvriers trouvèrent le squelette presque complet d'un corps humain. Il était placé dans un long panier en

forme de bière, fait de forts osiers, et recouvert, du côté de la tête, de lourdes tuiles rouges. Car là existait une assez grande ouverture carrée, réservée au-dessus de la face au moment du tressage qui a du être fait autour du corps.

Le cercueil avait été placé à deux mètres environ de profondeur dans un terrain tourbeux favorable à la conservation des osiers et des ossements.

Sous la tête de ce squelette était une tête de cheval encore entière, mais noircie, comme les autres ossements et comme l'osier, par leur séjour dans la tourbe.

Au-dessus du tombeau était une bourse en cuir, que l'action de l'air a mise en poussière aussitôt qu'elle eut vu le jour et contenant cent cinquante-deux monnaies romaines du Haut-Empire; d'autres étaient autour du squelette. Ce sont des grands bronzes de Nerva Trajan, Adrien, des deux Faustine, Lucille, Septime-Sévère ; des pièces d'argent et de billon de Caracalla, Alexandre-Sévère, Maximin, Gordien, Trajan-Dèce, Etruscille, Trébonien, Volusien, Valérien, Gallien, Salonine, Salonin et cinquante-deux Posthumes.

Cette tombe n'était donc pas antérieure à l'an 259, et elle ne doit pas non plus être postérieure à cette date, car, dans ce cas, parmi tant de monnaies qu'elle contenait, quelqu'une, tout au moins, des successeurs de Gallien et des trente tyrans s'y trouverait mêlée.

## IVe SIÈCLE.

Avec le IVe siècle, reparaît dans nos pays l'inhumation qui remplace définitivement l'incinération. Que ce changement ait été occasionné par l'influence des

idées chrétiennes que la conversion de Constantin venait de mettre en honneur, ou bien qu'un ordre impérial ait prescrit cette modification dans les usages? toujours est-il que depuis cette époque nous ne trouvons plus dans nos pays de corps incinérés. Ce retour à l'ancien mode de sépulture amena nécessairement de grandes modifications dans les dispositions des tombes; aussi je vais décrire celles que j'ai trouvées dans ces pays. Disons d'abord qu'ici elles sont plus nombreuses aux mêmes lieux et plus groupées, comme si elles voulaient nous indiquer que les rares habitants des campagnes n'étaient plus alors isolés, mais s'étaient réunis les uns près des autres à cause de la faiblesse des Romains et pour être ainsi moins exposés aux attaques des maraudeurs.

Mais, si j'ai rencontré un grand nombre de cimetières du IIIe siècle, il n'en est pas de même pour ceux du quatrième, qui sont d'une rareté très-grande, et cependant ils ne sont pas plus difficiles à trouver que les autres, et si, malgré les nombreuses recherches auxquelles on se livre dans tout le Nord de la France, on en rencontre si peu, il faut en conclure que nos campagnes étaient à cette époque presque dépeuplées.

Alors, en effet, commençaient à gronder sur nos frontières les peuples barbares, et ce réveil des nationalités si longtemps comprimées avait sans doute trouvé de l'écho parmi nos populations. Menacés donc par les ennemis du dehors, et par ceux qui rongeaient avec tant d'amertume à l'intérieur le frein qui les maîtrisait, les colons étrangers furent contraints d'abandonner presque partout l'exploitation des terres. Ils n'osèrent plus former d'établissements loin des villes, et nos cam-

pagnes retombèrent dans une solitude qui se prolongea pendant bien des années. En effet, Augustin Thierry, décrivant le voyage que Mérowig, séduit par de trompeuses promesses, fit d'Austrasie à Thérouanne en 557, dit qu'il traversa le *district sauvage et désert qui s'étendait au nord d'Arras, vers les côtes de l'Océan.*

Je ne connais en effet que deux cimetières de cette époque dans l'Artois, plus quatre ou cinq tombes isolées à Rouvroy, quelques-unes à Saint-Nicolas et d'autres à Étaples, hors de l'ancien Artois.

### CIMETIÈRE DE BÉTRICOURT-LÈS-ROUVROY.

Dans les tombes de cette époque un cercueil en bois enferme encore le cadavre, et une couche de cendres et de braises se trouve au-dessus de lui. Dans ce cercueil, sont placés souvent deux vases près de la tête, et deux ou trois autres au bout des pieds. Ceux qui sont posés de chaque côté de la tête sont : une coupe ou bouteille en verre blanc, fortement oxydée, et une cruche en terre. Aux pieds sont : un plat contenant des ossements d'oies, de poulets, de cochons de lait, de lièvres, de lapins, d'oiseaux aquatiques ou même de porcs, une large coupe ou terrine, et parfois un autre petit vase.

Tous ont la paroi plus épaisse qu'aux époques précédentes ; la forme n'en est plus aussi gracieuse, ni la couleur aussi solide. En un mot ces vases sont plus lourds, plus massifs et moins beaux que leurs devanciers ; on y voit l'effet de la décadence de l'art et de la barbarie qui avait repris le dessus sur l'art plus parfait importé par les Romains.

Çà et là, cependant, on rencontre encore un vase plus fin, plus beau, qui probablement avait été conservé dans le mobilier du défunt et qui trouva place autour de son corps. Ainsi j'ai trouvé à Bétricourt, un bol à ventre renfoncé à intervalles réguliers (*pl* 28, *fig.* 6), et des cruches presque imitées de l'étrusque, mais dont les dessins en enroulements n'étaient que peints sur la pâte du vase, et ont parfois disparu. Ces vases, par leur forme et leur légèreté, contrastent avec tous ceux qui les accompagnaient dans ce cimetière. (*Pl.* 28, *fig.* 4, 3, 12.)

Parmi ceux-ci j'ai rencontré cependant quelques spécimens assez beaux : ainsi l'un d'eux, en terre jaune, presque globuleux, représentait, gravés au trait, mais accentués par la largeur de lignes plus ou moins fortes, des canards et des touffes de roseaux alternés. (*Fig.* 9.)

Sur deux autres, l'un plus grand, l'autre plus petit, les oiseaux sont remplacés par des ornements feuillagés. (*Fig.* 6.) Un autre en terre noire, haut, élancé, est orné de cordons circulaires unis ou garnis de feuilles ; en dessous sont les trois lettres assez grandes S. C. F., séparées par de gros points ; plus bas des bouquets remplacent les lettres, et deux gros points jumeaux les séparent ; ces ornements sont blancs sur fond noir. (*Fig.* 21.)

Les plats sont assez profonds, en forme de cône uni et fortement évasé, jaunes, et sans autres moulures qu'un anneau cylindrique bordurant leurs contours extérieurs. Ils contenaient les ossements d'animaux, mêlés parfois à quelques médailles.

Les autres vases sont : des coupes jaunâtres, les unes à bords perpendiculaires sur un fond arrondi, d'autres

presque demi-sphériques avec ornements gravés ou imprimés ; puis des bols assez petits presque en forme de demi-sphère dans le bas, surmontée d'un étranglement portant un cylindre plus ou moins haut et plus ou moins convexe (*fig.* 10) ; aucun vase en terre ne contient le nom du potier.

Les vases en verre, dont plusieurs sont élégants, ont leurs parois très-minces, aussi les trouve-t-on souvent brisés. Ce ne sont plus les bouteilles carrées ni les grandes urnes du IIe siècle, mais des fioles à ventre rond, des coupes demi-sphériques, ou des verres à calice.

Le plus beau verre de Rouvroy est sans contredit cette belle diota cylindrique annelée partout, fermée carrément aux deux extrémités et surmontée d'un goulot étroit, et garni d'un large et plat rebord. Deux anses rattachent cette moulure à la panse, il a de hauteur 0 m. 25 c. (*Pl.* 36, *fig.* 31.)

Un autre vase presque aussi haut ressemble à nos bols : posé sur un plat rebord, il se rétrécit, puis s'évase aussitôt en arrondissant ses flancs qui s'élèvent assez haut en se rétrécissant doucement jusqu'à l'ouverture large et annelée. Toute sa surface est ornée de légères cannules obliques. (*Fig.* 30.)

Une petite cassolette, bas cylindre à base presque plate portée sur un mince anneau, est garnie d'une petite anse gracieusement contournée. (*Fig.* 2.)

Les autres vases les plus ordinaires sont des coupes ou des scyphi, verres à calices. Les coupes sont des sphères tronquées, ouvertes aux trois quarts de la hauteur. (*Fig.* 28.) Les scyphi sont variés de forme et de grandeur : tous sont posés sur un pied conique évasé, et la coupe s'épanouit ensuite graduellement jusqu'à

l'embouchure, tantôt en formant cylindre uni et d'égale largeur jusqu'en haut, tantôt se contournant en courbe gracieuse. Parfois cette partie du vase est garnie d'ornements en relief, d'autres fois elle est couverte de très-légères cannelures obliques. Le pied est aussi plus ou moins orné. (*Fig*. 27, 29, 32.)

Tous ces vases en verre sont oxydés et recouverts de pellicules argentées qui produisent un très-bel effet, tandis que ceux du IIe siècle n'ont ordinairement subi aucune altération.

Sur les cadavres se voyaient quelques empreintes des vêtements, et çà et là des bijoux en bronze ; c'étaient des bracelets, des colliers, des agrafes et des bagues.

La tête d'un enfant était ceinte d'une sorte de diadème formé d'ornements en cuivre imitant la coquille marine, dite le peigne : au milieu du front était un cercle, une boîte circulaire, dont le devant était fermé par une verroterie.

Un cadavre de très-haute taille avait sur la poitrine une série d'ornements en cuivre émaillé ou coloré en bleu et qui semblent avoir garni un baudrier; tantôt ils imitent une espèce de fleur de lis, tantôt ils sont ronds, mais toujours munis en dessous d'un bouton ou clou qui les retenait au cuir ou à l'étoffe. (*Pl*. 41, *fig*. 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.) Ce squelette avait la tête séparée du corps et posée entre les jambes. Les vases qui l'entouraient étaient beaux; ce sont ceux que décorent des enroulements peints. Dans une autre tombe était une cuvette en bois garnie de cercles en fer et d'une anse.

Dans une autre encore, la boîte renfermant les monnaies était couverte de nombreux clous en fer à têtes

larges et bombées. Elle contenait deux bracelets en cuivre et trois bagues : une en argent, une en cuivre et la troisième en verre cylindrique, et portant une lettre ou ornement peu reconnaissable. Au cou de ce cadavre, qui semblait celui d'une femme assez jeune, était un collier composé de petites perles en verre bleu, tantôt cylindriques, tantôt carrées ou à facettes et reliées par une chaînette en cuivre. (*Pl.* 46, *fig.* 1.)

Une tombe était fermée par une grande serrure qui, au moyen d'une gachette, pouvait s'ouvrir de l'intérieur. Mais, hélas ! six pieds de terre la couvraient et rendaient impossible son ouverture de la part de la personne enfermée dans cette bière si elle était revenue à la vie. (*Pl.* 43, *fig.* 11.)

Souvent près du cadavre, à côté de la ceinture, étaient un ou plusieurs petits bronzes de Constantin ou de ses fils ; ils semblaient avoir été contenus dans une bourse ou dans une boîte. Une seule fois j'ai trouvé dans la bouche du cadavre une monnaie, c'était un grand bronze très fruste de Néron. Quelques plats en contenaient aussi.

Les squelettes dont j'ai conservé les plus belles têtes, étaient en général de taille moyenne; parmi eux j'ai reconnu des hommes, des femmes et quelques enfants parfois fort jeunes. Les dentures étaient belles et assez complètes ; plusieurs os du crâne étaient très épais et, en général, ces crânes avaient le front bas et large à peine de dix à quinze centimètres. Une seule tête offrait des caractères différents, elle était plus accentuée, et le front était bien plus large. Les ossements étaient assez bien conservés, cependant ceux des animaux, même les

plus petits, étaient encore plus durs et plus intacts que ceux des hommes.

Les caractères des crânes étaient delichocéphales ou allongés pour les premiers, qui devaient appartenir aux races du Nord, et brachycéphales ou courts pour le dernier qui devait être un Italien et était décapité

## AVESNES-LE-COMTE.

Des tombes de la même époque ont aussi été trouvées et décrites par un intelligent et zélé magistrat, M. le docteur Ledru, maire d'Avesnes ; quoique, grâce à son aimable invitation, j'aie pu les étudier moi-même sur place, je crois bien faire cependant en extrayant de son travail les parties les plus importantes pour mon sujet :

« Un des beaux sites du territoire d'Avesnes-le-Comte est le petit vallon désigné, de temps immémorial, sous le nom de Fonds-Dragon. Si surtout l'observateur se reporte à quelques siècles en arrière, il voit qu'à l'orient se déroulait, comme elle se déroule encore aujourd'hui, la vallée du Gy, bornée à trois ou quatre lieues par les hauteurs du Mont-Saint-Eloy, et, un peu à gauche, par celles qui s'étendent jusqu'à la route d'Arras à Béthune. Au couchant, des accidents de terrain formaient un aspect pittoresque dans les collines boisées qui encaissent le Val. Ces montagnes, en se rapprochant, limitaient le côté méridional à courte distance, tandis qu'au nord s'échelonnaient les habitations qui formaient Avesnes.

« Dans les temps éloignés, les sépultures avenoises s'alignaient au Fonds-Dragon, peut-être ainsi dénommé

parce que quelque génie ou divinité païenne à formes chimériques ou fabuleuses, était réputée veiller sur les cendres des habitants. Quoi qu'il en soit, les tombes étaient reliées à la cité par un chemin (via fossaria). Cette voie se continuait au-delà des tombes et aboutissait non loin à un autre centre de population (Fossarii, aujourd'hui Fosseux). Dans des siècles entourés de ténèbres et que le hasard nous révèle comme notre origine, ne peut-on pas exprimer une hypothèse si naturelle?

« Alors un ruisseau courait limpide et sans bruit vers la Scarpe, longeant les deux côtés du Fonds-Dragon. En certaines années, nous avons vu les sources se rouvrir dans ces lieux, sources du Gy, qui sont aujourd'hui reculées vers Lattre-St-Quentin, et quelquefois plus loin.

« Le ruisseau du Gy est surmonté, du côté des sépultures, par un petit versant sur lequel se faisaient les inhumations. Les tombes paraissent disposées en une ligne principale allant de l'est à l'ouest sur un parcours de 150 mètres. En deçà et au delà quelques groupes de tombeaux ont été remarqués, mais sans dispositions bien régulières.

« En examinant avec attention la coupe des terres, on remarque à la surface une couche de sol végétal brun de 15 centimètres d'épaisseur. Cette couche recouvre un banc d'argile jaune clair, parfaitement homogène et superposé à environ deux mètres et demi à de beaux dépôts de silex, terrains tertiaires également riches en découvertes de squelettes et de fossiles antédiluviens. C'est dans cette argile que sont creusées les tombes à des profondeurs variables, mais la plupart à 115 centimètres du sol.

« Les tombes sont dirigées généralement du nord-ouest au sud-est. Quelques-unes sont bien orientées, d'autres ont une direction transversale. Plusieurs sont à une plus grande profondeur, sans pourtant présenter plus d'objets curieux. Elles sont, la plupart, oblongues, de 1 m. 50 c. à 1 m. 95 c. de longueur, sur 0 m. 60 c. à 0 m. 70 c. de large et autant de hauteur. Quelques-unes constituent un carré d'environ 1 mètre. On y rencontre beaucoup plus de charbons et de cendres dans les terres qui les recouvrent, et on n'y retrouve pas, comme dans les autres, des vestiges d'ossements. On en a ouvert plus de quarante dont un certain nombre ne contenait aucun objet digne d'être recueilli.

« Les tombeaux se ressemblent à peu près tous ; si on les visite isolément, on remarque principalement la base ou couche inférieure et les parois.

« Celles-ci sont formées d'un enduit grisâtre, comme cendré, qui rappelle la nature et la couleur du ciment romain. Très-probablement la tombe, une fois creusée, était plaquée sur toutes les faces de cet enduit. L'épaisseur de cette couche varie de 2 à 5 centimètres. Elle se perd généralement en montant.

« La base de la tombe est plus épaisse. Elle présente la même couche de ciment, des cendres et des charbons de bois ; quelques fosses contiennent des débris d'ossements et toujours la substance compacte, des os longs, et notamment une portion du fémur volumineux. Une seule sépulture contenait des dents. L'émail paraît encore frais et nacré.

« Dans la coupe du fond se voit encore une couche de fer rouillé, épaisse en certains endroits, et dans laquelle on retrouve de gros et longs débris de ce métal oxydé,

et presque entièrement détruit. Plusieurs conservent des formes variées. Nous avons pensé que les morts étaient recouverts ou entourés de quelques armures ou bien d'objets à leur usage habituel. Nous avons aussi noté dans plusieurs une sorte de pâte très-dure, blanchâtre, comme un solide mastic. Il se peut qu'une large dalle de cette nature ait été superposée à la tombe, et que le jour où cette dalle, ramollie par les siècles, aura fléchi sous le poids de la masse argileuse, elle se soit brisée en mille fragments. Cette pâte est de toute autre composition que les vases.

« On a aussi recueilli des morceaux de bois qui nous ont paru être des débris de madriers ou planches échappés aux causes si nombreuses de destruction auxquelles ils ont été soumis; le moindre frottement les réduit en poudre. »

Parmi les objets en métal trouvés dans ces tombes, M. Ledru a cru reconnaître des fers de lance, de dagues ou de poignards, des pommeaux d'épée, et puis une sorte de cloche en cuivre ou casque, qu'il décrit ainsi : « Le fragment en question présente un rebord inférieur retroussé à angle droit et estombé de festons saillants ; son diamètre d'ouverture est de trente centimètres, sa hauteur d'environ trente-trois. Le sommet de cette espèce de coiffure ou casque était terminé par un objet ressemblant à un petit œuf de poule dont la partie supérieure formait un godet sculpté de quelques empreintes, imitant des impressions digitales. A sa vuê les ouvriers le prirent pour un vieux chapeau. » (*Pl.* 30, *fig.* 11.)

On a aussi trouvé dans ces tombes les objets suivants :

1° Une petite cassolette en fer, surmontée d'un buste de femme ; la boîte a 0,03 cent. 1/2 de haut, elle est fort usée ainsi que la figurine ;

2° Une bague simple à jonc uni et assez épais en argent ;

3° Une épingle en argent à tête épaisse et carrée, qui semble avoir été dorée ;

4° Quatre bracelets brisés : le plus beau est formé d'une tige circulaire dentelée, entourée de chaque côté d'une guirlande festonnée de petits cercles, lesquels sont percés au milieu d'une petite ouverture ronde ;

5° Des boucles ovalaires et munies de leur ardillon ;

6° Une plaque de cuivre carrée, paraissant avoir appartenu à un ceinturon ; sur l'une de ses faces règne une sorte de croix de Saint-André, figurée par une suite de petits zigzags linéaires à traits anguleux et fort rapprochés : ses bords sont découpés à crans ;

7° Une longue tige en beau cuivre rouge offrait à ses deux extrémités deux ouvertures oblongues qui ont paru devoir s'adapter à une double agrafe qui n'a pas été retrouvée ;

8° Des médailles de Constantin ;

9° Des pierres à aiguiser (j'en ai souvent trouvé dans les tombes de toutes les époques) ;

10° Cinq vases en verre, savoir : une fiole à ventre assez épais, à encolure mince, terminée par un large goulot ; elle est cannelée extérieurement dans un sens vertical, sa hauteur est de 0 m. 125 mil., sa circonférence de 0 m. 28 c. ;

Une coupe demi-sphérique avec un léger rebord en haute lisse et unie portant : hauteur 0 m. 65, circonférence 0 m. 25. ;

Une autre semblable mais brisée;

Une coupe de même forme, moins sphérique en ce sens qu'elle se rétrécit vers le bas, ornée, dans sa moitié inférieure, de six filets saillants parallèles s'enroulant à larges festons autour d'elle ;

Un fragment de coupe plus élevée, de même forme, avec un rebord supérieur et une couronne de rudentures ; recouverte au dessous et sur toute son étendue d'hexagones formés par des filets saillants.

Parmi les vases en terre qui ressemblent presque tous à ceux de Bétricourt, moins les plus beaux qui font ici défaut, on remarque les suivants :

Une écuelle en terre rouge unie ;

Une autre plus petite, rose, à pâte lisse, avec vernis rouge, entourée à sa partie inférieure de quatre lignes de pointillés disposés horizontalement avec un rebord supérieur assez élevé ;

Un bol en terre rouge aussi à pâte fine, à panse arrondie, décoré de quatre étoiles à quatre lobes tracées en creux vers le milieu (*pl.* 28, *fig.* 17) ;

Une cruche sans manche, en grès fin noir, à large ventre, dont l'encolure se rétrécit en montant et se termine par un rebord ;

Un autre plus petit de même forme ;

Quatre petits bols en grès grisâtre ;

Un petit vase globuleux, gris-brun ;

Six écuelles en grès diversement colorées.

Ce cimetière est placé à quelques mètres d'une voie empierrée, large de 4 à 5 m. M. Ledru y a trouvé beaucoup de morceaux de fer, une médaille romaine et des débris de tuiles. Elle se dirige vers Arras par le che-

min d'Equerval, et gagne Longuigneul, le Blanc-Mont, Montenescourt, Wagnonlieu et Arras.

### LES DIX A ROUVROY.

Les cinq tombes trouvées par moi dans le champ des Dix à Rouvroy sont à peu près contemporaines du cimetière de Bétricourt, dont elles n'étaient pas éloignées, et offrent les mêmes caractères. Elles étaient seulement moins riches, car je n'y ai trouvé que trois vases : un plat, un bol en terre grise et un assez beau vase globuleux, semblable à celui représentant des canards, orné également de gravures, mais qui ne donnent que des feuilles longues et groupées, enfermées dans des carrés formés de lignes pointillées.

### CIMETIÈRE DU IVe SIÈCLE A ÉTAPLES.

Article de M. Souquet (bulletin, 2 v., p. 270).

« En démolissant le vieux château d'Etaples bâti sur la rive gauche de la Canche, à l'entrée de la ville, les ouvriers trouvèrent des ossements humains et des vases.

« Plus de trente tombes furent successivement mises à jour, toutes parfaitement orientées de l'est à l'ouest et placées à une égale profondeur. Il serait difficile d'en fixer exactement la forme et la hauteur, car leur présence n'était annoncée que par une ligne de poussière noire et de quelques morceaux de bois pourri qui disparaissaient au moindre toucher. Néanmoins, la longueur des clous que l'on a ramassés, mesurant de 10 à

20 centimètres, laisse à présumer que le bois de ces cercueils était d'une épaisseur considérable.

« Elles contenaient toutes, à peu près, un nombre égal de vases en terre et en verre, d'une forme assez variée, comme on peut en juger par les planches ci-jointes, et d'une belle conservation. Ces vases étaient presque tous vides, quelques-uns cependant renfermaient des ossements d'animaux tels que poules, lapins, et des arêtes de poissons, vieux restes sans doute d'un paganisme à peine éteint. On a recueilli une grande quantité d'os à moitié pourris, de débris de squelettes et de crânes dont plusieurs avaient encore une grande partie de leurs dents, d'un émail frais et nacré ; mais à l'exception de quelques colliers en perles de verre, de bracelets en argent et en bronze, et d'une bague en bronze qui semble appartenir à un enfant, on n'a trouvé aucun autre bijou.

« Quant aux médailles, on n'en a vu qu'une seule, encore était-elle collée sur un crâne et tellement oxydée qu'il a été impossible d'en lire l'inscription et d'en reconnaître l'effigie.

J'ai pu, grâce à la photographie, reproduire une partie des différents objets, et les réunir dans les planches que je vais avoir l'honneur de mettre sous les yeux de mes lecteurs.

EN VERRE.

1 Une ampoule avec anse terminée en torsade.
2 Vase funéraire.
3 Vase barillé à 6 cercles figurés.
4 Vase funèbre.
5 Ampoule avec manche à torsade.
6 Tasse ou bol.

TERRE ROUGE.

7 Trois cruchons à goulot rond.
8 Id. à goulot triangulaire.
9 Cruchons en terre de Samos avec cercles blancs.
10 En relief et goulot triangulaire.
11 Cruchon à rebord sans goulot.
12 Urne.
13 Écuelle rouge avec dessins en creux.

TERRE GRISE.

14 Sept vases funéraires.
15 Un vase noir avec lettres PLE blancs entre points.
16 Cruchon rayé avec petit manche, une écuelle.

## TOMBES CHRÉTIENNES.

Je ne puis clore ce travail sans dire un mot des sépultures chrétiennes, qui, nécessairement, se distinguaient par bien des côtés de celles que je viens de décrire. Nous ne pouvons révoquer en doute leur existence dans nos pays avant l'avènement des Francs conduits par Clodion, car l'histoire nous apprend que l'Evangile avait été prêché chez nous bien avant cette époque.

Dès l'an 270, il y avait déjà fait assez de progrès pour que le pape Denys y fonda une église particulière [1], ainsi qu'à Cambrai, Térouane, Amiens. Mais les irruptions si fréquentes des barbares, les persécutions des empereurs, ralentirent les conversions surtout dans nos campagnes, qui restèrent en grande partie vouées à l'idolâtrie pendant bien des années encore.

Les chroniques nous apprennent cependant qu'en 390 saint Diogène, grec de nation, gouvernait l'église d'Arras, et qu'il périt dix ans après, massacré au milieu de sa cathédrale par les soldats du farouche Attila. Depuis cette époque jusqu'en 500 environ, les invasions et les calamités se succédèrent avec tant de continuité, que notre ville presque déserte, demeura sans évêque. Il est probable cependant que ça et là avait survécu la

[1] Locrius, Harbaville.

religion sainte, et que ses rares partisans, encouragés et soutenus par ces saints apôtres qui parcouraient le pays, la croix à la main, conservèrent cette précieuse semence de la foi que plus tard saint Vaast sut raviver, et rendre si fructueuse.

Saint Diogène avait, disent les chroniques, consacré, ou remplacé par une église chrétienne, le temple de Jupiter, élevé par les païens sur la place actuelle de la Préfecture ; et saint Vaast, quand il voulut relever dans la ville un temple au vrai Dieu, rechercha les ruines de cet antique édifice. Il les retrouva cachées sous les ronces et les épines, et put même reconnaître au milieu d'elles l'autel de la sainte Vierge qui s'y était conservé presque intact [1], et qu'il recouvrit d'une église nouvelle.

Mais je remettrai à traiter ailleurs de cette restauration de la religion chrétienne dans nos contrées, et je vais en peu de mots parler des sépultures de l'époque gallo-romaine, que ses disciples ont dû nous laisser.

Dans celles-ci l'obole destinée à Caron et la nourriture disposée près du corps pour lui permettre d'attendre le bon plaisir de ce vieux nautonnier, doivent nécessairement faire défaut, ainsi que les vases qui les contenaient.

Un seul cependant s'y trouve encore parfois, il est placé au bout des pieds, quelquefois entre les jambes, et contenait soit l'eau bénite destinée à purifier la tombe, et à en chasser le malin esprit, soit les braises

[1] Locrius, Gazet, Balderic, Harbaville.

ardentes parsemées d'encens pour remplir le même but, et parfumer la sépulture. Plus tard, car cette coutume se perpétua pendant tout le moyen âge, le vase contenant l'encens était percé de trous sur les côtés et était recouvert d'une pierre ou d'une tuile, de manière à empêcher la terre d'y pénétrer aussi facilement tout en permettant aux parfums de l'encens de se répandre au dehors.

La sépulture est toujours orientée, car, bien plus encore que les païens, qui souvent cependant pratiquaient cet usage, le chrétien couché dans la tombe devait attendre avec impatience le jour de la résurrection générale, et la venue du souverain juge qui doit s'élever de l'Orient. Aussi lisons-nous le passage suivant dans les vieux liturgistes : « Ponuntur mortui capite versus occidentem, et pedibus versus orientem. Debet autem quis sic sepeliri ut capite ad occidentem posito, pedes dirigat ad orientem : in quo quasi ipsa positione orat et insuit quod promptus est de occasu festinet ad orientem [1]. »

Parfois on trouve sur la poitrine du défunt une croix en métal sur laquelle fut plus tard gravée une formule d'absolution; l'une d'elles fut reconnue à Bordeaux dans une tombe du V[e] siècle, enterrée sous l'église de Saint-Seurin [2].

Quand les cercueils sont en pierre, ils sont oblongs, plus larges à la tête qu'aux pieds, un peu renflés vers le milieu, et fermés par un couvercle taillé en dos

[1] Jean Belet et Duraud.
[2] M. de Caumont, *Bulletin monumental*, tome VIII, p. 261. — M. l'abbé Cochet, *Sépultures franques*, p. 326.

d'âne; mais peut-être cette mode, que nous trouvons dans les cimetières francs, n'a-t-elle été adoptée par les chrétiens que postérieurement à l'époque romaine, du moins ceux que je connais dans notre pays, ceux de saint Ranulphe et de saint Erkembode, sont plus modernes; aussi je ne les décrirai que plus loin en étudiant les âtres francs.

Dans les sépultures chrétiennes primitives on retrouve encore parfois les bijoux et les restes des vêtements et des objets qui les attachaient ou les ornaient; il est donc parfois assez difficile de les distinguer des tombes païennes les moins riches. Les symboles chrétiens y sont rares et difficiles à discerner, car j'ai retrouvé des bijoux en forme de croix sur des cadavres païens du III[e] siècle, à Billy, à Gonnay, etc., de sorte que je puis en conclure que cette forme était usitée par tous les artistes, et que ces objets en forme de croix étaient portés aussi bien par les païens que par les chrétiens.

Peut-être pourrions-nous avec plus de raison regarder comme chrétien ce groupe de corps placés en dehors du cimetière de Bétricourt, parfaitement orientés et que n'accompagnait aucun vase; mais comme aucun autre objet ne s'y trouvait, je puis penser aussi que la pauvreté seule avait causé cette nudité de la tombe, et son isolement loin des sépultures plus riches.

Un autre groupe semblable existe près de la motte Vireuil le long du chemin de Billy.

Quant aux emplacements choisis pour l'inhumation des premiers chrétiens, la question me semble assez difficile à résoudre; dans les grandes villes, et là, où la persécution faisait de nombreux martyrs, on cachait soigneu-

ardentes parsemées d'encer[illegible] auraient violées, s'ils
et parfumer la sépulture [illegible]ut alors que furent occu-
se perpétua pendant [illegible] usées ces cryptes ou cata-
nant l'encens était [illegible]ient abritaient les dépouilles
recouvert d'une [illegible] permettaient aux vivants de se
empêcher la [illegible] pour célébrer les saints mystères.
permettan[illegible] sont creusées dans les parois latérales [1]
dehors [illegible] après y avoir été déposés à côté d'une fiole
L[illegible] leur sang, s'ils ont été martyrs de leur foi,
e[illegible]fermés par une pierre qui rebouche hermétiquement l'ouverture, et sur laquelle est parfois gravé le [illegible] du défunt.

Dans les campagnes et dans les quelques villes que ménageaient les persécuteurs, les cimetières semblent avoir été placés, comme ceux des païens, dans les lieux élevés, et non loin des habitations. La coutume d'enterrer près des églises ne remonte pas plus haut qu'à Pépin le Bref qui demanda à être placé, couché sur le ventre, sous la gouttière de l'église Saint-Denys, en 768 [2], pour expier ses fautes.

Un autre fait prouve mieux encore l'habitude où l'on était, avant le VIIIe siècle, d'enterrer les morts hors des cités : c'est un passage de la vie de saint Vaast relaté

[1] J'ai trouvé dans la partie supérieure de la motte de Vimy, un caveau autour duquel avaient été pratiquées de longues et étroites excavations en forme de fours, chacune d'elles contenait un cadavre, mais je le crois plus moderne.

[2] Voir A. Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 15 et 18, M. l'abbé Cochet, *Sépultures gauloises, romaines, franques*, p. 321.

chroniques, comme dans toutes les vies
e [1].

it souvent que les cités étaient la de-
non celle des morts, et que d'ail-
es, qui régissaient alors nos pays,
mellement cet usage, si pernicieux pour
blique, de placer les cimetières au milieu des
es d'habitations.

[1] Locrius, Baldéric, *Chroniques védastines*.

## COMMUNES

### DONT LE TERRITOIRE A MONTRÉ DES MONUMENTS OU DES OBJETS GALLO-ROMAINS.

---

*Acheville* (arr. d'Arras). Fondations, fours, tombes du IIIe siècle du côté de Vimy et aux Quatre-Hallots.

*Achicourt* (arr. d'Arras). Fondations avec objets en bronze, en terre et en ivoire.

*Achiet-le-Grand* (arr. d'Arras). Tombes au lieu dit : les Piécettes.

*Aix-Noulette* (arr. de Béthune). Villa d'Uzon, castrum sur une colline avec deux enceintes de fossés de 7 à 10 m. de profondeur, fondations, tombes, etc.

*Agny* (arr. d'Arras). Tombes du IIIe siècle.

*Annay* (arr. de Béthune). Tombes du IIIe siècle, vers Harnes, monnaies gauloises et romaines, poteries, etc., dans les marais.

*Annezin* (arr. de Béthune). Vases, amphore.

*Arleux-en-Gohelle* (arr. d'Arras). Fondations vers Villerval et Bailleul.

*Airon-Saint-Vaast* (arrond. de Montreuil). Tombes du IIIe siècle.

*Arras*, Fondations du IIe siècle sous la Cité ; les fortifications et leurs glacis entre les portes de Méaulens et d'Amiens ; cimetières près de la porte Ronville, à gauche, en sortant de la ville, caveau sous la place de la Préfecture, caveau rue des Capucins, fondations dans le couvent des Ursulines, etc., etc.

*Athies* (arr. d'Arras). Statuettes et vases dans le marais.

*Aubigny* (arr. de St-Pol). Cimetières du IIIe siècle et fondations à la Maladrerie, à La Couture, près du Moulin Pain-

Blanc, tumulus fortifié avec souterrains, four au pain dans un des fossés.

*Avesnes-le-Comte* (arr. de St-Pol). Tombes du IIIe siècle au Languineules, du IVe au Fond-Dragon. Grand tumulus fortifié au moyen-âge. Fondations et souterrains.

*Avion* (arr. d'Arras). Fondations à Abia, tumuli fortifiés du IIe siècle, contenant monnaies, tête de cerf en terre, bêche, mortarium, etc.

*Ardres* (arr. de Saint-Omer). Antiquités diverses, fondations, etc.

*Auxi-le-Château* (arr. de Saint-Pol). Médailles du IIe siècle à la Templerie, à la Miaquère, et dans le bourg, Souterrains.

*Autingues* (arr. de St Omer). Lieu dit : Plat d'or.

*Amette* (arr. de Béthune). Lieu dit : Champ à l'argent.

*Ames* (arr. de Béthune). Lieu dit : Champ à l'argent.

*Barlin* (arr. de St-Pol). Lieu dit : Cornet d'or.

*Bailleul-sir-Berthould* (arr. d'Arras). Fondations. Tombes du IIe siècle près de la route d'Arras, à 2 kil. vers cette ville. Tombe du IIe siècle en terre avec trépied en fer, vases en terre et en verre.

*Bailleulval* (arr. d'Arras). Maison et four à potier entre les routes gauloise et romaine, débris nombreux de poteries, vases déformés à la cuisson, murs avec pierres ornées de zig zags ou d'épis faits au ciseau.

*Bavincourt* (arr. de St-Pol). Tombes du IIe siècle avec vases en terre et en verre.

*Beaufort* (arr. de St-Pol). Motte fortifiée avec souterrains.

*Bertincourt* (arr. d'Arras). Lieu dit : Champ à l'or.

*Bayenghem-lez-Eperlecques* (arr. de St-Omer). Puits pleins de cendres, d'ossements et de vases noirs, rouges et autres, boules en terre cuite, vases à reliefs, etc.

*Berlencourt* (arr. de St-Pol). Motte fortifiée.

*Beaumont* (arr. d'Arras). Tumulus, fondations, tombes du IIe siècle en forme de vaste tube en pierres brutes, contenant des vases en terre et en verre, un miroir et autres objets.

*Béthune*. Vases divers, perles de colliers en verre, en grès, en

terre cuite, au faubourg Catorive, marmite de campagne en bronze, etc.

*Beuvry* (arr. de Béthune). Tombes du IIIe siècle, miroir orné de cercles gravés, semelle avec clous, médailles, vases, perles en verre, fondations et objets divers près de la route de Labassée, au hameau de Taigneville et à Estraselle.

*Barly* (arr. de St-Pol). Tumulus fortifié.

*Biache-Saint-Vaast* (arr. d'Arras). Au trou du Rouge, sacellum avec table de sacrifice en pierre calcaire, têtes d'enfants en bronze, statuette de Mars, vase rempli de monnaies, grandes plaques de plomb fondu sur le sol autrefois pavé en marbre noir et blanc, chandeliers en fer, débris de comestibles, ossements, écailles d'huitres, débris de vases; tronc en bronze avec tête contenant des monnaies, murs avec frises à modillons simples, escalier de huit marches pour y descendre, à côté petit réduit contenant des objets brisés. Du haut de cet escalier part un gravier conduisant à d'importantes fondations. Autres substructious sur d'autres points.

*Blavincourt* (arr. de St-Pol). Motte fortifiée.

*Blandecques* (arr. de St-Omer). Tombe au lieu dit : Westove, composée d'un parallélogramme rectangle de 1 m. 80 de côté. Chacun d'eux se composait de quatre compartiments égaux formant ensemble douze petits parallélogrammes de 0,44 c. sur 0,44. Le tout composé de morceaux de tuiles ou carreaux rouges non cimentés. Au milieu, était une urne gris-noire très tendre, assez grande, couverte d'une tuile.

*Billy-Montigny* (arr. de Béthune). Tombes du IIIe siècle à deux endroits. L'une avec poignard à manche de bronze ciselé et vase plein de monnaies, les autres groupées et assez nombreuses avec vases divers et fibules dont une est émaillée.

*Bois-Bernard* (arr. d'Arras) Cimetière riche du IIIe siècle, près de la route d'Arras, avec vases en terre et en verre, belle serrure en bronze, statuettes, etc. Cimetière du IIIe siècle aux Hersins avec beaux vases en terre, à côté de fondations du même temps. Autres débris du côté de la chapelle du Dieu-Flagellé. Grand castrum à double enceinte de fossés profonds et de parapets et avec grande motte. Champ dit: Pied d'argent.

*Boulogne* (Gessoriacum). Tour d'Ordre attribuée à Caligula, détruite il y a un siècle. Tombes, médailles, fibules au faubourg de Bréquerecque.

*Bours-Maretz* (arr. de St-Pol). Près de l'église, fondations avec bague en or, etc.

*Brimeux* (arr. de Montreuil). Monnaies, tuiles, poteries et fondations au Fort.

*Bouin* (arr. de Montreuil). Lieu dit : Champ à l'argent.

*Bruay* (arr. de Béthune). Tombes parmi lesquelles une avec un grand vase entouré de douze petits.

*Brunembert* (arr. de Boulogne). Près du château, urnes avec os brûlés, un plat et têtes de morts, vases divers en terre et en verre placés deux par deux, ferrailles dans un vase gris, savoir : dix crampons, huit anneaux, un clou, une hache, etc.

*Bullecourt* (arr. d'Arras). Nombreuses médailles.

*Bully-Grenay* (arr. de Béthune). Bracelet, bijoux et monnaies, poteries, tombe trouvée en 1860 contenant deux urnes remplies de cendres et un grand bronze d'Adrien.

*Bugnicourt* (arr. de St-Pol). Vases avec monnaies.

*Calais* (arr. de Boulogne). Au beau Marais, poteries, tombes, vases à reliefs, tuiles, médailles, éperons à pointe, clefs, fibules, etc.

*Campigneul* (arr. de Montreuil). Lieu dit : Bras d'or.

*Camiers* (arr. de Montreuil). Fondations nombreuses, vases, fibules, statuettes entre Camiers et Etaples.

*Carvin* (arr. de Béthune). Tombes du II^e^ siècle et du III^e^, meules, monnaiés.

*Camblain-l'Abbé* (arr. de St-Pol). Motte fortifiée, lieu dit : Pied d'argent.

*Carency* (arr. d'Arras). Débris romains au bois Piétou, surtout vers Villers, tombes en pierre non étudiées.

*Chérisy* (arr. d'Arras). Tombes en grosses pierres avec trois grandes urnes en verre bleu et une en terre sur laquelle on lisait : *Virtuti Sylvini*, et médaille d'Agrippa.

*Chocques* (arr. de Béthune). Médailles, vases, etc.

*Clarques* (arr. de Saint-Omer). Antiquités prés de la voie romaine.

*Courrières* (arr. de Béthune). Tombes du III$_e$ siècle, castrum d'après la tradition, monnaies nombreuses, fondations, vases, etc.

*Courcelles-lez-Lens* (arr. de Béthune). Antiquités au Champ à facons, monnaies nombreuses de Postume et autres, poteries, bijoux, etc.

*Courcelles-le-Comte* (arr. d'Arras). Lieu dit : Grain d'or.

*Conchil-le-Temple* (arr. de Montreuil). Antiquités diverses.

*Cormont* (arr. de Montreuil). Sépulture en pierre dans la rue de la Tombelle.

*Croisilles* (arr. d'Arras). Fondations, tuiles, monnaies de Constantin, etc.

*Dainville* (arr. d'Arras). Douze belles tombes trouvées en 1754, fondations, etc.

*Dennebrœucq* (arr. de Saint-Omer). Lieu dit : Champ à l'argent.

*Diéval* (arr. de St-Pol). Fondations et souterrains aux Evls et du côté de La Thieuloy.

*Doulens* (arr. de Saint-Pol). Ancien *Duroicum regum*, fondations.

*Dourges* (arr. de Béthune). Avec Baye, son hameau, riche en objets gallo-romains, médailles, tuiles, vases, etc.

*Drocourt* (arr. d'Arras). Fondations au Brûlin, à la Cafonnière et au Givelot.

*Duisans* (arr. d'Arras). Tombe du II$^e$ siècle au chemin d'Annay. Elle est en pierres avec vases en verre et bague. Fondations importantes et tombes par incinération et par inhumation vers Wagnonlieu. Dépôt de meules.

*Ecourt-Saint-Quentin* (arr. d'Arras). Voie romain profonde sous la tourbe avec vases, armes, médailles, etc.

*Ecuire* (arr. de Montreuil). Lieu dit : Bras-d'or.

*Eleu*, dit Lauwette (arr. d'Arras). Grand castrum quadrangulaire allongé, au haut de quatre talus et de trois étages de banquettes du côté de la rivière, le tout entouré de grands fossés, et de fondations de tours en briques romaines des autres côtés; souterrains, débris de vases, monnaies, etc. Fossés autour de l'église qui a dû être bâtie sur les ruines

d'une petite forteresse dont on retrouve des fondations, des tuiles à rebords, etc.

*Ervillers* (arr. d'Arras). Vases du IIIe siècle, fondations, monnaies, etc.

*Eterpigny* (arr. d'Arras). Chaussée sous la tourbe, vases, médailles de Trajan, de Nerva, d'Antonin, etc.

*Etaples* (arr. de Montreuil). Dans les bas-fonds du Vergoyer, et dans la garenne, vases rouges à reliefs, l'un avec tête de lion pour goulot, un autre avec divers reliefs, une chasse au sanglier, etc. Buste en bronze au milieu de fondations, agrafes, bagues, figurine en terre cuite, médailles, cimetière du IVe siècle, au vieux château.

*Escales* (arr. de Boulogne). Fondations.

*Estrée-Wamin* (arr. Saint-Pol). Tombe avec petit vase en bronze plein de monnaies de Claude, Tétricus, etc.

*Estaires* (Nord). Débris d'inscription, vases, rouges au pont d'Estaires, coffre rempli de vases.

*Eperlecque* (arr. de Saint-Omer). Castrum.

*Etrun* (arr. d'Arras). Camp romain, cimetière de la 1re période par inhumation, avec vases, terrassements importants, mais fossés comblés presque partout, grande fosse, avec tumulus et souterrains, monnaies romaines et gauloises.

*Fampoux* (arr. d'Arras). Quatre tombeaux en marbre blanc et autres antiquités dans le Marais.

*Famechon* (arr. d'Arras) Fondations au Temple et à la Maladrerie, etc.

*Ferfay* (arr. de Saint-Pol). Ancien Lintomagus? fondations etc.

*Ficheux* (arr. d'Arras). Fondations. En 1857, découverte d'un vase contenant plus de 9,000 petits bronzes de la fin du IIIe siècle.

*Fienne* (arr. de Saint-Omer). Au bois de Boucre, urnes remplies d'os brûlés, disposées deux par deux, et couvertes d'une large terrine. Plus loin, une autre couverte d'une pierre et à côté d'un vase long.

*Fouquereuil* (arr. de Béthune). Dans le Marais, vases, etc.

*Foncquevillers* (arr. d'Arras). En 1870, découverte de plusieurs monnaies en or de Marc-Antoine, au lieu dit : Champ à l'argent.

*Fouquières-les-Lens* (arr. de Béthune). Monnaies, bijoux, vases et ustensiles divers. En 1868, découverte d'une urne noire, à ventre rond, col orné de lignes annulaires et de zigzags, et contenant des cendres, à coté de débris de vases rouges, blancs et noirs.

*Fresnoy* (arr. d'Arras). Tombes vis-à-vis l'église et à Tinard, Fondations aux Noires-Terres, monnaies diverses d'Adrien, Postume, etc. Près de la route d'Arras à Hénin, tombes de la fin du IIe siècle, dans l'une, une cruche à côté d'une belle mais petite urne cinéraire ornée de demi-cercles concentriques gravés au haut du ventre, d'autres composées d'un seul vase au milieu d'ossements calcinés et de cendres.

*Fressin* (arr. de Montreuil). Monnaie d'or sur le chemin romain.

*Fresvillers* (arr. de Saint-Pol). Tombes formées de grés droits en forme de petits tubes, et contenant des vases. Fondations importantes.

*Fréthun* (arr. de Boulogne). Vases, fondations, médailles.

*Fruges* (arr. de Montreuil). Tombes, en face de l'église, en pierre blanche. Buste de Neptune sur la route de Canlers.

*Gavrelle* (arr. d'Arras). Débris au Mont-Facon.

*Gosnay* (arr. de Béthune). Cimetière du IIIe siècle. Vases divers, hache en fer, calotte avec anneau en bronze, perles en verre et en terre, lampe en bronze, fibules émaillées, etc.

*Gouy-Saint-André* (arr. de Montreuil). Meule.

*Gouy-sous-Belonne* (arr. d'Arras). Lieu dit : Trésor. Fondations vers Brebières.

*Gouy-en-Artois* (arr. d'Arras). Tombes du IIIe siècle, sur la hauteur, avec beaux vases en terre. Fondations avec voies empierrées, souterrains au lieu dit : Templiers.

*Grigny* (arr. de Montreuil). Dans un puits maçonné en silex, profond de 3 mètres, fait dans la tourbe, étaient un vase à gros ventre, haut de 0,23 c., large de 0,53 c , noir, posé sur une tête d'homme, puis une petite bouteille en terre grise, et deux autres vases brisés. Autour du puits était le corps d'un cheval entourant son orifice.

*Guemps* (arr. de Saint-Omer). Vases, etc.

*Hauteville* (arr. de Saint-Pol). fondations au lieu dit : Le Camp.

*Hamblain-les-Prés* (arr. d'Arras). Fondations aux lieux dits : Lancry, la Prée, Grand-Champ.

*Halinghen* (arr. de Boulogne). Autel votif avec inscription : *Eideo Jovi vicus dolucens c. v. vital prese.*

*Hardinghem* (arr. de Boulogne). Tombes composées d'urnes cinéraires couvertes chacune par une pierre.

*Harnes* (arr. de Béthune). Vases, meules, Monnaies dans le marais ; cimetières vers Annay et Courrières; tuiles à rebords ; patères, lances, fibules, boucles, styles, sonnettes, etc.

*Hénin-Liétard* (arr. de Béthune). Belle tombe circulaire en grés bruts du IIe siècle au Tilloy, avec vases en terre et en verre; tombes du IIIe à la gare, avec vases rouges à reliefs etc., et au chemin d'Arras.

*Henninel* (arr. d'Arras). Lieu dit : Champ à l'argent.

*Hersin-Coupigny* (arr. de Béthune). Lieu dit : Champ à l'argent.

*Hesdigneul* (arr. de Béthune). Cimetière avec vases.

*Hendecourt-les-Cagnicourt* (arr. d'Arras). Tombes du IIe siècle avec vases en terre et en verre.

*Houchain* (arr. de Béthune). Tombeau du IIe siècle avec une tête au dessus de l'anse, petite fiole en verre bleu, perles en verre colorié.

*Houdain* (arr. de Béthune). Castrum sur le mont des tours avec larges et profonds fossés, hauts parapets, contenant des fondations et des tuiles à rebords.

*Houvain* (arr. de Saint-Pol). Lieu dit : Vauchez-d'or.

*Humbert* (arr. de Saint-Pol). Lieu dit : Bras-d'or.

*Izel-lez-Equerchin* (arr. d'Arras). Fondations et tombes, aux Vingt-Quatre, etc.

*Izel-lez-Hameau* (arr. de Saint-Pol). Grandes fondations.

*Labuissière* (arr. de Béthune). Dans le bois, statuette de Vénus en terre blanche, vases divers au lieu dit : Schlaboulville, avec monnaies, perles en verre, anse de vase en bronze, etc.

*La Bourse* (arr. Béthune). Statuette de Vénus en terre, de Mercure en bronze, fondations dans le Marais, près de l'église et au Chemin-à-Cailloux.

*La Caltoterie* (arr. de Montreuil). Vases et lampe en terre avec monnaies d'Adrien,

*Le Souich* (arr. de Saint-Pol). Médailles de Marc-Aurèle et Maximien.

*Lécluse* (Nord). Nombreux débris, Castrum nommé *Exclusa*, tombe en osier près de la Sensée, avec nombreuses monnaies, motte fortifiée, etc.

*Lens* (arr. de Béthune). Tombes de divers côtés, du IIIe siècle aux faubourgs de Lille et d'Arras, et sous l'ancien château : souterrains, fondations au faubourg de Béthune, et au château des Templiers, sur le chemin d'Estaires. Monnaies, armes, styles, bijoux, colliers, fibules, anneaux, bagues, urnes, fioles et vases en verre et en terre, de toutes couleurs, statuettes en bronze de Mars et autres, marques de potier, clefs en bronze, statuette d'Osiris en bronze, tombe ayant deux vases en verre, médailles, débris de vases rouges à reliefs, représentant : Vénus sortant du bain, Junon, entourée d'un long voile flottant, s'appuyant sur un pilastre à côté de Paris tenant un long bâton : un amour ; une lionne courant, un lion, deux oiseaux de proie, un vase de fleurs, etc.

*Lespesse* (arr. de Béthune). Grande tombe en grès, avec squelette, épingle, ferrailles et monnaie d'Adrien.

*Liévin* (arr. de Béthune). Motte Boyeffe avec fondations.

*Lorgies* (arr. de Béthune). Statuette en bronze de Mercure.

*Magnicourt-en-Comté* (arr. de Saint-Pol) lieu dit : Champ à l'Or.

*Marles* (arr. de Béthune). Squelette avec monnaie dans la bouche et vases.

*Manin* (arr. de Saint-Pol). Campanula dans une fosse.

*Marck* (arr. de Boulogne). Vases, meules, chandelier, médailles, etc.

*Marquise* (arr. de Boulogne). Tombe en pierre avec une urne cinéraire, fioles en verre, etc.

*Marquion* (arr. d'Arras). Grandes fondations sous l'église.

*Mazingarbe* (arr. de Béthune) Près du chemin de fer, tombes, de 2 ou 3 vases, remplies de cendres et d'os brûlés, pierre bleue sur la plus grande.

*Méricourt* (arr. d'Arras). Tombes et fondations, vers Rouvroy, à Baillon, avec vases, fibules; perles et fondations à Courtagne.

*Merville* (Nord). Vases nombreux, de divers côtés, surtout vers Estaires.

*Montigny-en-Gohelle* (arr. de Béthune), près du Marais, poteries, tuiles, fondations, etc.

*Mons-en-Pevele* (Nord). Pavé de bois, au pied du mont, castrum, aqueduc et débris divers.

*Moulle* (arr. de Saint-Omer). Castrum.

*Montoire* (arr. de Saint-Omer). Castrum.

*Mouriez* (arr. de Montreuil). Lieu dit : Champ à l'argent.

*Mont-St-Eloy* (arr. d'Arras). Tombes des IIe et IIIe siècles. Castrum, d'après la tradition.

*Montreuil.* Fût de colonne antique dans le jardin de l'hôpital, médailles, etc.

*Neuvireuil* (arr. d'Arras). Fondations aux dix-huit et aux quatre.

*Nœux* (arr. de Béthune). Fondations et tombes avec vases en terre et en bronze.

*Nortkerque* (arr. de Saint-Omer). Poteries et médailles dans les tourbières.

*Noreuil* (arr. d'Arras). Belles tombes du IIIe siècle, avec vases rouges à reliefs, lampe en terre, et autres poteries, le long du chemin d'Arras.

*Norrent-Fontes* (arr. de Béthune). Tombe en pierre blanche avec vase sphérique scellé en plomb, deux fioles en verre, et ossements.

*Nordausque* (arr. de Saint-Omer). Camp romain.

*Noyelle-Godault* (arr. de Béthune). Tombes du IIe siècle avec beaux vases en verre et autres, anse de coffret, plaque en pierre biseautée sur les côtés. Autres du IIIe, au chemin de fer de la fosse houillère de Dourges; au hameau de Godault et aux monts de Baye, fondations.

*Noyelle-sous-Lens* (arr. de Béthune). Fondations à la Longue Borne et tombes ; l'une en grès bruts disposés en coffre, contenant un cercueil en bois, un squelette, une clef et des grands bronzes de Trajan, etc., et l'autre formée de six grands carreaux rouges, en terre, et contenant une grande urne en verre, et quatre autres vases plus petits.

*Noyelle-les-Vermelles* (arr. de Béthune). Fondations, vers Nœux.

*Noyelle-Vion* (arr. de Saint-Pol) Castrum avec fossés, parapets, motte, souterrains, four à potier, et tombes, le long du chemin qui conduit du Castrum à la chaussée antique.

*Oignies* (arr. de Béthune). Tombe avec vases à la Boutoire.

*Oisy* (arr. d'Arras). Tombe en osier, et au-dessus, bourse en cuir pleine de 152 monnaies du haut empire, et squelette de cheval.

*Oppy* (arr. d'Arras). Grande motte entourée de fossés et de parapets, fondations avec puits un peu plus loin, le long de la voie de Tournay, aux Seize.

*Orville* (arr. d'Arras). Castrum, lieu dit : Champ à l'Or.

*Oye* (arr. de Saint-Omer). Vases.

*Pelves* (arr. d'Arras). Vases en terre, en bronze et en verre, amphores, dans la tourbe.

*Plouvain* (arr. d'Arras). Tombes du IIIe siècle, avec vases divers, grande cruche, meule, etc.

*Pommera* (arr. d'Arras). Voies empierrées de 1 mètre de large, espacées de dix pas, comme les rues d'un camp ; poteries, meules, médailles et feux de garde. Lieu dit : Vauchez d'argent.

*Quesques* (arr. de Boulogne). Cimetière avec vases, fioles en verre, plat rempli de ferrailles, anneaux, crampons, hache etc. Vases en terre disposés souvent deux par deux.

*Quiéry-la-Motte* (arr. d'Arras). Fondations et tombes du côté de Brebières, au Marquoy et aux Seize.

*Rebreuve* (arr. de Béthune). Lieu dit : L'Argentière.

*Rihault* (arr. de Saint-Pol). Castrum.

*Roclincourt* (arr. d'Arras). Motte détruite, portant l'église et contenant des tombes avec vases.

*Roëllecourt* (arr. de St-Pol). Tombes avec vases sur le mont.

*Rœux* (arr. d'Arras). Belle tombe en silex avec vases en terre et en verre, buste en bronze d'impératrice.

*Roncourt* (Nord). Tombe composée de grés et contenant deux vases en verre blanc, six en terre rouge et grise, deux agraffes, deux anneaux, une entrée de serrure en bronze, etc.

*Rouvroy* (arr. d'Arras). Tombes du IIIe siècle près de l'église et aux Dix, du IVe aux Dix et à Bétricourt, du IIe à la Motte. Fondations aux Dix, aux Vingt-Quatre, au fond de Bétricourt et au Vieux-Moulin ; vases en terre et en verre, meules et fibules dans les tombes des IIe et IVe siècles ; *Cella* avec meules et leur support et divers objets, près de la Motte, du IIe siècle.

*Sailly-au-Bois* (arr. d'Arras). Lieu dit : Eteuf d'argent.

*Sailly-la-Bourse* (arr, de Béthune). Vases, statuette en terre, fondations, etc.

*Sains-les-Marquion* (arr. d'Arras). Caveau assez grand, en moëllons rejointoyés au ciment rouge, avec quatre colonnes, dont l'une avec chapiteaux, trois niches de 0,50 c. de profondeur et contenant des statuettes. Au-dessus plusieurs petits bronzes, lampe en terre et débris de voûte. Lieu dit : Cailloux d'argent.

*Saint-Josse* (arr. de Montreuil). Au hameau du Moulinet, ancien Quentovic, croit-on, à la vallée Urbise, bijoux en or ; au Val-en-Cendres, poteries, aqueduc en terre rouge. Mont de Berck, rouleaux de plomb, poteaux de quai avec anneaux. Vis-en-Marais, pierre avec croix, fondations, motte fortifiée, poteries et squelettes nombreux.

*Saint-Laurent* (arr. d'Arras). Tombes, près du chemin de Fampoux et du chemin de fer, à la chapelle de l'Hermitage.

*Saint-Amand* (arr. d'Arras). Lieu dit : Champ à l'or.

*Saint-Nicolas* (arr. d'Arras). Belles tombes du IIe siècle, au chemin d'Hénin avec amphores, vases en terre et en bronze,

étagère en fer, frises en os ciselés, haches en fer et en pierre, coffrets avec serrures en bronze, boucle avec plaque et contre-plaque en argent ornementée en or. Outils divers, ferrailles, nombreux ossements d'animaux avec grand fossé entourant les quatre tombes. Autres sépultures du IV$^{e}$ siècle avec vases en terre et en verre.

*Saint-Omer*. Aux Bruyères, tombe maçonnée, pavée en carreaux rouges, couverte d'une meule, avec quatre vases, des ferrailles et des monnaies de Vespasien et autres.

*Saint-Pol*. Ancien *Lullia*. Débris et vases sur le mont.

*Sangatte* (arr. de Boulogne). Médailles, vases.

*Sallau* (arr. de Béthune). Fondations, tombes et statuette en bronze de Mars, vases sur le mont du côté de Lens.

*Savy-Berlette* (arr. de St Pol). Tumulus, contenant des débris romains, vases, monnaies, entouré de fossés.

*Sauchy-Cauchy* (arr. d'Arras). Tombes.

*Salperwick* (arr. de St-Omer). 1636 médailles de Gordien et autres.

*Sombrin* (arr. de St-Pol). Castrum au hameau de Soncamp, avec double enceinte de fossés et de parapets.

*Souchez* (arr. d'Arras). Tombes du II$^{e}$ siècle, près du bois Wazel.

*Sus-Saint-Léger* (arr. de St-Pol). Tombe avec tas de silex sur les côtés en forme de croix. Vases, débris de ferrailles autour du squelette.

*Teneur* (arr. de St-Pol). Dépôt de médailles.

*Thélus* (arr. d'Arras). Fondations vers Bailleul, tombes avec vases. Lieu dit : Champ à l'or.

*Thérouanne* (arr. de St-Omer). Fondations nombreuses, enceinte presque complète de fossés profonds et de parapets, caves, tombes nombreuses au Mont-Saint-Martin, caveau avec niches et statuettes, cachet d'oculiste, vases, bagues, statuettes en terre et en bronze, motte du château, collier, etc.

*Tilly* (arr. de St-Pol). Dans la tourbière, une quarantaine de monnaies en or d'Antonia, Lepide, Octave, etc., à côté squelette de cheval et d'homme.

*Tournehem* (arr. de St-Omer). Castrum, lampes, poteries rouges, etc.

*Vaudricourt* (arr. de Béthune). Tombes du III^e siècle, entre les silex acheuléens et ceux de la surface, bronzes, perles en verre, statuettes en terre, fondations, etc.

*Vaulx-Vraucourt* (arr. d'Arras). Tombes du III^e siècle. Souterrain.

*Valhuon* (arr. de St-Pol). Fondations.

*Vendin* (arr. de Béthune). Pierre gravée (soldat assis). Fondations, vases.

*Verquigneul* (arr. de Béthune). Vases et médailles.

*Vieil-Hesdin* (arr. de St-Pol). Fondations, vases, monnaies.

*Villers-au-Bois* (arr. d'Arras). Au Saint-Regnier. Fondations, caves en grès, puits, monnaies d'or, d'argent, de bronze, lingots d'or. A la fontaine des Coucous, tombes en pierre contenant des vases, des perles. A Ekimont, vase contenant de nombreuses monnaies.

*Villers-Châtel* (arr. de St-Pol). Tombe en pierres, sans ciment, contenant une urne avec os brûlés, vases en terre et en verre, un de ces derniers polychrome, des ferrailles, monnaies de Marc-Aurèle.

*Vimy* (arr. d'Arras). Tombes du III^e siècle, à la Queue-Madame, avec fondations, puits, fondations aux Gaugues.

*Vis-en-Artois* (arr. d'Arras). Fondations, vases. Lieu dit : La Bourse.

*Vitry* (arr. d'Arras). Motte fortifiée avec fondations en blocages de grès bruts posés sur voûtes en briques et sur forts pilotis. Tombe avec bijou en or et monnaies de Balbin. Tuiles, dont une avec inscription, quai dans la rivière composé de grandes pierres.

*Wanquetin* (arr. d'Arras). Fondations à la Maladrerie.

*Watten* (arr. de Dunkerque). Castrum, médailles.

*Waben* (arr. de Montreuil). Fondations, tombes, vases en terre et en verre.

*Warlencourt* (arr. d'Arras). Motte contenant des monnaies de Marc-Aurèle, etc.

*Wavrans* (arr. de St-Omer). Au Plouy, médaille d'or d'Anastase.

*Warlus* (arr. d'Arras). Tombe du II[e] siècle.

*Wissant* (arr. de Boulogne). Fondations, vases, *Portus Itius*, tombes, castrum, Mont-du-Catel, camp de César.

*Willerval* (arr. d'Arras). Fondations à la ville d'Attimont, vases, médailles, etc.

*Wizernes* (arr. de St-Omer). Tombes, vases, perles en ambre, collier, monnaies percées, etc.

*Zudausque* (arr. de St-Omer). Camp.

*Zoteux* (arr. de Montreuil). Carrefour (*altaria*), fondations, monnaies, tombes.

---

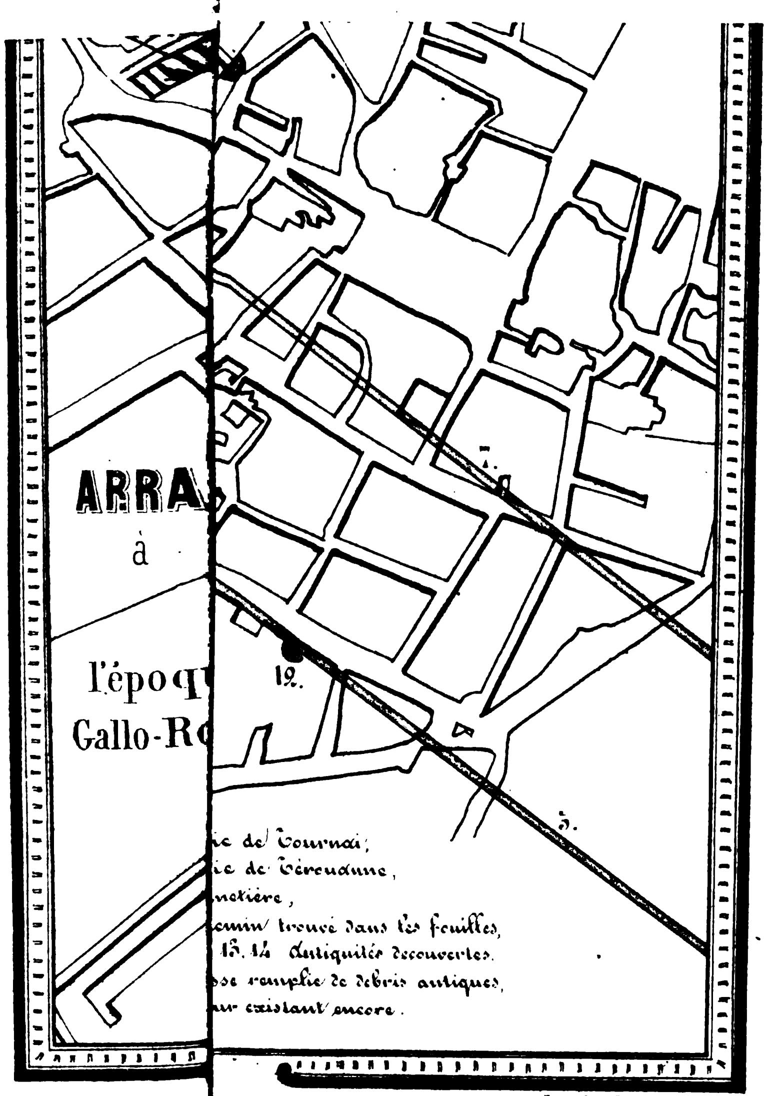
# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

*Domination romaine dans l'Artois.*

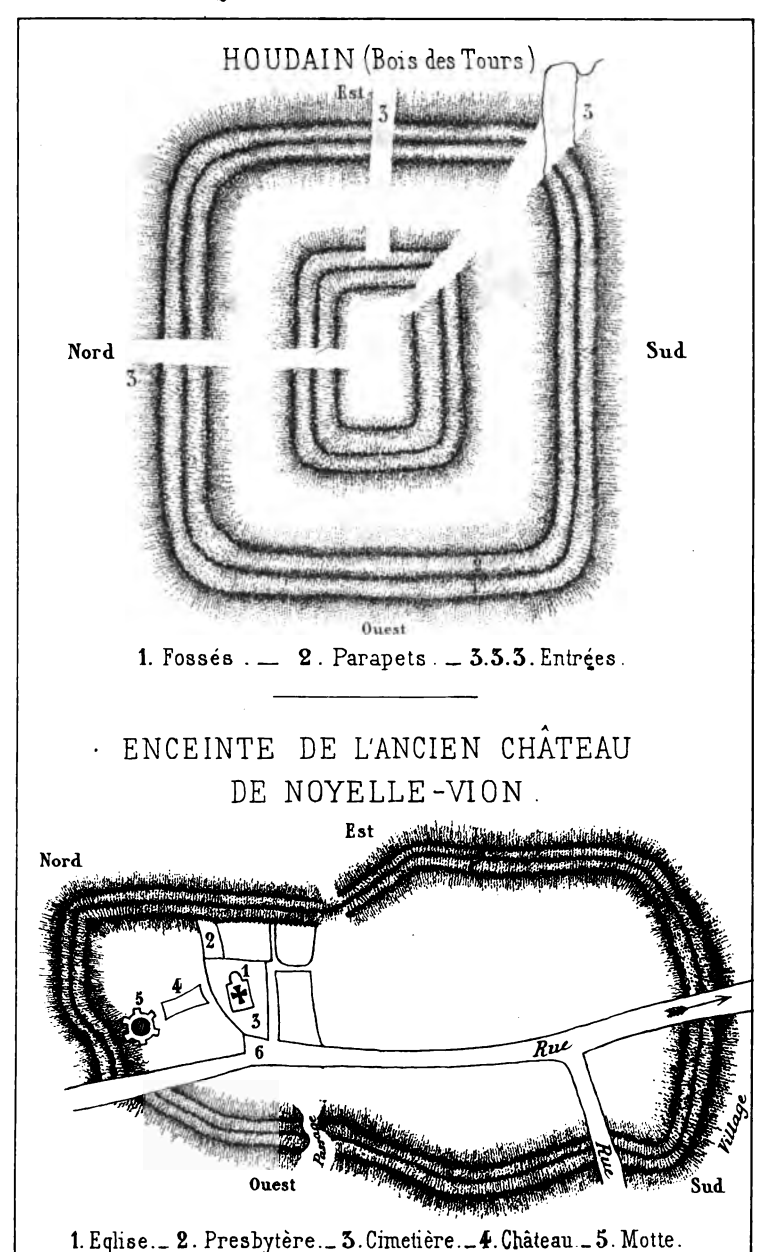
FIN DE LA TABLE.

Arras.— Imp. de la Société du *Pas-de-Calais*.— P.-M. LAROCHE, dir.




Imp. Lith. [illegible] Arras

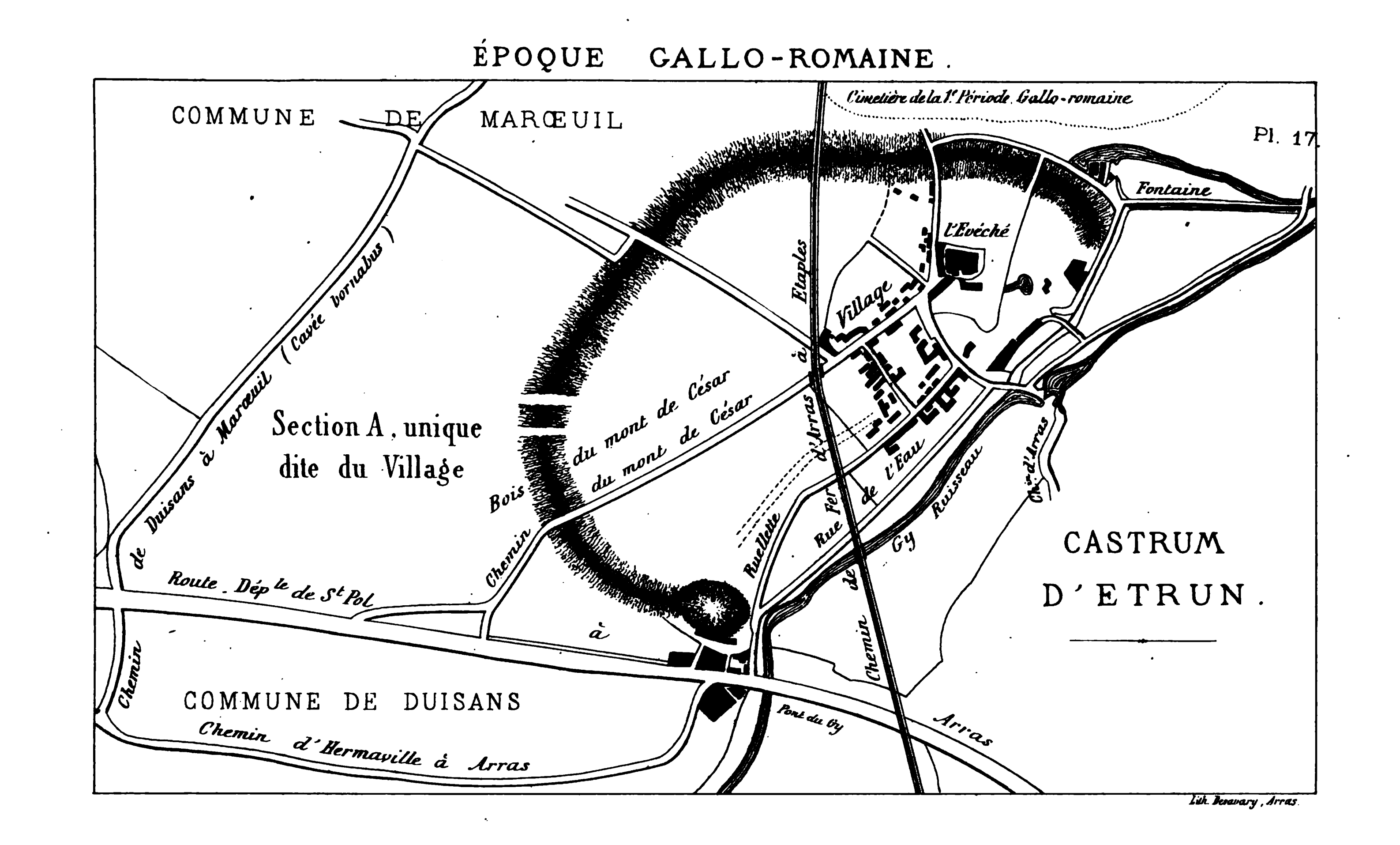
# ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

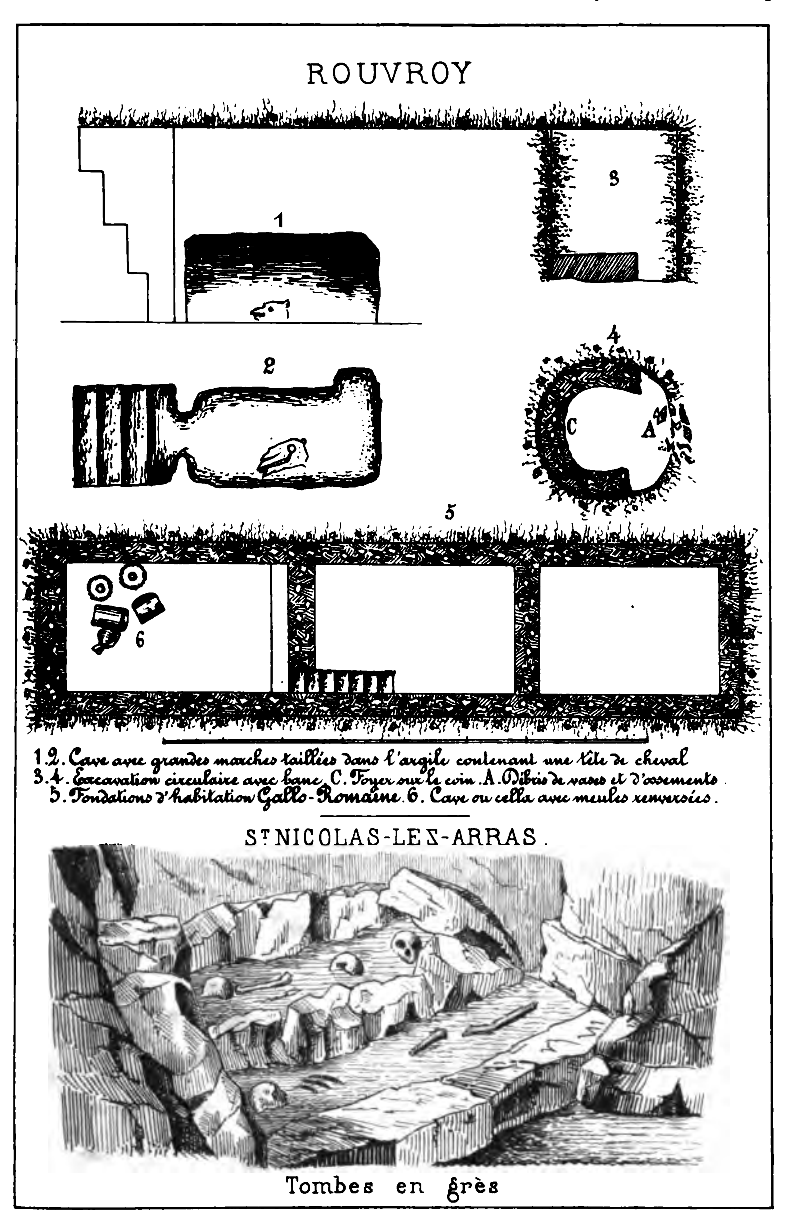



Lith. Desavary, Arras.

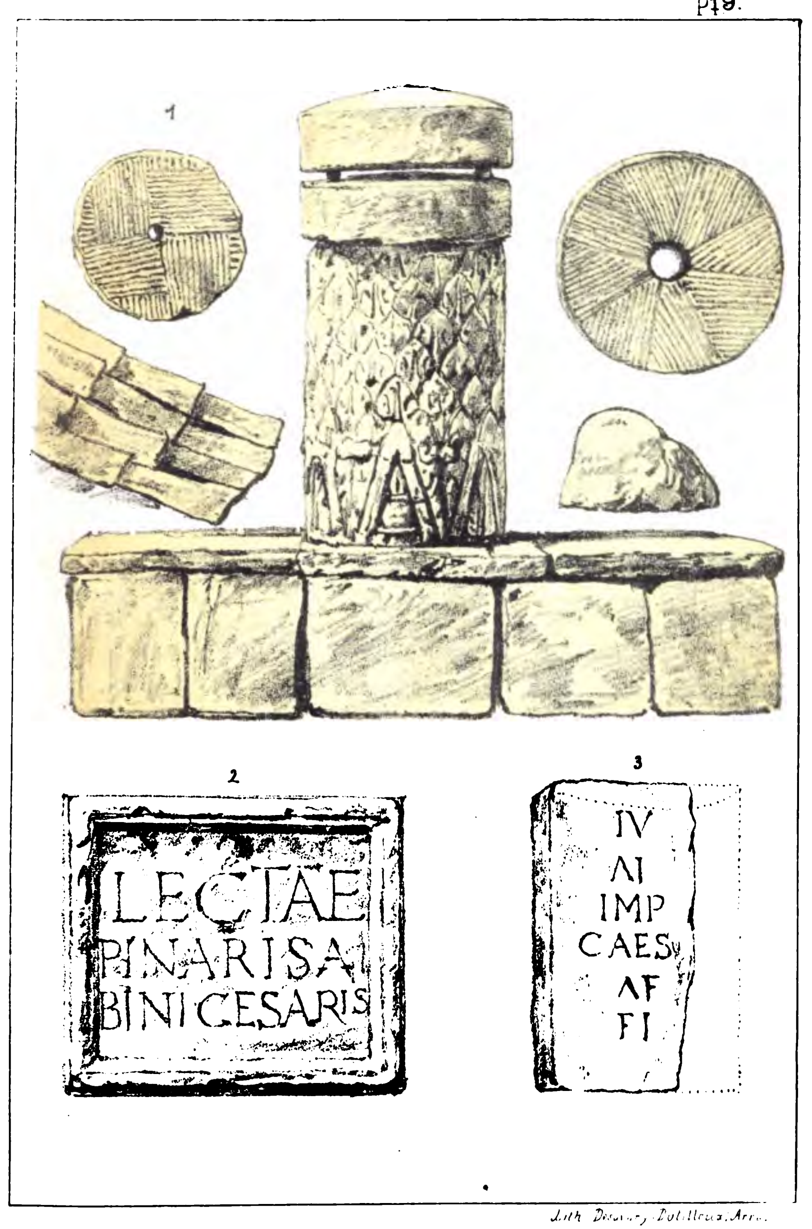
CASTRA ANTIQUES.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.






SOUTERRAINS & TOMBES.




Lith. Deverry, Dubilleux, Arr.

MEULES & INSCRIPTIONS.

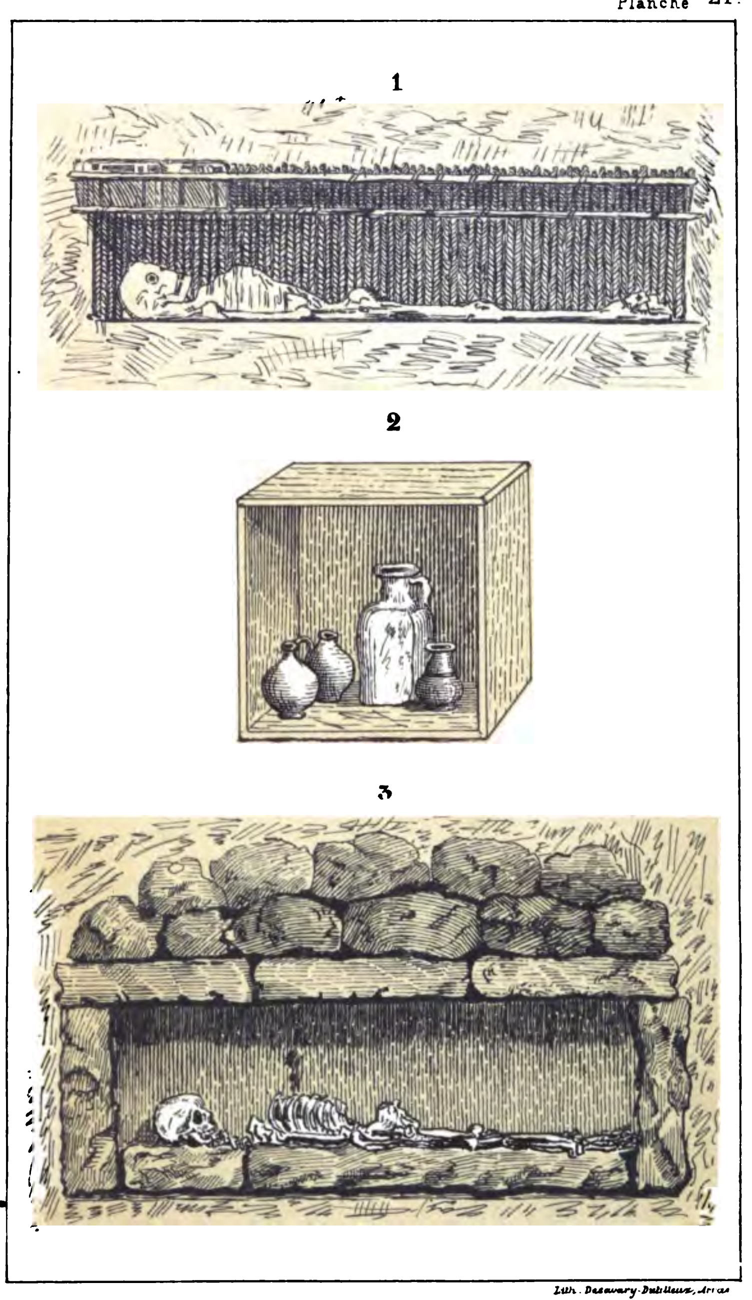


Lith Desavary-Dutilleux, Arras.

RESTES DU CASTRUM NOBILIACUM A ARRAS

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Planche 21.




Lith. Desavary-Dubilleux, Arras

TOMBES D'OISY & DE MÉRICOURT

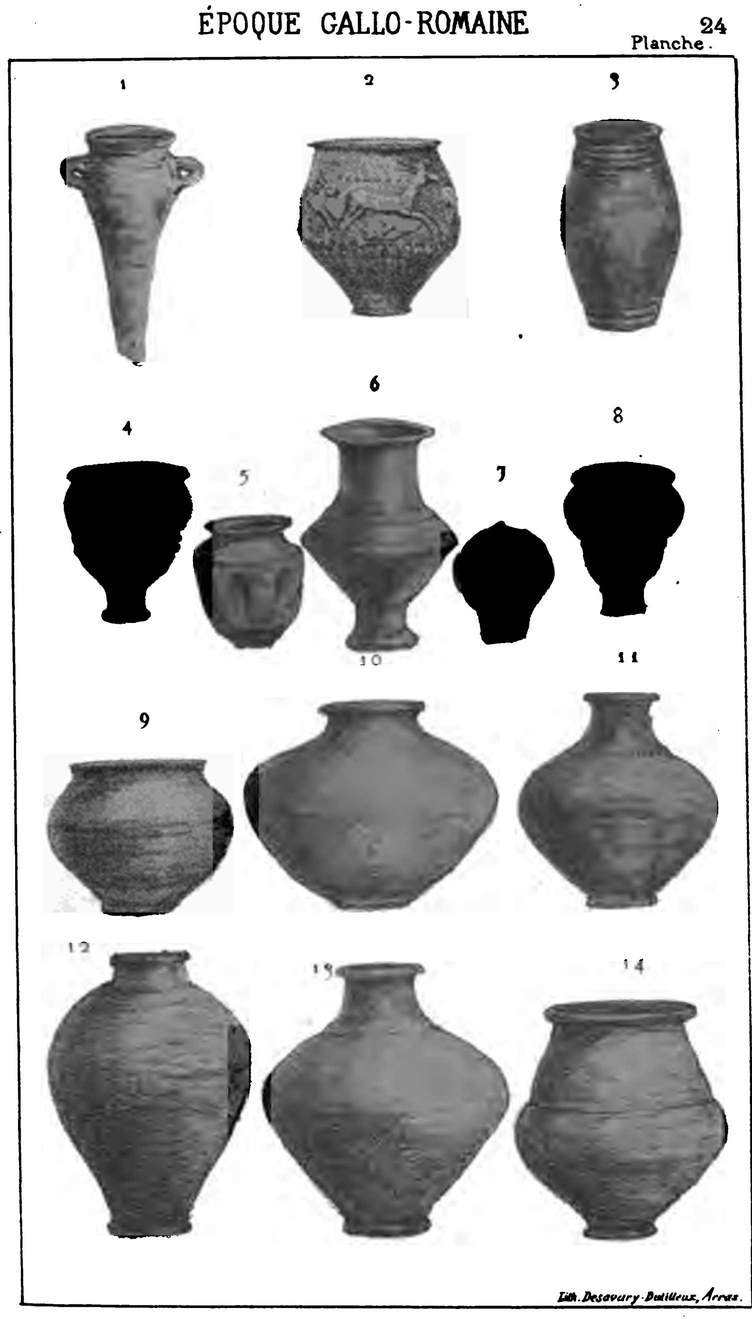
ANTIQUITÉS TROUVÉES A NOYELLES-GODAULT

EPOQUE GALLO-ROMAINE

Pl. 23.

Lith. Desavary-Dutilleux, Arras.

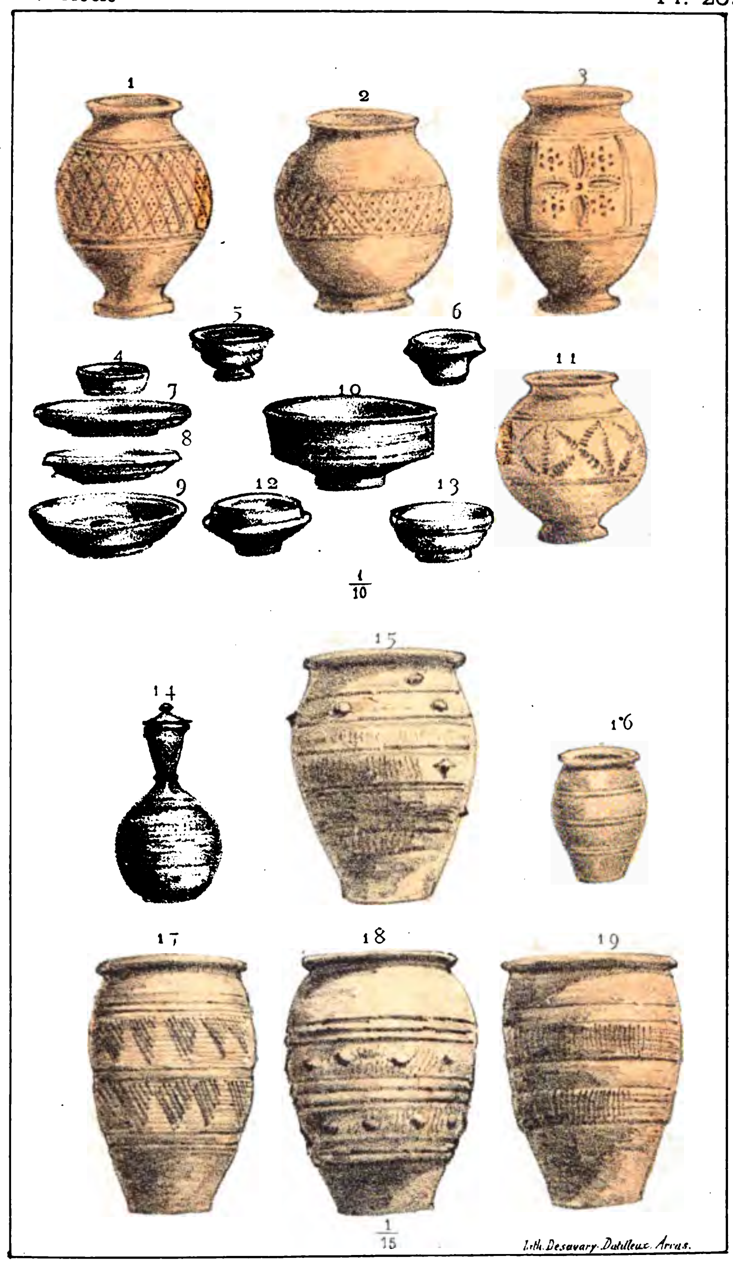
IIe. SIÈCLE.



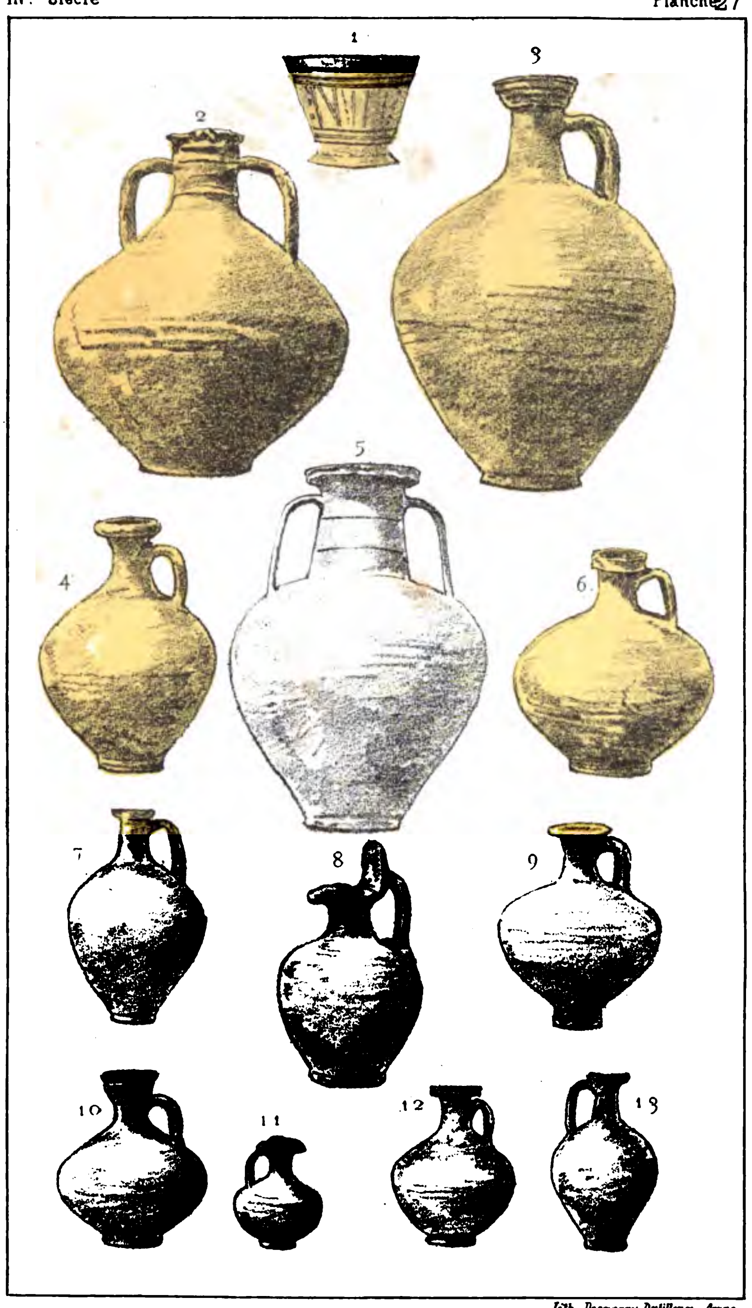

VASES ET POTERIES




CÉRAMIQUE

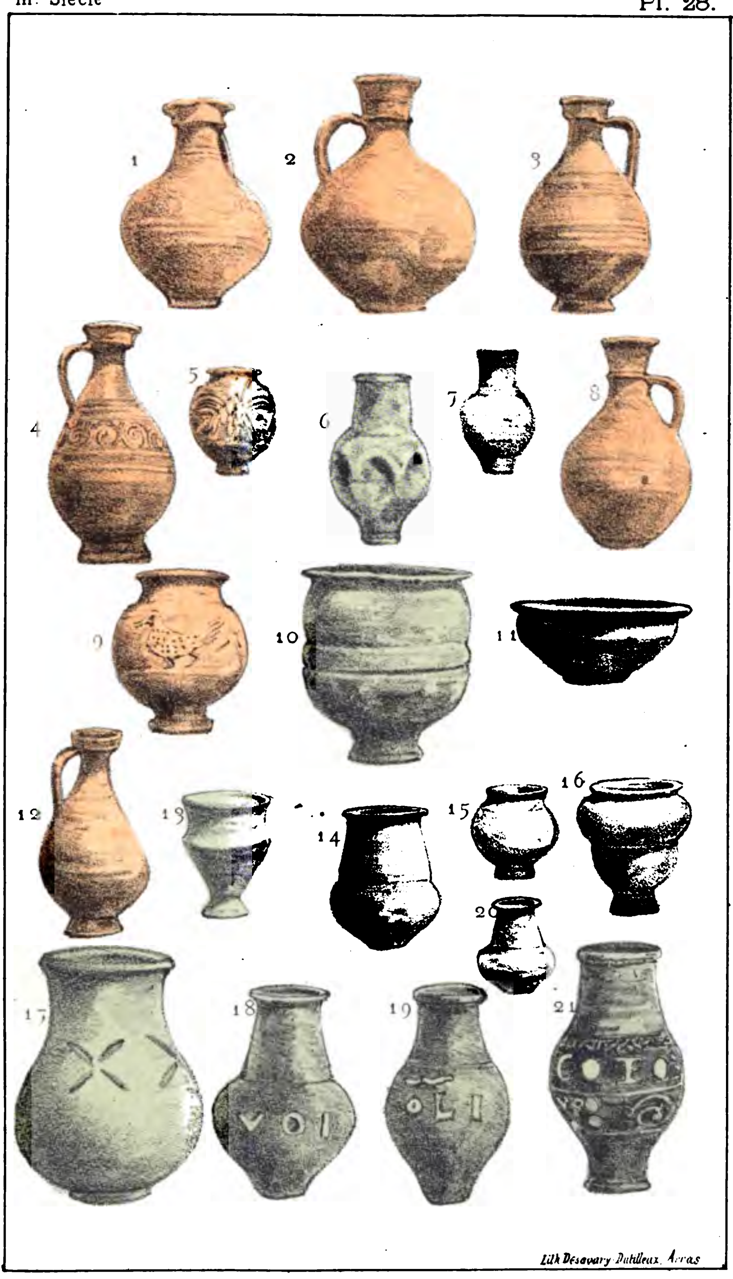



VASES ET POTERIES




Lith. Descavary-Dutilleux, Arras

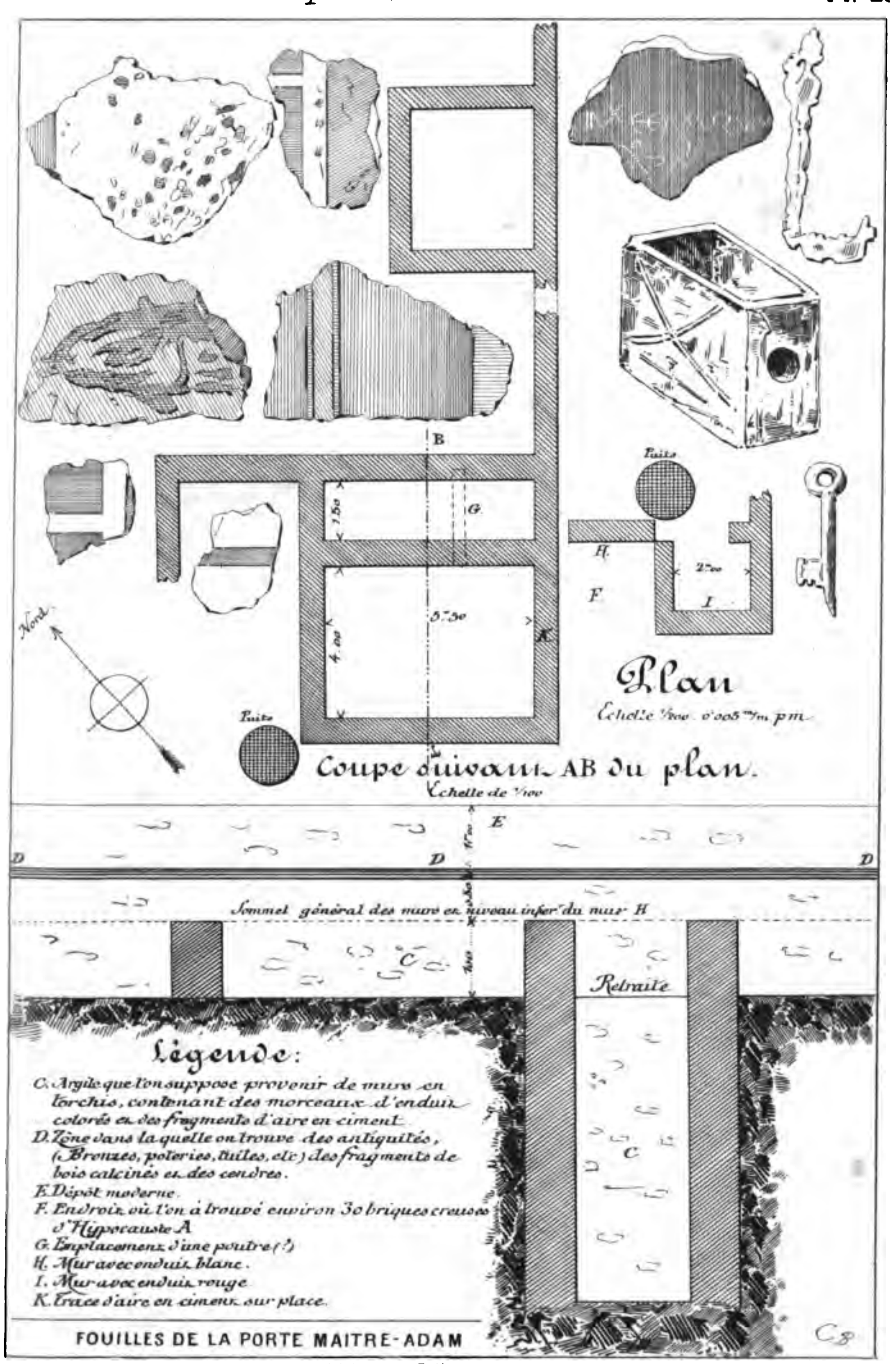
CÉRAMIQUE


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
Lith Désavary Dutilleux, Arras

CÉRAMIQUE

# FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1875

*Près de l'ancienne porte Maître-Adam (Demi-Lune 24.)* **Pl. 29.**




Lith Desavary-Dutilleux, Arras.



## ÉPOQUE GALLO-ROMAINE. Pl. 30.




*D'après le dessin de Raphaël [illegible]* — *Lith. Desavary-Dutilleux, Arras.*

BRONZES.

## PRINCIPAUX OUVRAGES D'AUG. TERNINCK.

Promenades archéologiques sur la Chaussée Brunehault (1842 et 1874). — 1 vol. in-8°, deux éditions (*épuisé*).
Notre Dame du Joyel (1853). — 1 vol. in-4°, planches.
Essai sur l'ancienne cathédrale (1853).—1 vol. in-4°, planches.
Abbaye de Saint-Vaast, avec M. DE CARDEVACQUE (1868). — 3 vol. in-4°, planches (*épuisé*).
Monuments et objets d'art de l'abbaye de Saint-Vaast (1868). — 1 vol. in-4°, planches.
Étude sur l'Attrébatie avant le VIe siècle (1866-1874). — 2 vol. in-8°, 60 pl. (*épuisé*).
Étude sur l'industrie gallo-romaine en Artois (1874). — 1 vol. in-8°, 40 pl. en chromo.
Arras, histoire de l'architecture et des arts. — 1 vol. in-4°, 60 pl. (1879).
Mélanges et notes archéologiques sur l'Artois (sous presse).
Promenades archéologiques sur les voies romaines. — 2e vol. (sous presse).

---

### PRINCIPAUX ARTICLES.

*Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie.*

Souterrain d'Ervillers (1836).
Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Éloy (1839).
Notes archéologiques sur le Pas-de-Calais (1841).

*Revue de Picardie.*

Études sur les sépultures antiques de l'Artois (1856).
Études sur les gouffres, fontaines légendaires, etc. (1856).

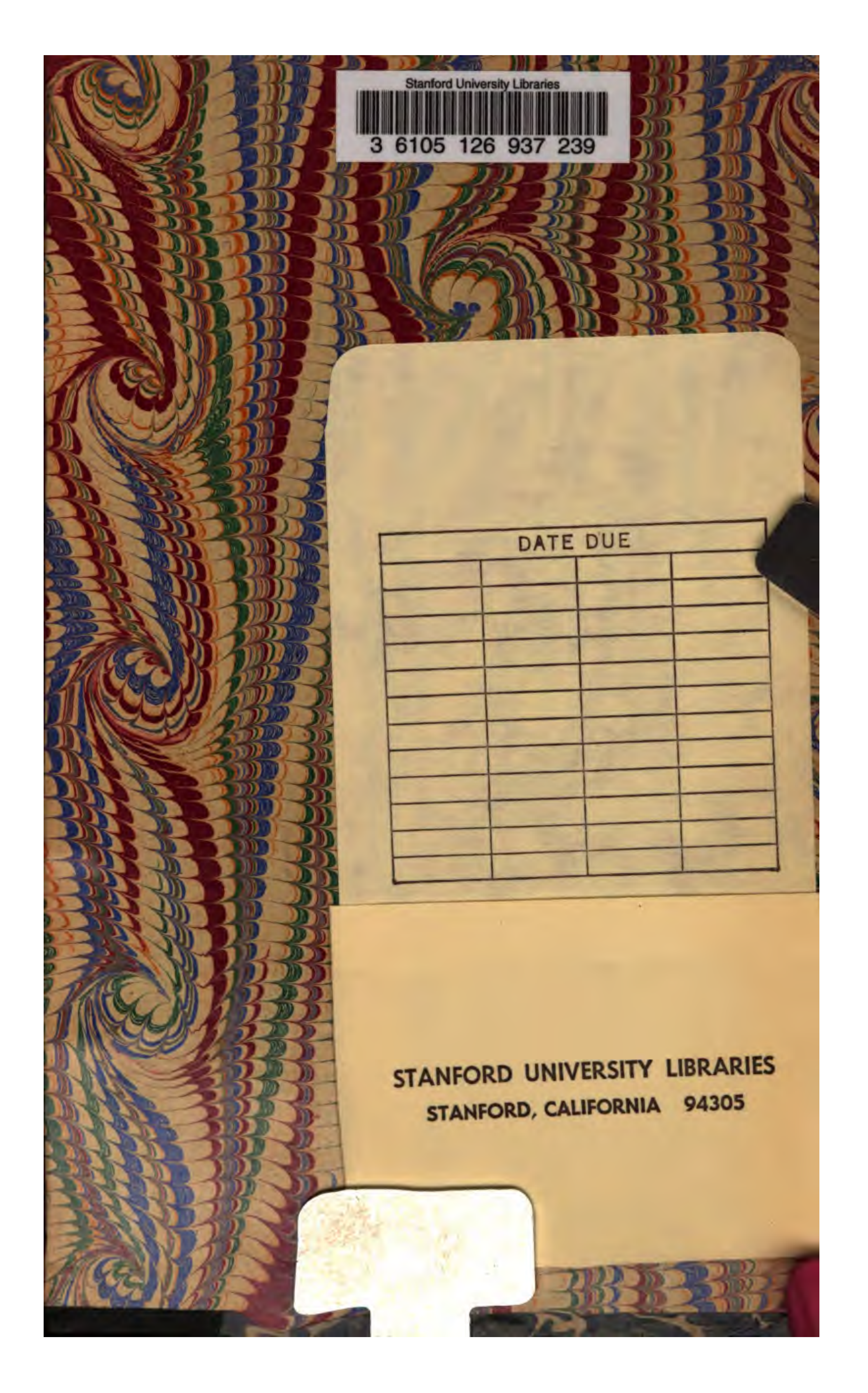
*Bulletins de la Commission départementale du Pas-de-Calais.*

Notice sur la commune d'Houdain (1868).
Notice sur la commune de Rouvroy (1868).
Ateliers de céramique gallo-romaine (1868).
Considérations sur les voies gauloises (1868).
Instruments de l'époque quaternaire (1868).
Considérations sur les âges dits anté-historiques (1872).
Étude sur les bijoux mérovingiens (1872).
Origine de l'ogive (1873).
Monument gallo-romain de Biache (1873).
Castrum romain d'Arras (1874).
Cimetière franc de Marœuil (1876).
Les pagi atrebates (1876).

*Statistique Monumentale.*

Tombes celtiques de Vimy. — Planches.
Abbaye d'Auchy-les-Hesdin. — Planches.
Château et église de Fressin. — Planches.
Château de Bours Marest. — Planche.




Stanford University Libraries
3 6105 126 937 239
DATE DUE
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305

